U d'/of OTTAWA
39003001232429

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/correspondancede01buss

FEV 2 9 1972

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

I.

En vente :

MÉMOIRES DE ROGER DE RABUTIN, suivis de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, nouvelle édition, publiée d'après les originaux, avec des additions considérables et des notes par M. Lud. Lalanne ; 2 volumes du format de la *Bibliothèque Charpentier*.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

(1666—1693)

NOUVELLE ÉDITION REVUE SUR LES MANUSCRITS

ET AUGMENTÉE D'UN TRÈS-GRAND NOMBRE DE LETTRES INÉDITES

AVEC UNE PRÉFACE, DES NOTES ET DES TABLES

PAR LUDOVIC LALANNE

TOME PREMIER

(1666—1671)

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

—

1858

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
130
.3 A4
1858

NOTICE.

« Sachez, s'il vous plaît, monsieur Lysidas, que les courtisans ont d'aussi bons yeux que d'autres ; qu'on peut être habile avec un point de Venise et des plumes, aussi bien qu'avec une perruque courte et un petit rabat uni ; que du simple bon sens naturel et du commerce de tout le beau monde on se fait à la cour une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants. »

C'est ainsi qu'en 1663 Molière faisait parler Dorante dans *la Critique de l'École des femmes ;* et pour voir à quel point il avait raison, il suffit d'ouvrir la *Correspondance* de Bussy-Rabutin, dont nous donnons aujourd'hui une édition que nous avons cherché à rendre aussi complète que possible.

Cette correspondance est, à un certain point de vue, presque unique dans notre littérature. Que trouve-t-on, en effet, dans la plupart de nos recueils épistolaires ? Les lettres d'un seul individu à un nombre plus ou moins considérable de personnes dont les réponses sont absentes. C'est un dialogue où il n'y a qu'un interlocuteur. Il n'en est point de même ici. Sans doute dans la charmante cau-

serie à laquelle il a convié l'élite des beaux esprits de son temps, Bussy joue le principal rôle, mais chaque invité prend la parole à son tour (1). De là une variété de physionomies, de langage et de sujets qu'on rencontrerait difficilement ailleurs.

Les lettres de Bussy embrassent une période de vingt-six ans et nous mènent presque jusqu'à sa mort (9 avril 1693). Elles commencent précisément à l'époque où finissent ses *Mémoires*, au mois de septembre 1666, c'est-à-dire au moment où à peine sorti de la Bastille, il part pour aller subir en Bourgogne un exil qu'il espérait devoir être de courte durée, et que la rigueur inexorable de Louis XIV prolongea pendant dix-sept ans. Il avait laissé à Paris quelques amis, des femmes surtout, qui se chargèrent de l'informer de ce qui se passait dans la brillante société, qu'il avait quittée avec tant de regrets. Les lettres qu'il leur adressait de son côté circulèrent et ne tardèrent pas à lui attirer une foule de correspondants qui se firent un honneur d'être en commerce régulier avec un homme vanté, à juste titre, pour son esprit, son goût, sa galanterie, et dont madame de Montglas disait plaisamment « qu'il n'en arrivait qu'un en trois bateaux. » Aux nouvelles de cour, aux nouvelles politiques, se mêlent bientôt les nouvelles littéraires. On échange avec lui des ballades, des sonnets, des bouts-rimés; on lui envoie les pièces et les livres qui viennent de paraître; les auteurs lui soumettent leurs ouvrages avant de les donner au pu-

(1) Ainsi sur les 401 lettres que contient notre premier volume, il y en a environ la moitié qui sont écrites par quarante personnes différentes. Le nombre total des correspondants de Bussy s'élèvera à plus de 150.

blic, et le consultent comme un des maîtres de la langue. Flatté, comme il devait l'être, d'un pareil empressement, le comte fait face à tout et ne laisse jamais attendre ses réponses. Prose et vers abondent sous sa plume élégante (1), et sa causticité naturelle relève singulièrement les jugements qu'il porte sur les hommes et sur les choses.

Outre Bussy, qu'elle nous montre tout entier avec les qualités de son esprit et les défauts de son caractère, la *Correspondance* met en lumière des personnages plus ou moins oubliés jusqu'ici (2), et dont quelques-uns nous paraissent mériter d'être classés au nombre des excellents écrivains du dix-septième siècle. Nous placerons en tête madame de Scudéry, dont les lettres pleines d'élévation, de simplicité, de sentiment, respirent une mélancolie touchante et renferment des pages d'une exquise délicatesse (3).

Après elle, et pour ne parler que de ceux qui figurent dans notre premier volume, nous citerons madame de Montmorency, correspondante précieuse pour les anecdotes de la cour, surtout pour les anecdotes scandaleuses;

---

(1) La plupart des vers de Bussy sont dirigés contre madame de Montglas, à qui il ne put jamais pardonner de l'avoir délaissé pendant qu'il était à la Bastille, et pourtant il lui était impossible de l'oublier, car il en parle à chaque instant dans la correspondance. Tous les torts peut-être n'étaient pas du côté de la marquise. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs des amies de Bussy, entre autres madame de Scudéry, prenaient sans cesse contre lui la défense de son ancienne maîtresse.

(2) Nous ne parlons, bien entendu, ni de madame de Sévigné, ni de Corbinelli.

(3) Nous signalerons, entre autres, celle où elle a tracé du P. Rapin un portrait qui est un vrai petit chef-d'œuvre.—Voy. lettre 383, p. 423.

la marquise de Gouville, l'*impudique*, comme l'appelle Bussy; les comtesses du Bouchet, du Plessis, de Fiesque; mesdemoiselles d'Armentières et Dupré; Benserade, le chevalier de Gramont, le duc de Saint-Aignan, l'abbé de Choisy, le P. Rapin, etc. Nous en verrons arriver successivement bien d'autres : car grands seigneurs et grandes dames, femmes vertueuses ou galantes, prélats et académiciens, poëtes et abbés, hommes d'épée et de robe, semblent s'être donné rendez-vous autour de Bussy « pour faire sortir de terre cet ancien monde, si différent du nôtre, et le faire passer en revue devant nous (1). »

Ce fut en 1697, quatre ans seulement après la mort de Bussy, que parut le premier recueil de ses lettres. Cette publication, due à sa fille, madame de Coligny, et au P. Bouhours, eut un tel succès, qu'en quarante ans il s'en fit à Paris et en Hollande au moins quatorze éditions, dont les dernières furent augmentées de nouvelles lettres (2). Cependant, quoique les premiers éditeurs pa-

---

(1) Voy. la lettre du comte de Villars-Brancas (mort en 1733), au sujet de la première édition de madame de Sévigné. (*Mercure*, 1751, p. 106.)

(2) En voici la liste qui est probablement encore incomplète :

1.—1697. *Paris*, De Laulne, 4 vol. in-12. — Dans cette édition, comme dans la plupart des autres, les deux premiers volumes contiennent exclusivement la correspondance de Bussy et de madame de Sévigné.

2.—1698. *Ibid.*, 4 vol. in-12 (contrefaçon de Hollande).

3.—1700. *Ibid.*, 4 vol. in-12. (Troisième édition avec les réponses et *des nouvelles lettres qui n'étaient pas dans les précédentes.*) — C'est encore une contrefaçon.

4.—1706. *Ibid.*, 4 vol. in-12.

5.— » *Paris*, Brunet, 3 vol. in-12.

6.—1709. Nouvelles lettres, *Paris*, De Laulne, 3 vol. in-12.

raissent avoir eu entre les mains les manuscrits complets de Bussy (1), ils n'osèrent donner au public qu'un texte tronqué et défiguré; de plus des lettres fort importantes, mais dont le contenu était de nature à éveiller bien des susceptilités, furent entièrement omises; seulement vers le milieu du dix-huitième siècle une main inhabile se hasarda à imprimer un *Supplément*, plein de fautes de tout genre et qui est devenu fort rare (2).

Pour surcroît de précautions, dans les éditions françaises (ce sont les plus communes), on se borna presque

---

7.—1710. *Paris*, De Laulne, 3 (peut-être 5) vol. in-12 (contrefaçon de Hollande).
8.—1714. *Ibid.*, 5 vol. in-12 (contrefaçon de Hollande).
9.—1716. Nouvelles lettres, *ibid.*, 3 vol. in-12.
10.—1720. *Paris*, De Laulne, 5 vol. in-12. (L. P. Lelong indique 7 volumes.
11.—1721. *Paris*, De Laulne (contrefaçon de Hollande), 5 v. in-12.
12. 1727. *Ibid.*, 7 vol. in-12.
13.—1737. *Ibid.*, 7 vol. in-12.
14.—1738. *Amsterdam*, Z. Chatelain, 6 vol. in-12. C'est la reproduction de l'édition de 1721.

Les numéros 2, 3, 7, 11, 12, ne se trouvent dans aucune bibliothèque publique de Paris.

(1) On lit dans le privilége placé à la fin du tome IV de l'édition de 1706: « Notre amé Pierre De Laulne, libraire-imprimeur de notre bonne ville de Paris, nous a fait remontrer qu'il auroit acquis un manuscrit intitulé : *Toutes les lettres et les réponses de messire Roger de Rabutin, comte de Bussy*, etc. »

(2) *Supplément aux Mémoires et Lettres de M. le comte de Bussy-Rabutin, pour servir de suite à toutes les éditions de ses ouvrages qui ont paru tant en France qu'en pays étrangers. Les pièces que renferment les deux parties de ce supplément, sont d'autant plus intéressantes, qu'elles sont extraites des manuscrits originaux de cet auteur, en X vol. in-4°.* Au monde 7539417. — Suivant l'éditeur (J. Bernard Michaud, de Dijon) des *Lettres choisies de M. de la Rivière* (t. I, p. 238), ce volume aurait été publié à Dijon en 1746.

partout à indiquer les noms propres par des initiales, qui même quelquefois sont fausses. De là résulte pour le lecteur un embarras singulièrement augmenté par la confusion qui règne dans le classement des lettres, par les erreurs de date et une fort grande incorrection typographique.

Les défauts que nous venons de signaler ont disparu en partie dans les éditions données à l'étranger et entre autres dans celle de 1721, qui, à notre connoissance, n'a jamais été citée. On y a refondu chronologiquement les divers suppléments publiés jusqu'alors et beaucoup de blancs y sont remplis; mais là encore on a conservé le texte incomplet et altéré des premières éditions.

On voit ce qui restait à faire à un nouvel éditeur de Bussy. Heureusement que nous avons eu à notre disposition de précieux matériaux dont voici l'indication :

1° Bussy avait recueilli avec soin toute sa correspondance et transcrit de sa main presque jour par jour ses propres lettres ou celles qu'il recevait. Ces copies, entremêlées de temps en temps de réflexions et d'anecdotes et auxquelles étaient probablement réunis les *Mémoires*, formaient dix volumes in-4°, que les premiers éditeurs, comme nous l'avons dit plus haut, ont eu entre les mains sans avoir su en tirer parti. Aujourd'hui ce recueil est dispersé, et on n'en connaît plus que trois volumes, les trois derniers, qui sont conservés à la Bibliothèque impériale (1). Ils commencent à l'année 1677, finissent avec l'année 1686 et nous donnent pour cette

(1) Ils sont intitulés : *Suitte des Mémoires du comte de Bussy-Rabutin*, 3 vol. in-4° ou petit in-f°, reliure ancienne en maroquin

période de dix années un texte complet et bien authentique.

2° Outre cette volumineuse copie, Bussy, dans l'intention évidente de livrer au public un choix de sa correspondance, en avait fait lui-même un extrait dont il ne reste qu'un seul volume, actuellement à la bibliothèque de l'Institut (1), et qui comprend la suite de sa correspondance du 6 janvier 1673 au 7 octobre 1676. Ce manuscrit nous a fourni des lettres inédites, et en outre, pour les pièces déjà imprimées, d'utiles corrections et additions.

3° Il existe encore à la Bibliothèque impériale un manuscrit coté *Brottier, n°* 16 qui contient en original ou en copie un certain nombre de lettres (en grande partie inédites) de Bussy au roi, aux PP. Rapin, Bouhours et La Chaise, etc., de 1672 à 1691 ; des lettres de madame de Coligny, des pièces relatives à l'affaire de la Rivière, etc.

4° *Le Supplément aux mémoires et aux lettres* de Bussy renferme dans les 420 pages dont se composent ses deux tomes, une foule de passages omis par les premiers éditeurs des Mémoires et des Lettres, mais qui sont publiés sans ordre et sans soin. Nous en avons extrait toutes les

---

rouge, cotés *Supplément français*, $\frac{628}{1-3}$. Ce sont ces manuscrits qui ont servi à l'impression, car on y remarque les notes et les corrections du premier éditeur, le P. Bouhours. Il y a un certain nombre de noms et de passages raturés, mais presque toujours nous avons pu les déchiffrer. En outre on a fait disparaître du volume plusieurs feuillets tous relatifs au procès de Bussy contre la Rivière, le second mari de madame de Coligny.

(1) Il est coté 221. C'est un petit in-4°. d'environ 400 pages, relié en maroquin rouge.

pièces omises dans les éditions antérieures ou dans les manuscrits.

Ainsi donc sur les vingt-six années qu'embrasse la correspondance de Bussy, il y en a environ quatorze pour lesquelles nous pouvons donner une foule de lettres inédites, et quant aux lettres déjà imprimées, un texte complet et parfois entièrement nouveau. En ce qui concerne les autres années, nous avons pu puiser, soit dans le *Supplément* dont nous venons de parler, soit dans le manuscrit Brottier, un nombre assez considérable de pièces nouvelles.

Nous avions espéré un instant que nous pourrions consulter un autre manuscrit qui nous aurait été d'une grande utilité, le troisième volume des *Mémoires de Bussy*, volume qui comprend sa correspondance de 1666 à 1669 (1). Malheureusement ce manuscrit, appartenant à M. le marquis de Laguiche, a été prêté vers 1818 à un savant académicien qui en a publié à diverses reprises des fragments inédits, mais qui dans ces derniers temps n'a pu le retrouver malgré toutes ses recherches (2).

---

(1) Nous en avons parlé à plusieurs reprises dans notre édition des *Mémoires*. Voy. entre autres t. II, p. 205.

(2) M. Walckenaer a eu, nous ne savons comment, connaissance de ce manuscrit, d'où il a tiré deux courts fragments de lettres inédites de Bussy et de madame de Montmorency (Voy. Mémoires sur madame de Sévigné, t. III, p. 92); mais il a eu tort d'indiquer que le volume était à la Bibliothèque de l'Institut, qui ne l'a jamais possédé. Le numéro qu'il lui donne est celui du manuscrit dont nous avons parlé plus haut, p. XI.

Voici ces deux fragments qui nous ont paru trop courts pour être placés à leur date dans la Correspondance. — Il s'agit des bruits que l'on faisait courir sur l'inclination du roi pour mademoiselle de Sévigné.

Madame de Montmorency écrit le 15 juillet 1668 : « Pour des nou-

Il y a dans notre édition une partie sur laquelle nous appelons particulièrement l'attention des lecteurs. Malgré le soin qu'y avaient apporté les derniers éditeurs de madame de Sévigné, la correspondance de celle-ci avec son cousin a été jusqu'ici publiée d'une manière fort défectueuse. Bussy avait fait en deux volumes une copie des lettres qu'il avait échangées avec la marquise, copie évidemment préparée en vue d'une publication future et qu'il avait dédiée à sa fille, madame de Coligny. Mais cette copie (qui aujourd'hui appartient à M. le marquis de Laguiche) est peu fidèle. Le comte a supprimé un certain nombre de pièces, et en maints passages abrégé et corrigé celles qu'il conservait (1); et comme ces manuscrits ont été exactement reproduits par M. Monmerqué et les éditeurs qui l'ont suivi, il en est résulté que le texte qui, grâce à eux, est entre les mains de tout le monde, n'est point toujours le texte véritable. Nous l'avons rétabli partout où cela nous a été possible; de plus nous avons tiré des premières éditions diverses lettres adressées par Bussy à sa cousine et que, nous ne savons pourquoi, on avait oublié de réimprimer.

Nous espérons donc que notre édition ainsi améliorée

---

velles, vous saurez que M. de Rohan parle avec mépris de madame de Mazarin. Il dit qu'on veut avoir ses bonnes grâces, mais sans en faire cas quand on les a. On croit qu'il retourne à madame de Soubise, que Madame fait valoir tant qu'elle peut auprès du roi, et souhaite fort cette galanterie. D'un autre côté La Feuillade fait ce qu'il peut pour mademoiselle de Sévigné; mais cela est encore bien foible. »

Bussy répond le 17 juillet : « Je serois fort aise que le roi s'attachât à mademoiselle de Sévigné; car la demoiselle est fort de mes amies, et il ne pourroit être mieux en maîtresse. »

(1) Voy. l'article que nous avons publié à ce sujet, au mois de janvier 1853, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

et complétée permettra désormais d'utiliser les renseignements historiques, biographiques et littéraires qu'on rencontre presque à chaque page dans la correspondance de Bussy-Rabutin et que l'on a trop négligés jusqu'ici.

LUD. L.

AVERTISSEMENT

DES

PREMIÈRES ÉDITIONS.

On peut dire, sans dessein d'imposer à personne, que le style simple, noble, délicat, et naturel qu'on trouve dans les lettres de feu monsieur le comte de Bussy, les rendent des originaux en ce genre d'écrire, où personne n'a encore atteint. Un autre agrément unique de ce recueil, c'est qu'il est diversifié par des réponses qui ont aussi leurs beautés, et qui en donnant l'intelligence des lettres de monsieur de Bussy, font voir un commerce d'esprit fort amusant, et qui pourrait bien faire regretter au public comme au libraire, qu'il n'ait pas duré davantage.

CORRESPONDANCE

DE BUSSY-RABUTIN

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

---

1. — *Bussy à Mademoiselle de Montpensier* (1).

A Paris, ce 3 septembre 1666 (2).

Toutes les bontés que V. A. Royale, Mademoiselle, m'a témoignées pendant et après ma prison, me touchent trop sensiblement pour ne lui pas faire voir aujourd'hui ma reconnoissance. Agréez donc, s'il vous plaît, que sans parler du respect infini que j'ai pour votre rang, je vous assure que j'ai pour votre personne toute l'estime, et (si je l'ose dire) toute l'amitié qui lui est due. Personne en France ne pousse plus loin que moi ces sentiments pour V. A. R. et n'est avec plus de zèle, d'attachement et de respect, que, etc.

---

(1) Bussy était depuis longtemps en correspondance avec Mademoiselle, qui lui témoignait beaucoup d'amitié. Voy. les *Mémoires* de Bussy, *passim*.

(2) Trois jours après cette lettre le comte, qui, sorti de la Bastille pour se faire soigner chez un chirurgien, venait d'obtenir la permission de se retirer en Bourgogne, partit pour sa terre de Bussy. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 296.

2. — *Mademoiselle de Montpensier à Bussy.*

A Eu, ce 12 septembre 1666.

J'avois chargé Segrais (1) de vous faire mes compliments, en attendant que je m'en acquittasse. Je vous assure que j'ai bien eu de la joie de votre liberté et que je vous ai bien plaint dans votre prison. Je souhaite que toutes vos souffrances vous aient servi pour votre salut, et que vous accomplissiez la prophétie que madame de Chantal (2) a faite de vous, que vous seriez le saint de votre race. Vous direz, si vous voulez, que je prêche; mais si je ne vous aimois bien, je ne vous parlerois pas ainsi.

3. — *Bussy au duc de Noailles* (3).

A Bussy, ce 11 (ou 14) octobre 1666.

On m'écrit qu'on parle fort de guerre. Vous jugez bien, monsieur, de l'effet que ce bruit-là peut faire dans le cœur d'un homme qui a servi toute sa vie et qui meurt d'envie de donner à son maître de l'estime pour lui et de lui faire voir le zèle qu'il a pour son service. Si vous trouviez occasion, monsieur, de lui dire ceci, je vous serois infiniment obligé. J'attends cette grâce de vous; car je suis assuré que vous ne me faites pas seulement plaisir, parce

---

(1) J. Regnauld de Segrais, poëte et littérateur, membre de l'Académie française, né à Caen en 1624, mort en 1701. Il était secrétaire de Mademoiselle.

(2) J.-F. Frémiot, dame de Chantal, aïeule de madame de Sévigné, née à Dijon en 1572, morte en 1641. Elle fonda avec saint François de Sales l'ordre de la Visitation et fut canonisée en 1767 par Clément XIII.

(3) Anne, premier duc de Noailles, mort en 1678.

que je suis votre ancien ami et votre serviteur, mais parce qu'en aimant le roi comme vous faites, vous êtes bien aise d'obliger un homme en qui vous connoissez une extrême passion pour le service de Sa Majesté (1).

4.—*Bussy au R. P. Dom Côme* (2).

A Bussy, ce 29 octobre 1666.

Depuis que je suis en Bourgogne, j'ai toujours été si incommodé que je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire, mon R. P., mais en récompense j'ai bien songé à vous. Je ne l'eusse pas tant fait dans une parfaite santé, je vous l'avoue, quoique je vous eusse écrit davantage. Je vous demande pardon, mon R. P., si je donne à votre souvenir un si mauvais temps que celui de mes tribulations. Je vous traite en cette rencontre comme Dieu même qui, comme vous savez, trouve moins de plaisir dans le cœur des gens heureux que dans celui des misérables. Je suis assuré que nous ne serons pas brouillés vous et moi pour cela. Soyez aussi persuadé, mon R. P., qu'en quelque temps que vous me fassiez l'honneur de vous souvenir de moi, je vous en serai infiniment obligé et que personne n'a plus d'estime et d'amitié pour vous que, etc.

---

(1) On a vu dans les *Mémoires* (t. II, p. 262) que Bussy, prisonnier à la Bastille, avait été forcé de vendre sa charge de mestre de camp général de la cavalerie légère.

(2) Côme Roger, général des Feuillants, fut nommé évêque de Lombès en 1672. Il était, quand Bussy lui écrivit, le confesseur de madame de Montglas.

5. — *Dom Côme à Bussy.*

A Paris, ce 7 novembre 1666.

Si vos intérêts ne m'étoient pas plus chers que les miens, monsieur, vous m'obligeriez à discontinuer les prières que je fais pour votre santé, puisque vous avouez que vous pensez moins à moi étant sain que quand vous êtes malade. Je sais bien l'avantage qu'il y a d'être dans l'honneur de votre souvenir, aussi ferois-je bien des choses pour m'y conserver; mais je ne suis pas assez injuste pour me considérer en cette rencontre plus que vous-même. Vous penserez à moi quand il vous plaira, ce sera un don gratuit que je tiendrai de votre seule bonté, et sans rien espérer de vous par mérite, je vous promets, monsieur, de penser à vous tous les jours de ma vie, au moins une fois, qui sera à l'autel. J'y parlerai à Dieu de tous vos intérêts, je lui demanderai de tout le zèle dont je suis capable qu'il tire des fruits de si belles fleurs de grâce que j'ai vu naître dans votre cœur. Vous savez qu'il n'a rien promis qu'à la persévérance et qu'un pas en arrière dans les voies du salut est une dangereuse démarche. Vous m'avez permis, monsieur, de vous prêcher, je n'en abuserai pas : mes sermons seront courts, mais je ne bornerai jamais la passion que j'ai d'être plus que personne, etc.

6. — *La marquise de Gouville* (1) *au comte de Bussy.*

A Paris, ce 10 novembre 1666.

Vous êtes un ingrat de vous plaindre de moi. J'appelle

---

(1) Lucie de Cotentin de Tourville, femme de Michel d'Argouges, marquis de Gouville. Elle avait été la maîtresse du duc de Candale et

mademoiselle Dupré (1) à témoin pour vous dire si je ne lui ai pas demandé mille fois votre adresse. Cependant elle m'amusoit toujours, et me disoit que vous nous l'enverriez quand il vous plairoit recevoir de nos lettres; et il me semble, si je ne me trompe fort, que vous m'aviez dit la même chose. Tenez-vous donc pour content et recevez mille amitiés que la comtesse du Plessis (2) me vient de prier de vous faire de sa part. Elle et moi mourons d'envie de vous voir ici. On vous contera mille choses qu'on ne vous sauroit écrire.

Les nouvelles les plus fraîches sont de moi qui fus volée hier au soir à huit heures par des soldats. Je revenois de chez madame de***. Voyez un peu le bon naturel que j'ai pour vous! Comme ils me voloient, je leur donnai par mégarde votre lettre, que je leur redemandai, songeant en ce moment que si je la leur laissois, je perdrois votre adresse. Ils me la rendirent toute ensanglantée, parce que la glace de mon carrosse leur avoit écorché les mains. Je me comportai assez bien en cette occasion, quoiqu'à vous parler franchement je mourusse de peur. Ils volèrent le même soir un lieutenant aux gardes qui les prit prisonniers : ainsi ils doivent être pendus cette semaine.

La cour ne reviendra ici qu'au mois de janvier. Les bals de Saint-Germain sont les plus galants du monde; il n'y a rien de pareil aux dépenses qu'on y fait pour les habits. On porte de l'or et de l'argent.

---

de Bartet. Voy. Mémoires de Conrart, p. 617, et les *Mémoires* de Bussy, t. I, p. 427, 431. Ses galanteries l'on fait chansonner fort souvent.

(1) Marie Dupré, nièce de Roland Desmarets et de Desmarets de Saint-Sorlin, liée avec les beaux esprits de son temps qui la célébrèrent en vers et en prose. On a d'elle une petite pièce de vers, l'*Ombre de Descartes*, insérée dans le *Recueil de vers choisis*, édité par Bouhours en 1693.

(2) Marie-Louise de Bellenave, femme d'Alex. de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, morte en 1724, à 84 ans (Voy. Moréri, *art.* Choiseul).

7. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Bussy, ce 14 novembre 1666.

Rien au monde n'est plus obligeant que ce que vous venez de faire pour moi, madame. Quoi! dans le temps qu'on vous vole, vous songez à la réponse que vous me devez! Je vous avoue que je ne suis point assez modeste pour n'en avoir point de vanité. Ce n'est pas, madame, que qui ne se voudroit pas flatter ne pût attribuer la liberté d'esprit que vous eûtes alors à votre fermeté naturelle ou au peu que vous aviez à perdre. Mais je ne suis pas assez ingénieux à me faire du mal pour prendre la chose ainsi. Je veux croire de bonne foi, comme vous me le mandez, que vous mouriez de peur, et j'y ajoute que vous aviez toutes vos pierreries ce soir-là sous un des coussins de votre carrosse. Jugez après cela, madame, si je vous sais bon gré d'avoir redemandé ma lettre à ceux qui vous volèrent, et combien je serois reconnoissant d'une plus grande faveur si vous me l'aviez faite.

8. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Forléans, ce 21 novembre 1666.

Je fus hier à Bourbilly (1). Jamais je n'ai été si surpris, ma belle cousine. Je trouvai cette maison belle; et quand j'en cherchai la raison, après le mépris que j'en avois fait il y a deux ans, il me sembla que cela venoit de votre absence.

---

(1) Le château de Bourbilly, appartenant à la branche aînée des Rabutins, était alors la propriété de madame de Sévigné. Il est situé à deux lieues sud-ouest de Semur. Cf. Walckenaer, *Mémoires* sur madame de Sévigné, t. I, p. 1.

En effet, vous et mademoiselle de Sévigné enlaidissez ce qui vous environne, et vous fîtes ce tour-là, il y a deux ans, à votre maison. Il n'y a rien de si vrai ; et je vous donne avis que si vous la vendez jamais, vous fassiez ce marché par procureur, car votre présence en diminueroit fort le prix.

En arrivant, le soleil, qu'on n'avoit pas vu depuis deux jours, commença de paroître, et lui et votre fermier firent fort bien l'honneur de la maison ; celui-ci, en me faisant une bonne collation, et l'autre en dorant toutes les chambres, que les Christophle (1) et les Guy (2) s'étoient contentés de tapisser de leurs armes. J'y étois allé en famille, qui fut aussi satisfaite de cette maison que moi. Les Rabutins vivants voyant tant d'écussons s'estimèrent encore davantage, connoissant par là le cas que les Rabutins morts faisoient de leur maison. Mais l'éclat de rire nous prit à tous quand nous vîmes le bon Christophle à genoux, qui, après avoir mis ses armes en mille endroits et en mille manières différentes, s'en étoit fait faire un habit. Il est vrai que c'est pousser l'amour de son nom aussi loin qu'il peut aller. Vous croyez bien, ma belle cousine, que Christophle avoit un cachet, et que ses armes étoient sur sa vaisselle, sur les housses de ses chevaux et sur son carrosse. Pour moi, j'en mettrois mes mains dans le feu.

9. — *Madame de Gouville à Bussy.*

20 décembre 1666.

Je ne sais quand j'irai à Paris, monsieur ; il n'y a que Dieu qui le sache. Quoique vous en puissiez croire, je

---

(1) Christophle de Rabutin, seigneur de Sully et de Bourbilly, né vers 1500, mort en 1569.

(2) Guy de Rabutin, troisième fils de Christophle, né en 1532, fut le premier de sa race qui porta le nom de baron de Chantal.

vous assure que je ne m'ennuie point ici. Mademoiselle y a été deux jours avec la comtesse de Fiesque (1), qui me promit qu'elle vous manderoit tout ce qu'on avoit fait ici. Je ne vous en dirai donc rien : aussi bien ne faites-vous pas grand cas de tous ces divertissements de province. Vous ferez bien, quand vous irez à Paris, de ne vous pas loger près de la Bastille, et même de ne jamais la voir, si vous pouvez.

10. — *Le duc de Saint-Aignan* (2) *à Bussy.*

Au Havre, ce 29 décembre 1666.

Après la joie que la nouvelle de votre liberté et votre lettre m'avoient donnée, il ne me falloit pas une moindre douleur que celle de la perte que je viens de faire pour la modérer. J'ai perdu un fils d'un grand mérite (3), si je l'ose dire ; mais il me reste un ami en vous, que je préfère à des trésors.

---

(1) Gillonne d'Harcourt, veuve du marquis de Piennes, épousa en secondes noces Charles-Léon, comte de Fiesque. Elle mourut en 1699, à 80 ans. On l'appelait la *reine Gillette*, et madame Cornuel disait qu'elle était un *moulin à paroles*. Bussy a tracé son portrait dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* (*Mémoires*, t. II, Appendice, p. 131 et suiv.). Sa mère, Anne le Veneur, avait été gouvernante de Mademoiselle, à laquelle la comtesse resta attachée. Voy. sur elle Saint-Simon (édit. Hachette), t. II, p. 321, les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, et la Correspondance de madame de Sévigné, *passim*.

(2) François de Beauvillier, comte, puis premier duc (1663) de Saint Aignan, premier gentilhomme de la chambre du roi, membre de l'Académie française, mort en 1687. Voy. sur la mésaventure arrivée à sa fille, abbesse de la Joie, Saint-Simon, t. III, p. 195. — Cf. *Ibid.*, année 1714, t. XI, p. 187, et les *Mémoires* de Bussy, *passim*.

(3) François de Beauvillier, comte de Seri, fils aîné du duc de Saint-Aignan, né en 1639, mort le 1er octobre 1666.

11. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A. Bussy, ce 19 janvier 1667.

Comme j'ai pris part à votre affliction, monsieur, il est juste que j'en prenne à votre joie. Je vous assure que personne n'est plus aise de l'un ni plus fâché de l'autre que moi. J'ai su si bon gré au roi de la manière dont Sa Majesté vous a consolé, que ce maître-là m'a paru digne du service de toute la terre. Ce n'est qu'auprès de lui seul au monde qu'on peut trouver des douceurs à perdre ses enfants, quelque honnêtes gens qu'ils soient. Aussi, monsieur, ne saurois-je assez m'étonner de mon malheur, quand je considère qu'avec un zèle extraordinaire que j'avois pour sa personne dont vous êtes témoin, je n'ai pas laissé de lui déplaire. Je vous avoue que cela m'est insupportable. Je trouve en moi de la fermeté pour n'avoir plus ni charges ni espérances et pour avoir perdu le fruit de plus de trente années de services; mais je n'en trouve point pour être dans la disgrâce du plus grand roi et du plus honnête du monde. Je l'aime encore plus fermement dans la pensée que, s'il m'avoit connu, il ne m'auroit pas traité ainsi et dans l'espérance qu'il me connoîtra un jour. Vous m'y aiderez, monsieur, s'il vous plaît; car outre l'intérêt que vous prenez en votre ami, la justice et la gloire d'un si bon maître y sont intéressées, pour lesquelles je sais que vous mourriez de bon cœur.

Mais c'est assez parler de mes malheurs; il faut que je vous témoigne encore ma joie sur l'alliance que vous allez faire avec M. Colbert (1). Je suis ravi, pour l'intérêt du

(1) Le duc de Beauvillier, fils du premier mariage du duc de Saint-Aignan, épousa la troisième fille de Colbert, le 21 janver 1671. On voit que le mariage avait été arrangé longtemps d'avance.

service du roi, de voir que ceux qu'il honore de son affection particulière soient si bien unis ensemble. Je m'en réjouis, monsieur, pour les avantages qui vous en peuvent arriver; et je crois même y trouver aussi mon compte quand je considère que l'amitié que vous avez pour moi sera plus appuyée, et que, si le plus fidèle ami que vous ayez ne peut ensuite de ceci parvenir à une grande fortune, au moins n'y a-t-il pas d'apparence qu'il soit toujours si malheureux qu'il est.

12. — *Bussy à madame de Gouville.*

Bussy, ce 19 janvier 1667.

Je ne m'ennuie pas tant ici que je pensois, madame; je trouve que le temps aide fort à se désaccoutumer de tout et qu'on se détache de Paris comme du reste. Quand j'y retournerai, j'en goûterai bien mieux les plaisirs, car le plaisir ne se donne aux bonnes et aux belles choses que par comparaison. Je me réjouirois de vous y voir retourner pour l'intérêt de votre dévotion, car vous y trouveriez plus de bonnes œuvres à pratiquer et des plus salutaires conversations qu'où vous êtes. Je ne sais encore où je logerai; le voisinage de la Bastille ne me fait pas peur, au contraire, étant celui de la comtesse de Fiesque, de madame de Sully et de madame de la Vieuville, je le choisirois, si j'avois à choisir : ce n'est pas ce quartier-là que je fuirois à présent.

13. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

Bussy, ce 19 janvier 1667.

Je ne serai qu'à Pâques à Paris. Le mauvais temps et quelques affaires m'ont retenu ici. Je serai alors aussi

avancé que ceux qui n'en auront bougé. Je suis ici très-commodément : j'y fais bonne chère, j'embellis tous les jours une belle maison. Je n'y ai ni maître ni maîtresse, parce que je n'ai ni ambition ni amour, et j'éprouve ce que je croyois impossible il y a deux ans, qu'on peut vivre heureux sans ces deux passions. A la vérité, si quelque chose est propre à en rebuter, c'est ce qui m'est arrivé sur ces deux chapitres, et je serois incorrigible si je n'en étois bien guéri. Je vous assure, mademoiselle, que personne n'est plus disciplinable que moi : ce n'est pas que je ne me défie assez du cœur humain pour ne vouloir pas répondre que je ne retombe un jour dans l'une de ces foiblesses ; mais ce dont je répondrai bien, c'est que ce ne sera pas pour une semblable Iris.

14. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

A Saint-Germain-en-Laye, ce 26 janvier 1667.

Je ne saurois mieux reconnoître les obligeantes marques que je reçois de l'honneur de votre souvenir qu'en les faisant voir au roi. Je vous assure, monsieur, que ma satisfaction ne sauroit être entière quand il manquera quelque chose à la vôtre ; et comme vous la méritez très-parfaite, quand par mes désirs et par mes soins il ne faudra que hasarder ma vie pour vous procurer quelque avantage, vous connoîtrez que c'est avec beaucoup de sincérité que je suis tout à vous et votre très-humble et très-obéissant serviteur.

15. — *Bussy au chancelier Séguier.*

A Bussy, ce 30 janvier 1667.

Monseigneur,

J'espérois avoir l'honneur de vous revoir plus tôt ; mais il n'a pas encore plu au roi de me permettre de retourner

à Paris. Cependant, monseigneur, trouvez bon que je vous demande deux choses : la continuation de vos bonnes grâces et votre portrait, que je veux mettre dans une galerie que je fais d'hommes illustres. J'ose dire, monseigneur, que personne ne mérite mieux ce que je vous demande que moi par l'amitié, le respect et la vénération avec lesquels je suis, etc.

16. — *Bussy à la comtesse de Guiche* (1).

A Bussy, ce 30 janvier 1667.

J'écris à M. le chancelier, madame, et je vous envoie la lettre. Je n'abuserai jamais des bontés que vous m'avez témoignées, mais vous trouverez bon que j'essaye de temps en temps à les renouveler, et que je n'attende pas plus longtemps à vous faire souvenir de la grâce que vous m'avez faite de me promettre votre portrait; j'en ai déjà fait la souscription, madame; la voici :

« N. de Béthune, fille de N. de Béthune, duc de Sully et de N. de Séguier, jeune et belle, dont le bon esprit et la sage conduite l'ont mise à couvert de l'envie et de la médisance. »

Tout le monde, madame, pense cela comme moi, mais pas un de vos serviteurs et de vos amis n'est avec plus de zèle et d'estime, etc.

---

(1) Marguerite-Louise de Béthune, petite-fille du chancelier Séguier, mariée en 1658 à l'âge de 13 ans, à Armand de Gramont, comte de Guiche. Après la mort de celui-ci, arrivée en 1673, elle se remaria (1681) à Henri de Daillon, duc du Lude, grand maître de l'artillerie, et mourut en 1726 à l'âge de 83 ans.

17. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières* (1).

A Bussy, ce 6 février 1667.

Je ne sais plus quand il plaira au roi de me permettre d'aller à Paris ; je veux vivre désormais là-dessus au jour la journée : cependant je m'amuse à embellir ma maison. Je fais un salon où je prétends mettre les portraits de mes bonnes amies. Je crois, mademoiselle, qu'il ne faut pas vous en dire davantage pour vous obliger à vous faire peindre. Mais ne croyez pas en être quitte pour cela ; il faut encore, s'il vous plaît, mademoiselle, que vous demandiez de ma part à madame la duchesse d'Orval (2) et à madame la marquise de Villeroy (3) leurs portraits. Si elles veulent de moi une belle lettre, par laquelle je leur ferai cette demande en forme, vous n'avez qu'à parler, sinon je garderai mes douceurs pour les remercier. Je jugerai de l'amitié que vous avez toutes trois pour moi par le temps que vous mettrez à m'accorder ma prière.

18. — *Mademoiselle d'Armentières à Bussy.*

A Paris, ce 12 février 1667.

L'homme propose et Dieu dispose. Je m'en aperçois par les projets que nous avions faits pour cet hiver. Mais puisque cela ne se peut, il faut s'accommoder au sort : au moins

---

(1) Henriette de Conflans. Elle mourut en 1712, à l'âge de 80 ans, sans avoir été mariée. Voy, sur elle et sur sa famille, Saint-Simon, t. IX (édit. in-18), p. 52 et suiv.

(2) Anne d'Harville, fille d'Antoine, marquis de Paloiseau (ou Palaiseau), seconde femme de François de Béthune, duc d'Orval, fils de Sully, morte en 1716, à 90 ans. Voy. Saint-Simon, t. XXVII, p. 43.

(3) Marguerite le Tellier, marquise, puis duchesse (1673) de Villeroy, morte en 1711. Voy. Saint-Simon, t. VII, p. 180.

nous verrez-vous en peinture. J'ai dit à la duchesse d'Orval ce que vous désiriez d'elle, monsieur. Jamais elle ne fut ni si grasse ni si belle ; ainsi elle ne fait aucune difficulté de vous accorder son portrait. Pour votre *Cœur* (1), il n'est pas en état qu'on lui fasse cette proposition. Il est gros de six mois : il a la fièvre, une fluxion sur la poitrine et il a été saigné sept fois depuis quinze jours ; enfin on ne le voit ni on ne lui parle. Pour moi, si le portrait d'une étique a quelques charmes pour vous, je réussirai à vous plaire, car je la suis au dernier point, et le lait d'ânesse, qui engraisse tout le monde, m'amaigrit et me jaunit tous les jours. Jugez avec la beauté que Dieu m'a donnée quel effet cela peut faire. Je ferois bien mieux, ce me semble, de vous en ménager quelque autre. Je vis hier la comtesse du Plessis, qui me demanda si j'avois de vos nouvelles, et qui me pria de vous faire des compliments et des amitiés de sa part.

La comtesse de Fiesque me parle toujours de vous. Elle est occupée comme les autres pour la fête de Versailles, qui durera les trois jours gras et qui coûte des millions à tout le monde.

19. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 16 février 1667.

Je vous rends mille grâces, mademoiselle, de la peine que vous avez prise de faire à notre duchesse la proposition que vous lui avez faite de ma part. Trouvez bon que je la remercie ici de la grâce qu'elle me veut faire de m'accorder son portrait. En attendant que je m'adresse à elle-même, je vous supplie de lui dire que je me réjouis plus de son

(1) La marquise de Villeroy.

embonpoint et de sa beauté pour l'amour d'elle que pour l'ornement qu'elle donnera à ma galerie. Je suis bien fâché que mon *Cœur* ne soit pas en si bon état. Je ne m'étonnois pas qu'il fut gros pendant que j'étois à la Bastille. Mais aujourd'hui que je suis libre et en bonne santé, cela me surprend au dernier point. Je vous supplie, mademoiselle, de lui faire mon compliment quand on la pourra voir.

Pour vous, qui prétendez me refuser votre portrait sous prétexte que vous êtes maigre et jaune, défaites-vous de cette pensée. J'ai toujours été fort aise que vous fussiez grasse et blanche; mais comme ce n'étoit pas pour cela que je vous aimois, je ne souhaiterai pas moins votre portrait quand vous ne serez plus ni l'un ni l'autre; que si vous ne sauriez absolument vous résoudre de laisser à la postérité une peinture de vous plus maigre que vous n'êtes d'habitude, je consens que votre peintre vous donne la graisse que vous me mandez que votre ânesse vous refuse.

20. — *La comtesse de Fiesque à Bussy.*

A Paris, ce 28 février 1667.

Je ne vous ai point écrit depuis le dégel, monsieur, parce que j'espérois toujours que vous partiriez, puisque vous n'attendiez que le beau temps; mais je vois bien que ce ne sera pas si tôt, et je ne sais si je vous en dois plaindre; car je vous assure que l'on s'ennuie ici à la mort. Je vous conseille pourtant de revenir quand les chemins vous le permettront. Madame de Montglas (1) est ar-

(1) Madame de Montglas, après avoir eu avec Bussy une liaison qui dura douze ans, le trahit lorsqu'il fut enfermé à la Bastille. Voy. sur elle, *Mémoires*, *passim*, et l'*Histoire amoureuse des Gaules*, ibid., t. II, p. 424 et suiv.

rivée; je ne l'ai point encore vue. Je vous trouve sur son sujet comme je vous ai souhaité il y a longtemps. Il faut pourtant que cette grande indifférence soit accompagnée d'une grande sagesse; car autrement nous vous tomberions toutes sur les bras; c'est-à-dire, de mon côté vous auriez beaucoup de gronderie, et puis c'est tout; et dans la vérité vous auriez tort. Mais n'en parlons plus, car cela n'est plus de saison. Il est question de savoir que la paix de Portugal est faite de couronne à couronne avec l'Espagne; que les Espagnols, les Anglois et l'Empire ont signé la ligue contre nous; et qu'enfin on ne doute point de la guerre. Voilà les nouvelles les plus considérables. Si vous ne venez pas sitôt, je vous manderai les bagatelles. Faites-le moi savoir, et sur toutes choses, croyez qu'on ne peut être à vous plus que j'y suis. Je m'en vais à Luxembourg (1), où Mademoiselle a une cour admirable, mais divertissante à l'ordinaire. Adieu, mon cher cousin. J'ai une grande impatience que vous soyez ici. J'espère que nous nous en divertirons davantage à notre hôtel, où l'on vous désire fort.

21. — *Madame du Bouchet* (2) *à Bussy*

A Paris, ce 1er mars 1667.

On m'avoit fait espérer, monsieur, que vous étiez sur le point de revenir à Paris, et je viens d'apprendre le contraire avec autant de chagrin que j'aurois eu de joie de vous revoir cet hiver au coin de mon feu. Mon Dieu! quand votre mauvaise étoile disparoîtra-t-elle? Toute la

---

(1) C'est-à-dire au palais du Luxembourg.

(2) Femme de Jean, comte du Bouchet, auteur de plusieurs ouvrages généalogiques, mort en 1680.

cour s'est fort réjouie à Versailles pendant ces trois jours gras. Le roi a fait faire une mascarade la plus galante du monde. Il y avoit bal et courses de têtes. S. M. avoit permis à tout ce qu'il y avoit de gens curieux à Paris d'y aller en masque voir toutes ces magnificences. Le roi avoit même donné un ordre admirable pour les régaler eux et leur suite. Il s'est gâté plus de quatre mille perdrix et autres choses à proportion. M. de la Feuillade (1) a épousé mademoiselle de Roannès; le roi lui a donné cent mille francs pour les frais de la noce.

Mademoiselle de Brancas a épousé le comte de Montlaur, fils aîné du comte de Rieux, second frère de M. le duc d'Elbeuf.

Le roi ne se lasse pas de faire du bien à la maison de Gramont; je vous en fais compliment, car je sais combien vous êtes ami de cette maison. Après avoir donné la lieutenance de roi de Béarn au comte de Toulongeon, vacante par la mort du marquis de Poyanne, le roi vient de donner au comte de Gramont un brevet d'affaires avec deux mille écus de pension et a fait la comtesse de Gramont dame du palais, avec une pension de six mille livres.

Le prince de Guémené est mort (2).

Le duc de Roannès (3), beau-frère de la Feuillade, s'est retiré aux Pères de l'Oratoire et lui a laissé tout son bien (4).

Le cardinal de Retz vient de saluer le roi à Saint-Germain, il s'en va bientôt à Commercy.

Ranty épouse mademoiselle Marchand, et Montbron (5) épouse mademoiselle Macar.

---

(1) Voy. sur lui *Mémoires*, t. II, p. 435 et suiv.

(2) Louis de Rohan, duc de Montbazon. Il avait 68 ans.

(3) Ou Roannais. Voy. sur lui les *Mémoires* de Saint-Simon à l'année 1696, date de sa mort.

(4) Voy. Saint-Simon, t. II, p. 246.

(5) Lieutenant général, mort en 1708. Saint-Simon, t. XI, p. 59.

22. — *Madame de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 2 mars 1667.

Je vous assure, monsieur, que la petite comtesse (1) et moi sommes aussi bien ensemble que vous nous avez vues, et parlant fort souvent de vous. Il n'y a ni oncle ni tante qui ne nous en fasse ressouvenir; mais sérieusement tout ce que nous voyons d'agréable ne nous fait point oublier vos conversations. Nous ne manquerons pas de vous donner nos portraits; mais pour celui de la comtesse de Guiche, ce ne peut être sitôt, car outre qu'elle est fort changée de sa grossesse, elle en est si malade qu'elle ne pourrait se tenir un quart d'heure assise.

23. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Bussy, ce 3 mars 1667.

Vous souhaitez le changement de mon étoile, madame, mais il n'est plus temps; en vendant ma charge, je me suis défait de toute ambition et je ne me suis plus attendu à la voir changer. J'ai cherché dans ma retraite à m'éclairer des lumières de ma raison et j'ai trouvé, par son secours, que je ne suis pas si malheureux qu'on pense. Si je n'ai plus de prétentions à la fortune, je n'ai plus de crainte de la perdre. Je suis libre de toutes les manières. Je n'ai ici de devoirs à rendre qu'à ceux qu'il me plaît : je n'y ai ni maître ni maîtresse. Vous voyez, madame, que je mets tout à profit pour n'être plus fâché et pour vous consoler : je me fais encore ici des plaisirs des prospérités de mes amis, on ne connoît guère ces plaisirs-là à la cour :

(1) C'était le nom sous lequel était connue la comtesse de Fiesque.

et tout ce que l'amitié peut faire faire en leur faveur en ce pays-là, c'est de ne les pas envier. Je suis ravi de tous les bonheurs qui arrivent à la maison de Gramont et surtout au comte, mon bon ami. La mort du prince de Guémené n'est pas de celles qui surprennent, à son âge la vie surprend plus que la mort. MM. de Ranty et de Montbron trouveront dans leurs mariages plus d'écus que M. de Montlaur dans le sien. Il est à souhaiter pour eux qu'ils y trouvent autant de lis et de roses.

24. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 3 mars 1667.

Je vous assure, madame, que j'ai été fort aise de recevoir de votre part une aussi honnête lettre que celle que j'ai reçue et d'y trouver tant de raisons de vous excuser. Je ne suis pas comme l'abbé Fouquet (1), qui malgré toutes les honnêtetés qu'on lui peut faire, veut toujours être offensé. Je suis toujours très-disposé à croire que mes bons amis n'ont point de tort avec moi, quelque apparence que j'y voie d'abord: et lorsqu'ils prennent encore la peine de se justifier, je ne balance pas un moment à leur témoigner que je suis satisfait, quand même je ne trouverois pas leurs raisons trop bonnes. Il me semble que le soin qu'ils prennent de s'excuser est une satisfaction aussi grande qu'un pardon qu'ils m'auroient demandé; mais l'abbé Fouquet pense faire le généreux dans son adversité, quand il ne se paye pas de la raison. Pour moi, jusqu'ici j'ai fait ce que j'ai pu par l'entremise de la comtesse de Fiesque

(1) Frère du surintendant. Voy. sur ses rapports avec Bussy, *Mémoires*, t. II, p. 48 et suiv. Il avait été fort maltraité dans l'*Histoire amoureuse*, ibid., p. 339 et suiv., 371 à 419.

pour le satisfaire : et quoique je sois pour le moins aussi fier que lui, l'obligation que je lui avois m'a empêché de me rebuter sur les premières difficultés que j'ai su qu'il a faites de recevoir mes compliments. Mais enfin la reconnoissance a ses bornes; il n'est pas juste que, pour avoir quelques obligations, je souffre toujours, sans me plaindre à mon tour, des caprices d'un ami déraisonnable. Je ne nierai jamais qu'il m'ait fait plaisir; mais je dirai en même temps qu'il a fait ce qu'il a pu pour me dégager, par la mauvaise opinion qu'il a eue de moi, de la reconnoissance que je lui devois. Si je n'étois plus honnête que lui, je ferois bien voir qu'il y avoit longtemps qu'il avoit détruit en moi ses bienfaits, quoique j'eusse la discrétion de n'en rien témoigner, par une espèce d'empire tyrannique qu'il avoit accoutumé d'exercer sur ses amis; je ferois bien voir non-seulement que je m'acquittois en quelque façon envers lui par ces souffrances-là, mais encore par des bienfaits solides que quelques-uns de ses amis avoient reçus de moi. Mais ce seroit récriminer et je ne suis pas assez pressé pour le faire.

25. — *Bussy au comte de Gramont* (1).

A Bussy, ce 3 mars 1667.

Je viens d'apprendre avec la plus grande joie du monde les prospérités de votre maison, parmi lesquelles vous croyez bien, mon cher, que les vôtres ne sont pas celles qui me réjouissent le moins (2), je vous en assure, et que de tous les compliments qu'on vous fera sur cette matière, il n'y en aura pas un plus sincère que le mien, ni

(1) Le célèbre chevalier de Gramont. Voy. *Mémoires*, t. I, p. 165, et *Histoire amoureuse*, t. II, p. 330 et suiv., 342 à 413.

(2) Voy. plus haut, p. 17.

moins intéressé. Car en l'état où sont les affaires de ma fortune, je ne m'attends pas trop à la représaille, ni que vous m'en fassiez pour de pareilles raisons. Je ne laisse pourtant pas d'aimer le roi de tout mon cœur, non pas pour le bien qu'il m'a fait, mais parce qu'il est aimable, qu'il fait du bien aux honnêtes gens, quand il les connoît et qu'il en a fait à mes meilleurs amis. Si je n'étois pas si malheureux j'en dirois davantage, parce que j'en ai mille fois plus à dire. Mais vous croiriez peut-être, mon cher, que ce seroit quelque espérance qui me feroit parler, et je suis trop malheureux pour rien prétendre.

26. — *Bussy à la comtesse de Fiesque.*

A Bussy, ce 3 mars 1667.

Je ne vous ai pas écrit il y a longtemps, ma belle cousine : j'ai cru que ce seroit peine perdue aux environs du carnaval, et que bien loin de me répondre, peut-être n'auriez-vous pas le loisir de lire ma lettre; mais maintenant vous voulez bien que je vous demande comment vous avez passé vos jours gras. Je ne doute pas que vous n'ayez été en masque à Versailles; mais je vous prie de me mander avec qui et de quelle manière vous étiez déguisée. Si j'avois été à Paris, j'aurois été votre pèlerin, et j'aurois encore assurément trouvé avec vous quelque pèlerine de connoissance : car je crois que la marquise (1) a été de votre partie. Mon Dieu! ma chère cousine, que j'ai d'impatience de vous voir! J'ai cent mille choses à vous dire qui vous réjouiront. Je vous promets des conversations aussi gaies que je vous écrivois de tristes lettres l'année passée. Je me porte le mieux du monde : à peine connoîtriez-vous mon visage de la Bastille; mais assurément vous n'en recon-

(1) De Gouville.

noîtriez pas le cœur. Je vous le dis encore, ma belle cousine, vous avez bien du jugement; pour moi qui me suis mêlé autrefois de faire des almanachs d'amour, je suis dans l'avenir ignorant auprès de vous sur cette matière : au moins pour ce qui me regarde, je ressemble aux faiseurs d'horoscope, qui disent la vérité à tout le monde et qui d'ordinaire ne connoissent rien à leur propre destin. Mais nous nous accommoderons bien tous deux. Vous me prédirez mes aventures et je vous prédirai les vôtres. Cependant écrivez-moi quelquefois ce carême; c'est un temps où l'on a plus de loisir; car je m'imagine que vous n'êtes pas si occupée aux sermons que feue ma maîtresse d'indifférente mémoire (1).

27. — *Bussy à la marquise d'Humières* (2).

A Bussy, ce 6 mars 1667.

Si j'en croyois aux apparences, madame, je vous ferois des reproches de ne m'avoir point écrit depuis six mois que je suis parti de Paris, mais vous êtes une trop bonne parente et amie pour croire que vous ayez tort sur les devoirs de l'amitié et de la proximité. Ces réflexions, madame, m'alarment sur votre santé : sans elle vous ne sentiriez pas vos prospérités, et ce seroit grand dommage que vous ne fussiez pas heureuse de tous points. Pour moi, que la fortune a persécuté et rebuté de son service, je ne lui demande plus rien que pour mes parents et pour mes amis, et je vous trouve toujours, madame, à la tête de mes souhaits.

---

(1) Madame de Montglas, après sa rupture avec Bussy, s'était jetée dans la dévotion, mais sa ferveur ne dura guère.

(2) Louise-Antoinette-Thérèse de la Châtre, femme du marquis d'Humières, depuis maréchal de France, mort en 1694. Elle mourut à 88 ans. Voy. Saint-Simon (édit. in-18), t. XXXVIII, p. 259.

28. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Bussy, ce 17 mars 1667.

Je vous aurois plus tôt fait réponse, si je n'avois été dans un petit voyage quand votre lettre du 2 de ce mois m'arriva. Je vous dirai donc, madame, pour y répondre, que je suis fort aise que la comtesse de Fiesque et vous soyez toujours bonnes amies et que vous parliez fort souvent de moi : je ne suis pas en peine de quelle manière.

Vous me mandez plaisamment qu'il n'y a ni oncle ni tante qui ne vous fassent ressouvenir de moi : vous voulez dire, madame, qui ne vous oblige à me regretter. Mais si vous n'aviez ajouté : « Et pour dire mieux, tout ce que nous voyons d'agréable ne nous fait point oublier le plaisir qu'il y a de vous voir, » je n'aurois pas été content. Car on peut bien être plus divertissant que les tantes et que les oncles, et ne laisser pas d'être encore fort ennuyeux.

Vous le saviez bien, madame, et vous vous êtes prudemment expliquée, pour ne laisser aucun doute à votre ami du cas que vous en faisiez.

Mais je m'amuse à badiner comme si je n'étois pas fort chagrin de l'état où vous me mandez qu'est notre amie (la comtesse de Guiche?). Je vous assure, madame, que je n'en serois pas plus affligé que je le suis, quand les soupçons des jaloux ridicules auroient été bien fondés; et quand ils en devroient enrager, je prendrai toute ma vie le plus grand intérêt du monde en elle.

29. — *Madame d'Humières à Bussy.*

A Saint-Germain-en-Laye, ce 18 mars 1667.

Si ma santé, depuis que vous avez quitté ce pays-ci, m'avoit pu permettre d'écrire, vous auriez vu que je ne suis

nullement capable d'oublier un parent aussi proche que vous me l'êtes, et avec autant de mérite que vous en avez. Mais, en vérité, il n'y a pas encore quinze jours, qu'après avoir pensé mourir, je suis revenue dans le commerce du monde, où je voudrois bien qu'on pût ne vous être pas tout à fait inutile. Je ne vous dis point que vous pouvez ordonner, parce que je crois que vous êtes assez juste pour ne pas douter du pouvoir que vous avez sur moi, et de l'envie que j'aurois de vous rendre quelque service, et de voir ici comme mille autres gens qui occupent très-mal à mon gré la place que vous y devriez avoir. Voyez donc ce que vous croyez qu'on puisse faire pour vous tirer d'un lieu où votre santé ne peut jamais être bonne, puisque votre esprit n'y sauroit être content. J'en parlerai à nos amis et je ferai tout ce qui pourra persuader la sincérité avec laquelle je suis à vous.

30. — *Bussy à la duchesse de Montausier* (1).

A Bussy, ce 24 mars 1667.

Il y a des temps, madame, où c'est manque de soins de ne pas écrire à ses amis ; il y en a d'autres où c'est discrétion. Il me semble qu'il est de meilleure grâce à un malheureux de se taire que de parler : ou il fatigue s'il entretient de ses misères, ou il est ridicule s'il veut faire le plaisant. Je ne me suis pas donné l'honneur de vous écrire depuis mon départ, pour éviter l'un ou l'autre de ces inconvénients. J'ai trop de respect pour vous, madame, pour vous importuner de mes chagrins, et je ne suis pas assez fou pour vouloir rire. Je sais bien qu'il peut y avoir un

(1) Cette lettre dans le tome III de l'édition de 1727 est donnée à tort comme étant adressée à madame de H... et avec la date du 13 mars. — Voy. la note de la page 26.

milieu entre ces deux extrémités, mais enfin le commerce des malheureux est rarement agréable à ceux qui sont dans la prospérité. Cependant, madame, il est des devoirs dont on ne doit point se dispenser, et c'est pour m'en acquitter que je vous assure aujourd'hui qu'on ne peut être avec plus d'estime et de respect que je suis, etc.

31. — *Madame du Bouchet à Bussy.*

A Paris, ce 24 mars 1667.

Je me plaindrois de votre oubli, monsieur, si je n'avois peur que vous crussiez que je veux insulter aux malheureux. J'ai donc bien voulu faire les premiers pas avec vous dans l'état où vous êtes, mais sans conséquence, s'il vous plaît; quand vous serez de retour ici, chacun reprendra son rang et ses priviléges. Au reste, j'ai été ravie de recevoir votre lettre, de la lire et de voir la manière dont vous prenez les choses. Je trouve que vous avez bien raison de mépriser ce qui ne sert qu'à donner du chagrin, et de vous être mis l'esprit au-dessus, puisque de se tourmenter n'avance pas davantage. Tout le monde fait les mêmes réflexions, mais peu de gens sont capables d'en profiter aussi bien que vous : c'est que la plupart ne se désabusent jamais et qu'ils n'en ont pas l'esprit; mais je comprends bien qu'en ayant autant que vous en avez, et ayant autant vu de choses et sur le pied qu'elles sont présentement, vous avez pris le bon parti.

On a fort parlé de guerre en ce pays-ci; mais selon la coutume des choses violentes, ce bruit n'a pas duré.

J'ai une si grande envie d'avoir une conversation avec vous, que si mes affaires ne me retenoient, je pense que j'irois vous trouver; mais ce qui modère un peu mes violents transports, c'est que j'espère que vous serez bientôt

en état de venir prendre possession du coin de mon feu, comptant que l'hiver durera toute l'année.

32. — *La duchesse de Montausier* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 6 avril 1667.

Je reçois votre lettre, monsieur, en montant en carrosse pour suivre la reine à Versailles. Je vous aurois sans cela remercié plus tôt de l'honneur de votre souvenir qui me sera toujours très-agréable, en quelque temps qu'il vienne. Si le mien vous étoit utile, vous en recevriez souvent des marques ; mais pour de simples compliments, je me flatte de croire qu'ils ne sont pas nécessaires à vous persuader que je vous honore très-sincèrement, etc.

33. — *Bussy au duc de Noailles.*

A Bussy, ce 17 avril 1667.

Enfin, monsieur, c'est tout de bon que voici la guerre. On me mande cette nouvelle de tant de côtés et avec tant de certitude, que je ne saurois plus en douter, et sur cela j'écris au roi la lettre que je vous envoie. Je vous supplie, monsieur, de la présenter à Sa Majesté si vous jugez qu'elle ne lui soit pas désagréable. Si j'avois quelque chose de plus cher et de meilleur à lui offrir que mon cœur et que ma vie, je vous assure que je le lui offrirois volontiers, car mes disgrâces ne m'empêchent pas de l'aimer comme un maître adorable et de l'admirer comme le plus grand roi du monde. Pour vous, monsieur, qui m'avez témoigné

---

(1) Fille de la célèbre marquise de Rambouillet, née en 1607, morte en 1671. Voy. sur elle Tallemant des Réaux.

dans les malheurs qui me sont arrivés plus d'amitié encore que dans les autres temps, vous jugez bien que j'en ai toute la reconnoissance que mérite une aussi grande générosité que la vôtre.

34. — *Madame du Bouchet à Bussy.*

A Paris, ce 25 avril 1667.

Pour peu que vous songiez à moi, vous trouverez qu'il y a longtemps que je ne me suis donné l'honneur de vous écrire, monsieur; mais quand vous saurez que j'ai eu la fièvre, vous me tiendrez pour excusée. Si vous aviez quelque amitié pour moi, vous m'auriez honorée de quelques reproches; cependant vous n'en avez rien fait : je vous le dis franchement, j'en ai le cœur gros. Au reste, voici la guerre, tout le monde est intrigué à chercher de l'argent pour faire ses équipages.

Le roi a fait revenir M. de Créquy, aussi bien que M. de Gadagne.

MM. d'Humières, de Bellefonds et de Pradel sont nommés lieutenants généraux (1); Péguilin (2) et trois autres, maréchaux de camp. Il y aura plusieurs armées : une en Catalogne, commandée par M. de Noailles; une en Italie, commandée par M. de Navailles; et une en Flandre, où sera le roi, et sous lui les maréchaux de Turenne et d'Aumont.

M. le prince, dit-on, demeurera à Chantilly. L'empereur a fait passer dix mille hommes en Flandre. On a rappelé

---

(1) Voy. sur eux les Mémoires, *passim.*

(2) Le célèbre Lauzun, qui porta d'abord le nom de Puyguilhem, que par corruption on changea en celui de Péguilin. Voy. *Mémoires*, t. I, p. 443, t. II, p. 231 et suiv., 369, etc.

M. du Passage (1); vous en serez bien aise. Le marquis de Créquy commande un corps séparé en Alsace.

Tout ce que vous connoissez de vieux et de jeunes courtisans vont à la guerre.

35. — *Bussy à la comtesse de Fiesque.*

A Bussy, ce 27 avril 1667.

Je sais bien, madame, qu'on seroit ridicule de s'attendre à une grande régularité de votre part; qu'il vous faut prendre sur ce pied-là et même que vous pouvez avoir des affaires qui ne vous laissent guère de loisir ; mais il y a raison partout: deux lignes sont bientôt écrites et il ne faut pas trois mois pour cela. Cependant il y en a plus que je n'ai reçu le moindre souvenir de vous. Je vous ai écrit deux fois pendant ce temps-là, et je vous aurois écrit bien davantage si je n'avois appréhendé de vous importuner. Il ne manquoit plus que votre oubli pour être traité sur le chapitre de l'amitié comme je l'ai été sur celui de l'amour. Je vous assure, quoique je sois un peu glorieux, que cela m'a touché vivement, et je vous en ferois plus de reproches si je n'avois tant de raisons de vous en faire. Mais il faut que je sois bien pressé pour ne garder pas toujours avec mes bons amis toute l'honnêteté imaginable.

36. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Bussy, ce 3 mai 1667.

Je voudrois déjà que la guerre fût commencée, madame, tant j'ai d'impatience de voir le roi acquérir de la gloire.

---

(1) Le Passage, lieutenant général. Il en est plusieurs fois question dans les Mémoires de Bussy.

Il faut bien malgré moi que j'en quitte ma part; mais comme j'aime à me consoler de tout, voici ce que je me dis sur ce sujet : qu'elle m'a trop coûté de peine pour si peu de profit; que j'ai été assez longtemps sur le théâtre pour être à mon tour spectateur et juge des coups; et qu'enfin je suis plus tranquille que ceux qui cherchent de l'argent, pour aller à l'armée, sans en pouvoir trouver.

Je fais rarement des reproches à mes amies, madame. Si elles ont tort, elles ne les méritent pas et, si elles ont raison, on les fâcheroit. Je ne vous ai point crue malade: je vous en aurois témoigné mon chagrin ; vous me l'avez épargné, madame, je vous en remercie : je vous assure que vous n'avez pas un ami plus fidèle que moi.

37. — *La comtesse de Fiesque à Bussy.*

A Paris, ce mai 1667 (1).

Je vous assure, monsieur, que je vous ai écrit une grande lettre de l'hôtel de Sully : la duchesse vous fit même un compliment dans ma lettre et badinoit avec vous; nous vous mandions toutes les nouvelles. Ne croyez jamais que je puisse changer pour vous; comptez sur mon amitié pour toute votre vie ou plutôt pour toute la mienne. Vous avez tort de vous plaindre de mon amitié : elle ne mérite pas d'être comparée à l'amour de qui vous savez.

Je voudrois bien que vous fussiez revenu comme les autres; il faut espérer que ce sera bientôt. Voici une guerre où chacun trouvera son coin.

Chamilli va servir d'aide de camp auprès du roi; nos

---

(1) L'imprimé donne à cette lettre la date du 26 mai ; or, la réponse de Bussy étant du 5, il y a erreur d'un côté ou d'un autre. Peut-être faut-il lire 26 avril.

troupes sont les plus belles du monde : pour moi, je crois que nous allons avaler la mer et les poissons.

38. — *Bussy à la comtesse de Fiesque.*

A Bussy, ce 5 mai 1667.

Voilà qui est fait, madame; je crois que vous m'avez écrit une lettre qui s'est perdue : et la meilleure raison que j'ai pour me le persuader, c'est que je le souhaite et que j'aime fort à croire que vous m'aimez.

Voulez-vous, ma chère cousine, savoir ce que je pense sur cette nouvelle guerre? Je sens une fort grande envie d'y servir, mais pourtant une fort grande résignation aux volontés du roi. Je me suis tellement mal trouvé toute ma vie de prendre les choses trop à cœur que je suis résolu de ne plus avoir de passion que pour mon repos et pour des plaisirs indépendants. Comme ce n'ont jamais été mes prospérités qui me rendoient gai, je ne le suis pas moins que de coutume. Quand il n'y devroit avoir que moi, les rieurs seront toujours de mon côté ; quoique je ne sois pas si bien que je devrois être, je ne suis pourtant pas trop mal, grâce à ma modération.

39. — *Bussy au duc de Noailles.*

A Bussy, ce 8 mai 1667.

Quelque persuadé que je sois, monsieur, de votre générosité, je ne saurois m'empêcher d'avoir une très-grande discrétion quand il s'agit de vous importuner en l'état où sont mes affaires. Cependant il y a des temps qui me semblent privilégiés, comme celui-ci, où l'on parle fort de guerre. Est-il possible, monsieur, que je la voie sans y être, et que le roi, à qui je meurs d'envie de plaire aux

dépens mêmes de ma vie, me la laisse passer si inutilement pour son service, tandis que cent mille gens qui ne sont pas si zélés que moi vont avoir l'honneur de le servir?

A la dernière lettre que je vous écrivis, vous me fîtes réponse que vous la feriez voir au roi. Vous puis-je demander ce qu'il a dit, monsieur? Ne marchandez pas, s'il vous plaît, à me le mander. Je vous assure que toutes ses froideurs pour moi ne m'ôtent pas une fort grande chaleur que j'ai pour sa gloire et pour sa personne. Vous le savez bien, et je suis persuadé que les tendresses que j'ai pour notre maître ont augmenté l'amitié que vous avez dès longtemps pour moi. Continuez-la moi, monsieur, je vous en supplie, comme à votre, etc.

40. — *Le comte de Coligny à Bussy.*

A Paris, ce 15 mai 1667.

Je vis hier chez madame du Bouchet et entre ses mains un caractère qui m'a toujours plu, mais qui me fut plus agréable que jamais par les marques de votre souvenir, qui m'est cher au dernier point (1). Cela augmente la honte que j'ai d'être demeuré pour vous dans un si long silence; mais je vous assure que la peur de ne pouvoir pas assez bien dire combien je vous aime et combien je vous honore, m'a empêché, plutôt que ma paresse, de vous écrire; et de plus, il me semble que je dois être dans un certain état auprès de vous, que je n'ai pas trop besoin de vous faire souvent des compliments pour vous persuader que je suis à vous plus qu'homme qui vive. Par dessus tout cela je suis un peu glorieux. J'enrage que mon style et mon génie soient si fort inférieurs au vôtre (2), et je porte quelque

(1) Le passage auquel il est fait allusion n'a pas été imprimé.

(2) On sait qu'il a laissé des Mémoires qui ont été publiés par M. Monmerqué en 1844, in-8.

peine de celle que vous auriez de perdre un moment de temps à ne rien voir de tout ce que je voudrois que vous vissiez, pour recevoir quelque satisfaction en lisant mes lettres. Mais pour finir tout ce galimatias, auquel je me suis embarqué mal à propos, je passerai aux nouvelles qui courent.

Je ne vous en saurois dire de plus fraîches que le mariage qui se vient de faire à Saint-Germain de M. le duc de Guise avec mademoiselle d'Alençon (1). On les a fiancés dans la chambre du roi, on les a mariés dans la chapelle, et ils coucheront ce soir dans le château, ou bien il ne tiendra qu'à eux. Il y a beaucoup de choses à dire là-dessus que je veux taire pour éviter prolixité.

Tout ce que vous avez lu de la magnificence de Salomon ou de la grandeur du roi de la Chine n'est pas comparable à la pompe qui accompagne le roi dans son voyage. On ne voit passer par les rues que panaches, qu'habits dorés, que chariots, que mulets superbement harnachés, que chevaux de parade, que housses brodées de fin or, que gens étourdis qui s'entrechoquent en allant ou venant chercher ce qu'il leur faut pour parfaire leur équipage. Pour moi, qui suis un peu plus posé, j'ai composé un équipage du débris de celui que j'avois il y a deux ans, au grand soulagement de ma bourse, et je m'en vais pour être témoin des conquêtes que le roi va faire. Je n'ai ni office ni bénéfice, mais j'ai le plaisir, à l'âge de quarante-neuf ans, de faire le métier de volontaire que je n'avois jamais fait.

---

(1) Élisabeth, fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, née en 1646, mariée en 1667 à Louis-Joseph, duc de Guise, morte en 1696. Voy. sur elle et sur son mariage Saint-Simon, t. II, p. 145 et les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, année 1667.

Il me semble que je sors de l'académie (1). Cela me réjouit infiniment, et d'autant plus que le roi m'a fait l'honneur de me permettre ce voyage, dont je laisse à madame du Bouchet à vous dire les nouvelles fines et délicates, à quoi je ne suis pas propre.

Je voudrois bien que vous missiez en exécution le dessein que vous avez projeté de venir participer à nos victoires. Je vous assure que de tous les héros qui composent notre formidable armée, il n'y en a pas un qui eût tant de joie de vous y voir que moi. Je vous prie de m'excuser si je me mets de ce nombre; mais que voulez-vous? il y en a tant et de tels que je pourrai passer parmi les autres sans qu'on y prenne garde. Adieu, mon très-cher cousin; croyez que c'est du meilleur de mon cœur que je vous assure que je suis à vous.

41. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 20 mai 1667.

Je reçus une lettre de vous en Bretagne, mon cher cousin, où vous me parliez de nos Rabutins et de la beauté de Bourbilly. Mais comme on m'avoit écrit d'ici qu'on vous y attendoit, et que je croyois même y arriver plus tôt, j'ai toujours différé à vous faire réponse jusqu'à présent, que j'ai appris que vous ne viendrez point ici. Vous savez qu'il n'est plus question que de guerre. Toute la cour est à l'armée, et toute l'armée est à la cour. Paris est un désert; et désert pour désert, j'aime beaucoup mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été,

En attendant que nos guerriers
Reviennent couverts de lauriers.

---

(1) L'académie était, comme on sait, une école d'équitation destinée aux jeunes nobles.

Voilà deux vers. Cependant je ne sais si je les savois déjà, ou si je les viens de faire. Comme la chose n'est pas d'une fort grande conséquence, je reprendrai le fil de ma prose. J'ai bien senti mon cœur pour vous depuis que j'ai vu tant de gens empressés à commencer ou à recommencer un métier que vous avez fait avec tant d'honneur, dans le temps que vous avez pu vous en mêler. C'est une chose douloureuse à un homme de courage d'être chez soi quand il y a tant de bruit en Flandre. Comme je ne doute point que vous ne sentiez sur cela tout ce qu'un homme d'esprit et qui a de la valeur peut sentir, il y a de l'imprudence à moi de repasser sur un endroit si sensible. J'espère que vous me pardonnerez par le grand intérêt que j'y prends.

On dit que vous avez écrit au roi; envoyez-moi la copie de votre lettre et me mandez un peu des nouvelles de votre vie, quelles sortes de choses vous peuvent amuser, et si l'ajustement de votre maison n'y contribue pas beaucoup. Pour moi, j'ai passé l'hiver en Bretagne, où j'ai fait planter une infinité de petits arbres et un labyrinthe d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit, à la manière accoutumée : *Je vous fais parc*, de sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. Ma fille vous fait mille amitiés; j'en fais autant à toute votre famille.

42. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 23 mai 1667.

Pour vous parler franchement, j'étois un peu surpris de ne recevoir aucune réponse à la lettre que je vous écrivis il y a plus de six mois, parce que je ne croyois pas qu'il vous fallût deux de mes lettres pour m'en attirer une des

vôtres; mais, après les raisons que vous me mandez, je suis content.

On m'écrivit que vous étiez à Paris aussitôt que vous y fûtes arrivée. Pour moi, je n'irai point cette campagne; je vais la passer dans mes châteaux à les embellir et à augmenter mon revenu, que ceux qui se mêloient de mes affaires avoient fort diminué, par les belles mains (1) qu'ils prenoient de mes fermiers. Quoique je n'aie jamais fait jusqu'ici le métier d'un homme qui fait valoir son bien lui-même, je ne m'en acquitte pas trop mal, et je ne le crois pas si pénible que je me l'étois figuré; je pense que le profit en ôte les épines.

Pour la guerre où vous me souhaitez, je ne suis pas de même sentiment que vous. Je vous rends pourtant mille grâces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma méchante fortune; mais je vous en veux consoler, en vous disant les raisons que j'ai d'avoir là-dessus l'esprit en repos. Il faut donc que vous sachiez que lorsque je fus arrêté (2), j'étois tellement fatigué des injustices qu'on me faisoit depuis huit ou dix ans que j'étois à tous moments sur le point de me défaire de ma charge (3); la seule raison qui m'en empêchoit étoit la crainte des reproches qu'on m'auroit pu faire de m'être dégradé moi-même. Mais lorsque j'eus ordre de me démettre, j'en fus ravi, croyant qu'on ne s'en pourroit pas prendre à moi et qu'on n'en pourroit accuser que la fortune. Si d'un état agréable j'étois passé tout d'un coup à un état malheureux, je sentirois tout ce que vous sentez; mais on m'a fait avaler, huit ans durant, tant de couleuvres dont je ne me vantois

---

(1) C'est la *buona mano* des italiens; nous dirions aujourd'hui les *pots de vin*.

(2) Le 17 avril 1665.

(3) De mestre de camp général de la cavalerie légère.

pas, que je regardois la fin de ces misères, de quelque façon qu'elle pût arriver, comme je regardois avant cela d'être maréchal de France; de sorte que j'entends parler aujourd'hui du voyage de Flandre avec la même tranquillité dont j'entendois ces jours passés parler des revues de la plaine d'Ouilles. Ce n'est pas que je n'aie écrit au roi; mais j'ai donné cela à M. de Noailles qui m'y avoit engagé, comme vous verrez par la copie de sa lettre que je vous envoie, et non pas à l'envie que j'ai eue de refaire un métier où j'ai reçu tant de dégoûts. Je vous envoie aussi la copie de ma lettre au roi. Si l'on me donnoit un grand emploi et de quoi le soutenir, je serois ravi de recommencer; à moins que cela, je serois fort embarrassé si le roi recevoit mes offres. Ainsi, madame, cessez de me plaindre sur les chagrins que vous croyez que j'ai. Il y a bien des gens en France qui ont de plus grands plaisirs que moi, mais il n'y en a point au monde qui aient moins de peines. Cependant j'ai autant de courage et d'ambition que j'en ai jamais eu : mais il est vrai que je ne suis pas assez fou pour me tourmenter pour des maux inévitables. Après les contrariétés de la fortune, je suis aussi peu fâché de n'être pas maréchal de France que de n'être pas roi. Un honnête homme fait tout ce qu'il peut pour s'avancer et se met au-dessus des mauvais succès quand il n'a pas réussi.

Quand on n'a pas ce que l'on aime,
Il faut aimer ce que l'on a.

Je fais des vers aussi bien que vous, madame; mais je suis assuré que je savois les miens, et je crois que vous avez fait les vôtres.

Mademoiselle de Sévigné a raison de me faire des amitiés; après vous, je n'aime ni n'estime rien tant qu'elle : je suis pour ses intérêts comme vous êtes pour les miens; je

suis assuré qu'elle n'est pas si mal satisfaite de sa fortune que moi; et sa vertu lui fera attendre sans impatience un établissement avantageux, que l'estime extraordinaire que j'ai pour elle me persuade être trop lent à venir. Voilà de grandes paroles, madame; mais, en un mot, je l'aime fort, et je trouve qu'elle devroit plutôt être princesse que mademoiselle de Brancas (1).

43. — *Madame de M(ontmorency?) à Bussy.*

A Paris, ce 3 juin 1667.

Je ne vous écrirai qu'un mot aujourd'hui, parce que j'ai la migraine; mais quand j'en devrois mourir, je ne saurois laisser passer cet ordinaire sans vous témoigner la joie que vous m'avez donnée en m'apprenant que vous m'aimez toujours autant que vous me l'avez promis. Vous devez juger si je fais cas de votre amitié par l'alarme que j'avois prise de la perdre.

Au reste, je crois que vous serez surpris d'apprendre que madame de Montglas a chassé mademoiselle de ***. Je ne vous en manderai point le détail, parce qu'il faudroit entendre les raisons de part et d'autre pour le bien savoir. Je sais de plus que la dame s'en est allée sans rien dire à personne, pas même à son mari, et qu'elle est allée à C..., où elle passera l'été; il y en a même qui disent qu'elle ne reviendra point que pour se mettre dans un couvent. Dieu sur tout. Vous vous souviendrez que vous m'avez promis tous les petits vers que vous feriez sur elle.

---

(1) Françoise de Brancas, mariée (1667) à Charles de Lorraine, prince d'Harcourt. Son père, le comte de Brancas, se rendit fameux par ses distractions, et a servi de type à la Bruyère pour le caractère de Ménalque.

Au reste, pour des nouvelles de l'armée, personne n'en sait encore que du lieu où elle est campée; et pour les desseins ils ne paroissent pas jusqu'ici. Chacun raisonne à sa mode et se mêle de deviner; et, de peur de se tromper, nomme toutes les villes qu'on peut assiéger. On nous vient de dire qu'il y en avoit trois assiégées toutes en même temps : Valenciennes, Courtrai et Namur. On dit aussi qu'on négocie avec l'Espagne.

44. — *Bussy à madame de M(ontmorency ?).*

A Chaseu, ce 16 juin 1667.

Vous êtes la plus honnête, la plus régulière et la plus agréable amie qu'on puisse avoir. Je vous assure, madame, que je suis bien content de vous; je vous aime et je vous estime aussi beaucoup et je sens bien que cela durera toujours.

Au reste, madame, je suis un ami qui ne me laisse pas vaincre en témoignages d'amitié. Vous m'écrivez, dites-vous, avec un mal de tête, et moi je vous écris avec la plus furieuse migraine qu'on ait jamais eue, après avoir été saigné; et pour peu que vous me poussassiez, je vous écrirois de mon sang que je vous aime.

Il est vrai que j'ai été surpris de l'escapade de madame de Montglas. Ce n'est pas que je ne connoisse ses manières de peindre; mais je croyois que l'âge auroit ce qu'on appelle mûri sa raison, et qu'au moins dom Côme ne la laisseroit pas broncher. Je ne suis pas un grand prédicateur, mais de mon règne cela ne se seroit pas fait. Mandez-moi ce que l'on en dit dans le monde et de la sortie de C*** d'auprès d'elle. Quoique vous me disiez de cette dame, je vous en ferai un paroli à notre première vue.

Quand vous aurez des nouvelles de l'armée par notre

ami Coligny (1) ou par quelque autre, je vous prie de me les mander. Mandez-moi si notre grand ami..... (2) augmente ce beau corps de volontaires ou s'il est à Ham.

On dit ici les mêmes fadaises sur les desseins de guerre que l'on dit à Paris. Toute la différence, c'est qu'on les dit plus tard. Avec un peu de patience nous saurons toutes choses. Pour moi, je ne trouve rien de si fou que de vouloir deviner les entreprises, car on ne sait point d'ordinaire les forces ni les vues des entrepreneurs.

45. — *La comtesse de Fiesque à Bussy.*

A Paris, ce 20 juin 1667.

Nous revoilà donc en commerce réglé, monsieur, car je vous assure que je ne manquerai point de vous écrire aussi souvent que je le pourrai. Je suis ravie que vous preniez tout ceci comme vous faites. Vous êtes trop heureux de vous mettre l'esprit au-dessus de tout. C'est assurément nous-mêmes qui faisons notre bonheur : il y a longtemps que je l'éprouve par moi-même; car, quoique ma fortune soit médiocre et que dans toutes les affaires que j'ai eues, j'aie essuyé mille chagrins, je n'ai pas laissé d'être gaillarde, comme celles qui en ont le plus de raisons (3). Demeurons donc comme cela et nous moquons de tout. Il faut pourtant revenir voir vos amis cet hiver, et c'est ce que je vous conseille fort. La pauvre madame de Montglas auroit bien besoin de votre philosophie. Elle s'en est allée à *** dans le plus misérable état du monde. Le

---

(1) Le comte Jean de Coligny-Saligny, mort en 1686. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 152, 210 et suiv., et plus haut, p. 31.

(2) Probablement le comte de Gramont.

(3) Madame de Fiesque était « salée dans sa folie, » dit madame de Sévigné.

bruit a couru qu'elle étoit dans un couvent, mais cela n'étoit pas vrai; c'est à cette heure, où elle auroit bien besoin de cette dévotion que vous savez; mais j'ai peur que cela ne fût pas assez fort pour lui donner la tranquillité qu'il lui faudroit sur le méchant état de ses affaires. Je ne doute pas qu'elle ne vous ait écrit sur tout cela et que vous n'en soyez aussi bien instruit que nous. Je vous assure que je suis fort aise de vous voir dépétré de cette folle passion, qui vous a donné tant de mal : n'en parlons plus seulement, de peur de la réveiller.

Le roi est parti de Charleroi le 15. Il marche vers Arras, pour faire un siége; mais de savoir de quel côté il tournera, c'est ce que personne ne peut deviner. Il fera apparemment tout ce qu'il voudra; car il a une très-belle armée et les Espagnols sont très-foibles. La paix d'Angleterre n'est point faite, et le milord Saint-Alban partit hier pour aller trouver le roi. Il y en a qui disent que les Espagnols donnent Ostende aux Anglois, et que par ce moyen ils auront des troupes angloises pour pouvoir faire tête à la fin de la campagne. Peu de temps nous rendra savants. On dit tant de menteries qu'on ne sait que croire. Madame (1) s'est encore blessée cette fois, dont on est au désespoir.

46. — *Bussy à madame de Fiesque.*

A chaseu, ce 25 juin 1667.

Je suis bien plus aise, quand vous m'écrivez souvent, madame, que je ne suis fâché quand vous êtes longtemps sans m'écrire; c'est que j'ai beaucoup plus de disposition à vous aimer qu'à vous haïr. Vous ne sauriez vous imagi-

(1) Henriette d'Angleterre venait de faire une fausse couche et « avoit pensé en mourir, » dit mademoiselle de Montpensier.

ner jusqu'où va ma tranquillité sur les injustices de ma fortune. J'en suis moi-même surpris à un point que je ne me reconnois pas ; car enfin je n'ai pas seulement besoin du moindre effort de ma raison pour me rendre content. Je crois que si on ne m'avoit fait qu'un peu de tort j'aurois toujours eu cela sur le cœur ; mais on l'a poussé si loin qu'on m'a tout à fait détaché. C'est comme la dame que vous savez : si elle ne m'avoit fait qu'une escapade, comme celles à quoi elle étoit sujette, je ne m'en serois jamais guéri, mais le tour qu'elle m'a fait m'a entièrement dégagé.

Je suis d'accord avec vous que le roi est en état de faire en Flandre une partie de ce qu'il voudra, et j'en suis ravi ; car outre l'intérêt que je prends à la gloire d'un maître qui n'a pu rebuter mon amitié par tous les maux qu'il m'a faits, c'est que la prospérité le rendra de bonne humeur et le disposera peut-être un jour à me faire justice. Cette espérance-là pourtant est accompagnée de fort peu d'impatience et d'un médiocre désir, afin que je ne sois pas fâché quand cela n'arrivera pas ; car sur toutes choses je ne veux point être fâché. Je passe la vie assez agréablement pour ne la passer qu'en province : et si, je suis pour le moins aussi délicat que j'ai jamais été ; mais je me fais des plaisirs de tout. Je n'en avois autrefois qu'un pour lequel j'aimois tous les autres : aujourd'hui je les aime tous également. Je les change avant que de m'en soûler : ainsi ils me réjouissent toujours. J'ai deux agréables maisons, dont il y en a une fort belle : j'y demeure autant qu'elles me divertissent ; je fais mes affaires en me jouant : je n'en ai plus d'épineuses. Je ne suis pas plus délicat sur la bonne chère qu'autrefois : vous connoissez là-dessus mon indifférence. Je reçois trois fois la semaine des lettres de beaucoup de gens auxquels je fais exactement réponse. Je fais des Mémoires qu'on lira peut-être un jour avec plaisir. Il faut bien que j'écrive moi-même mes services à la guerre, si je veux que la pos-

térité les sache; car je perdrois mon temps si je m'attendois aux historiens publics qui n'écrivent rien que les ministres ne le voyent, et qui dès là n'ont garde de condamner la conduite de ces ministres par les éloges des gens qu'ils ont maltraités.

Voilà la vie que je fais ici, ma chère cousine, qui ne m'empêchera pas pourtant de passer l'hiver à Paris, si le roi me veut croire; car je meurs d'envie de vous y voir et d'aller philosopher avec vous. Cependant, ma chère cousine, songeons à notre santé, car il n'y a rien de tel pour les malheureux que de vivre. On voit bien des changements, mais quand il n'en arriveroit point en notre faveur, le pis aller, c'est qu'on vit.

47. — *Madame de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 30 juin 1667.

J'arrive de la campagne de mon côté et notre cousine de Fiesque du sien. La première chose à quoi nous pensons, c'est à vous écrire et à vous prier d'envoyer chez moi prendre nos deux portraits.

Vous croyez bien que nous avons une furieuse impatience de savoir ce que vous mettrez au-dessous. Elle n'égale pourtant pas celle de vous voir. Eh! mon Dieu, mandez-nous donc quand ce sera et si vous ne croyez pas revenir ici l'hiver qui vient. La comtesse dit qu'elle ne vous écrit pas, mais qu'elle est assurée que vous n'en êtes pas moins persuadé de son amitié. Entre vous deux le débat. Pour moi, qui suis encore toute nouvelle venue de la campagne, je ne sais aucune nouvelle particulière; car, pour les publiques, les gazettes vous les apprendront.

Je ne puis aussi vous rien dire de fort particulier sur madame de Montglas : elle m'a pourtant écrit qu'elle ne m'étoit pas venue dire adieu parce qu'elle étoit si chagrine

qu'elle ne vouloit pas se montrer comme cela. La vérité est que son mari voulut qu'elle donnât un lit de camp et du linge à son fils pour aller à l'armée : et comme elle n'en voulut rien faire et que son mari le lui ordonna malgré elle, elle se mit en une chaise roulante et court encore.

Voilà notre comtesse à qui il prend envie de vous écrire au bas de ma lettre.

La comtesse du Plessis.

Mon inquiétude est pour mademoiselle de ***, comme elle aura pu suivre sa maîtresse. Vous qui connoissez le terrain, mandez-moi ce que vous en pensez. Pour moi, je n'ai à vous parler que de l'envie que j'ai de vous revoir, et que je souhaite extrêmement que vous veniez vous établir à Paris, car je suis plus de vos amies que personne du monde : quoique je ne le dise pas souvent, cela est toujours dans mon cœur de même, sans que rien puisse jamais y apporter aucun changement.

48. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Chaseu, ce 5 juillet 1667.

Vous êtes les meilleures amies du monde, vous et notre comtesse. Je vous assure qu'entre autres éloges celui-là ne sera pas oublié sous vos portraits. Je ne vous manderai pas ce que j'y mettrai; je vous le dirai quand nous nous verrons. Je ne me hâterai pas même de faire cette souscription, de peur que vous ne m'obligeassiez dans la suite à la changer. J'ai eu des amies dont les apparences étoient aussi belles que les vôtres, qui après que je les ai justement louées m'ont forcé de me dédire. Qu'il vous suffise donc de savoir que si je parlois maintenant de vous j'en dirois

beaucoup de bien et que je ne vous flatterois pas. Mandez-moi vos noms de baptême.

Je ne doute pas que le sujet de l'escapade de madame de Montglas ne soit celui que vous me mandez; car je connois son attachement pour les meubles (1).

Au reste, j'essaierai d'être à Paris à la fin de la campagne : je n'y voudrois pas aller plus tôt quand je le pourrois, le roi étant en Flandre. Il faut être chez soi quand on ne peut être avec lui : il n'a pas tenu à moi; je lui offris mes services à la fin d'avril dernier par une lettre à laquelle je n'eus point de réponse. Adieu, madame; je m'en vais écrire à notre comtesse au bas de votre lettre.

A la comtesse du Plessis.

Vous avez pu voir, madame, dans la lettre que j'écris à madame de Gouville, ce que je pense sur ce qui regarde mademoiselle de*** et sa maîtresse (madame de Montglas.)

Pour répondre à ce que vous me mandez, que vous êtes plus de mes amies que personne du monde, je vous proteste qu'à l'égard du cœur on ne peut pas mieux mériter cette grâce-là que moi. Je n'ai jamais eu tant d'envie de revoir une amie que vous. J'espère me satisfaire cet hiver là-dessus. Cependant je vous supplie de croire que je vous aime, et que je ne changerai jamais de sentiments, quand même vous seriez treize mois à la Bastille et ensuite exilée.

Je ne vous écris qu'une demi-lettre, je vous en écrirai une entière quand vous m'en donnerez l'exemple, ou plus tôt quand il vous plaira; car je sais quelle est votre paresse sur ce chapitre et pour moi cela ne me coûte rien.

---

(1) Bussy est un ingrat. Il aurait dû se rappeler ce qu'il a écrit lui-même dans ses *Mémoires*, que madame de Montglas lui donna, en 1658, ses diamants pour qu'il pût se procurer de l'argent que madame de Sévigné lui avait refusé. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 52.

49. — *Madame de (Montmorency?) à Bussy.*

A Paris, ce 1er juillet 1667.

A présent que je ne suis plus campagnarde, vous aurez plus souvent de mes nouvelles et de celles du monde. Je ne sais si vous m'aurez fait de la justice de croire qu'il falloit que je ne fusse pas à Paris, puisque je demeurois si longtemps sans me donner l'honneur de vous écrire, ou si vous ne m'avez pas déjà condamnée de paresse. Quoi qu'il en soit, la dernière lettre que vous m'avez écrite est si obligeante, que je vous pardonne aisément tout le tort que vous pourriez m'avoir fait là-dessus.

Au reste, je ne doute pas que vous n'ayez bien de la joie de toutes les prospérités des armes du roi. Sa personne fait beaucoup plus d'effet que le nombre sans elle et que la valeur de ses soldats : car dès qu'il a paru devant Tournai, tout a cédé à sa réputation (1).

Vous aurez appris, monsieur, les particularités de ce siége, par mille relations, et je ne doute pas qu'on ne vous ait mandé que le roi est allé à la tranchée et a regardé par-dessus. En vérité, il n'y a rien de si beau que de voir aller le roi dans des lieux aussi dangereux : il y a eu un page tué à ses côtés. Les poltrons ne trouveront pas leur compte avec lui; car malgré qu'on en ait, il faut marcher droit. Adieu, monsieur, tâchons de nous consoler, car personne n'en prendra le soin pour nous.

---

(1) Tournai, assiégé le 21 juin, se rendit le 25.

50. — *Bussy à madame de (Montmorency).*

A Chaseu, ce 5 juillet 1667.

Non, madame, je ne vous ai point condamnée pour avoir été quinze jours sans m'écrire; je ne vais pas si vite quand il s'agit de juger mal de mes amies, et vous êtes une de celles dont j'aurois autant de peine à me désabuser. Ce n'est pas que je n'aie été souvent attrapé avec d'autres; mais je ne saurois me corriger de me confier en ceux que j'aime. En arrive après ce qui pourra. Il est vrai aussi que pour les gens qui m'ont une fois trompé il n'y a point de retour avec moi. Je ne dis pas cela pour vous faire peur, madame, car je sais que c'est l'honnêteté qui vous conduit et non pas la crainte; mais je vous le dis pour vous faire voir à quoi se doivent attendre ceux qui m'ont abandonné dans mes adversités.

Au reste, madame, vous me surprenez par les nouvelles que vous me mandez de la guerre : je suis assuré qu'il y a plus d'un officier général en France qui n'en parle ni qui n'en écrit pas si bien que vous. Quand je ne connoîtrois pas, comme je fais, M***, je jugerois à votre style, que vous auriez un commerce fort étroit avec un habile homme. Je reçois encore des nouvelles d'ailleurs, mais elles ne sont ni si bonnes ni si bien écrites que les vôtres. Vous me ferez un fort grand plaisir, madame, de continuer; vous n'obligerez pas un ingrat, et peut-être qu'un jour serai-je assez heureux pour reconnoître toutes vos bontés.

Je suis fort fâché des déplaisirs du maréchal de Gramont, il n'y a guère d'homme en France qui soit plus à plaindre que lui : et pour moi, à qui vous mandez que je tâche de me consoler, je n'en ai pas grand besoin. Il y a bien des gens avec lesquels je voudrois avoir changé de fortune, mais il n'y en a point au monde contre qui je

voulusse changer de situation d'esprit. Vous le pouvez connoître à mes lettres, madame; vous le verriez encore mieux à ma conversation.

51. — *Bussy à M. de (Noailles?).*

A Chaseu, ce 9 juillet 1667.

Je crois que vous avez la même joie que moi des prospérités et de la gloire de notre maître, et le même regret de n'être pas au bivouac avec lui. Pour moi, je me consolois encore de n'aller point à la guerre, quand je n'y voyois que Coligny, Gadagne et Pradel; mais quand je vois le plus grand prince du monde que j'ai servi toute ma vie, aller sans nécessité et par un excès de valeur reconnoître les places lui-même, entrer dans les tranchées et se mettre dans des endroits où l'on tue des gens à ses côtés, je suis presque réduit au désespoir d'être forcé à demeurer dans ma maison et à ressembler, au moins en apparence, à mille coquins qui n'ont pas de honte d'être chez eux en sûreté et dans les plaisirs, tandis que leur maître fatigue et s'expose à mille périls à toute heure. Mais, monsieur, ne trouvez-vous pas qu'il faut faire des choses bien extraordinaires pour faire parler de soi auprès d'un prince aussi brave que celui-là? Bon Dieu! à quel prix met-il la gloire? De notre temps nous l'avions à meilleur marché. Car enfin quand nous nous mettions souvent au hasard d'être tués, personne ne nous offensoit et nous faisions bien du bruit; mais aujourd'hui que le plus grand roi du monde s'en mêle et qu'il se met à tous les jours, à peine saura-t-on par la mort d'un gentilhomme qu'il aura fait une belle action. Il n'importe, monsieur, je voudrois bien être auprès de S. M. Quand on ne devroit jamais parler de ce que j'aurois fait de bien, il me suffiroit

qu'il le sût lui tout seul; car j'aime mieux son estime et son approbation que celle de tout le monde ensemble.

52. — *Le comte de Gramont à Bussy.*

A Paris, ce 15 juillet 1667.

Trouvez bon, monsieur, que je vous trouve après vous avoir cherché longtemps et que je vous dise que vous êtes un peu paresseux. Je me suis donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois sans que vous m'ayez honoré d'une réponse. C'est tout ce qu'on peut faire de parler tout seul à Dieu. Humanisez-vous un peu, monsieur, je vous en supplie. Je vais tâcher de vous amuser des nouvelles du Parnasse, en attendant que je reçoive des vôtres.

Voilà un bout-rimé de Bourdenave; vous lui donnerez le prix qu'il mérite, le public et les connoisseurs de ce pays-ci le trouvent beau; pour moi, j'attends votre jugement pour le trouver digne de mon approbation ou pour la lui refuser. Tout le monde, à son imitation, en veut faire, et si ce temps dure, je crois qu'on ne parlera plus qu'en bouts-rimés. Les beaux-esprits prétendent même que rien n'est plus propre à donner des tours dans l'esprit pour trouver un beau sens à des rimes bizarres. Je vous en envoie, monsieur, d'assez difficiles, pour vous donner du plaisir à en faire quelque chose de bon, si vous voulez bien vous divertir à cela.

Quand on seroit d'amour le plus riche *trésor*
Si l'on traite mes feux de pure *bagatelle*,
Mes chaînes tiennent moins qu'une simple *ficelle*,
Je n'y songe en trois jours non plus qu'au grand *Mogor*.

Ce qui fit abrutir *Nabuchodonosor*
Fut sans doute l'orgueil de quelqu'autre *rebelle*,
Dont le cœur obstiné plus fort que la *Rochelle*,
Croyoit que bon renom valût ceinture d'*or*.

Qu'une fille soit grande, ou qu'elle soit *ragotte*,
De lis sous le mouchoir, d'albâtre sous la *cotte*,
L'aimer huit jours sans fruit, l'amour sent le *moisi*.

D'abord j'offre mon cœur, après j'offre ma *bourse;*
La belle en rit, j'en ris; c'est ma seule *ressource*.
Qui meurt d'amour est sot, et sot en *cramoisi*.

53. — *Bussy au comte de Gramont.*

A Chaseu, ce 20 juillet 1667.

J'écris à bien des gens, monsieur, que je n'aime et que je n'estime pas tant que vous. Mais dans ma retraite, j'ai mille sortes d'occupations qui m'ôtent tout loisir, et ce qui vous surprendra davantage, c'est que je trouve ici les jours d'été trop courts et que souvent à la cour j'ai trouvé ceux d'hiver trop longs. C'est qu'on n'y est pas le maître de ses peines et de ses plaisirs et que les chagrins cuisants, que les malheureux y souffrent, ne leur laissent rien sentir que leurs peines; au lieu que dans l'endroit où je suis, la fortune en m'accablant d'injustices, m'a fait au moins le plaisir de me guérir de l'ambition; et en me donnant le coup de grâce, me laisse chez moi tranquille. Le commerce de mes amis m'amuse, et le vôtre mérite bien qu'on ne le néglige pas. Vous verrez, monsieur, le cas que j'en fais par mon exactitude à vous répondre.

Le bout-rimé de Bourdenave est admirable; je n'en ai jamais vu qu'un aussi beau, et plus difficile encore par les rimes, qui est celui qui commence par

Languissant et défait tel que fut jadis Nesse.

Sans doute vous l'avez vu, auquel cas vous ne l'avez pas oublié. Ils me devoient tous deux rebuter d'en faire, moi qui suis délicat et le plus sévère de tous mes censeurs. Cependant je m'amuse quelquefois à en faire pour me di-

vertir. J'ai rempli vos rimes sur la campagne du roi, on ne peut choisir de plus belle matière.

Lorsque je vois le roi nuit et jour au *bivouac*,
Je crois fort aisément qu'il domptera l'*Afrique*.
Il préfère aux concerts la guerrière *musique*,
Et soumet tout par force et jamais par *micmac*.

Nous verrons avec lui le pays du *tabac*;
Il y fera des lois comme un grand *politique*;
Il y fera des forts et de pierre et de *brique*,
Où l'on ne vivra point et ab hoc et *ab hac*.

A tout par sa prudence il donne le *remède*;
Il désarme d'un mot l'oiseau de *Ganimède*,
C'est-à-dire l'empire en figure ou *rébus*.

Manger sur le gazon le jambon et l'*éclanche*,
Ne reposer jamais ni fête ni *dimanche*,
Ce n'est pas, messieurs, être un roi de *bibus*

54. — *Bussy au duc de S(aint-Aignan).*

A Chaseu, ce 20 juillet 1667.

Il ne seroit ni juste ni honnête que je ne vous écrivisse jamais que pour vous demander des grâces, monsieur. C'est donc pour me réjouir avec vous des victoires du roi que je vous écris aujourd'hui, et pour vous témoigner mon chagrin de n'être pas auprès de S. M. pour essayer de me mettre au devant des coups auxquels il s'expose si souvent. Vous n'aurez pas de peine à le croire, quand outre un peu d'estime que vous avez peut-être pour moi, vous songerez au plaisir que j'aurois de faire voir en hasardant ma vie, que j'ai plus de zèle pour sa personne et plus de courage que les gens qui m'ont rendu de mauvais offices auprès de lui. Je leur pardonne de bon cœur, car Dieu le veut; mais je ne sais pas si Dieu leur pardonnera. Je vous

le ferai remarquer un jour. Cependant je ne désespère pas que le roi ne me fasse enfin justice et qu'il ne récompense mes services aussi bien qu'il a prétendu châtier mes fautes.

55. — *Le comte de Gramont à Bussy.*

A Paris, ce 29 juillet 1667.

Je vous écris de chez une dame qui sait admirer tout ce que vous m'écrivez, et en prose et en vers, monsieur. Elle a été charmée aussi bien que moi de votre sonnet pour le roi, et elle a défié un de ses amis, qui étoit avec moi chez elle quand je le reçus, d'en faire un pour elle sur les mêmes rimes. Quoiqu'il nous parut fort difficile de faire entrer *bivouac* dans les louanges d'une dame, il l'entreprit et en vint à bout. Je vous invite, monsieur, de la part de mon amie de faire de même. Elle me charge de vous mander qu'elle a bien de l'estime pour votre mérite, mais pour son nom, elle me défend de vous le dire.

Le roi a permis au comte de Guiche d'aller avec le maréchal de Gramont, son père, dans son gouvernement, au premier mot que le comte de Gramont en a dit au roi.

La comtesse de Guiche a été faite dame du palais de la reine, sans nulle sollicitation.

On ne sait ni on ne dit aucunes nouvelles du dessein du roi pour lequel il a fait prendre du pain pour cinq jours de marche.

La reine a fait son entrée à Douai. Castel Rodrigo a fait pendre le gouverneur de Courtrai et celui du fort de l'Escarpe pour ne s'être pas assez défendus à son gré. Il a refusé des passe-ports au comte de Guiche pour revenir en France. Celui-ci a mandé que si on les lui refuse une seconde fois, il se hasardera de passer lui sixième pour venir joindre M. son père, de là aller ensemble en Béarn.

56. — *Madame du Bouchet à Bussy.*

A Paris, ce 1er août 1667.

La reine est toujours à Arras, où elle est serrée de près; car il y a huit cents chevaux des ennemis aux environs qui font tous les jours des prisonniers.

Le roi a pris Oudenarde, le gouverneur et la garnison prisonniers de guerre. Nous n'avons eu à ce siége que d'Araucourt, volontaire, fort blessé.

Lille est assiégée du 8. Si la bonne fortune du roi continue, la Flandre est perdue pour l'Espagnol.

On vient de me dire que Courcelle (1) avoit été blessé à la tête, d'un coup de sabre.

Les ennemis font des courses jusqu'à Amiens et dans le Boulonnois. Il est si dangereux de passer ici où est l'armée, que Dourlens est rempli de gens qui attendent un convoi.

Monseigneur a été fort mal, mais il est hors de danger. Le maréchal de Gramont et le comte de Guiche sont partis pour aller en Béarn. Nous avions grand'peur que la comtesse, sa femme, ne fût du voyage, mais elle nous est demeurée.

57. — *Bussy au comte de Gramont.*

A Bussy, ce 5 août 1667.

Le sonnet que vous m'envoyez pour votre amie est joli. N'est-il pas de vous, monsieur? Son estime pour moi mé-

---

(1) Le mari de la célèbre Sidonia de Lenoncourt. Voy. l'excellente édition des *Mémoires de madame de Courcelles*, publiés par M. P. Pougin (Bibliothèque elzevirienne).

rite bien que je travaille pour elle : j'y consens; mais la peine que je me donnerai mérite bien aussi qu'elle m'apprenne son nom.

Le comte de Guiche a mal pris son temps pour demander des grâces à Castel Rodrigo quand il vient de perdre deux places; le chagrin invite au refus, comme la joie dispose à tout accorder.

Il ne peut arriver de bonne fortune à la comtesse de Guiche au-dessus de son mérite et de mes souhaits. Je vous envoie un sonnet pour votre amie.

Si tu voulois aimer un homme de *bivouac*,
Je t'offre un cœur plus chaud que le soleil d'*Afrique*,
Je suis net en amour, de même qu'en *musique*,
Et n'y saurois souffrir ni faux ton ni *micmac*.

Je n'ai (quoique guerrier) jamais pris de *tabac*;
Je ne suis ni chagrin, censeur, ni *politique*,
Qu'on me trouve un amant d'une telle *fabrique*
Pour moi je n'en connois que d'ab hoc et *ab hac*.

Veuille donc à mes maux donner un prompt *remède*,
C'est-à-dire en un mot être mon *Ganimède*;
Je ferai sur tes yeux bouts-rimés et *rébus*.

Bref, je me réduirai plutôt à mon *éclanche*,
J'emprunterai plutôt du trop pressant *Dimanche* (1),
Que d'être sous tes lois en amant de *bibus*.

58. — *Madame de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 12 août 1667.

Nous sommes bien aises que vous soyez satisfait de nos portraits : il est vrai que celui de la comtesse la fait plus

(1) Le Dimanche du *Festin de Pierre*, qui avait été représenté pour la première fois, deux ans avant cette lettre, en 1665.

grasse, et le mien plus maigre, ce n'est ressembler qu'à nos désirs; car vous savez bien que nous sommes à notre grand regret autrement. Elle s'appelle Marie, et moi Lucie; c'est Beaubrun qui l'a peinte, et Juste, moi (1).

Pour les nouvelles, on ne dit point encore quelle ville le roi assiége.

Le tonnerre est tombé à Villeroi, et a brûlé la main de la maréchale.

59. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Chaseu, ce..... août 1667 (2).

Si vous saviez, madame, combien vous me faites plaisir de m'écrire, cela vous encourageroit à continuer.

On dit que le roi a assiégé Lille. Quelque méchante que soit cette place, je crois qu'elle durera plus que madame de***.

Je suis fort fâché de l'accident qui est arrivé à la pauvre maréchale de Villeroi. Le tonnerre en veut aux maréchales de France; car vous savez ce qu'il fit à Rome à la feue maréchale (d'Estrées). Si vous ne le savez pas, madame, je vous dirai qu'il tomba dans sa chambre fort près d'elle, et qu'il lui fit l'office d'un barbier fort adroit en un endroit que je ne veux pas vous nommer (3).

---

(1) Voy. l'intéressante *Notice sur le château de Bussy-Rabutin*, par M. le comte de Sarcus (Dijon, 1854, gr. in-8), p. 96. Les deux portraits y sont décrits avec leurs devises.

(2) Cette lettre est donnée avec la date du 10 août. La lettre à laquelle Bussy répond étant du 12, il y a erreur d'un côté ou de l'autre.

(3) Voy. *Journal de Dangeau* (édit. Didot): février 1687, t. II, p. 20, note de Saint-Simon.

60. — *Le comte de Gramont à Bussy.*

A Paris, ce 13 août 1667.

Mon amie est fort contente de vos vers, monsieur; j'ai peur que vos louanges ne nous la gâtent, car elle y est fort sensible. Il ne m'est pas permis de vous mander son nom quelque instance que j'aie faite pour en obtenir la permission : ce que je puis vous en mander, c'est qu'il y a peu de femmes en France qui aient un plus grand air qu'elle l'a, avec la plus belle taille du monde. Je ne lui trouve point de défaut, sinon que toute sa douceur est dans ses yeux; pour de l'esprit, personne n'en a plus qu'elle. Elle a fait un sonnet en matière prescrite, faisant parler une coquette : nous n'avons trouvé que ce moyen-là pour lui faire prononcer des douceurs pour un amant, je vous l'envoie; mandez-moi ce que vous en pensez.

Je ne sais aucunes nouvelles en détail, je sais seulement en gros que le roi prend la Flandre.

Ma raison, c'en est fait, je succombe à l'*amour*,
Ne me vante plus tant la vertu de *Lucrèce* :
Tout ce qu'a de plus doux la charmante *tendresse*,
Se fait voir à mon cœur dans tout son plus beau *jour*.

Ma chère liberté, je vous perds sans *retour*,
Je m'en plains quelquefois, j'en ai de la *tristesse;*
Mais enfin, je suis femme et j'ai de la *foiblesse;*
Chez moi l'amour prétend établir son *séjour*.

Il est accoutumé de vaincre tout le *monde*,
Et femme qui se croit dans une paix *profonde*
Ne peut pas s'assurer quel sera son *destin*.

Chacune a son erreur, chacune a sa *folie*,
L'une aimera le bal et l'autre le *festin*,
Pour moi j'aime un garçon qui me trouve *jolie*.

61. — *Bussy au comte de Gramont.*

A Paris, ce 18 août 1667.

Puisque la dame pour qui j'ai travaillé ne veut pas que je la connoisse, je ne l'aimerai pas et je me contenterai de l'estimer, non-seulement sur votre parole et sur le beau portrait que vous m'en faites, mais encore sur le sonnet que vous m'avez envoyé d'elle. Une dame qui sait faire d'aussi jolis vers, doit être aussi aimable en prose. Vous avez bien l'air d'être le garçon qui la trouve jolie; pour moi, qui n'aime point à louer ce que je ne connois pas, je travaillerai sur une autre matière. Vous avez (si je vous en crois) à gagner une cruelle, et moi à me venger d'une inconstante; j'ai rempli vos rimes sur ce sujet.

Si vous m'eussiez toujours conservé votre *amour*,
Sans vouloir affecter de passer pour *Lucrèce*,
J'aurois encor pour vous la dernière *tendresse*,
Et même en vous aimant, j'aurois perdu le *jour*.

Mais d'espérer de moi jamais aucun *retour*,
Après m'avoir donné tant et tant de *tristesse*,
Ce seroit trop attendre, Iris, de ma *foiblesse*.
Je n'ai dans vos liens que trop fait de *séjour*.

Pour vous je méprisois tout le reste du *monde*,
Avec vous je vivois dans une paix *profonde*,
Et vous seule pouviez rendre heureux mon *destin*.

Cependant je faisois une étrange *folie*;
Car enfin hors le jeu, le bal et le *festin*,
Je ne sais pas pourquoi je vous trouvois *jolie*.

Je suis ravi de la gloire de notre maître, j'évite autant que je puis de faire des réflexions sur la guerre où je voudrois être à la place que j'y devrois tenir. Ces réflexions me donnent de la bile, et les bagatelles m'amusent et me font passer doucement la vie.

62. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Chaseu, ce 18 août 1667.

Les Espagnols sont assez occupés à défendre et à voir prendre leurs places, sans songer inutilement à prendre la reine dans Arras : le roi ne l'y laisseroit pas s'il y avoit quelque chose à craindre pour elle. La bonne fortune du roi est d'être né avec toutes les vertus qui font les conquérants.

L'entreprise de Lille est hardie, tant par la situation de la place entre Gand, Bruxelles et Anvers, que par une grosse garnison qui la défend et par la levée des écluses dont elle est à portée.

Le pauvre Courcelle avoit la tête assez endommagée : le coup de sabre n'est pas, je crois, ce qui l'incommode le plus.

Les gens qui attendent un convoi à Dourlens mériteroient bien d'être pris. Il faut avoir de bonnes raisons pour demeurer chez soi, ou être à Lille quand le roi y est.

Le roi est assez heureux pour Monseigneur et pour lui, en attendant que Monseigneur soit en âge de l'être par lui-même.

L'emploi de la comtesse de Guiche (1) auprès de la reine l'a sauvée, elle et ses amies, du voyage de Béarn.

63. — *La comtesse de Fiesque à Bussy.*

A Paris, ce 23 août 1667.

Si mon procès ne m'avoit pas un peu trop réveillée depuis quelque temps, vous n'auriez pas été dans la peine de le faire.

---

(1) Elle avait été nommée dame du palais. Voy. ci-dessus, n° 55, et plus loin sa lettre en date du 8 novembre 1667.

M. le duc (1) a été malade au camp et cela a fort alarmé tout le monde. M. le prince est parti en diligence pour y aller; mais la fièvre n'a pas continué : on le porte cependant à Arras, où M. le prince sera ce soir. Jamais vous n'avez rien vu d'égal à la réputation qu'il s'est acquise en si peu de temps; il semble que cette campagne n'ait été faite que pour lui. Il soutient cette réputation par une très-grande bravoure et beaucoup d'esprit. Le roi reviendra à Saint-Germain aussitôt après la prise de Lille et tout le monde se rassemblera peu à peu. Ne songerez-vous point à revenir cet hiver? En vérité, j'aimerois mieux que vous fussiez encore à la Bastille, car au moins on vous verroit quelquefois. Je ne souhaiterois pas que vous y fussiez avec tout ce que vous y aviez de ce temps-là; vous m'entendez bien, et je pense que ce seroit tout le pis qu'on vous pourroit souhaiter au monde. Dites la vérité : vous étiez bien ridicule, et je pense que vous en êtes bien honteux. Je n'ai point eu de ses nouvelles (2) depuis fort longtemps. Je vous envoyai une de ses lettres il y a six semaines. Vous ne me mandez point que vous l'ayez reçue : tout ce que je sais d'elle, c'est qu'elle fait une assez triste vie. Adieu, mon cher cousin. Mon affaire se juge demain, après quoi vous verrez si je ferai bien mon devoir.

64. — *Bussy à la comtesse de Fiesque.*

A Chaseu, ce 26 août 1667.

Ce diable de procès nous fait bien du mal à tous tant que nous sommes de vos amis; il ne se contente pas de nous tourmenter en votre personne par la part que nous prenons en ce qui vous touche, il nous fatigue encore

---

(1) Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils aîné du prince de Condé, né en 1643, mort en 1709.

(2) De madame de Montglas.

nous-mêmes en nous privant du plaisir de recevoir souvent de vos nouvelles. Mais enfin nous voici à la fin de nos peines, ma chère cousine ; je vous assure que j'en suis ravi, car chose du monde ne vous convient plus mal que de plaider : et, quoique vous gagniez vos procès, vous êtes faite pour de plus agréables occupations. Quand la fortune vous donne de si ridicules emplois, elle nous dérobe ceux auxquels la nature vous avoit destinée. Vous y allez revenir, ma chère cousine, et j'espère en avoir ma part cet hiver avec vous. Si je vous avois vue quelquefois depuis un an, il n'auroit rien manqué à mon divertissement : à cela près, je ne me suis pas ennuyé un quart d'heure.

Au reste, ne me parlez point de la Bastille, à moins que d'y être enfermé avec sa maîtresse et qu'elle y demeurât de bon cœur. C'est le plus maudit lieu du monde ; jugez donc comment je la trouvois quand j'y étois. Je vous avoue, ma chère cousine, que j'étois bien ridicule, mais il faut aussi que vous me confessiez que notre amie (madame de Montglas) l'étoit plus que moi.

Au reste, vous avez perdu sa lettre au lieu de me l'envoyer. Il y a trois ans que je vous aurois bien grondée pour pareille chose ; mais le temps n'est plus comme il *souloit* (1). Laissons-là l'amour et parlons un peu de guerre.

Eh bien ! madame, n'avois-je pas raison de dire du roi tout le bien que j'en ai dit ? Quand je vois un prince, maître absolu d'un grand royaume, recherché de la plupart de ses voisins, craint des autres, auquel rien ne manque pour passer agréablement la vie, ni honneur, ni richesses, ni esprit, ni plaisirs ; quand je vois, dis-je, ce prince ne se pas contenter de sa fortune et s'exposer aux périls comme un aventurier pour chercher de la gloire, ne puis-

(1) Souloir, avoir l'habitude (de *solere*), vieux mot employé encore par la Fontaine.

je pas assurer que c'est un héros? Je me sais le meilleur gré du monde du jugement que j'en ai toujours fait; et, quoique je ne trouvasse pas trop de contrariété sur cela, je voyois bien pourtant qu'on ne pensoit pas encore de lui aussi avantageusement que moi.

Pour M. le duc, je vous avoue qu'il m'a surpris. Je croyois bien qu'étant fils du plus grand homme de guerre dont j'aie ouï parler, il ne pouvoit manquer d'être brave; mais je ne pensois pas que sa réputation fût si connue en si peu de temps. Pour faire cet effet-là, il faut aller bien vite en besogne; mais il faut tout dire aussi, quelque source de valeur qu'on ait en soi, un exemple comme celui du roi aide bien à pousser les choses dans l'extrémité.

65. — *La comtesse de Fiesque à Bussy.*

A Paris, ce 12 septembre 1667.

Je ne vous parlerai que de guerre, mon cher cousin; car je n'entends parler d'autre chose. Le roi a fait désarmer tous les habitants de Lille (1), mais avec une si expresse défense aux soldats qu'on y a laissés en garnison de ne leur faire aucune violence, qu'ils ne s'aperçoivent d'avoir changé de maître que par de meilleurs traitements. Sa Majesté a même donné ordre qu'on eût un grand soin des malades et des blessés espagnols qui sont encore dans les hôpitaux.

Le maréchal d'Aumont est parti de l'armée pour revenir à Paris, et toutes les troupes demeurent sous le commandement de M. de Turenne.

Les peuples de Bruges et de Gand sont dans la dernière consternation depuis la défaite des troupes de Marchin, qui s'est retiré avec ce qu'il a pu sauver de cavalerie dans la ville de Bruges, je ne sais comment.

---

(1) Cette ville, assiégée le 10 août, s'était rendue le 27.

On ne croit pas que nous fassions de siége cette année : les pluies ont rendu les chemins si impraticables qu'il est impossible de conduire l'artillerie.

Le comte de Duras commande un corps de troupes dans les châtellenies de Tournai, d'Oudenarde et d'Alost.

Le Passage commande dans les châtellenies de Dunkerque, de Furnes et de Bergues.

Le marquis d'Humières commande un corps du côté de Charleroi.

Casau est demeuré gouverneur de Furnes et La Garde gouverneur de Bergues.

M. d'Avaux va ambassadeur en Suisse.

M. le prince est à Douai, où il attend que M. le duc, qui se porte mieux, soit en état de revenir à Paris.

Pour les nouvelles des pays étrangers, je les laisse aux nouvellistes; je n'en sais pas bien parler et je ne m'en soucie guère.

M. Colbert est allé à Seignelay, en Bourgogne, où il établit toutes sortes de manufactures.

66. — *M. de Bourdenave à Bussy.*

A Paris, ce 15 septembre 1667.

Trouvez bon, monsieur, que je vous remercie des louanges que vous avez données à mon sonnet. Votre estime me donne de la vanité et assez de confiance pour hasarder de remplir les rimes de celui que j'ai vu de vous à la louange du roi. J'aurois rompu à jamais avec mes muses si elles eussent manqué de me secourir en cette occasion. Si elles ne l'ont pas fait aussi heureusement que dans votre sonnet, c'est, monsieur, qu'elles sont des divinités sujettes, comme Jupiter même, à la destinée, et qui ont besoin de la fortune pour travailler avec succès. Il y a des rimes éternellement insociables avec toutes les grâces, qui sont si

nécessaires à la structure des beaux vers; et s'il y en a jamais eu de celles-là, je puis dire que ce sont celles que vous avez employées. D'ailleurs, il est fâcheux que pour une matière si héroïque on n'ait que des rimes entièrement incapables de soutenir la grandeur et la majesté du sujet. Au reste, monsieur, je ne puis être fâché de vous voir retiré chez vous; au contraire, je suis ravi de vous voir éloigné de ces périls desquels vous vous êtes si souvent tiré. La conquête de la Flandre, mettez-y, si vous voulez, celle de l'Europe entière, ne me consoleroit pas de la perte d'une tête aussi chère que la vôtre; et, quand j'y pense bien, je crois que le roi vous a fait ce tour-là exprès pour vous conserver avec honneur. Si ces sentiments très-sincères me peuvent attirer l'honneur de votre amitié, monsieur, je serai bien payé de toute mon admiration pour vous et du profond respect avec lequel je suis, etc.

67. — *Benserade* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 15 septembre 1667.

Tout le monde parle les louanges du roi, monsieur, et moi je les veux chanter. Je laisse faire les poëmes à nos grands poëtes, je vous envoie des tonrelon tonton, dont je fis hier ma cour au Palais-Royal. Je m'accommode fort de ces sortes de badineries qui me réjouissent le premier, sans me donner aucune peine.

De notre roi la victoire est complète,
Il a montré qu'il avoit le cœur bon.
La renommée entonne la trompette,
Pour faire mieux retentir son grand nom.
Tonleron ton ton, etc.

---

(1) Isaac de Benserade, membre de l'Académie française, né en 1612, mort en 1609. Voy. son Historiette dans Tallemant.

Vous qui brillez d'un éclat angélique.
Reine, de qui le ciel nous a fait don,
Pour achever la fortune publique,
Il faut encore nous donner un poupon.

Je n'oserois louer ici un homme (1),
Beau, généreux, brave et point fanfaron,
Pour le marquer sans que je vous le nomme,
Il tient le rang qu'avoit jadis Gaston.

Votre bel œil seroit incomparable,
S'il n'avoit pas, Madame (2), un compagnon ;
En regardant ce bel œil adorable,
Si l'on osoit, on crieroit au larron.

Ils ne sont point de fort grande étendue (3)
Tous vos États, mais quoi qu'y feroit-on?
Votre puissance est assez répandue,
Et va plus loin que Mourgue et que Menton.

Thiange (4) nous plaît, et la neige est moins blanche
Que n'est son teint, sa gorge et son chignon.
Qui pourroit voir ou sa cuisse ou sa hanche,
A quel excès ne s'emporteroit-on?

L'on vous connoît douce et spirituelle,
Votre vertu nous ravit, Saint-Chaumont (5).

---

(1) Monsieur, frère du roi.

(2) Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur.

(3) Ce couplet s'adresse à la fille du maréchal de Gramont, Catherine-Charlotte, née en 1639, mariée en 1660 à Louis Grimaldi, prince de Monaco, morte en 1678, « la belle madame de Monaco, dit Saint-Simon, si amie de la première femme de Monsieur, et si mêlée dans ses galanteries et elle-même si galante. » T. V, p. 114, Voy. aussi *Correspondance de Madame* (édit. Brunet, t. II, p. 15). Elle avait été, entre autres, maîtresse de Lauzun et du roi, *ibid.*, I, 254.

(4) Madame de Thiange, sœur de madame de Montespan, morte en 1693. Voy. sur elle Saint-Simon, t. XI, p. 35 et Dangeau, t. IV, p. 300, — L'éditeur de la *Correspondance de Madame* a cité en note à la page 257 du t. II, un couplet qui est la contre-partie des vers de Benserade.

(5) Gouvernante des enfants de Monsieur. Elle était sœur du maré-

Auprès de vous il fait bon avec elle,
Même sans elle, il y feroit fort bon.

En bonne foi, çà, madame de Fienne (1),
Si vous aviez un galant aussi bon
Que votre époux, prendriez-vous la peine
De le garder? Vous m'allez dire non.

Devant Belay, quelque bas qu'on soupire,
Sa fine oreille entend bien ce jargon.
Mais de l'amour prenant plaisir à rire,
Elle se tient sûre de son bâton.

Avecque vous, Dampierre (2) quelle affaire
Pourroit avoir un succès qui fût bon?
Je vous connois; votre humeur est sévère,
A vos yeux près, vous ressemblez Caton.

Pour vous guérir, il conviendroit, du Ludre (3),
Que le pasteur au doigt vous mît un jon.
Vous avez l'air tendre, doux et lugubre :
A la pigeonne il faudroit un pigeon.

De mille amants vous êtes recherchée,
Et votre cœur contre eux tient toujours bon.
Mais gardez-vous d'être à la fin touchée,
Et que l'amour vous accorde à son ton.

Quand voulez-vous donc revenir voir vos amis, monsieur? pas un ne s'en impatiente plus que moi, parce que homme du monde n'est plus sincèrement, ni avec plus de respect à vous que moi, etc.

---

chal de Gramont. Voyez sur elle Mémoires de Cosnac, t. I et II.

(1) Son mari fut écuyer ordinaire de la seconde femme de Monsieur. Elle était spirituelle, méchante et avare. Déjà fort âgée elle se remaria à Deschapelles, fils de la nourrice du duc d'Orléans.

(2) Belay et Dampierre, filles d'honneur de Madame.

(3) Madame du Ludres, l'une des maîtresses de Louis XIV. Voy. Saint-Simon, t. XXIV, p. 161 et *Correspondance de Madame*, I, 457. Il en sera souvent question plus loin.

68. — *Madame de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 16 septembre 1667.

Si vous n'avez pas vu les tonrelon tonton de Benserade, je vous les enverrai. Tout le monde en fait à son imitation.

Le roi va (dit-on) en Allemagne pour redresser les électeurs.

On fait dix nouveaux régiments de cavalerie, et les dix mestres de camp sont :

Le comte de Saint-Paul.	Beligny.
Le comte d'Auvergne.	Doviel.
Le chevalier de Coalin.	Tilladet.
Le marquis de Béthune.	Boury.
Le comte de Belin.	Et le chevalier de Sourdis.

Le marquis de Rouville, guidon des gendarmes de la reine (1), épouse mademoiselle de Béthune; et en considération de ce mariage, le roi donne au futur la survivance du gouvernement d'Ardres que possède son père, comme vous savez (2).

Nous attendons la cour avec impatience. Paris est une solitude pour moi. Je m'ennuie cruellement, et je suis devenue sauvage. Mais quoique la plus brute de vos servantes, je suis assurément la plus sincère et la plus tendre pour vous.

---

(1) François, marquis de Rouville, épousa au mois d'octobre 1667 Marie de Béthune, fille d'Hippolyte de Béthune. — Il ne laissa pas de postérité. Sa femme mourut en 1739, à l'âge de 95 ans.

(2) Hercule-Louis, marquis de Rouville, seigneur de Meux, etc., gouverneur d'Ardres, etc., né en 1610, mort en 1677. Voy. Mémoires, t. II, p. 40.

Le marquis d'Hauterive vient d'épouser madame la duchesse de Chaulnes.

69. — *Bussy à Benserade.*

A Chaseu, ce 20 septembre 1667.

Vous avez raison, monsieur, on ne rit que des bagatelles; il y a toujours un tour fin et un air du monde dans tout ce que vous faites, qui fait valoir tout ce que vous maniez. Tous vos couplets sont jolis.

Ne savez-vous pas, monsieur, qu'il ne tient pas à moi que je n'aille voir mes amis? Quand il plaira au roi me donner ce plaisir, vous serez, je vous assure, monsieur, un de ceux que j'embrasserai de meilleur cœur. Cependant grâce à mon tempérament, je suis tranquille, parce que je suis l'homme du monde qui craint le plus d'être fâché et qui sait mieux que personne prendre le temps comme il vient.

70. — *Madame de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 20 septembre 1667.

Je suis si peu à Paris, monsieur, que je n'ai pu obéir à vos ordres; cependant j'en suis bien fâchée, parce que assurément je vous AIME beaucoup. Si j'avois quelques années de moins, ce mot d'aimer en grosses lettres me sembleroit bien terrible; mais comme il n'est question de rien entre nous, je vous le dis hardiment, et je vous envoie les tonrelon tonton que Benserade a envoyés à Monsieur et à Madame, à Villers-Cotterets; vous en jugerez mieux que personne. La comtesse de Fiesque n'est point du voyage, parce qu'elle va prendre des eaux. Pour moi,

je m'accoutume tellement à être solitaire qu'en vérité, si je pouvois, je me rendrois ermite tout à fait, afin qu'il n'en fût plus parlé. Je ne sais si vous ne comprenez point qu'on s'ennuie quelquefois autant de soi-même qu'on fait des autres; mais pour moi, je le sens à un point que je deviens là-dessus fort extraordinaire, pour ne pas dire folle.

71. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Chaseu, ce 24 septembre 1667.

Vous avez beau m'exagérer votre âge, madame, quand vous me direz que vous m'aimez, je m'en réjouirai toujours comme d'une grande faveur; et, sans vouloir vous en être moins obligé, je vous assurerai que, quoi que vous sentiez pour moi, ce ne sauroit être que de la reconnoissance, car c'est moi qui ai commencé de vous aimer.

Au reste, madame, les tonrelontontons que vous m'avez envoyés m'ont fort réjoui. Il n'y a que Benserade qui puisse faire cela aussi galamment que lui.

Je comprends fort bien qu'on s'ennuie de soi-même autant que des autres, et cela vient de l'oisiveté. Si vous vous donniez une forte occupation, madame, vous ne vous ennuieriez pas comme vous faites. Vous parlez de la solitude comme du remède au chagrin, et c'en est la véritable cause. Employez-vous, madame, et vous ne vous ennuierez plus.

Cela seroit bien extraordinaire de voir mademoiselle de *** épouser l'abbé de ***; mais cela le seroit bien plus si, après cela, il n'étoit pas cocu.

72. — *Bussy à la comtesse de Fiesque.*

A Chaseu, ce 29 septembre 1667.

Le roi ne se fait pas admirer seulement par ses conquêtes : son bon cœur le rend aussi humain que s'il n'étoit pas roi, et je le vois sur le chemin d'être bientôt le maître des autres souverains. La gloire et l'ambition étouffent d'ordinaire tous les autres sentiments dans l'âme de ceux qui peuvent tout ce qu'ils veulent. La pitié et l'équité ne sont pas la vertu des héros médiocres.

Ce sont ces réflexions, madame, qui soutiennent toujours l'espérance que j'ai de n'être pas le seul à qui le roi ne fasse pas justice ou grâce, comme on voudra.

M. de Turenne fera un siége, s'il est faisable ; en tous cas il gardera bien la Flandre : les ennemis le craignent et l'estiment autant que nous le faisons.

Tous ces petits corps, commandés par des gens de mérite et de valeur, marquent bien encore le grand sens de notre maître.

Mandez-moi aussi de petites nouvelles, ma chère cousine, pour me remplacer celles du grand Mogol (1). La campagne du roi finie nous laisse un peu respirer sur les grands événements, et les bagatelles vont être de saison.

73. — *Bussy à madame de la Roche* (2).

A Chaseu, ce 1er octobre 1667.

J'envoie encore savoir, madame, si vous n'avez rien oublié à faire dire à... Mais voulez-vous que je vous parle

---

(1) Louis XIV.

(2) L'imprimé ne donne ici que l'initiale, mais il s'agit évidemment

plus sincèrement? Je prends ce prétexte pour envoyer savoir de vos nouvelles, car je suis assuré que vous me dites hier, quand je pris congé de vous, tout ce que vous aviez à me dire.

Si vous voulez savoir, Belize,
Pourquoi je fais pour vous chaque jour tant de pas,
Il faut que je vous en instruise
C'est qu'en mourant d'amour pour vos divins appas,
Je veux que vous n'en doutiez pas,
Auparavant que je le dise.

14. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Chaseu, ce 19 octobre 1667.

Savez-vous bien, madame, que quoique je sache que vous vous moquez de moi quand vous dites que vous ne voudriez pas jurer que ce ne fût déjà de concert que nous chantons, la comtesse de Fiesque et moi, le tonrelontonton que vous savez; je ne saurois m'empêcher d'en être bien aise? C'est que je l'aime fort et que l'image même de sa reconnoissance me fait plaisir.

Je me prépare à me bien réjouir avec vous deux cet hiver, car vous croyez bien que l'ambition ne partagera pas trop mon cœur avec vous et que, quoique je l'aie peut-être aussi grand que les héros du siècle, je règle mon esprit à ma fortune, et je ne veux que ce que je puis.

Je vous rends mille grâces de vos nouvelles; vous êtes la meilleure amie que je connoisse.

---

de la comtesse de la Roche. Nous verrons à l'*Appendice* que Bussy en parle comme d'une jeune veuve de la maison de Freselière, et demeurant en Bourgogne dans son voisinage.

75. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Chaseu, ce 28 octobre 1667.

Non, mademoiselle, je ne puis jamais revenir de l'amour à l'amitié pour madame de Montglas. Elle vous a fait croire qu'elle étoit dévote pour devenir votre amie, sachant que vous étiez des miennes et croyant que votre crédit sur mon esprit pourroit lui sauver un fracas; mais elle ne vous a pas dit assurément tout ce que je vous dirai sur ce chapitre quand j'aurai l'honneur de vous voir. Si elle n'étoit qu'inconstante, je pourrois me taire, mais voici une des maximes que je fis pour lui servir de leçon qu'elle n'a pas suivie :

Si vous voulez rompre vos chaînes
D'accord avec votre amant,
Vous le pouvez fort aisément
Sans donner ni souffrir de peines;
Mais si vous avez projeté
De faire une infidélité
Ou de quitter par lassitude
Un amant encore entêté,
Iris, il y faut de l'étude (1).

L'infidèle ne s'est pas bien cachée; mais je ne cacherai pas aussi sa perfidie, j'en ai failli mourir; aujourd'hui je n'en veux plus que rire; je vous en ferai rire aussi, mademoiselle. Je vous envoie six devises que j'ai fait peindre dans un salon, qui vous réjouiront :

Un croissant, dans lequel est le visage de l'infidèle, avec ce mot :

Hæc ut illa : L'une comme l'autre.

---

(1) Ces vers font partie des *Maximes d'amour*. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 173.

Une Fortune, avec le même visage et le mot :

Leves ambæ, ambæ ingratæ : Légères toutes deux et toutes deux ingrates.

Une balance, dont le côté où il n'y a rien emporte celui où est le buste de l'infidèle et le mot :

Levior aura : Plus légère que le vent.

Une sirène, avec le visage de l'infidèle et le mot :

Allicit ut perdat : Elle attire pour perdre.

Un arc-en-ciel et le mot :

Minus Iris quam mea : Moins Iris que la mienne.

Une hirondelle, avec le visage de l'infidèle et le mot :

Fugit hiemes : Elle fuit le mauvais temps.

Ces devises ne sont pas dans les règles (1), car il ne doit point y avoir de figures humaines; mais comme les monstres y peuvent entrer, il n'y a qu'à les regarder sous cette idée.

76. — *Bussy à la marquise de Gouville.*

A Chaseu, ce 28 octobre 1667.

Benserade m'a envoyé les tonrelontontons, madame. Ils sont jolis et ont un tour fort plaisant. Je me trouve bien heureux de ne me pas ennuier un moment dans ma solitude quand vous vous ennuiez à Paris. Pour moi, je

(1) Quatre de ces devises subsistent encore aujourd'hui. Voy. l'ouvrage déjà cité de M. de Sarcus, p. 40. — Cf. *Supplém. aux mémoires et lettres de Bussy*, t. I, p. 74.

m'amuse de tout; je m'amuse même de mes disgrâces, en faisant des pas pour en sortir : il n'y a que la prison dont je ne sache point me divertir.

Je suis fort aise du mariage d'Hauterive (1); il est mon ami : c'est un garçon de courage et d'esprit. Pourquoi le public veut-il être si étonné? La dame est majeure : l'amour ne demande jamais le dénombrement du bien et ne consulte point Bouchet (2) ni d'Hozier sur les généalogies; le secret est d'être aimable et d'être aimé : quand cela est, on est aussi riche que Crésus et noble comme le roi. Peut-être même mon ami a-t-il eu l'adresse de se faire connoître à la duchesse.

Adieu, madame; la solitude ne vous a point encore abrutie. Courage, vous avez de l'esprit assez pour soutenir celle des déserts.

77. — *La comtesse de Guiche à Bussy.*

A Paris, ce 8 novembre 1667.

La fièvre continue que j'ai eue dix jours, monsieur, m'a empêchée de pouvoir plus tôt vous remercier de la part que vous avez prise au retour de M. le comte de Guiche (3) et à l'honneur que la reine m'a fait en me faisant dame du palais (4). Vous auriez tort de croire que je puisse

---

(1) Son nom étoit Vignier, et, « dit Saint-Simon (IV, 220), ces Vignier n'avoient aucune naissance. La sœur du maréchal de Villeroy, veuve en secondes noces du duc de Chaulnes, s'amouracha de lui et l'épousa. » Cette mésalliance causa un grand scandale.

(2) J. du Bouchet. Voy. plus haut, p. 16, note 2.

(3) Il avait été exilé pour avoir trempé dans une intrigue ourdie par la comtesse de Soissons, Vardes, etc., contre mademoiselle de La Vallière.

(4) Voy. la lettre n° 55.

oublier mes amis, et vous moins qu'un autre, étant votre amie très-sincère depuis longtemps.

78. — *Bussy à M. le Tellier* (1).

A Chaseu, ce 18 novembre 1667.

Il y a plus de six semaines que je me donnai l'honneur de vous écrire. Je ne vous parlai point de mon retour, parce que je crus que ce seroit assez pour y faire songer que de vous faire souvenir de moi. Cependant, monsieur, je n'ai point reçu de réponse, et j'ai des affaires pressées à Paris, soit en demandant, soit en défendant. Je vous mandai, dès l'année passée, que la plus grande pourtant que j'eusse au monde étoit de m'aller jeter aux pieds du roi, de remercier Sa Majesté des dernières grâces qu'elle m'avoit faites et de la supplier très-humblement d'oublier tout ce qui lui avoit pu déplaire dans ma conduite. C'est encore ce que j'ai aujourd'hui fortement dans le cœur; néanmoins, monsieur, je suis tellement résigné à ses volontés, que s'il ne juge pas encore à propos de me faire cette grâce, j'attendrai avec patience tout ce qu'il voudra faire de moi. Je vous conjure seulement, monsieur, de lui demander encore pour moi sa protection, et qu'il ne m'abandonne pas à la chicane de quelques misérables, qui se prévalent de mes malheurs et de mon absence. S'il savoit combien j'ai été touché de voir qu'en me châtiant il a eu la justice de me garantir d'oppression, il ne me croiroit pas indigne de ses bontés. Je vous supplie très-humblement, monsieur, de m'en procurer la continuation et de me croire assurément, etc.

---

(1) Secrétaire d'État au département de la guerre, garde des sceaux en 1677, né en 1603, mort en 1685. Voy. sur lui les *Mémoires*, passim.

79. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 9 décembre 1667.

Je ne doute pas, monsieur, que vous n'ayez reçu une lettre que je vous écrivis l'été dernier, par laquelle je vous témoignois le déplaisir que j'avois de n'être pas auprès du roi pendant sa campagne, pour être témoin de sa gloire et pour essayer d'y contribuer en quelque façon, par la perte même de ma vie. Vous croyez bien, monsieur, qu'ayant fait, trente ans durant, ce métier-là en l'absence de Sa Majesté, et sous des généraux qui ne m'ont peut-être pas toujours rendu justice, je l'aurois fait de bon cœur à la vue du roi. J'en demandai la permission à Sa Majesté, qui ne m'en jugea pas encore digne. Cependant je vous dirai, de la meilleure foi du monde, que la continuation des châtiments et les refus de grâces ne m'ôtent pas du cœur le zèle ardent que j'ai toujours eu pour sa personne. Quelque raison que vous sachiez, monsieur, qu'il y a de l'aimer, peut-être serez-vous surpris que cette amitié résiste à la prison, à la destitution de charge et à l'exil. Cependant vous en serez persuadé quand je vous dirai mes raisons.

Premièrement, monsieur, vous savez la tendresse et l'admiration que je vous ai témoignées pour le roi, et je ne dis pas que, me confiant trop en ces sentiments-là, en la croyance qu'on ne pouvoit faillir avec de si bons principes, et en quelque sorte de mérite que je pouvois avoir d'ailleurs, je ne me sois un peu relâché de ma conduite et que je n'aie donné prise sur moi à mes ennemis.

Lorsqu'on me voulut faire une affaire auprès du roi en 1664, à Fontainebleau, vous savez la conversation que j'eus avec Sa Majesté et vous fûtes témoin des transports de joie que j'eus pour les bontés qu'elle m'avoit témoi-

gnées (1). Cette conversation, monsieur, me fit si bien voir que le roi est bon et juste, et même qu'il fut bien aise de me trouver innocent, que rien ne m'ôtera jamais de l'esprit qu'il ne me châtie que parce qu'il croit que je le mérite; et, quand l'adversité dure un peu longtemps, que la nature qui souffre me dit que mes services passés devroient bien me faire obtenir quelque grâce et que mes peines sont plus grandes que mes fautes, la raison, soutenue de l'estime infinie que j'ai pour mon maître, me représente que des gens en qui il a créance ont rendu de méchants témoignages de moi ; qu'y ayant quelque fondement à ces rapports, il n'y a plus que l'exagération qu'on a faite de ma mauvaise conduite, qui l'oblige de prolonger mon châtiment, et c'est ce plus ou ce moins qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse connoître.

Voilà, monsieur, ce qui fait que j'aime le roi, quoi qu'il me fasse. Je ne sais si le temps est encore bien loin ou s'il est proche auquel Sa Majesté connoîtra que je ne suis pas tout à fait indigne de ses grâces; mais je suis assuré que Dieu a trop de soin de moi pour ne lui pas faire connoître cela un jour. Je ne doute pas, monsieur, que vous ne soyez fort aise que cela arrive, car personne n'aime plus Sa Majesté que vous, et je suis tout à fait persuadé de votre amitié pour moi.

80. — *La marquise de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 15 décembre 1667.

Je me consolois de n'avoir point de vos nouvelles dans l'espérance que j'avois de vous voir bientôt ici; mais, monsieur, vous ne venez ni vous n'écrivez, et croyez-vous que vos amies s'accommodent longtemps de ce procédé?

---

(1) Voy. *Mémoires*, t. II, p. 155 et suiv.

Pour moi, je vous le dis, je ne l'approuve pas, et vous devriez du moins faire réponse à deux de mes lettres, depuis lesquelles je n'ai pas ouï parler de vous : car cela me met en peine de votre santé et l'on ne sait où vous êtes. Si vous songez à revenir, il me semble qu'il est temps d'y penser. La saison n'est guère belle pour la campagne, quoique la cour y soit encore ; mais on nous fait espérer qu'elle sera ici aux Rois. On y danse un ballet, et une de nos amies en est qui, naturellement, n'aime pas trop ces sortes de plaisirs. Vous savez qu'elle est d'assez bon goût pour aimer préférablement à toute autre chose la conversation des gens d'esprit et surtout de ses amis. De vous dire que M. de Valois (1) est mort, que la paix se fait en Angleterre, que l'on parle de guerre contre l'Espagne ; que tout le monde se croit malheureux, je crois que c'est ne vous rien apprendre, et j'aime mieux vous dire que la comtesse me parle souvent de vous, qu'elle vous fait mille amitiés et que je suis de tout mon cœur, etc.

81. — *Bussy au R. P. dom Côme.*

A Paris, ce 25 décembre 1667.

Je vous croyois encore auprès de Toulouse, mon révérend Père, lorsque j'ai appris par la gazette avec quels applaudissements vous avez prêché devant le roi aux Tuileries. Ce succès-là vous est si ordinaire, qu'il vaudroit autant vous faire compliment sur ce que vous savez parler françois que de vous en faire sur ce que vous savez dire de belles et de bonnes choses : outre qu'assurément vous aimeriez mieux la conversion du pécheur que ses louanges.

---

(1) Philippe-Charles, duc de Valois, fils du duc d'Orléans et de Henriette d'Angleterre. Il étoit né en 1664. Voy. Mémoires de Cosnac, t. I, p. 309, 323 et suiv.

Ainsi, je ne vous dirai rien là-dessus, mon R. P., sinon que je voudrois bien avoir été un de vos auditeurs, et je vous assure que la cour et ses pompes n'ont point de part à mon souhait. Ce n'est pas que j'aie encore fait comme vous le voudriez, mon R. P., mais il n'est pas imaginable combien je suis détaché de la fortune et résolu de ne plus guère faire de démarches de son côté, ou du moins d'avances.

Pour la folle passion dont vous m'avez vu entêté, mon cœur est absolument guéri : je l'appelle folle, non pas tant au mépris de l'amour que du sujet qui le causoit. Il est vrai que le temps et l'absence ont tellement laissé, si cela se peut dire, les coudées franches à ma raison, que j'ai honte d'avoir si longtemps balancé à mépriser la plus lâche inconstance qui se soit jamais vue. Vous remarquerez, s'il vous plaît, mon R. P., que c'est la conjoncture qui me la fait trouver unique en son espèce, et non pas le changement, dont il y a tous les jours mille exemples. Je comprenois bien la noirceur de la singularité de celui-là, lorsque j'eus l'honneur de vous voir à la Bastille; mais une longue accoutumance à aimer madame de Montglas et à en être aimé m'obligeoit de me flatter de l'espérance de la pouvoir faire revenir à moi avec tant de marques d'un véritable repentir et un procédé à l'avenir si tendre et si honnête, que tout cela effaceroit cette tache de sa vie; je lui cherchois des excuses, et je me disois des raisons bien meilleures que les siennes, tant j'étois ingénieux à me tromper moi-même. La vérité, mon R. P., est que les sens étoient encore alors maîtres de la raison. Je disois de ma maîtresse comme Ovide de la sienne :

Aversor morum crimina, corpus amo (1).

---

(1) Je hais ses mœurs criminelles, mais j'aime son corps.
Ovid, amor., l. III, XI, vers 38.

La citation est un peu profane, faite à un homme comme vous; mais je n'en sais point de plus sainte. Si j'avois lu autant les Pères que vous, peut-être vous en ferois-je quelque autre. Après tout, il faut plus regarder si les choses sont dites à propos que d'où elles viennent. Le vers d'Ovide dit bien ce que je veux dire, et c'est assez.

Mais, mon R. P., j'ai un peu étendu cette matière; je ne l'aurois pas fait si vous n'y aviez eu quelque intérêt; j'ai cru qu'il ne vous déplairoit pas de voir un ouvrage de vos mains en sa perfection. Si vous avez souhaité de me voir sans amour pour madame de Montglas, vous avez contentement. On n'en peut être plus dégagé que je ne le suis, ni de meilleur cœur, etc.

82. — *Bussy à l'évêque d'Autun* (1).

A Chaseu, ce 27 décembre 1667.

Je vous laissai avant-hier dans un état qui me donne de l'inquiétude. Je vous supplie, monsieur, de me faire savoir si vous avez été obligé de vous faire saigner une seconde fois et comment va votre fluxion; mais ce dont je vous prie instamment, c'est d'avoir soin de votre santé et de vous moins appliquer au travail que vous ne faites; car ce même zèle, qui vous porte avec tant de chaleur à faire tant de bonnes œuvres, vous empêchera enfin de les pouvoir continuer si vous ne le réglez suivant vos forces. Je m'érige ici en faiseur de remontrances assez contre mon naturel; mais c'est que je prends un très-grand intérêt à tout ce qui vous touche, et qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

---

(1) Gabriel de Roquette, dont nous avons déjà parlé dans les *Mémoires*, t. I, p. 358. Voy. sur lui les Mémoires de Choisy et de Cosnac. —Cette lettre, dans l'édition de 1706, est datée du 26 novembre.

83. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Chaseu, ce 30 décembre 1667.

Je pense, mademoiselle, que vous avez bien mauvaise opinion de moi quand je vous tiens si mal la promesse que je vous fais, depuis si longtemps, de vous aller voir, sans le faire. J'y ai été trompé le premier : et si vous voulez savoir précisément quand j'arriverai à Paris, prenez la peine de le demander au roi ; c'est lui qui règle mes pas sur cela. Je voudrois bien qu'il les adressât où vous êtes ou qu'il vous envoyât où je suis. Ce dernier souhait s'est placé naturellement au bout de ma plume : je ne l'effacerai pas ; je me contenterai seulement de le désavouer en vous assurant, mademoiselle, que si vous étiez jamais exilée et moi en liberté, je vous irois chercher, fût-ce à Quimper. Je ferois bien du chemin aussi pour les deux petites comtesses et pour la duchesse, cousine (1) ; mais enfin, mademoiselle, en attendant quelqu'un de ces événements, écrivons-nous. Je ne vous demande que des nouvelles et je vous promets des réflexions : le parti est très-honnête ; je ne vous quitterois pas à si bon marché si vous aviez le loisir, vous autres gens du monde, de moraliser.

84. — *Dom Côme à Bussy.*

A Paris, ce 2 janvier 1668.

Vous me rendez bien glorieux, monsieur, en me donnant tant de part dans l'honneur de votre souvenir : il faudroit que vous sussiez à quel point je vous honore pour

---

(1) Les comtesses de Fiesque et du Plessis, la duchesse d'Orval.

savoir combien je considère cette grâce. Celle que le roi m'a faite en me rappelant ici me donne bien moins de joie, parce qu'elle a des suites qui m'effrayent. Vous savez bien que ce n'est pas une petite affaire que d'avoir à prêcher à la cour, et qu'on est toujours entre deux écueils par la crainte de manquer de zèle ou de prudence. J'attends l'un et l'autre du ciel, aussi bien que votre retour, dont j'aurai une joie extrême.

Je ne vous dis rien sur le chapitre de la dame (madame de Montglas) dont vous me faites l'honneur de me parler; le ministère où elle m'employoit m'impose un silence si austère, que tout ce que je puis vous en dire, c'est que ses affaires et sa santé ne sont pas en assez bon état pour lui faire aimer Paris. Vous êtes bien heureux, monsieur, d'avoir brisé vos liens : il n'y en a point de cette nature qui ne soient toujours dangereux et très-souvent incommodes. Je crois bien que votre sortie de la Bastille vous a rendu plus d'une liberté. Si j'étois maître de la mienne, monsieur, je vous irois chercher jusque dans votre solitude; nous y parlerions de ce grand Maître qu'on ne se repent jamais d'avoir servi, et j'aurois le plaisir de vous dire quelquefois moi-même qu'on ne peut être avec plus de respect que moi, etc.

85. — *La comtesse de Fiesque à Bussy.*

A Paris, ce 4 janvier 1668.

J'avois toujours espéré que vous reviendriez un peu nous voir; je vous croyois même trouver ici à mon retour de Normandie : mais enfin vous êtes encore chez vous, je n'entends même point parler de vos affaires : cela me donne, je vous assure, mon cher cousin, bien de l'inquiétude; car après tout il faut revoir ses amis et mener une

vie douce avec eux, s'il y a moyen. Ce n'est pas le plus méchant parti, de la manière dont la cour et le monde sont tournés présentement.

Voyez si je ne vous suis point bonne à quelque chose; du moins je pourrai bien, ce me semble, presser les gens qui s'occupent de votre retour. Enfin disposez de moi; vous êtes bien persuadé, je crois, que ce sera avec plus de zèle et d'amitié que qui que ce soit assurément; aussi ne vous en fais-je pas davantage compliment.

J'ai trouvé ici madame (de Monglas) fort chagrine de l'état de ses affaires, et beaucoup aussi de ce qu'il semble que vous ne soyez plus pour elle comme vous étiez quand vous êtes parti. Elle m'en a dit quelque chose, et j'ai pris la liberté de vous condamner sur l'étiquette du sac.

Mandez-moi un peu la vie que vous faites; celle que nous faisons n'est pas fort agréable; chacun a ses chagrins; et par-dessus tout, il y a la plus grande gueuserie parmi les courtisans que vous ayez jamais vue.

On parle fort de la paix, et on commence à la souhaiter, parce qu'on ne voit pas que la guerre serve de beaucoup; mais pour mieux parler, on ne sait que souhaiter.

86. — *Bussy à la comtesse de Fiesque.*

A Bussy, ce 11 janvier 1668.

J'avois espéré aussi bien que vous, ma belle cousine, que je retournerois à la cour à la fin de la campagne; mais cela ne s'est pas fait, comme vous voyez, et je ne saurois vous dire quand il se fera : s'il dépendoit de moi seul, je vous en parlerois plus positivement; et vous croyez bien que j'aimerois mieux être avec vous et avec le reste de mes amis, particulièrement l'hiver qu'à la campagne. Cependant, je vous assure qu'on ne s'y peut pas

moins ennuyer que je fais. Je trouve autant de douceur à mettre ordre à mes affaires, que j'en trouvois autrefois à les ruiner. Je me fais une occupation de cela, d'embellir mes maisons, d'y recevoir mes amis de province, de les aller revoir et d'entretenir commerce avec mes amis de la cour. Enfin les jours d'été, comme je vous ai déjà mandé, m'ont paru trop courts. Il est vrai que je ne saurois assez admirer l'état où je me trouve; vous savez combien je suis prompt et sensible, combien j'aime à me réjouir avec des gens qui entendent raillerie. Je suis encore le même sur tout cela : cependant je suis dans une tranquillité d'esprit où je n'ai jamais été que depuis que je suis sorti de la Bastille. Je n'espère rien aujourd'hui, mais aussi je ne crains rien; et autrefois je craignois tout et je n'espérois guère; ma fortune que je voyois traversée par mille ennemis, me tenoit en de continuelles alarmes, et je n'y aurois pu résister sans la belle passion que vous connoissiez, dont je faisois alors tous mes plaisirs.

A propos de cette passion, vous me mandez que le digne sujet qui la causoit a bien du chagrin de ce qu'il semble que je ne suis plus pour lui comme j'étois quand nous nous dîmes adieu; qu'il vous en a fait des plaintes et que vous avez pris la liberté de me condamner sur l'étiquette du sac.

A cela, je vous réponds qu'on ne peut pas être plus changé que je le suis sur ce chapitre, et en voici la raison : c'est que lorsque j'ai promis d'être son ami et de n'être que cela, l'amour que j'avois encore dans le cœur pour elle me faisoit acquiescer à ses volontés, en me flattant de l'espérance qu'elle pourroit un jour revenir à moi; mais le temps et l'absence m'ayant guéri de cet amour, les réflexions que j'ai faites sur la conjoncture de son changement m'ont mis dans le cœur un grand mépris pour elle; et quoi qu'elle vous dise, je suis assuré qu'elle sait bien que j'ai raison.

Pour ce qui est de la liberté que vous avez prise de me condamner sans m'entendre ; je trouve que vous avez fort bien fait; il ne faut jamais rien dire de fâcheux à ses amis, quand la complaisance qu'on a eue pour eux ne sauroit leur nuire. Du temps que votre amie étoit encore en état de ne se pas déshonorer comme elle a fait par une horrible ingratitude, vous auriez été responsable de sa perte, si vous l'aviez flattée; mais aujourd'hui qu'elle n'a plus rien à perdre et que même son repentir ne lui serviroit de rien à mon égard, vous avez raison d'approuver ses plaintes, et je veux bien même que vous lui disiez que vous n'avez jamais vu un procédé si fou ni si brutal que le mien. Mais aussi quand nous nous reverrons, vous ne sauriez me refuser sans injustice une pareille complaisance. J'attends que vous me disiez pis que pendre d'elle. Car vous savez bien en conscience qu'elle mérite mieux ce traitement-là que moi.

Je serois bien fâché que la paix se fît; car j'espère que la guerre me donnera moyen de servir encore le roi, dont les mauvais traitements ne m'ont pu guérir. Je l'aime toujours quoi qu'il me fasse; car je suis persuadé que s'il me connoissoit, il me traiteroit mieux, et j'espère qu'il me connoîtra un jour.

Pour les offres que vous me faites de presser ceux qui se mêlent de mon retour, je vous dirai que si j'avois quelqu'un à employer pour cela, je m'adresserois à vous, parce que je suis assuré que vous m'aimez. Je vous rends donc mille grâces.

87. — *Bussy à madame de***.*

A Bussy, ce 14 janvier 1668.

J'ai eu tant de peur pour vous, madame, que je viens d'avoir de la joie d'apprendre que vous n'étiez que ma-

lade. Il y avoit si longtemps que je n'avois eu de vos nouvelles, et j'ai tant de confiance en votre amitié, que j'appréhendois que vous ne fussiez morte; mais puisque ce n'est que de la bile qui vous tourmente, j'espère que vous vous en déferez, comme j'ai fait de la mienne. Il n'est pas concevable combien j'ai de santé, je crois que Dieu me remplace en cela le bien qu'il m'ôte d'ailleurs. L'espérance et la crainte où j'étois toujours à la cour m'échauffoient si fort le sang qu'il falloit souvent m'en tirer, c'est-à-dire donner une moitié de ma vie pour sauver l'autre. Aujourd'hui la mauvaise fortune me donne une tranquillité admirable. Vous ne sauriez comprendre, madame, combien une dose d'adversité est quelquefois salutaire. Je vous avoue que ce breuvage est un peu amer et que même il faut avoir la tête bonne pour que ses vapeurs ne la fassent pas tourner; mais avec un peu de peine au commencement, on s'y accoutume à la fin, et ce remède fait des effets merveilleux. Vous autres, gens du monde, me traiterez de charlatan, et je suis assuré que vous prendriez plutôt du vin émétique que le breuvage que je vous propose; aussi peu de gens s'en sont-ils jamais servis que par force.

J'ai du déplaisir aussi bien que vous du traitement que reçoit notre ami, et j'aimerois mieux que ce fût un autre homme de mérite que lui qui ne fût pas de mes amis, qui aidât à me consoler par l'exemple de la mauvaise fortune de tout ce qu'on m'a fait depuis trois ans.

Au reste, je vous prie de ne montrer les lettres que je vous écris qu'à M***. Vous savez que les gens qui sont en l'état où je suis ne sauroient parler de manière qu'on n'y trouve à redire : s'ils sont gais, ils aigrissent leurs ennemis; s'ils sont chagrins, ils font craindre leur ressentiment. Pour moi, on ne me trouveroit pas assez abattu, et quoique j'aie de la fermeté de reste, je serai bien aise qu'on ne me donne pas de nouveaux sujets de l'exercer.

88. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 20 janvier 1668.

Je suis bien obligé à madame d'Orval du soin qu'elle a pris de me faire faire son portrait; je vous supplie, mademoiselle, de l'en bien remercier pour moi, en attendant le compliment que je lui en ferai moi-même, sitôt que je l'aurai reçu.

Pour le vôtre et celui de mon *Cœur* je m'y attends pour le carême; si je les allois recevoir moi-même de vous, vous n'en seriez pas fâchée ni moi non plus. Cela se pourroit bien faire : car enfin tout finit, les exils et les prisons aussi bien que les amourettes, et quelquefois même les unes font finir les autres.

Cela soit dit en passant,
Pour celle que j'aimois tant.

Cependant comme l'heure de cette fin est incertaine, il faut se précautionner contre l'absence par des commerces de lettres avec ses amies. Je n'en ai point, mademoiselle, dont je fasse plus d'estime que de vous; et quoique l'aventure qui m'est arrivée depuis deux ans me dût donner de l'humilité, j'ose vous dire que vous ne vous rebuterez pas de moi à force de me connoître; mais aussi vous avez le cœur bien fait, et je suis assuré que si vous aviez un amant, vous ne rompriez pas avec lui pour le voir persécuté.

Cela soit dit en passant,
Pour celle que j'aimois tant.

Au reste, mademoiselle, quoi que le roi m'ait fait, je ne saurois me lasser d'admirer son génie. Quand il est dans les plaisirs, on diroit qu'il est né pour cela. Quand il s'adonne

aux affaires, c'est avec une application incroyable. Quand il est à l'armée, il n'y a que pour lui. Je vous assure, mademoiselle, que c'est un prince fort extraordinaire et que s'il peut une fois ajouter à toutes ses vertus, celle de me faire du bien, il ne lui en manquera aucune.

Vous ne sauriez me mander rien de plus agréable que le souvenir que les comtesses ont de moi; ce sont des amies celles-là, qui redoublent de tendresse pour leurs amis malheureux.

Cela soit dit en passant,
Pour celle que j'aimois tant.

Je rends cent mille grâces à mesdames de *** des mille compliments qu'elles me font : je suis assuré qu'elles n'ont pas eu la moindre tentation de cesser de m'aimer, quand elles m'ont vu à la Bastille.

Cela soit dit en passant,
Pour celle que j'aimois tant.

Pour madame de Montglas, vous voyez bien, mademoiselle, par mes petits vers, que vous ne m'avez pas persuadé, je sais fort bien à quoi m'en tenir.

Cela soit dit en passant,
Pour celle que j'aimois tant

89. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 6 février 1668.

J'ai bien de la joie, mademoiselle, du plaisir que vous avez à recevoir de mes lettres, cela me rendra encore plus soigneux de vous écrire : car personne n'aime tant à réjouir ses amis que moi les miens.

Je ne doute pas que madame de Montglas ne me trouve

peu divertissant, mais qu'elle s'en prenne à elle-même; elle a dû s'y attendre comme je lui dis dans ce rondeau que je vous envoie. J'ai vu le temps que mes lettres lui sembloient bien plus agréables qu'à vous; il est vrai que j'ai perdu à son égard tous mes agréments, quand j'ai perdu ma fortune. J'ai grand tort aussi, mademoiselle, de n'être pas toujours heureux, pour être toujours aimé d'une si digne maîtresse. Mais laissons cette matière, et parlons de la guerre.

Il vient de passer dix mille hommes à ma porte : il n'y a pas eu un officier tant soit peu hors du commun qui ne me soit venu voir. Bien des gens de la cour ont couché céans, je dis même des gens qui n'étoient pas mes amis particuliers. Je crois que le roi est présentement à Dijon. J'envoyai hier un gentilhomme à Sa Majesté avec une lettre, par laquelle je la supplie de trouver bon que je me rende auprès d'elle en ce voyage.

Je vous manderai la réponse que j'en recevrai, je pense qu'il va dans la comté de Bourgogne, et je ne doute pas qu'il ne réussisse en tout ce qu'il entreprendra; car Dieu est d'ordinaire pour les plus forts et pour les plus sages.

90. — *Le duc de Noailles à Bussy.*

A Auxonne, ce 8 février 1668.

En même temps que j'ai reçu votre lettre du 4 de ce mois, quoique le roi ne fît que d'arriver ici et qu'il fût fort occupé, j'ai trouvé un temps favorable pour présenter celle que vous écrivez à Sa Majesté qui l'a lue d'un bout à l'autre, et m'a témoigné vous en savoir gré.

Quand je lui ai demandé s'il vouloit que vous vinssiez ici, il m'a dit que pour ce voyage il ne vouloit pas et que vous prissiez patience. J'espère que ce sera pour la campagne prochaine. Voilà tout ce que j'ai pu faire pour votre

service. Je vous prie d'être persuadé que personne n'auroit plus de joie que moi de pouvoir contribuer à votre satisfaction et de vous faire connoître que personne ne peut être plus, etc.

91. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 16 février 1668

M. de Noailles me vient de faire réponse, qu'il avoit présenté ma lettre au roi : que Sa Majesté l'avoit lue tout entière et lui avoit dit que ce ne seroit pas pour cette campagne, mais que je me donnasse encore patience.

Dôle s'est rendue le 14 de ce mois ; le roi leur a accordé les mêmes priviléges qu'ils avoient sous le roi d'Espagne, et de là a marché à Gray, qui, je crois, fera encore moins de résistance.

Voilà faire la guerre cela, mademoiselle : vous avouerez qu'un roi de trente ans qui, après une longue et rude campagne, quitte au plus fort de l'hiver de grands plaisirs, et vient, en s'exposant comme un soldat de fortune, conquérir en trois semaines une grande province, n'a pas tout ce qu'il mérite, quand il n'a que le plus beau royaume du monde.

Monsieur a été jusqu'à une petite journée d'ici. Je lui avois envoyé offrir ma maison, des chevaux de selle, une chaise et un carrosse. S'il eût passé outre, il s'en fût servi ; mais le roi lui a fait dire par le comte de Gramont de s'en retourner et que Dôle étoit prise.

S'il arrive quelque autre chose, je vous le manderai ; je suis ici à la source des nouvelles. Je ne comprends pas comment on peut vivre éloigné de la cour. Je vous assure que vous me faites grand'pitié vous autres gens exilés : mais il faut prendre patience et espérer que vos maux ne dureront pas toujours.

Au reste, vous me mandez que je vous témoigne bien de l'aigreur contre madame de Montglas. Je vous assure pourtant, mademoiselle, qu'on n'en sauroit guère moins avoir contre elle que j'en ai; pour de l'indifférence accompagnée d'un air un peu goguenard, je ne dis pas. Tant que je n'ai pas été bien dégagé, j'ai été furieux; quand je songeois qu'elle avoit rompu avec moi durant ma prison, la vengeance que j'en voulois prendre alors étoit proportionnée à l'amour dont j'étois encore rempli; mais aujourd'hui que le temps m'a désabusé d'elle, je me trouve si heureux d'être hors de ses mains que je n'ai plus de colère, et il ne me reste sur son sujet qu'une certaine démangeaison de plaisanter qu'elle ne sauroit condamner sans choquer ses propres intérêts, puisque la plaisanterie est la plus sûre marque du dégagement de mon cœur, qui est la chose qu'elle m'a si instamment demandée.

Vous me surprenez beaucoup de me mander qu'elle travaille fort essentiellement à me rendre service; après les beaux sentiments de piété qu'elle m'avoit témoigné avoir, je me serois plutôt attendu à ses prières au ciel qu'à ses bons offices à la cour.

92. — *Le comte de Gramont à Bussy.*

A Montbard, ce 16 février 1668.

Si je n'avois pas un ordre du roi exprès de faire diligence, je ne passerois pas à la porte de mon ami Bussy sans aller l'assurer de mes très-humbles services. J'ai trouvé ici heureusement un homme à vous qui m'a promis de vous rendre ma lettre. Je crois que ce que je dirai à Monsieur l'obligera de s'en retourner (1).

---

(1) Voyez la lettre précédente.

Salins, plusieurs châteaux et Dôle sont pris; on va à Gray; les députés de Dôle sont partis pour les faire rendre. Voilà tout. Je suis votre serviteur et votre ami.

93. — *Bussy au duc de Noailles.*

A Bussy, ce 28 février 1668.

Je ne vous ai pas encore remercié de la dernière grâce que vous m'avez faite, parce que j'avois attendu que vous fussiez un peu plus en repos que vous n'étiez. Mais aujourd'hui, monsieur, je vous dirai que si vous aviez besoin de ma vie, je vous la donnerois du meilleur de mon cœur.

On m'écrit que le roi partira bientôt pour la Flandre. Je vous supplie de me mander si vous ne trouvez pas à propos que je lui écrive, et le temps qu'il faudra que je le fasse. Mais, ce dont je vous conjure, c'est de croire que vous n'avez personne au monde qui soit tant à vous que, etc.

94. — *Bussy à madame de Thianges.*

A Bussy, ce 5 mars 1668.

Je viens d'apprendre que vous aviez été malade et en même temps que vous vous portiez bien, madame. Je vous assure que j'en suis fort aise et qu'il ne peut jamais vous rien arriver à quoi je ne m'intéresse extrêmement.

Vous voulez bien, madame, que je vous dise le chagrin que j'ai eu depuis trois semaines; j'ai vu la guerre à quinze lieues de chez moi sans oser y aller. Je suppliai très-humblement le roi de me le permettre; mais Sa Majesté ne le jugea pas à propos. Cependant, madame, je vous assure

que je n'ai jamais tant souffert qu'en cette rencontre. J'ai fait ce métier-là, trente ans durant, sous des généraux dont les uns n'ont pas voulu ni les autres pu faire valoir mes services ; et lorsque le plus grand roi du monde va lui-même commander ses armées et juger du mérite des gens, je me trouve dans ma maison comme un misérable provincial. Je suis presque au désespoir, madame, quand je songe que j'aurai vécu dans un règne plein de merveilles auxquelles le moindre soldat des gardes aura plus de part que moi. La confiance que j'ai en la bonté du roi me soutient un peu. Il n'est pas si accompli qu'il est sans être miséricordieux ; j'espère même qu'il aura quelque égard à mes services passés, et Dieu est trop juste pour ne lui pas faire connoître le zèle que j'ai toujours eu pour sa gloire et pour sa personne.

Si je me laissois aller, madame, je ne finirois pas sitôt sur le chapitre des louanges du roi; car outre le plaisir que j'ai d'en parler, je sais combien je vous fais ma cour. Mais, quelque justes qu'elles soient, comme l'état présent de ma fortune pourroit rendre suspecte l'intention avec laquelle je les donne, j'attendrai une autre saison pour m'abandonner sur ce sujet. Et cependant, madame, je me contenterai de vous dire que personne n'est plus véritablement que moi, etc.

95. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 10 mars 1668.

Il me semble que, pour des gens qui ont bien de l'amitié l'un pour l'autre, il y a longtemps que nous ne nous disons mot, mademoiselle. Cependant je vous ai écrit le dernier et je suis à la campagne. Mais ne seriez-vous point tombée malade, car vous êtes un peu sujette à caution sur ce chapitre? Je vous assure que j'en aurois bien du cha-

grin, et ne vous allez pas mettre dans la tête que ce soit pour mon intérêt. Je serai fort aise que vous m'écriviez quand vous vous porterez bien; mais, quand vous serez malade, je ne songerai qu'à votre santé. Si je n'en étois présentement en peine, je vous ferois ressouvenir de votre portrait et de celui de mon *Cœur*, car voici le temps que vous m'avez promis d'y faire travailler. Au reste, ne pensez pas toutes deux que vous en soyez quittes, s'il arrive que je vous revoie avant que vous me les ayez donnés. Dans tous les temps, je veux vous avoir dans ma galerie aussi bien que dans mon cœur, et je vous aurai.

96. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Bussy, ce 1er avril 1668.

Qu'êtes-vous devenue, madame, qu'on n'entend point parler de vous? Car, avec tout le respect que mon sexe doit au vôtre, je vous maintiens que c'est à vous, qui êtes mon amie, à avoir soin de moi en l'état où je suis. Il y a longtemps que vous ne m'avez écrit. Vous ne sauriez douter que je ne sois en Bourgogne, puisque vous ne me voyez point à Paris, et moi je ne sais si vous y êtes. Apprenez-moi donc de vos nouvelles, madame, et de celles de notre amie. Si, après cela, vous avez un moment de reste, apprenez-moi des nouvelles du monde. Si mes autres amies m'avoient aussi peu instruit que vous depuis quelque temps, je serois dans une ignorance crasse.

97. — *Bussy à madame de Montmorency* (1).

A Bussy, ce 1er avril 1668.

Je vous comptois, madame, pour une de mes meilleures amies, et vous êtes une de celles qui me négligez le plus. Si vous avez eu une lettre de cachet pour ne point écrire en Bourgogne, comme moi pour ne point aller à Paris, je vous pardonne, sinon vous avez tort. Avouez-le, madame, et méritez une amnistie par un avenir plus exact. Les malheureux sont sur le pied gauche : et comme l'adversité est l'épreuve de l'amitié, le moindre relâchement passe auprès d'eux pour un oubli. Mandez-moi des nouvelles, madame, et moi qui ai du loisir de reste j'en ferai les commentaires.

98. — *Mademoiselle d'Armentières à Bussy.*

A Paris, ce 7 avril 1668.

C'est à mon gré un cruel tourment que d'avoir un procès, monsieur, et des amis absents. On n'a pas le temps de faire son devoir avec eux quand on remplit tous ceux du palais. J'espère que je mettrai bientôt mon chicaneur à la raison, et puis je serai à vous sans distraction. On commence à jouir de la paix : nos jeunes courtisans font merveilles en galanteries et font revivre les vingt-quatre violons à la place Royale. Je ne vous en parle que sur des

(1) Isabelle de Harville, fille de Antoine de Harville, marquis de Paloiseau, gouverneur de Calais, et de Isabelle Favier du Boulay. Elle avait épousé F. de Montmorency, marquis de Thury et baron de Fosseux, mort en 1684, à 69 ans. Elle-même mourut le 21 octobre 1712, à 83 ans.

récits; et, quoique je sois dans le même lieu, il n'y a de différence de moi à ceux qui sont éloignés que d'apprendre ce qui se passe ici un peu plus tôt qu'eux. Les Comtesses sont tellement de la cour et moi si peu, que je passe des siècles sans les voir. Je passe mes jours avec la duchesse cousine, qui est toujours malade, et l'abbé Illerin, qui est ma partie; quand ma vie sera plus heureuse, mes lettres vous réjouiront davantage. On ne parle ici que de la fête qui doit être à Versailles au premier jour : on en compte des choses incroyables, et pour moi je ne les puis comprendre ni en parler que je ne les aie vues. Madame de Montmorency m'a dit qu'elle vous mandoit toutes les nouvelles : elle n'y aura pas oublié la mort de madame de Villequier (1), non plus que la coadjutorerie de Reims pour l'abbé le Tellier (2). Le Tellier est inconsolable de la mort de sa fille. Il y a deux hommes ici qui sont morts de la peste : si cela continue, je crois que j'irois en original dans votre galerie.

99. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 12 avril 1668.

C'est à moi à gronder, monsieur le comte; j'ai été malade et je n'ai pas ouï parler de vous. Vous serez bien heureux si je fais quitte à quitte. J'accepte le parti que vous m'offrez de vous mander des nouvelles et de recevoir de

---

(1) Madeleine-Fare le Tellier, fille du chancelier le Tellier, première femme du duc d'Aumont, mourut le 22 juin 1668, à vingt-deux ans.

(2) Charles-Maurice le Tellier devint archevêque de Reims le 3 août 1671, à la mort du cardinal Barberini. Le Journal de l'abbé le Dieu renferme, à l'année 1700, d'intéressants détails sur ce prélat. Il mourut en 1710, à 69 ans. Cf. Saint-Simon, t. III, p. 227, 228.

vous des raisonnements. Je me trouve bien heureuse que vous m'ayez choisie pour faire un tel parti.

M. de Duras épouse mademoiselle de Vantadour. Le roi lui a donné un brevet de duc.

Le prince d'Épinoy a épousé la troisième fille de madame de Rohan.

Le prince Maximilien de Bavière a épousé mademoiselle de Bouillon.

Le roi de Portugal a cédé sa femme et son royaume à son frère, ne sachant pas se servir de l'un ni de l'autre (1).

Madame de la Vauguyon épouse Fromenteau (2).

Le roi et sa noble cour sont à Versailles. Les comédiens italiens, françois et toute la symphonie du monde a suivi.

La paix est signée; je ne puis finir par un plus bel endroit (3).

100. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 4 mai 1668.

Je crois que vous savez la paix faite (4). Le courrier arriva vendredi, qui apporta nouvelles de la ratification à Aix-la-Chapelle. Quand les rois l'auront signée, on la publiera, et l'on ne croit pas que ce soit plus tôt qu'à la fin du mois.

---

(1) Alphonse VI, marié à Marie d'Aumale. *Mémoires*, t. II p. 141.

(2) Marie de Stuer, fille du comte de La Vauguyon, avait épousé Barthélemy de Quélen, comte du Broutay, auquel elle porta le nom et la terre de Vauguyon, et qui fut tué en 1667. A l'âge de cinquante-cinq ans elle se remaria à André de Béthoulat, seigneur de Fromenteau, qui se tua le 29 novembre 1693. Voy. les curieuses pages de Saint-Simon, t. I, p. 111 et suiv.

(3) La paix d'Aix-la-Chapelle fut signée le 2 mai.

(4) Cette lettre porte dans l'imprimé la date fautive du 4 août.

101. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 4 mai 1668.

Je hais bien votre chicaneur, mademoiselle, de troubler comme il fait notre repos et notre commerce. Dites, je vous supplie, à madame la comtesse de Guiche que je n'ai point reçu la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire; que je ne suis point accoutumé à recevoir des reproches de mes amies pour ne leur point faire de réponse : je ne me fais pas presser là-dessus, et moins avec l'aimable comtesse qu'avec une autre : pour mon *Cœur*, j'y renonce, s'il ne m'envoie son portrait.

102. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 7 mai 1668.

Je suis fort aise de la paix, madame; j'étois trop différencié par la guerre : au moins aujourd'hui suis-je comme tout le monde; peut-être que le roi, moins occupé, songera à moi, et que, pour le prix de tous mes services, il me permettra au moins de le voir.

La reine de Portugal est une aimable princesse : fort heureux sera le prince qui sera roi et mari avec elle.

Le roi a raison de se réjouir : les rieurs sont de son côté. Il doit être content de sa gloire : pour moi, j'aime les héros qui savent aussi goûter les plaisirs.

Vous me faites un grand plaisir de me mander des nouvelles. Continuez, je vous en prie, et je vous promets de vous épargner cette peine le plus tôt que je pourrai.

103. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 22 mai 1668.

Je vous plains fort, avec la maladie de l'abbé de Foix et le procès du chicaneur ***. Je ne sais pas si vous croyez être plus heureuse que moi, mais je vous dirai qu'un procès et la maladie d'un ami me paroissent de plus grands maux qu'un exil. Vous en croirez ce qu'il vous plaira. Il est vrai que l'incommodité de l'abbé me touche aussi bien que vous, car je l'aime fort. En ce cas-là, il n'y a plus qu'à voir quel est le plus grand mal d'un exil ou d'un procès. Pour moi, je crois que c'est suivant qu'on est intéressé ou ambitieux.

Je suis très-content de madame de ***. On ne peut pas mieux faire son devoir qu'elle fait sur mon sujet, et je serois un ingrat si je ne l'aimois toute ma vie. Il n'en est pas de même de la Montglas : ses plaisirs l'empêchent de songer aux absents; et cependant je suis un des absents du monde qu'elle devroit moins oublier : mais j'ai le don de faire des ingrats; et quand je vous aurai appris quelque jour le détail de ma vie, vous demeurerez d'accord que ceux de qui j'ai été dans tous les temps le plus abandonné, étoient ceux que j'avois le plus obligés. Patience, il y en aura de bien honteux un jour; car, comme je vous ai déjà dit ailleurs, tout finit, l'affaire ne va que du plus au moins. S'il y a de l'exception dans cette règle, mademoiselle, je vous assure que ce sera pour l'amitié que j'ai pour vous.

J'oubliois de vous dire que la (Montglas?) est malade pour s'être trop abandonnée aux plaisirs. Dieu, qui lui donne l'esprit et l'inclination des personnes de vingt ans, ne lui en donne pas les forces.

104. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 6 juin 1668.

Je vous ai écrit la dernière, pourquoi ne m'avez-vous pas fait de réponse? Je l'attendois, et j'ai compris à la fin que le proverbe italien disoit vrai : *Chi offende, non perdona.* Cependant je reviens la première, parce que je suis de bon naturel, et que cela même fait que je vous aime et que j'ai toujours eu une pente et une inclination pour vous qui m'ont mise à deux doigts d'être ridicule à l'égard de ceux qui savent mieux que moi comme j'étais avec vous.

Madame d'Époisses (1) m'a dit qu'il vous étoit tombé une corniche sur la tête qui vous avoit extrêmement blessé. Si vous vous portiez bien et que l'on osât dire de méchantes plaisanteries, je vous dirois que ce ne sont pas des diminutifs qui font du mal à la tête de la plupart des maris; ils se trouveroient bien heureux de n'être offensés que par des corniches. Mais je ne veux point dire de sottises; je veux savoir auparavant comment vous vous portez, et vous assurer que, par la même raison qui me rendoit foible quand vous aviez été saigné, j'ai senti de la douleur de celle que vous avez eue à la tête. Je ne pense pas qu'on puisse porter plus loin la force du sang.

Ma fille a pensé être mariée. Cela s'est rompu, je ne sais pourquoi. Elle vous baise les mains, et moi à toute votre famille. Ne faites-vous rien du côté de la cour? Mandez-moi où vous en êtes.

---

(1) Germaine Louise d'Ancienville, femme et cousine germaine d'Achille de la Grange, comte de Maligny, marquis d'Époisses. Leur fille unique épousa Guitaut, dont il est parlé dans les *Mémoires*, t. I, p. 159.

105. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 9 juin 1668.

La dernière lettre que vous m'avez écrite, avant celle que je reçus hier de vous, ma belle cousine, étoit du 20 mai de l'année passée, à quoi je répondis sur-le-champ; est-ce que vous n'avez pas reçu ma réponse? Personne n'est plus ponctuel avec tout le monde que moi, et surtout avec vous, à qui j'aime à écrire, et je réponds aujourd'hui à votre lettre du 6 de ce mois, dans laquelle vous ne sauriez pas vous empêcher de m'agacer sans sujet.

Pourquoi me dire que je ne vous pardonne pas l'offense que je vous ai faite, puisque je vous en ai demandé mille fois pardon et que vous m'avez promis autant de fois de n'y plus songer? Je comptois, sur votre parole, tout cela comme non avenu, et si je m'en souvenois quelquefois, ce n'étoit que pour m'obliger à raccommoder le passé par plus de tendresse pour vous. Cependant il semble que de temps en temps vous vous repentiez de m'avoir pardonné. Tout ce que je puis croire en votre faveur, ma chère cousine, c'est que ces changements-là sont étrangers en vous, et que la douceur et l'amitié pour moi y est naturelle. Vous n'avez pas la force de résister à la mode : je n'y suis pas aujourd'hui; si j'y reviens jamais, je crois que vous vous ferez bien moins de violence pour battre des mains quand on dira du bien de moi, que vous ne vous en faites quand on vous en dit du mal. Vous voyez par là que je crois ce que vous me mandez, que vous avez de la pente à m'aimer; mais je ne demeure pas d'accord que cela vous ait mise à deux doigts d'être ridicule. Quoi qu'il se fût passé entre nous, nous étions raccommodés; après cela, étant si proches que nous sommes, il étoit naturel que vous parussiez de mes amies, et je suis même persuadé que lors-

Universitas BIBLIOTHECA

que je fus arrêté, il eût été honnête et généreux à vous de prendre mon parti envers et contre tous, quand même vous ne m'auriez pas pardonné avant que j'entrasse à la Bastille. Au moins en usai-je ainsi pour vous quand le surintendant Fouquet fut arrêté; véritablement vous n'étiez pas en prison, mais vous étiez en Bretagne, nous étions brouillés : je pouvois, sans passer pour emporté, mêler mon prétendu ressentiment avec le déchaînement de vos envieux; je ne sais pas même si vous ne vous y attendiez point : cependant je fis le contraire, et, bien loin de craindre d'en être ridicule, je me trouvai le cœur bien fait en cette rencontre (1).

Cela vous soit dit sans aigreur et sans reproche, ma belle cousine; car je vous ai presque toujours aimée, quoi que vous aient dit ceux que vous me mandez, qui savoient mieux que vous comment vous étiez avec moi. Si je ne vous avois pas aimée avant notre brouillerie, et même depuis notre réconciliation, je n'en aurois fait confidence qu'à une certaine personne que vous savez (2); cependant, hormis la conjoncture où je crus avoir sujet de me plaindre de vous, je ne lui en ai jamais parlé que comme de la plus jolie femme de France; ce qu'elle ne trouvoit nullement bon, et qu'elle vouloit toujours détruire par mille particularités que je vous dirai un jour. De sorte que, tout ce que je pouvois faire, c'étoit de lui cacher ce que je pensois d'avantageux pour vous; mais je n'en disois point de mal,

Et, retenu par mon respect extrême,
Ma bouche au moins ne fit point de blasphème.

---

(1) Voy. *Mémoires*, t. II, p. 111.

(2) Madame de Montglas, dont le mari est désigné à la fin de cette lettre comme un homme gros, gras, bien nourri et portant des cornes.

Vous comprenez bien, ma belle cousine, les raisons qu'on avoit de craindre que je ne vous trouvasse trop aimable; et si vous voulez savoir celles qu'on auroit maintenant de me brouiller avec vous, c'est que, craignant peut-être quelques petits reproches de ma part, qu'on sent bien qu'on mérite, et qui pourroient faire du bruit, on seroit bien aise de m'attirer des ennemis et de mettre les choses en état que les rieurs ne fussent pas de mon côté. Mais on a tort de m'appréhender; ma colère feroit trop d'honneur et je suis trop glorieux pour me plaindre.

Au reste, madame, je ne sais d'où est venue à madame d'Époisses la nouvelle de ma blessure.

A Bussy, d'où je n'ai bougé,
Pour vous dire la chose en homme véritable,
Il ne m'est, sur mon Dieu, rien du tout arrivé.

De sorte que quand vous avez eu de la douleur, elle venoit d'autre chose que de la force du sang. Je vois bien qu'il y a un peu d'altération dans notre sympathie, ou du moins qu'elle n'a lieu que dans les saignées. Si elle avoit été aussi loin que vous dites, ma belle cousine, elle auroit été jusqu'à votre cœur; mais à moi n'appartenoit pas tant de braverie.

J'attends ici un de ces maris dont la tête n'est pas in commodée des corniches; ce qu'il y porte va dans le superlatif. Je voudrois bien vous faire connoître le personnage sans vous le nommer. Il n'est pas si beau qu'Astolfe ni que Joconde; mais, en récompense, il est quatre fois plus malheureux. Ne le connoissez-vous pas à cela? C'est un mari tout à fait insensible. Il ne ressemble pas à ce pauvre Sganarelle, qui étoit un mari *très-marri*. On ne comprend pas celui-ci, car, quoiqu'il porte des cornes à la tête, il les tient fort au-dessous de lui. Si vous n'y êtes pas encore, vous n'en êtes pas loin. Attendez : c'est un mari gros

et gras et bien nourri. Y êtes-vous? C'est un mari dont le malheur m'est particulièrement connu. Oh! pour celui-là, vous y êtes. Je défie Baubrun de le peindre plus au naturel.

Je ne sais si j'oserois vous parler du mariage de mademoiselle de Sévigné, si près du chapitre des corniches? Oui, cela ne tire pas à conséquence, et puis vous lui choisirez un honnête homme; autrement, vous savez bien la prédiction que j'ai faite. J'ai ouï parler du mari qu'elle a failli d'épouser. Je ne sais pas, s'il l'eût épousée, s'il eût été quelque jour *très-marri;* mais je sais bien que dans les commencements il eût été bien aise. Je suis le serviteur de la belle et je l'aime fort, mais pourtant encore moins que vous.

106. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Bussy, ce 10 juin 1668.

Le commencement de votre dernière lettre, madame, me fit une fort grand' peur; vous débutiez par un dépit si bien contrefait, que si vous l'eussiez eu effectivement, vous n'eussiez pas dit autre chose. J'étois déjà résolu d'écrire à M. *** que je ne savois pas pourquoi il m'auroit voulu brouiller avec vous en supprimant une partie de ce que je lui avois dit; car quoique je me fusse fort étendu sur les louanges de notre amie la comtesse du Plessis et sur l'amitié que j'avois pour elle, quand j'avois traité votre chapitre, ç'avoit été d'une manière à persuader que j'avois même plus que de la tendresse pour vous. Il est vrai que la conversation sur la comtesse avoit été bien plus longue, à cause de sa famille. Enfin, au second feuillet de votre lettre, je commençai à me désabuser. Je crus que vous aviez voulu vous réjouir et peut-être vous attirer des douceurs de ma part, quand je me justifierois. Je m'en vais

donc vous en dire, madame, non pas pour me justifier, car je n'en ai pas besoin, mais pour suivre mon inclination.

Je vous aime de tout mon cœur, et cela est fondé sur une estime infinie : de l'humeur dont vous me connoissez, vous ne sauriez douter que je ne dise vrai ; et, quand je ne ferai pas connoître à tout le monde les sentiments que j'ai pour vous, ce sera ou parce que je n'en pourrai parler qu'à contre-temps ou par belle discrétion.

Eh bien! madame, êtes-vous contente? Cela n'est-il pas doux? Je vous assure, de plus, qu'il n'y a rien de si véritable.

107. — *Le Tellier à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 3 juillet 1668.

Monsieur, je vous rends très-humbles grâces de la part que vous prenez aux avantages de ma famille et aux disgrâces qui m'arrivent. La nomination de mon fils l'abbé à la coadjutorerie de Reims m'a donné beaucoup de joie; mais la perte que j'ai faite de ma fille (1) m'a touché si vivement, qu'il ne s'y peut rien ajouter. Je prie Dieu qu'il me donne la consolation qui m'est nécessaire en cette occasion et je souhaite d'en avoir de vous rendre service, afin de vous faire connoître que je suis, etc.

108. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 10 juillet 1668.

Le roi vient de faire trois maréchaux de France : MM. de Créqui, de Bellefonds et d'Humières. Je vous en fais mon

---

(1) Voy. lettre n° 98.

compliment pour votre neveu d'Humières. L'on parle fort de guerre : on dit que les Espagnols ont fait de grands ravages en Roussillon. Le sort a donné à ces trois maréchaux le rang dans lequel je vous les viens de nommer. Le chevalier de Rohan (1) veut épouser la Duparc, fameuse comédienne (2); la famille du chevalier s'y oppose. Je vous envoie un livre qui ne me paroît pas trop bon; vous en jugerez mieux que moi.

109. — *Le duc de Noailles à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 14 juillet 1668.

J'ai reçu votre lettre du 8 de ce mois, avec la copie de la lettre que vous avez écrite au roi. Vous ne devez pas craindre de m'accabler de vos affaires, prenant autant de part que je fais à tout ce qui vous regarde. M. l'évêque d'Autun m'a dit qu'il vous verroit bientôt : nous nous sommes fort entretenus de vos affaires et j'espère qu'il ne vous sera pas inutile. Je vous prie d'être toujours persuadé que personne n'auroit plus de joie que moi d'avoir occasion de vous servir, et qu'on ne peut pas être plus sincèrement votre ami et votre serviteur que, etc.

---

(1) Louis de Rohan, qui se rendit célèbre par ses désordres et ses folies. Il finit par se jeter dans un complot qui avait pour but de livrer Honfleur aux Anglais, fut pris à Rouen et décapité à Paris le 27 novembre 1674. Voy. sur sa mort les *Mémoires* de Jean Rou, 1857, t. II, p. 98.

(2) Elle faisait partie de la troupe de Molière, et était femme de Gros-René. Elle mourut en 1668.

110. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 17 juillet 1668.

Je suis fort aise de voir le maréchal d'Humières honoré de cette dignité aussi jeune qu'il est; je n'ai point d'amie ni de parente qui me soit plus chère que la maréchale sa femme. Je croyois que le rang de lieutenant général régloit celui des maréchaux; mais le roi, qui fait les lois, peut bien en dispenser.

J'admire l'étoile de la Duparc, qui a donné mille passions à mille gens, et jamais une médiocre. Si le chevalier de Rohan l'épouse, ce sera un grand triomphe pour l'amour; il est beau pour son honneur qu'il arrive de temps en temps des choses extraordinaires dans son empire; cela le fait respecter.

Je suis fort content de vous, madame, sur le jugement du livre que vous m'avez envoyé, car j'aime bien que mes amis aient du discernement. J'ai d'abord été choqué du titre : il n'y a nul rapport entre l'école d'amour et les héros docteurs : le reste est de même force, et ce seroit faire trop d'honneur au livre de le critiquer en détail.

111. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 17 juillet 1668.

Je ne vous entretiendrai pas longtemps aujourd'hui, ma belle cousine, parce que j'ai été saigné; mais je n'ai que faire de vous le dire, vous le savez bien. Je ne sais si vous savez aussi qu'on m'a tiré du sang de poulet; il est vrai que j'en avois tant que j'en étouffois. Si j'étois à Paris, on ne me saigneroit pas si souvent; c'est un air qui dissipe beaucoup d'esprits.

Mais j'oublie de vous parler du sujet de ma lettre : c'est une recommandation que je vous demande à M. Didé, conseiller au grand conseil, pour une affaire que j'ai à son rapport; je ne doute pas que vous le connoissiez, ou quelqu'un qui le connoît, car il est Breton. De la manière dont j'ai entendu parler de lui, je n'appréhende pas que d'être exilé lui fasse trouver ma cause moins bonne. Si je n'avois été saigné, je lui écrirois; et si je pouvois aller à Paris, j'irois lui rendre mes devoirs : il n'y a que le roi au monde qui m'en pût empêcher.

Adieu, ma chère cousine; je suis, ma foi, bien à vous et à la plus jolie fille de France : je n'ai que faire après cela de vous prier de faire mon compliment à mademoiselle de Sévigné.

112. — *Mademoiselle d'Armentières à Bussy.*

A Paris, ce 24 juillet 1668.

Je n'attends pas cette fois-ci de réponse à ma dernière pour vous écrire, et je veux par là vous ôter tout sujet de plainte.

La fête de Versailles a été la plus magnifique chose que l'on ait jamais vue, mais la cohue y étoit épouvantable.

Les comtesses ne bougent de la cour et nous de la ville. Il y a huit mois entiers que notre duchesse est malade.

Je commence à m'affliger de ce que je ne puis vous aller voir; et, pour m'en consoler, venez vitement : car enfin, de quelque manière que ce soit, je vous veux voir. Je n'ai presque plus de procès, et je prétends vous écrire toutes les semaines; j'ai trop de plaisir à recevoir de vos nouvelles pour ne me les pas attirer autant que je le pourrai.

113. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Bussy, ce 26 juillet 1668.

Personne ne prend plus de part que moi à votre joie, madame. La paix est faite, mon cousin est maréchal de France. Que vous faut-il davantage? Qu'il soit duc? Je ne doute pas que vous n'ayez contentement là-dessus : ses services lui ont attiré l'un, sa naissance et votre vertu lui attireront l'autre. Je vous assure, madame, que je le souhaite fort, car je suis de tout mon cœur à vous (1).

114. — *Bussy au maréchal d'Humières.*

A Bussy, ce 26 juillet 1668.

Je viens d'apprendre avec une extrême joie l'honneur que vous avez reçu du roi, monsieur; quoique vous ayez sujet d'être content, vous n'en demeurerez pas là, assurément. Je le souhaite et je l'espère pour l'intérêt de ma cousine et pour celui de votre famille. Quand les grâces ont pris un chemin, elles ne le quittent presque plus, aussi bien que les persécutions. Pour moi, qui n'ai point du tout sujet de me louer de ma fortune, j'aurai au moins en dépit d'elle le plaisir de me réjouir de celle de mes parents et de mes amis, comme je fais aujourd'hui de la vôtre, monsieur, en vous assurant qu'on ne peut être à vous plus que j'y suis.

---

(1) Voy. plus loin la lettre n° 117, *in fine*.

115. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

Paris, ce 26 juillet 1668.

Je veux commencer à répondre en deux mots à votre lettre, et puis notre procès sera fini.

Vous m'attaquez doucement, monsieur le comte, et me reprochez finement que je ne fais pas grand cas des malheureux, mais qu'en récompense je battrai des mains pour votre retour; en un mot, que je hurle avec les loups, et que je suis d'assez bonne compagnie pour ne pas dédire ceux qui blâment les absents.

Je vois bien que vous êtes mal instruit des nouvelles de ce pays-ci, mon cousin : apprenez donc de moi que ce n'est pas la mode de m'accuser de foiblesse pour mes amis. J'en ai beaucoup d'autres, comme dit madame de Bouillon (1), mais je n'ai pas celle-là; cette pensée n'est que dans votre tête, et j'ai fait ici mes preuves de générosité sur le sujet des disgraciés (2), qui m'ont mise en honneur dans beaucoup de bons lieux, que je vous dirois bien si je voulois. Je ne crois donc pas mériter ce reproche, et il faut que vous rayiez cet article sur le mémoire de mes défauts. Mais venons à vous.

Nous sommes proches et de même sang; nous nous plaisons, nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes. Vous me parlez de vous avancer de l'argent sur les dix mille écus que vous aurez à toucher dans la succession de M. de Chalon (3) : vous dites que je vous

---

(1) Marie-Anne Mancini, femme du duc de Bouillon.

(2) Le cardinal de Retz, le surintendant Fouquet.

(3) Jacques de Neuchèse, évêque de Chalon, grand-oncle de madame de Sévigné.

l'ai refusé, et moi je dis que je vous l'ai prêté; car vous savez fort bien, et notre ami Corbinelli en est témoin, que mon cœur le voulut d'abord, et que lorsque nous cherchions quelques formalités pour avoir le consentement de Neuchèse, afin d'entrer à votre place pour être payé, l'impatience vous prit; et m'étant trouvée par malheur assez imparfaite de corps et d'esprit pour vous donner sujet de faire un fort joli portrait de moi, vous le fîtes et vous préférâtes à notre ancienne amitié (1), à notre nom et à la justice même, le plaisir d'être loué de votre ouvrage. Vous savez qu'une dame de vos amies vous obligea généreusement de le brûler; elle crut que vous l'aviez fait, je le crus aussi; et quelque temps après, ayant su que vous aviez fait des merveilles sur le sujet de M. Fouquet et le mien (2), cette conduite acheva de me faire revenir; je me raccommodai avec vous à mon retour de Bretagne; mais avec quelle sincérité? Vous le savez. Vous savez encore notre voyage de Bourgogne, et avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié : je revins entêtée de votre société. Il y eut des gens qui me dirent en ce temps-là : « J'ai vu votre portrait entre les mains de madame de la Baume (3), je l'ai vu. » Je ne répondis que par un sourire dédaigneux, ayant pitié de ceux qui s'amusoient à croire à leurs yeux. « Je l'ai vu,» me dit-on encore au bout de huit jours; et moi, de sourire encore. Je le dis en riant à Corbinelli; il reprit le même souris moqueur qui m'avoit déjà servi en deux occasions, et je demeurai cinq ou six mois de cette sorte, faisant pitié à ceux dont je m'étois moquée. Enfin le jour malheureux arriva où je vis moi-même, et de mes propres

(1) Voy. l'*Histoire amoureuse* à la suite des *Mémoires*, t. II, p. 114.
(2) Voy. *Mémoires*, t. II, p. 114.
(3) Voy. *Mémoires*, ibid., p. 132 et suiv., 152 et suiv..

yeux *bigarrés* (1), ce que je n'avois pas voulu croire. Si les cornes me fussent venues à la tête, j'aurois été bien moins étonnée. Je le lus et je le relus, ce cruel portrait; je l'aurois trouvé très-joli, s'il eût été d'une autre que de moi et d'un autre que de vous : je le trouvai même si bien enchâssé, et tenant si bien sa place dans le livre, que je n'eus pas la consolation de me pouvoir flatter qu'il fût d'un autre que de vous. Je le reconnus à plusieurs choses que j'en avois ouï dire, plutôt qu'à la peinture de mes sentiments, que je méconnus entièrement. Enfin, je vous vis au Palais-Royal, où je vous dis que ce livre couroit. Vous voulûtes me conter qu'il falloit qu'on eût fait ce portrait de mémoire, et qu'on l'avoit mis là : je ne vous crus point du tout. Je me ressouvins alors des avis qu'on m'avoit donnés, et dont je m'étois moquée. Je trouvai que la place où étoit ce portrait étoit si juste, que l'amour paternel vous avoit empêché de vouloir défigurer cet ouvrage en l'ôtant d'un lieu où il tenoit si bien son coin. Je vis que vous vous étiez moqué et de madame de Montglas et de moi, que j'avois été votre dupe, que vous aviez abusé de ma simplicité, et que vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, et sachant que le vôtre me trahissoit : vous savez la suite.

Être dans les mains de tout le monde, se trouver imprimée, être le livre de divertissement de toutes les provinces où ces choses-là font un tort irréparable, se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur,

---

(1) Voici le passage auquel madame de Sévigné fait allusion : « Madame de Sévigné est inégale jusques aux prunelles des yeux et jusques aux paupières; elle a les yeux de différentes couleurs, et les yeux étant les miroirs de l'âme, ces inégalités sont comme un avis que donne la nature à ceux qui l'approchent, de ne pas faire un grand fondement sur son amitié. » *Mémoires*, t. II, p. 428.

par qui? Je ne veux point vous étaler davantage toutes mes raisons; vous avez bien de l'esprit, je suis assurée que si vous voulez faire un quart d'heure de réflexion, vous les verrez et vous les sentirez comme moi. Cependant que fais-je, quand vous êtes arrêté? Avec la douleur dans l'âme, je vous fais faire des compliments, je plains votre malheur, j'en parle même dans le monde, et je dis assez librement mon avis sur le procédé de madame de la Baume pour en être brouillée avec elle. Vous sortez de prison, je vous vais voir plusieurs fois, je vous dis adieu quand je partis pour la Bretagne; je vous ai écrit, depuis que vous êtes chez vous, d'un style assez libre et sans rancune; et enfin je vous écris encore, quand madame d'Époisses me dit que vous vous êtes cassé la tête.

Voilà ce que je voulois vous dire une fois en ma vie, en vous conjurant d'ôter de votre esprit que ce soit moi qui aie tort. Gardez ma lettre et la relisez, si jamais la fantaisie vous prenoit de le croire, et soyez juste là-dessus, comme si vous jugiez d'une chose qui se fût passée entre deux autres personnes; que votre intérêt ne vous fasse pas voir ce qui n'est pas : avouez que vous avez cruellement offensé l'amitié qui étoit entre nous, et je suis désarmée. Mais de croire que si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort, car ce m'est une chose impossible. Je verbaliserai toujours; au lieu d'écrire en deux mots, comme je l'avois promis, j'écrirai en deux mille; et enfin j'en ferai tant, par des lettres d'une longueur cruelle et d'un ennui mortel, que je vous obligerai, malgré vous, à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce.

Au reste, j'ai senti votre saignée; n'étoit-ce pas le 17 de ce mois? justement : elle me fit tous les biens du monde, et je vous en remercie. Je suis si difficile à saigner, que c'est charité à vous de donner votre bras au lieu du mien.

Pour cette sollicitation, envoyez-moi votre homme d'af-

faires avec un placet, et je le ferai donner par une amie à M. Didé; car, pour moi, je ne le connois point, et j'irai même avec cette amie. Vous pouvez vous assurer que si je pouvois vous rendre service, je le ferois, et de bon cœur et de bonne grâce. Je ne vous dis point l'intérêt extrême que j'ai toujours pris à votre fortune : vous croiriez que ce seroit le *Rabutinage* qui en seroit la cause; mais non, c'étoit vous; c'est vous encore qui m'avez causé des afflictions tristes et amères, en voyant ces trois nouveaux maréchaux de France (1). Madame de Villars (2), qu'on alloit voir, me mettoit devant les yeux les visites qu'on m'auroit rendues en pareille occasion, si vous aviez voulu.

Je vous remercie de vos lettres au roi, mon cousin; elles me feroient plaisir à lire d'un inconnu, elles m'attendrissent; il me semble qu'elles devroient faire cet effet-là sur notre maître : il est vrai qu'il ne s'appelle pas *Rabutin* comme moi. La plus jolie fille de France vous fait des compliments; ce nom me paroît assez agréable; je suis pourtant lasse d'en faire les honneurs. Il est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié.

116. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 29 juillet 1668.

Je vois bien que vous voulez effacer de ma mémoire ce qui pourroit être resté contre votre paresse. Je vous trouve maintenant fort soigneuse.

Je n'eusse pas cru que mademoiselle de *** eut dû être un si grand parti. La vie qu'elle apporte en mariage à son mari est la plus grande dot du monde.

---

(1) MM. de Créqui, de Bellefonds et d'Humières. Voy. plus haut, n° 108, p. 103.

(2) Marie Gigaut de Bellefonds, femme de Pierre de Villars et tante du maréchal de Bellefonds.

Enfin nous voilà défaits de madame de***. Je m'attendois toujours bien que l'apoplexie nous feroit ce plaisir-là; mais je la trouvois bien lente à venir, après ce qu'elle sembloit nous promettre il y a si longtemps.

Je ne doute pas que la fête de Versailles n'ait été admirable. Je m'en fie bien à celui qui la donnoit : il est en paix aussi merveilleux qu'en guerre. Vous savez bien, mademoiselle, que le seul défaut que je lui trouve c'est de ne me pas aimer. Il me semble vous l'avoir déjà dit; mais je ne serai jamais en repos que je ne l'en aie corrigé : car cela me fait de la peine, à cause que je l'aime fort, moi.

Je vous plains fort, vous et la pauvre duchesse d'Orval, d'avoir les plaisirs si près de vous et d'en jouir si peu.

Je vous quitte des chansons, si elles sont si sales que vous dites : on me mande qu'outre cela elles sont fort sottes, et dès-là j'en quitte tout le monde; si les vers ne valent pas mieux, je ne me soucie pas trop de les voir. J'admire l'étoile de la Duparc, qui a donné mille passions à mille gens, et pas une médiocre. La folie du chevalier de Rohan sera complète s'il l'épouse. Il est beau pour l'honneur de l'amour qu'il arrive de temps en temps des choses aussi extraordinaires que celles-là dans son empire. Cela le fait respecter.

117. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 29 juillet 1668.

Je ne croyois pas, madame, avoir jamais lieu de vous parler de nos démêlés, après ce que je vous en écrivis dernièrement; mais, puisque vous jugez à propos d'éclaircir cette affaire et de la traiter à fond, je m'en vais vous dire ce que j'en pense, avec cette sincérité dont vous m'avez reproché quelquefois que je traitois trop franchement les choses qui me regardoient, et avec la protesta-

tion que, quoiqu'il vous paroisse que je croie que vous avez eu plus de torts en de certaines rencontres, que vous ne pensez, il ne m'en reste rien sur le cœur contre vous, et qu'au contraire j'en ai si mal usé à votre égard, que vous me faites trop de grâce de me pardonner et de ne laisser pas de me promettre votre amitié. Ceci n'est donc pas pour me justifier tout à fait, mais seulement pour vous faire voir que je n'ai pas tant de tort que vous croyez.

Je demeure d'accord avec vous, ma belle cousine, que votre premier mouvement fut de m'assister, lorsque notre ami Corbinelli vous en alla prier de ma part; et je ne doute pas que si vous n'eussiez consulté que votre cœur, je n'eusse reçu le secours que je vous demandois; mais vous prîtes conseil de gens qui ne m'aimoient pas tant que vous faisiez, qui vous portèrent à prolonger les affaires par des formalités inutiles; car je sais aussi bien que M. Auzanet (1) que vous n'aviez pas besoin du consentement de M. de Neuchèse, et qu'avec la cession que je vous eusse faite, il eût bien fallu qu'il vous eût payée, comme il me paya l'hiver d'après; mais enfin en une autre rencontre j'aurois eu patience et j'aurois donné à votre conseil tout le temps qu'il eût souhaité. Ce qui me fit croire qu'on ne cherchoit qu'un prétexte à m'éconduire, ce fut que, la campagne étant commencée par le siége de Dunkerque, vos gens d'affaires parloient d'envoyer en Bourgogne et d'en avoir réponse, et cela sans nécessité; et ce qui vous peut faire voir que j'avois raison de m'impatienter, c'est que j'arrivai à l'armée la veille de la bataille (2). Je partis donc de Paris avec le déplaisir de voir que la seule per-

---

(1) Barthélemi Auzanet, célèbre avocat, né en 1591, mort en 1673.

(2) La bataille des Dunes, gagnée le 14 juin 1658 par Turenne contre Condé et don Juan d'Autriche. Voy. sur la part glorieuse qu'y prit Bussy, *Mémoires*, t. II, p 53 à 70.

sonne de mon sang que j'aimois au monde m'abandonnât dans une affaire d'honneur où elle ne couroit aucun hasard, et je vis le lendemain du combat qu'il n'avoit pas tenu à cette cousine, qui m'avoit été jusque-là si chère, que je n'eusse eu le chagrin de ne m'y pas trouver. Je vous avoue que j'eus pour vous alors autant de haine que j'avois eu d'amitié : vous savez bien que cela est toujours ainsi; et si j'en fusse demeuré là, vous ne vous seriez jamais lavée de la tache d'avoir abandonné votre parent et votre ami au besoin. Mais le procédé que j'eus dans la suite effaça bien votre faute; et, vous déchargeant du blâme que vous méritiez, je m'en chargeai tout seul, et je vous rendis par là, sans y penser, le meilleur office du monde.

Je passe donc condamnation sur le portrait, madame, et personne ne m'en sauroit blâmer plus que je fais moi-même; mais il faut que je vous apprenne là-dessus quelque chose que vous ne savez pas. Cette amie si généreuse, que vous dites qui m'obligea de brûler ce portrait, vous obligea à bon marché : premièrement, après avoir goûté le plaisir de l'entendre lire, je ne dis pas plaisir à cause de lui, mais plaisir à cause de vous, elle me pria de le déchirer, ce que je fis en mille pièces devant elle : à la vérité, je ne fus pas sorti de sa chambre, que son mari, qui étoit présent à la rupture, ramassa jusqu'aux moindres morceaux, et les rajusta si bien, qu'il le copia et me le montra trois jours après. Je vous avoue que l'envie de le ravoir me prit, et que, me trouvant quelque temps après en commerce d'amitié avec madame de la Baume, elle eut de moi cette ridicule pièce qu'elle rendit publique, comme vous savez.

Je ne vous dis point ce que je fis sur votre sujet, après la prison du surintendant Fouquet; vous ne l'ignorez pas, et vous en avez plus de reconnoissance que l'action ne mérite; mais la vérité est que depuis ce temps-là jusqu'à ma

prison, je vous ai aimée de tout mon cœur, et qu'il n'y avoit qu'une passion plus forte que la tendresse que je sentois pour vous.

Lorsque vous me dites, un peu avant que je fusse arrêté, que ce portrait couroit dans le monde, il ne me souvient pas bien de ce que je vous répondis pour m'excuser; mais ce que je sais, c'est que j'en eus une douleur mortelle, et que je fis pour étouffer cela dans sa naissance tout ce qu'humainement on peut faire; et pour vous, soit que vous me fissiez justice, en croyant bien que j'en étois au désespoir moi-même, et que je ne vous avois fait le mal que vous ressentiez alors que dans le temps que j'étois brouillé avec vous, soit que vous eussiez trop de répugnance à me haïr, après quelques petits reproches moins aigres qu'obligeants, vous me pardonnâtes, et je fus arrêté après.

Vous me mandez que vous me fîtes faire des compliments, que vous plaignîtes mon malheur, que vous en parlâtes dans le monde, et que vous en fûtes brouillée avec madame de la Baume. Si vos compliments fussent venus jusqu'à moi, je vous en aurois su bon gré, et j'aurois cru facilement tout le reste; mais, bien loin de cela, il me revint de plusieurs endroits que vous vous plaigniez de moi; et ce qui me le persuada encore plus, c'est que toutes mes amies, hormis vous, me vinrent voir sur le fossé aux fenêtres de la Bastille. Cependant la première visite que je reçus chez Dalancé (1), ce fut la vôtre : je vous avoue qu'elle me fit plaisir, quoique je ne m'y attendisse pas; il me sembla que je ne la méritois non plus que la dureté que vous m'aviez témoignée pendant ma prison; mais enfin je revins de bonne foi pour vous, et il me parut que

(1) Chirurgien chez lequel le roi permit que le comte de Bussy fût conduit pour rétablir sa santé. *Mémoires*, t. II, p. 287.

nous étions bien ensemble quand nous nous quittâmes à Paris. Aussitôt que je fus chez moi, je vous écrivis une lettre, où je badinois avec vous, et où vous pûtes voir bien de la tendresse; vous fûtes sept ou huit mois sans me faire réponse, et par là je crus que vous ne vous souciiez pas trop d'avoir commerce avec moi. Je suis assez glorieux naturellement, et dans la conjoncture présente quatre fois plus que si j'étois ce que je devrois être; de sorte que je rengaînai les amitiés que je voulois vous faire tant que j'eusse été absent. Madame d'Époisses vous dit que j'étois blessé à la tête, et sur cela vous me fîtes un compliment : vous savez combien agréablement je le reçus, et avec quelle douceur je répondis à la petite attaque que vous me donniez, en me disant que je vous haïssois, parce que je vous avois offensée; sur cela, vous me faites une espèce d'éclaircissement, par lequel vous prétendez que j'ai tout le tort, ma chère cousine, et que vous n'en avez point du tout; et moi, je vous réponds aujourd'hui que nous en avons tous deux; que cependant j'en ai bien plus que vous, et que c'est pour cela que je vous en demande mille pardons.

Au reste, ma chère cousine, ne pensez pas que la peur de vos procès-verbaux m'oblige de vous crier merci; je suis plus en état de vous faire craindre sur cela, que vous, moi : je n'ai rien à faire, et pour une lettre que vous m'écrirez, je vous en écrirai quatre. Mais je vous avoue que j'ai mille fois plus de tort que vous, parce que ma représaille a été plus forte que l'offense que vous m'aviez faite, et que je ne devois pas m'emporter si fort contre une jolie femme comme vous, ma proche parente, et que j'avois toujours bien aimée. Pardonnez-moi donc, ma cousine, et oublions le passé au point de ne nous en ressouvenir jamais. Quand je serai persuadé de votre bonne foi dans votre retour pour moi, je vous aimerai mille fois plus que je n'ai jamais fait; car, après avoir bien, ce qu'on ap-

pelle, tourné et viré, je vous trouve la plus agréable femme de France.

Je mande à un gentilhomme qui vous rendra celle-ci de vous donner un placet pour M. Didé.

Mais vous ne me répondez rien sur la plaisanterie des corniches; cependant vous n'êtes pas personne à vous laisser donner votre reste sur ces matières-là. Est-ce que vous êtes fatiguée de la longueur de votre lettre? ou si vous ne voulez pas traiter avec moi ce chapitre, craignant ma rechute, et qu'après cela je ne vous fasse une affaire? Ne vous contraignez pas une autre fois, ma chère cousine; vous pouvez sûrement vous ouvrir à moi sur ce sujet, sans appréhender ni que je retombe, ni que je vous trahisse, si j'étois assez maudit pour retomber.

Au reste, madame, je vous suis trop obligé de la peine que vous ont donnée pour moi les réflexions que vous avez faites sur ces nouveaux maréchaux; mais il faut que je vous console une fois pour toutes sur ces matières, en vous disant que moi, qui suis l'intéressé et qui ne suis ni fou ni insensible, je regarde cela avec un mépris digne d'un galant homme persécuté. Si on ne donnoit ces honneurs-là qu'à des gens qui eussent autant servi que moi, et je puis dire, aussi utilement pour l'État, et aussi glorieusement pour leur réputation, je serois chagrin de la préférence de mes rivaux; mais quand je verrai faire trois maréchaux de France à la fois, qui n'ont jamais fait une action d'éclat à la guerre, à deux desquels il est arrivé des malheurs sur la réputation, et tous trop jeunes pour une dignité comme celle-là, à moins que d'avoir fait des actions extraordinaires; quand je verrai, dis-je, des caprices de la fortune aussi ridicules que celui-là, bien loin de m'affliger, je me réjouirai de ce qu'une pareille promotion honore ma disgrâce; et voilà les sentiments que doivent avoir mes amis en de pareilles rencontres.

Voulez-vous savoir, ma belle cousine, la raison qui a

fait ces messieurs maréchaux de France? Elle est assez plaisante.

D'ordinaire, les gens qui sont en passe de s'élever à de grandes dignités sont tellement tourmentés et traversés par les envieux, que souvent on les fait échouer; pour ceux-ci, ils étoient si peu en passe d'être maréchaux que l'envie ne daignoit songer à eux; et ainsi le roi, prenant tout d'un coup cette pensée en leur faveur, personne n'a eu le loisir de traverser leur élévation, et de faire connoître à Sa Majesté leur peu de mérite. Vous me mandez que si j'avois voulu, on vous auroit fait les mêmes honneurs qu'à madame de Villars. Vous croyez donc, madame, que sans ma disgrâce, c'est-à-dire si je n'avois été arrêté, j'aurois été maréchal de France. Je crois que non, moi. J'étois il y a longtemps dans une disgrâce sourde, inconnue au public, mais qui m'eût empêché de m'avancer, à moins que d'un changement dans le ministère, et je n'étois pas assez jeune pour espérer de voir ce changement. Mais je m'étonne que vous regardiez madame de Villars au-dessus de vous, parce qu'elle est tante de Bellefonds, qu'on vient de faire maréchal; j'ai peur que l'éclat de cette nouvelle fortune ne vous éblouisse, parce que vous la regardez de près : mais croyez-moi, ma belle cousine, moi, qui la regarde d'un peu loin, et qui dès là en juge plus sainement, ce n'est pas ce que vous pensez : on peut bien donner un rang dans le monde à Charles Gigault au-dessus de Roger de Rabutin, mais il changera fort, ou il marchera toujours bien après lui dans l'estime des honnêtes gens.

La plus jolie fille de France sait bien ce que je lui suis; il me tarde, autant qu'à vous, qu'un autre vous aide à en faire les honneurs; c'est sur son sujet que je reconnois bien la bizarrerie du destin, aussi bien que sur mes affaires.

118. — *Madame de la Roche à Bussy.*

A Autun, ce 3 août 1668.

Je crois, monsieur, que pour peu que vous soyez touché de la mort de madame de ***, c'est à moi de vous en consoler. Depuis qu'elle étoit devenue la chère tante de madame de ***, elle avoit cessé d'être la mienne. A cette nièce près, les larmes qu'on lui a données dans la famille ne noyeroient pas un ciron. Jugez après cela quelle est la perte que l'on a faite, et si je n'ai pas raison de m'accoutumer par des essais de dureté à devenir insensible pour les autres qui me pourroient arriver ici. Il se faut bien consoler de tout, et une dame qui peut être reléguée au Canada sous le bon plaisir de M. de la Roche, regarde toutes choses avec indifférence. Si je suis ici, je serai ravie de vous voir, et je vous y souhaite à l'arrivée de M. l'évêque d'Autun, qui doit être cette semaine; mais si je n'y étois pas, je vous donne rendez-vous en Canada ou au Japon. On passe quelquefois les mers pour des amies qui ne le sont pas autant que je suis la vôtre.

119. — *Bussy à madame de la Roche.*

A Bussy, ce 5 août 1668.

Je trouve que vous faites fort bien, madame, de vous accoutumer petit à petit à la joie. Si celle de la perte que vous avez à faire vous alloit surprendre, vous y pourriez succomber. S'il ne vous arrive des malheurs que de la part de M. l'évêque d'Autun, je vous garantis heureuse. Madame, répondez-moi de vous et je vous réponds de lui. Mais, avec votre permission, je vous dirai, comme votre bon ami, que vous ne devriez pas garder en toutes rencontres

tant de hauteur. Il faut gauchir quelquefois, quand on ne peut pas emporter les choses de vive force. Je m'en vais vous donner un conseil admirable devant Dieu et devant les hommes : ne haïssez personne ; connoissez bien vos intérêts et les aimez sur toutes choses ; allez à vos fins et fuyez tout ce qui vous peut empêcher d'y parvenir.

Si vous me croyez, au lieu d'aller en Canada comme vous dites, vous demeurerez à Autun, dans le repos et l'honneur où vous devez être ; pour moi, je m'y en vais, avec la résolution de vous y servir, mais de vous chanter pouilles, comme devroit faire le comte de la Roche, si je ne vous trouve pas raisonnable.

Au reste, madame, donnez-vous bien de garde de vous exposer à vous faire chasser en Canada, dans l'espérance que je vous y suivrai. Je me donne au diable si je le fais.

Suivre une femme en Canada,
Un homme ne fait pas cela,
Tant que de sa raison il est encore le maître.
Pour traverser les mers et vous suivre au Levant
Il faudroit être votre amant,
Et je n'ai pas l'honneur de l'être.

120. — *Bussy au comte de Guiche.*

A Bussy, ce 7 août 1668.

Je vous rends mille grâces de toutes les peines que vous avez prises pour moi, et de ce que vous vous êtes employé avec tant de chaleur pour mes affaires, dans une conjoncture où vous avez tant de raison de parler pour vous. Je vois bien que je ne suis pas le seul qui souffre ; et, quoiqu'on dise ordinairement que la consolation des malheureux c'est d'avoir des semblables, je vous assure que le tort qu'on vous a fait, bien loin de me consoler, m'afflige infiniment, et que je suis chagrin de vos maux et des miens.

Cependant il ne vous faut que de la patience, à vous ; vous êtes toujours dans la voie de salut. Pour moi, je suis un pauvre diable égaré, qui ai toutes les peines du monde à retrouver le bon chemin, et qui, quand j'y serois rentré, n'ai pas assez de jour pour arriver au gîte; de sorte que je vis au jour la journée, sans crainte et sans espérance, méprisant les biens et les honneurs que je ne puis avoir; car de me tourmenter pour des maux où je ne puis trouver de remède, je me ferois encore plus de mal que mes ennemis ne m'en ont fait.

Adieu, mon cher, croyez bien que j'ai toute la reconnoissance que je dois à votre amitié et toute l'estime que l'on doit à votre personne.

121. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 10 août 1668.

Quand les gens viennent de recevoir quelque grande joie (1), le temps est propre pour en obtenir des grâces; mais on ne réussit pas toujours, comme vous voyez. Je m'imagine que le roi, qui sait bien que l'on prendra cette conjoncture pour lui demander des choses difficiles, se prépare à les refuser avant qu'on lui en parle. L'aventure de madame Mazarin est plaisante. Mais n'admirez-vous pas là-dessus les projets du roi ? Il a mis tous les biens du monde et tous les honneurs entre les mains de gens qui confessent par leur misérable conduite qu'à eux n'appartient pas tant de braverie.

Si le chevalier de Rohan est véritablement amoureux, je le tiens au désespoir sur les défenses qu'on lui a faites. S'il

(1) La reine était accouchée le 2 août d'un second fils, Philippe, duc d'Anjou, qui mourut le 18 juillet 1671.

ne veut faire que du bruit et qu'il n'ait que de la vanité, il a contentement.

122. — *Le maréchal d'Humières à Bussy.*

Ce 13 août 1668.

Comme je n'ai point douté de votre amitié, monsieur, je me flatte aisément que vous avez pris quelque part à la grâce que le roi m'a faite, qui est la plus grande que je puisse espérer : aussi j'en suis content à un point que je n'ai à songer à rien qu'à la mériter et à chercher combien je souhaiterois vous pouvoir être utile à quelque chose, et ne me pas satisfaire de la seule envie que j'ai de vous faire paroître que je suis plus à vous que personne du monde.

123. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

Paris, ce 14 août 1668.

J'ai reçu votre dernière lettre, j'y ferai réponse l'un de ces jours; j'ai bien des choses à y répondre. Bon Dieu! quelles apostilles n'y ferai-je point! mais je n'ai pas le loisir aujourd'hui.

Je donnerai votre placet quand on me l'apportera.

..... Il met en ordre tous les titres de la noblesse de Champagne : les Coligny, les Étanges et plusieurs autres ont paru à l'envi. Il en est à nos Rabutins; il me paroît de conséquence qu'ils aient de quoi se parer aussi bien que les autres. M. de Caumartin (1) a dit qu'il étoit persuadé qu'il y

---

(1) Louis Lefèvre de Caumartin, conseiller d'État et intendant de justice en Champagne, né en 1624, mort en 1687. Voy. sur lui les

avoit des titres pour deux noblesses : cette exagération prétendue m'a paru une médisance; il me semble que nous avons de quoi faire quatre ou cinq gentilshommes les uns sur les autres. Je vous prie, mon cousin, de m'envoyer les copies de tout ce que vous avez; et pour qu'elles soient plus authentiques, faites-les copier par-devant l'intendant de votre province; ne manquez pas à cela, il y va de l'honneur de notre maison. On ne peut pas être plus vive sur cela que je le suis. Adieu; faites réponse à ceci, je vous écrirai plus à loisir.

124. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 16 aout 1668.

J'ai beaucoup d'impatience, madame, de recevoir le commentaire que vous me voulez envoyer de la dernière lettre que je vous ai écrite.

Cependant, pour répondre à l'envie que vous avez d'avoir ce que j'ai de titres de notre maison, je vous envoie d'abord quatre chartres que M. du Bouchet m'a données, qui partent de loin.

Je vous envoie encore la droite ligne de notre maison, ainsi que je l'ai fait peindre sur la frise d'une de mes galeries de Bussy, en dedans de la cour. Je vous aime et je vous estime encore plus que je ne faisois, d'être un peu entêtée de cela.

Je ferai collationner par un notaire ce que je vous enverrai. Pour l'intendant Bouchu, je n'ai point de commerce avec lui.

Mémoires sur les grands jours d'Auvergne, de Fléchier, qui était alors précepteur de son fils.

125. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 27 août 1668.

Il faut que je commence ma lettre par vous dire qu'il y a un endroit dans la vôtre qui est admirable, quand vous dites, sur le sujet des ....., qu'à eux n'appartient pas tant de braverie. C*** se trouva ici à qui je ne pus m'empêcher de dire cela; il me pria de vous faire ses compliments et de vous assurer qu'ayant toujours été de vos amis, il avoit bien de la joie de ce que vous écriviez comme un homme qui prétendoit passer l'hiver à Paris. J'en ai aussi une envie extrême : contentez donc là-dessus les désirs de vos amis.

Je vous envoie une satire de Boileau (1).

Pour la lettre de madame de M*** à M. de R***, elle n'a point couru. Le mari l'a montrée au roi et l'a donnée au parlement. Ainsi, n'étant point cocu de chronique, au moins le sera-t-il de registre. M. de*** est ravi de cette aventure; rien ne lui pouvoit venir plus à souhait. Adieu, monsieur.

126. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 28 août 1668.

Encore un petit mot, et puis plus; c'est pour commencer une manière de duplique à votre réplique.

Où diantre vouliez-vous que je trouvasse douze ou quinze mille francs? Les avois-je dans ma cassette? les

---

(1) Probablement la satire IX (C'est à vous, mon esprit, etc.). Elle avait été composée l'année précédente, mais elle ne parut qu'en 1668.

trouve-t-on dans la bourse de ses amis? Ne m'allez-vous pas dire qu'ils étoient dans celle du surintendant? Je n'y ai jamais rien voulu chercher ni trouver; et à moins donc que l'abbé de Coulanges ne m'eût cautionnée, je n'aurois pas trouvé un quart d'écu, et lui ne le vouloit pas sans cette sûreté de Bourgogne, ou nécessaire ou inutile; tant y a qu'il la vouloit, et pour moi, je fus au désespoir de n'avoir pu vous faire ce plaisir. Mais enfin voilà ce *chien de portrait* fait et parfait; la joie d'avoir si bien réussi et d'être approuvé vous fit trouver que j'avois tous les torts du monde, et vous les augmentâtes beaucoup par l'envie de vous ôter tous les remords. Madame de Montglas vous oblige donc de le rompre, et puis son mari rejoint tous les morceaux ensemble, et il le ressuscite. Quelle niaiserie me contez-vous là? Est-ce lui qui est cause que vous le placez dans un des principaux endroits de votre histoire? Eh bien! s'il vous l'avoit rendu, vous n'aviez qu'à le remettre dans votre cassette, et ne le point mettre en œuvre comme vous avez fait; il n'auroit pas été entre les mains de madame de la Baume, ni traduit en toutes les langues. Ne me dites pas que c'est la faute d'un autre, cela n'est point vrai, c'est la vôtre purement; c'est sur cela que je vous donnerois un beau soufflet si j'avois l'honneur d'être auprès de vous, et que vous me vinssiez conter ces lanternes; c'est ma grande douleur : c'est de m'être remise avec vous de bonne foi, pendant que vous m'aviez livrée entre les mains des brigands, c'est-à-dire de madame de la Baume. Et vous savez bien même qu'après notre paix vous eûtes besoin d'argent; je vous donnai une procuration pour en emprunter, et, n'en ayant pu trouver, je vous fis prêter sur mon billet deux cents pistoles de M. le Maigre, que vous lui avez bien rendues (1). Quant à ce que

(1) Voy. *Mémoires*, t. II, p. 143.

vous dites, que d'abord que j'eus vu mon portrait, je vous revis et ne parus point en colère, ne vous y trompez pas, monsieur le comte : j'étois outrée, j'en passois les nuits entières sans dormir. Il est vrai que, soit que je vous visse accablé d'affaires plus importantes que celle-là, soit que j'espérasse que la chose ne deviendroit pas publique, je n'éclatai point en reproches contre vous; mais quand je me vis donnée au public, et répandue dans les provinces, je vous avoue, je fus au désespoir, et que, ne vous voyant plus pour réveiller mes foiblesses et mes anciennes tendresses pour vous, je m'abandonnai à une sécheresse de cœur qui ne me permit pas de faire autre chose pendant votre prison que ce que je fis; je trouvois encore que c'étoit beaucoup. Quand vous sortîtes, vous me l'envoyâtes dire avec confiance; cela me toucha : bon sang ne peut mentir; le temps avoit un peu adouci ma première douleur; vous savez le reste. Je ne vous dis point maintenant comment vous êtes avec moi; le monde me jetteroit des pierres, si je faisois de plus grandes démonstrations. Je voudrois qu'à cela près vous fussiez en état, par votre présence, de me redonner encore la qualité de votre dupe. Mais, sans pousser cet endroit plus loin, je vous dirai, pour la dernière fois, que je ne vous donne pour pénitence, c'est-à-dire pour supplice, que de méditer sur toute que l'amitié j'ai toujours eue pour vous, sur mon innocence à l'égard de cette première offense prétendue, sur toute ma confiance après notre raccommodement, qui me faisoit rire de ceux qui me donnoient de bons avis, et sur les crapauds et les couleuvres que vous nourrissiez contre moi pendant ce temps-là, et qui sont éclos heureusement par madame de la Baume. *Basta*, je finis ici le procès.

Pour la plaisanterie des corniches, je n'y veux pas entrer; je crois qu'on me doit être obligé de cette retenue, et encore plus de vouloir bien traiter de diminutif une chose qui pourroit l'être de superlatif.

J'ai reçu ce que vous m'avez envoyé touchant notre maison; je suis entêtée de cette folie. M. de Caumartin est très-curieux de ces recherches; il y a plaisir dans ces occasions de ne rien oublier, elles ne se rencontrent pas tous les jours. M. l'abbé de Coulanges verra M. du Bouchet, et moi, j'écrirai aux Rabutins de Champagne, afin de rassembler tous nos papiers; écrivez-lui aussi qu'il m'envoie l'inventaire de ce qu'il a; mon oncle l'abbé en a aussi quelques-uns; il y a plaisir d'étaler une bonne chevalerie, quand on y est obligé.

La plus jolie fille de France est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié; elle vous fait des compliments; sa destinée est si difficile à comprendre, que pour moi je m'y perds.

Je crois que vous ne savez pas que mon fils est allé en Candie avec M. de Roannes et le comte de Saint-Paul (1); cette fantaisie lui est entrée fortement dans la tête; il l'a dit à M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de la Rochefoucault : voyez quels personnages ! Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé, que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin, il est parti, j'en ai pleuré amèrement; j'en suis sensiblement affligée; je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage; j'en vois tous les périls, j'en suis morte; mais enfin je n'en ai pas été la maîtresse; et dans ces occasions-là les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre. Adieu, comte, je suis lasse d'écrire, et non pas de lire tous les endroits tendres et obligeants que vous avez semés dans votre lettre; rien n'est perdu avec moi.

---

(1) Depuis duc de Longueville.

127. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 31 août 1668.

On ne peut pas être moins capable de la triplique que je le suis, ma belle cousine; pourquoi m'y voulez-vous obliger? Je me suis rendu dans la réplique que je vous ai faite; je vous ai demandé la vie, vous me voulez tuer à terre, et cela est un peu inhumain. Je ne pensois pas que vous vous mêlassiez, vous autres belles, d'avoir de la cruauté sur d'autres chapitres que sur celui de l'amour. Cessez donc, petite brutale, de vouloir souffleter un homme qui se jette à vos pieds, qui vous avoue sa faute et qui vous prie de la lui pardonner; si vous n'êtes pas encore contente des termes dont je me sers en cette rencontre, envoyez-moi un modèle de la satisfaction que vous souhaitez, et je vous la renverrai écrite et signée de ma main, contre-signée d'un secrétaire et scellée du sceau de mes armes. Que vous faut-il davantage?

Vous ne voulez point, dites-vous, entrer dans les plaisanteries des corniches; il est vrai que vous en parlez avec bien de la réserve. Hé! bon Dieu! qu'en diriez-vous donc si vous étiez aussi mal satisfaite de la dame que moi? Mais ne craignez-vous point que je lui fasse voir un jour quels égards vous avez pour elle? car enfin que ne fait-on et que ne doit-on pas faire pour rattraper un cœur aussi honnête que celui que j'ai perdu?

Tremblez, Philis, et prenez garde à vous.

Quoique la fortune soit bien folle, je ne pense pas qu'elle le soit assez pour pousser son injustice jusqu'au bout contre la plus jolie fille de France. Donnez-vous un peu de patience, ma belle cousine, et vous découvrirez peut-être les raisons qu'elle a eues de faire ce qu'elle a fait.

Adieu, ma chère cousine. La fin de votre lettre m'attendrit furieusement pour vous, et je vous dirai sur cela, en deux mots, que je n'aime ni estime au monde personne tant que vous.

128. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 4 septembre 1668.

Levez-vous, comte : je ne veux point vous tuer à terre, ou reprenez votre épée pour recommencer notre combat. Mais il vaut mieux que je vous donne la vie, et que nous vivions en paix. Vous avouerez seulement la chose comme elle s'est passée, c'est tout ce que je veux. Voilà un procédé assez honnête : vous ne me pouvez plus appeler justement une petite brutale.

Je ne trouve pas que vous ayez conservé une grande tendresse pour la belle qui vous captivoit autrefois; il en faut revenir à ce que vous avez dit :

A la cour,
Quand on a perdu l'estime,
On perd l'amour.

M. de Montausier vient d'être fait gouverneur de M. le dauphin.

Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.

Adieu, comte. Présentement que je vous ai battu, je dirai partout que vous êtes le plus brave homme de France, et je conterai notre combat le jour que je parlerai des combats singuliers. Ma fille vous fait ses compliments. L'opinion que vous avez de sa fortune nous console un peu.

129. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 7 septembre 1668

Rien n'est plus généreux que l'action que vous venez de faire, madame. Oui, je le dirai partout; mais je ne comprends pas que vous parliez si bien d'un procès. Pour moi, je crois que vous avez eu quelque affaire en Bretagne, qui vous a appris cette langue. Ne trouvez-vous pas que c'est grand dommage que nous ayons été brouillés quelque temps ensemble, et que cependant il se soit perdu des folies que nous aurions relevées et qui nous auroient réjouis? Car, bien que nous ne soyons pas demeurés muets chacun de notre côté, il me semble que nous nous faisons valoir l'un l'autre, et que nous nous entredisons des choses que nous ne nous disons pas ailleurs.

Il n'est pas difficile de savoir mes sentiments sur le sujet de feu mon Iris : je ne cache guère ni mon amour ni ma haine; mais il faudroit se parler pour tout dire; ce sera un jour la matière de quelques-unes de nos conversations, qui ne sera pas la moins agréable.

Cependant je vous envoie une imitation des *Remèdes d'amour* d'Ovide, qui ne vous déplaira pas : il faut bien s'amuser et se divertir.

Je suis fort aise que M. de Montausier soit gouverneur de M. le dauphin; il n'y a que moi en France que j'aimasse mieux en cette place que lui. Il est vrai qu'il semble que le roi s'excite tous les jours à faire des grâces à cette maison.

Je suis tellement persuadé que mademoiselle de Sévigné sera bien et bientôt mariée, que cette opinion a de l'air d'un pressentiment. Vous m'en direz des nouvelles avant qu'il soit un an. Je suis son très-humble admirateur.

130. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 16 septembre 1668.

Vous ne sauriez croire l'impatience que j'ai d'être dans ce parloir à cheminée dont vous me parlez. J'aime extrêmement les lieux chauds, mais je veux qu'ils soient petits et n'être que deux.

Qui diable est assez ridicule de se battre en duel contre l'abbé de ***, et assez maladroit pour s'en faire donner quatre coups d'épée; il faut que ce soit quelque façon d'abbé comme lui.

Si la *** prend si fort les matières à cœur, elle s'attirera bien des affaires et bien inutilement, car je n'ai pas encore ouï dire que la jalousie des femmes guérisse leurs maris de leurs passions. Je suis de votre avis, madame; la dernière satire de Boileau vaut encore mieux que la précédente.

131. — *Bussy au duc de Montausier* (1).

A Chaseu, ce 28 septembre 1668.

Je me réjouis avec vous, monsieur, de l'honneur que le roi vous vient de faire. S'il étoit de l'usage de faire des compliments à Sa Majesté, je me réjouirois aussi avec elle de l'avantage qu'elle tirera de son choix. Elle a trouvé dans votre seule maison ce que je suis assuré qu'elle ne sauroit rencontrer ailleurs dans une même famille, qui est un gouverneur et une gouvernante pour M. le dauphin,

---

(1) C. de Saint-Maure, duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, né en 1610, mort en 1690. — Voy. sur lui Saint-Simon, t. XIII, p. 46, et l'historiette de Tallemant des Réaux.

tels qu'il les faut pour l'éducation des grands princes. Je vous assure que j'y prends toute la part qu'y peut prendre un homme qui aime passionnément la gloire de son maître, et qui est, avec une très-grande estime pour vous, etc.

132. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

AiChaseu, ce 28 septembre 1668.

Si madame de Bussy n'étoit pas malade, je vous mènerois toute ma famille, madame, passer ces deux jours maigres avec vous, accompagnée d'un saumon que nous prîmes hier, et qui, pour être mort, ne seroit pas le moins divertissant de la troupe. Je vous en envoie une partie, madame, qui vous fera nos excuses. Au reste, avec toute l'amitié que j'ai pour vous, j'ai si peur que vous n'acheviez promptement les affaires que vous avez en ce pays-ci et que vous ne nous échappiez, que je meurs d'impatience d'achever notre partie d'aller ensemble à Monjeu. Il faudra, quand nous irons chez vous, que nous vous ramenions passer par ici, car c'est le chemin de Monjeu. Je vous assure, madame, qu'il est fort triste de connoître des gens aimables, de s'y attacher et de les quitter bientôt après : pour moi, j'ai la plus grande envie du monde d'être de vos amis, et je crains de n'avoir pas encore le loisir d'être assez connu de vous pour mériter cette grâce. La beauté du jour d'hier et de celui d'aujourd'hui a réveillé mes désirs pour la promenade; je voudrois bien qu'elle eût fait le même effet en vous, madame. Songez un peu combien les beaux jours sont rares et incertains dans cette saison : hâtons-nous d'en jouir, madame, les moments en sont précieux, aussi bien que ceux d'aimer. J'espère que votre impitoyable homme d'affaires voudra bien vous permettre

cette petite échappée. Donnez aussi quelque chose à votre plaisir, madame, et aux souhaits de votre, etc.

133. — *Le duc de Montausier à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 8 octobre 1668.

Il ne se peut rien voir de plus obligeant au monde, monsieur, que tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander sur celui que j'ai reçu du roi, ni qui soit accompagné de tant de marques de bonté pour moi. Je vous assure aussi, monsieur, que je ressens tout cela comme je le dois; et que parmi vos serviteurs qui vous honorent le plus, il n'y en a point qui soit plus reconnoissant que je le suis, ni sur qui vous ayez plus de pouvoir que sur moi. C'est une protestation sincère que je vous fais, et que je suis véritablement, etc.

134. — *Mademoiselle d'Armentières à Bussy.*

A Paris, ce 6 novembre 1668.

La cour arrive demain et nous fournira de la matière pour vous écrire, monsieur. Tout le monde se ressemble ici. Je me lasse de vous voir si longtemps une brebis égarée de notre troupeau. Notre cousine duchesse vous fait plus de cent mille amitiés; je ne vous dis rien de la comtesse du Plessis : elle ne sera ici que demain avec la cour. Je vous promets que nous parlerons souvent et dignement de vous toutes deux. De votre *Cœur*, je ne vous en puis rien dire, sinon qu'il accouche et qu'il est toujours fort de vos amis. La comtesse de Guiche est à Verneuil, aux noces de madame de Sully, sa mère; la comtesse de Fiesque en est aussi : vous savez qu'elle est toujours l'aimable déesse de toutes les fêtes.

La conversion de M. de Turenne ravit et édifie tout le monde.

135. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Chaseu, ce 10 novembre 1668.

Je me suis bien douté que vous n'étiez pas à Paris cet été, puisque je ne recevois point de vos lettres, madame. Si je n'ai d'autres qualités agréables pour mes bons amis, au moins ai-je celle-là, que je les justifie toujours malgré toutes les apparences. Mais, mon Dieu! que n'ai-je su que vous étiez au... J'y aurois couru bien vite. J'aurois été ravi d'y voir M. et madame ***. Pour vous, je ne vous en dis rien, je vous le laisse à penser. Que n'aurions-nous pas dit? Pour moi, je vous assure que j'ai seul de quoi vous entretenir pendant un mois, quand vous ne me répondriez que oui et non. Je vous crois femme à faire pour le moins la moitié de la dépense. Regardez où cela iroit, et combien de temps nous nous pourrions passer de tout le monde.

136. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Chaseu, ce 12 novembre 1668.

J'ai bien peur d'être longtemps la brebis égarée, mademoiselle; le pasteur qui m'a envoyé paître me traite de brebis galeuse.

J'aimerois autant n'avoir point de cœur que de l'avoir toujours gros ou en couche (1). Les comtesses, et vous, mademoiselle, me donnent souvent de violents désirs pour mon retour; si vous étiez moins de mes amies, je serois

(1) Voy. lettre n° 134.

plus tranquille, mais j'aime encore mieux le mal que le remède.

Je pardonne toujours les secondes noces aux veuves, quand elles les font princesses. Je crois que dans cet esprit, la comtesse de Guiche pardonnera aussi celles de madame de Verneuil, sa mère (1).

La conversion de M. de Turenne lui fait d'autant plus d'honneur et à l'Église, qu'elle ne peut être soupçonnée d'aucun intérêt humain, la vérité de notre religion en a toute la gloire, j'étois toujours fâché d'être obligé de croire qu'un si grand homme en ce monde, devînt un diable dans l'autre (2).

137. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Chaseu, ce 16 novembre 1668.

Enfin j'ai trouvé le secret d'établir la sûreté de notre commerce; je n'ai désormais qu'à adresser mes lettres à... ; car je ne crains rien tant que de faire mon devoir pour des ingrats. Ça recommençons de plus belle à nous écrire. Je vous assure que vous ne vous plaindrez point de ma paresse. Je ne vous oublierai jamais ; mais il faut de votre côté répondre à mes soins. Voilà la cour à Paris, vous ne manquerez pas de matière. J'espère aller moi-

---

(1) Charlotte Séguier, veuve de Maximilien de Béthune, duc de Sully, épousa le 29 octobre 1668, Henri de Bourbon, duc de Verneuil.

(2) Ou cette lettre a été dénaturée par les éditeurs, ce qui est possible, ou Bussy ne dit pas ici ce qu'il pense. Voy. plutôt la page mordante qu'il a écrite sur le même sujet, *Mémoires*, t. II, Appendice, p. 453. Il prétend que la promotion de l'abbé d'Albret au cardinalat fut une des conditions de sa conversion et ajoute : « Belle vocation et qui fait bien juger que, faute d'être turc, la place de grand-visir ne lui auroit pas échappé! »

même apprendre cet hiver les nouvelles à la source, et n'être pas plus longtemps une brebis égarée.

Je suis ravie de la meilleure santé de notre duchesse. Je vous prie de l'en assurer. Savoir que vous vous portez bien toutes deux, redouble mon envie de vous revoir; et pour ma petite cousine de Fiesque, je ne vous saurois dire combien je l'aime, et combien je l'estime; il me semble que c'est approchant ce qu'elle mérite, c'est-à-dire infiniment.

Mon *cœur* commence à se rendre bien incommode avec ces fréquents accouchements; j'ai grand peur enfin qu'on ne me le gâte, et je l'aimerois bien mieux brehaigne (1) pour l'intérêt que j'y puis avoir.

Vous me dites que vous êtes bien aise que je ne vous aie pas oubliée, comme si vous en aviez pu douter un moment; vous savez bien que je suis un ami régulier et tendre, incapable de ne pas aimer toute ma vie une amie aussi aimable et aussi honnête que vous.

138.—*Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 4 décembre 1668.

N'avez-vous pas reçu ma lettre où je vous donnai la vie, et où je ne voulois pas vous tuer à terre? J'attendois une réponse sur cette belle action : vous n'y avez pas pensé; vous vous êtes contenté de vous relever et de reprendre votre épée, comme je vous l'ordonnois. J'espère que ce ne sera pas pour vous en servir jamais contre moi.

Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui, sans doute, vous donnera de la joie; c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais

(1) Stérile.

un des plus honnêtes hommes du royaume : c'est M. de Grignan (1), que vous connoissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance et par ses établissements et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paroît fort content de notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles (2), son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès (3) étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public paroît content, c'est beaucoup : car on est si sot, que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

Voici encore un autre article sur quoi je veux que vous me contentiez, s'il vous reste un brin d'amitié pour moi : je sais que vous avez mis au bas du portrait que vous avez

---

(1) François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant général du roi en Provence, mort le 30 décembre 1714. Il fut marié trois fois : 1° à Angélique-Claire d'Angennes, fille de Charles, marquis de Rambouillet, morte en 1665; 2° à Marie-Angélique du Puy-du-Fou; 3° enfin, le 27 janvier 1669, à Françoise-Marguerite de Sévigné. Né en 1632, le comte de Grignan, qui mourut en 1714, avait environ 36 ans à l'époque de son dernier mariage. Le Recueil de Maurepas contient sur cette union quelques chansons assez grossières, où il est désigné par le surnom de *matou*, qui lui avait été donné à cause de la forme de sa figure.

(2) François Adhémar de Monteil de Grignan, qui occupa le siége d'Arles de 1643 à 1689.

(3) Jacques Adhémar de Monteil de Grignan, évêque d'Uzès, de 1668 à 1674.

de moi que j'ai été mariée à un gentilhomme breton, *honoré* des alliances de Vassé et de Rabutin. Cela n'est pas juste, mon cher cousin; je suis depuis peu si bien instruite de la maison de Sévigné, que j'aurois sur ma conscience de vous laisser dans cette erreur. Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir de se servir de cette occasion pour étaler leur marchandise; voici la nôtre :

Quatorze contrats de mariage de père en fils; trois cent cinquante ans de chevalerie; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire, quelquefois retirés chez eux comme des Bretons, quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres, mais toujours de bonnes et de grandes alliances; celles de trois cent cinquante ans, au bout desquels on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron. Ces noms sont grands; ces femmes avoient pour maris des Rohan et des Clisson. Depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coaquin, des Rosmadec, des Clindon (Clisson?), des Sévigné de leur même maison, des du Bellay, des Rieux, des Bodegal, des Plessis-Ireul et d'autres qui ne me reviennent pas présentement, jusqu'à Vassé et jusqu'à Rabutin. Tout cela est vrai, il faut m'en croire.... Je vous conjure donc, mon cousin, si vous me voulez obliger, de changer votre écriteau, et si vous n'y voulez point mettre de bien, n'y mettez point de rabaissement; j'attends cette marque de votre justice et du reste d'amitié que vous avez pour moi.

139. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 8 décembre 1668.

J'ai reçu la lettre où vous me mandiez que vous ne vouliez pas me tuer à terre, ma belle cousine, et j'y ai répondu.

Vous avez raison de croire que la nouvelle du mariage de mademoiselle de Sévigné me donnera de la joie ; l'aimant et l'estimant comme je fais, peu de choses peuvent m'en donner davantage, et d'autant plus que M. de Grignan est un homme de qualité et de mérite, et qu'il a une charge considérable ; il n'y a qu'une chose qui me fait peur pour la plus jolie fille de France : c'est que Grignan, qui n'est pas vieux, est déjà à sa troisième femme ; il en use presque autant que d'habits, ou du moins que de carrosses ; à cela près, je trouve ma cousine bien heureuse ; mais pour lui, il ne manque rien à sa bonne fortune. Au reste, madame, je vous suis obligé des égards que vous avez pour moi en cette rencontre. Mademoiselle de Sévigné ne pouvoit épouser personne à qui je donnasse de meilleur cœur mon approbation.

Pour l'autre article de votre lettre, où vous me mandez que vous savez que j'ai fait mettre au bas du portrait que j'ai de vous, que vous avez été mariée à un gentilhomme breton, *honoré* des alliances de Vassé et de Rabutin, je vous dirai que je ne doute pas qu'on ne vous l'ait dit, mais que vous ne devez pas douter aussi qu'on n'ait menti. S'il vous reste un brin d'amitié pour moi, ma chère cousine, vous montrerez à ceux qui vous ont si mal informée ce que je dis d'eux : vous leur devez cette récompense de leur fausse nouvelle ; car peut-être vous veulent-ils aigrir mal à propos contre moi ; peut-être aussi veulent-ils mettre sous mon nom l'injure qu'ils ont dessein de faire à la maison de Sévigné.

Voici, mot pour mot, ce qu'il y a au-dessous du portrait que j'ai de vous dans mon salon :

Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, marquise de Sévigné, femme d'un génie extraordinaire, et d'une vertu compatible avec la joie et les agréments.

Si j'y avois mis ce que vous me mandez, je vous l'avouerois ingénument, et je changerois l'écriteau si j'é-

tois persuadé; car il se fait tant de friponneries en contrats, que je m'en rapporte plus aux histoires approuvées et à la voix publique qu'aux faiseurs de généalogies.

Pour les maisons que vous me mandez qui sont meilleures que la nôtre, je n'en demeure pas d'accord; je le cède à Montmorency pour les honneurs, et non pour l'ancienneté; mais pour les autres je ne les connois pas, je n'y entends non plus qu'au bas-breton; je ne suis pas cependant sans quelque connoissance en cette matière : je tiens les Guesclin, les Rosmadec, les Coaquin et les Rieux, meilleurs que les Quelnec, les Baraton et les Châteaugiron. Mais il n'est pas question de faire des comparaisons, il ne s'agit d'autre chose que de vous assurer encore une fois que ceux qui vous ont si soigneusement instruite de la souscription que j'ai de vous dans mon salon de Bussy, ont faussement menti, et que vous ne devez pas vous fier à ces gens-là.

J'ai encore un autre portrait de vous dans ma chambre, sous lequel ceci est écrit :

Marie de Rabutin, vive, agréable et sage, fille de Celse-Bénigne de Rabutin et de Marie de Coulanges, et femme de Henri de Sévigné.

Dans notre généalogie que j'ai fait mettre au bout de ma galerie de Bussy, voici ce qui est écrit pour vous :

Marie de Rabutin, une des plus jolies filles de France, épousa Henri de Sévigné, gentilhomme de Bretagne, ce qui fut une bonne fortune pour lui, à cause du bien et de la fortune de la demoiselle.

Il n'y a pas un endroit dans toutes ces souscriptions dont la maison de Sévigné se pût plaindre; pour ce qui est de celui où je dis que vous avez été une bonne fortune pour monsieur votre mari, je ne sais pas s'il auroit eu la sincérité d'en convenir, mais je sais bien que vous l'auriez été d'un plus grand seigneur que lui et d'un homme de

plus grand mérite; j'ai cela tellement dans la tête, que rien ne me le sauroit ôter.

Je croyois qu'après notre dernier combat je n'aurois jamais d'affaire avec vous, et particulièrement sur les portraits; mais je vois bien qu'il faut que vous ayez ma vie ou que j'aie la vôtre.

140. — *Madame de Montmorency à Bussy* (1).

A Paris, ce 10 décembre 1668.

Je ne sais pas pourquoi je ne recevois pas de vos lettres; j'ai cru que le peu de nouvelles qu'il y a dans les miennes vous avoit rebuté. Puisque cela n'est pas, je me réjouirai de l'adresse que vous m'avez donnée, mais il me semble que je ne m'en devrois pas servir longtemps; car le terme que vous m'aviez donné pour vous tenir un grand feu prêt dans mon parloir, approche fort. Le marquis de *** se prépare à vous en faire les honneurs, et à vous y recevoir avec des oublies, des marrons et de très-bon vin : il m'a prié de vous le mander, et qu'après moi personne ne souhaite tant votre retour que lui.

Pour sa satisfaction et pour la mienne, mandez-moi si l'on peut compter sur vous cet hiver. Dites-moi la vérité sans craindre que cela me rebute de vous mander des nouvelles; car tant que vous le souhaiterez, je serai ravie de vous rendre ce soin, puisque c'est tout ce que je puis pour votre service.

---

(1) Le nom n'est donné que dans l'édition de 1721.

141. — *Bussy à madame de Montmorency* (1).

A Chaseu, ce 22 décembre 1668.

Cela est admirable que vous autres gens du monde ne sachiez pas qu'il n'est pas possible à un exilé, non plus qu'à un prisonnier, de savoir le temps qu'il sortira d'affaire. Il peut bien avoir des conjectures fondées sur des exemples et sur la raison; mais quelquefois la raison des gens à qui il a affaire ne se rapporte pas à la sienne, et les exemples ne leur sont de rien. Pour moi, mademoiselle, je vous dirai que j'ai mille raisons de croire que ceci finira bientôt, et je ne vous parlerois pas ainsi, si je le croyois autrement.

Au reste, vous croyez bien que j'ai autant d'envie que vous de me trouver à ce parloir, où vous me promettez tant de douceurs; et quoique j'aime assez les oublies, les marrons et le bon vin, ce n'est pas ce que j'y trouverai de meilleur; car je n'ai pas de plus grand plaisir que d'être en liberté avec mes bons amis.

Je suis bien fâché de l'accident de madame ***. J'ai peur même que cela n'augmente et ne dure toujours. Quand cela arrive à des gens de son âge, et que ce n'est pas ensuite d'une maladie, c'est un mal incurable.

Je n'ai jamais vu tant d'accouchements qu'en mon *cœur*. Cela est honteux à son mari, que le galant le mieux fait de la cour ne fasse voir de ses œuvres que dans sa famille, et semble n'avoir d'autre emploi. Ce n'est pas que mon *cœur* ne vaille bien la peine qu'on ne s'attache qu'à elle, mais cet attachement seroit bien plus raisonnable pour un galant que pour un mari.

---

(1) Le nom n'est donné que dans l'édition de 1721.

142. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

(Au nom de toute sa famille, du comte de Toulongeon, son beau-frère, et de la comtesse de Toulongeon, sa femme.)

A Chaseu, ce 1er janvier 1669.

Suivant la louable coutume des anciens de donner des étrennes à leurs amis, nous avons résolu de vous donner les vôtres, madame, et nous avons cru que depuis quatre ou cinq mois que vous amassez l'argent de notre pays, nous ne pouvions vous rien donner de plus utile que des bourses pour l'emporter.

Ce ne sont pas de ces présents,
Qui marquent la magnificence :
Nous laissons de cette dépense
Tout l'honneur aux partisans,
Ne voulant pas, chère comtesse,
(En vous en faisant de plus grands)
Déroger à noblesse.
Et comme les Dieux tout-puissants,
Sans s'amuser à l'encens,
Regardent le cœur qui l'adresse,
Contentez-vous de nos empressements,
Et pour faire cas de nos bourses,
Regardez-en les sources.

Encore si vous vous contentiez de notre argent, nous pourrions prendre patience nous autres hommes.

Mais pour dire la vérité,
Vos désirs sont insatiables,
Vous en voulez à notre liberté.
Si nous étions vos redevables,
Et que nous fussions insolvables,
Nous vous mettrions à la raison,
Quand vous nous mettriez en prison.

Mais ne vous devant rien que respect et tendresse,
Et vous en rendant à foison,
Vous n'avez pas raison, madame la comtesse,
De nous traiter de la façon.

Cependant quelque mal que vous nous fassiez, nous sommes bien aises de vous voir.

Nous avons en votre présence
Le comble de tout nos désirs,
Et nous regardons votre absence
Comme la fin de nos plaisirs.

C'est ce qui nous oblige à vous dire, madame, que nous sommes résolus d'aller passer les Rois avec vous, si vous n'aimez mieux les venir faire ici : nous vous donnons le choix des armes; chacun de nous a fait des efforts pour joindre un madrigal à sa bourse.

Madrigal du comte de Bussy.

Vous allez donc commencer votre course,
Rien ne sauroit vous arrêter,
Mais rien ne peut me dégager;
Votre absence pour moi n'est pas une ressource,
Quoique vous nous quittiez sans la moindre douleur,
Je vous envoie ce que j'ai de meilleur.
On ne dispute pas la bourse
Après avoir donné le cœur.

Madrigal du comte de Toulongeon.

Sur le récit de votre humeur
Vous me paroissez tant aimable,
Que je me donne au diable,
Si je n'ai de la peine à retenir mon cœur.
Votre absence sera mon unique ressource,
Car, comme on m'a parlé de vous et de vos yeux,
Ma foi, je me tiens trop heureux
Qu'il ne m'en coûte qu'une bourse.

Madrigal de la comtesse de Toulongeon.

Je ne vous vis rien qu'un moment,
Et cependant, belle comtesse,
Il me parut en vous tant de discernement,
Et dans l'esprit tant de justesse,
Que je vous aimai dès l'instant.
Je ne me fais pas trop de fête.
Mais alors qu'il s'agit de vous faire un présent,
Ma bourse est prête.

Madrigal de la comtesse de Bussy.

Tout le monde ici vous aime
Si fort, qu'en vous perdant la douleur est extrême,
Et de cette douleur j'en ai bien la moitié.
Votre mérite a fort touché mon âme,
Puisque vous avez, madame,
Ma bourse et mon amitié.

Madrigal de mademoiselle de Bussy.

J'ai pour vous beaucoup de tendresse,
Vous le savez, belle comtesse :
Mais pour un solide emploi,
Deux femmes ont peu de ressource;
Si j'étois un galant vous recevriez ma foi
Aussi bien que ma bourse.

Madrigal de madame de Rabutin, dame de Remiremont(1).

Je vous donne aujourd'hui ma bourse et ma tendresse.
C'est tout, mon aimable comtesse,
Ce qu'on donne à Remiremont.
Si par quelque métamorphose
Je devenois jamais garçon,
Je vous donnerois autre chose.

---

(1) Marie-Thérèse, depuis madame de Montataire, fille de Bussy.

Madrigal du petit comte de Rabutin, par le comte de Bussy, son père.

On veut que chacun vous étrenne,
Mais on veut qu'il prenne la peine
De vous faire un madrigalet.
Pour moi si je n'avois mon papa pour ressource,
Belle de la Roche-Milet,
Vous n'auriez rien eu que ma bourse.

143. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

A la Roche, ce 2 janvier 1669.

Je ne pense pas qu'on puisse faire un meilleur usage de son bien que je fais du mien, en vous renvoyant les uns aux autres, messieurs et dames, celui que j'ai reçu de vous. J'aurois pourtant bien voulu garder quelque chose de personnes aussi chères que vous l'êtes; mais le chagrin de n'avoir rien à leur donner, et la nécessité mère de l'invention, m'ont tiré de ce mauvais pas.

Au reste, ce que vous avez imaginé m'a paru fort galant et fort bien exécuté, j'en ai toute l'admiration et la reconnoissance que vous méritez. J'ai rempli mes bourses de mille embrassades pour chacun de vous, mes chers amis et amies, et je vous dis ici un adieu le plus tendre que vous ayez jamais reçu, car le mauvais temps m'empêche de pouvoir aller chez vous, et le premier beau jour je partirai pour Paris.

144. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 7 janvier 1669.

Il est tellement vrai que je n'ai point reçu votre réponse sur la lettre où je vous donnois la vie, que j'étois en peine de vous, et je craignois qu'avec la meilleure intention du monde de vous pardonner (comme je ne suis pas accoutumée à manier une épée), je ne vous eusse tué sans y penser. Cette raison seule me paroissoit bonne à vous pour ne m'avoir point fait de réponse. Cependant vous me l'aviez faite, et l'on ne peut pas avoir été mieux perdue qu'elle ne l'a été. Vous voulez bien que je la regrette encore. Tout ce que vous écrivez est agréable; et si j'eusse souhaité la perte de quelque chose, ce n'eût jamais été pour cette lettre-là. Vous me dites très-naïvement tous les écriteaux qui sont au bas de mes portraits : je suis persuadé que ceux qui en ont parlé autrement en ont menti; mais celui où vous me louez sur l'amitié, qu'en dites-vous? J'entends votre ton, et je comprends que c'est une satire selon votre pensée; mais comme vous serez peut-être le seul qui la preniez pour une contre-vérité, et qu'en plusieurs endroits cette louange m'est acquise par des raisons assez fortes, je consens que ce que vous avez écrit demeure écrit à l'éternité; et pour vous, monsieur le comte, sans recommencer notre procès ni notre combat, je vous dirai que je n'ai pas manqué un moment à l'amitié que je vous devois; mais n'en parlons plus, je crois que dans votre cœur vous en êtes présentement persuadé.

Pour notre chevalerie de Bretagne, vous ne la connoissez point. Le Bouchet, qui connoît les maisons dont je vous ai parlé et qui vous paroissent barbares, vous diroit qu'il faut baisser le pavillon devant elles.

Je ne vous dis pas cela pour dénigrer nos Rabutins, hélas! je ne les aime que trop, et je ne suis que trop sensiblement touchée de ne pas voir celui qui s'appelle Roger briller ici avec tous les ornements qui lui étoient dus; mais il se faut consoler dans la pensée que l'histoire lui fera la justice que la fortune lui a si injustement refusée. Il ne faut donc pas que vous me querelliez sur le cas que je fais de quelques maisons, au préjudice de la nôtre : je dis seulement des Sévignés ce qui en est et ce que j'en ai vu.

Je suis fort aise que vous approuviez le mariage de M. de Grignan : il est vrai que c'est un très-bon et un très-honnête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher cousin, et soyez persuadé que, par mon goût, vous seriez tout le beau premier à la fête. Bon Dieu! que vous y tiendriez bien votre place! Depuis que vous êtes parti de ce pays-ci, je ne trouve plus d'esprit qui me contente pleinement, et mille fois je me dis en moi-même : Bon Dieu! quelle différence! On parle de guerre, et que le roi fera la campagne. Ne vous y verra-t-on pas jouer un rôle que vous avez si bien rempli.

145. *Bussy à madame de S. A**** (1).

A Chaseu, ce 18 janvier 1669.

Pour répondre au bel avis qu'on vous a donné touchant le chagrin qu'on a contre vous et contre moi, je vous di-

(1) Je ne sais qui ces initiales peuvent désigner. Il est possible que, là comme ailleurs, ces initiales soient fausses et mises seulement dans le but de dérouter le lecteur. Je ne pense pas qu'elles désignent madame de Saint-Aignan.

rai que tous ceux qui se mêlent de débiter de sottes et ridicules nouvelles, ceux qui en donnent d'ordinaire, emportent le prix. Il faut que tous les autres leur cèdent, madame, car ce n'est pas d'aujourd'hui que vous m'avez dit et écrit les choses curieuses de cette nature, qu'on vous ramassoit de tous côtés.

Je ne sais pas comment vous êtes avec... présentement; mais je sais que nous sommes toujours lui et moi les meilleurs amis du monde. Ainsi, madame, je vous conseille en ami de rompre tout commerce avec vos donneurs d'avis, qui enfin pourroient faire tort à un aussi bon jugement que le vôtre.

La nouvelle des vers que j'ai faits contre vous, est encore aussi ingénieuse que l'autre, et aussi bien trouvée; et quand vous me mandez que vous ne l'avez pas cru, je ne juge pas par là que vous soyez une bonne amie, mais seulement que vous n'êtes pas folle.

Je ne fais point de vers, madame, mais si j'en faisois sur votre sujet, ils seroient à votre louange, et votre réputation court bien plus de hasard par mes éloges que par mes satires.

Voulez-vous savoir tout le mal que j'ai dit de vous? C'est que vous n'aviez pas assez de créance en vos bons amis, et que pour peu qu'ils choquassent vos sentiments, vous croyiez volontiers mauvais conseil.

146. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 22 janvier 1669

Je vous fais justice comme vous me le faites, ma belle cousine. Je vous ai écrit, et vous n'avez pas reçu ma lettre, tout cela est vrai. Au reste, je vous suis fort obligé de l'inquiétude que vous avez eue de m'avoir tué sans y son-

ger, et je vous apprends que vous êtes plus adroite que vous ne pensez. Quand vous m'eûtes donné la vie, vous baissâtes la pointe de votre épée, et je me relevai le plus content du monde de votre générosité. Ce n'est pas que s'il en fût arrivé autrement, j'eusse été le premier que vous eussiez fait mourir sans dessein. Quoique vous vous serviez encore moins de vos yeux que de votre épée, il y a des gens si maladroits qu'ils se font enferrer d'eux-mêmes, et nous en savons à qui vous avez percé le cœur, sans songer quasi qu'ils fussent au monde. Mais ne vous lasserez-vous jamais de me parler de ce que j'ai fait contre vous? Croyez-vous qu'il me soit fort agréable de me ressouvenir d'un si vilain endroit de ma vie? Non, assurément, ma chère cousine; mais il m'est encore bien plus rude de voir que vous vous en ressouveniez si souvent.

Pour vous répondre sur les souscriptions de vos portraits, je vous dirai, avec ma sincérité ordinaire, qu'il y a eu un temps où je n'eusse cru parler qu'en contre-vérité de votre tendresse pour vos amis; mais je ne l'eusse pas fait écrire au bas de votre portrait, car, comme ces écriteaux regardent plus l'avenir que le présent, la postérité, qui prend tout au pied de la lettre, auroit eu de l'estime pour vous, et ce n'eût pas été alors mon intention de lui en donner; ainsi vous pouvez juger de quel esprit j'ai dit du bien de vous. Je vous assure, ma chère cousine, que je ne m'en lasserai jamais et que je n'y entendrai jamais de finesse. Je voudrois bien aussi que toute l'estime que vous me témoignez vînt de votre cœur; mais pourquoi n'en viendroit-elle pas? Il faut que je le croie, malgré ma modestie; car je vous estime aussi, et puis l'état de ma fortune ne me permet pas de douter que mes flatteurs ne m'aient abandonné.

Je vous sais bon gré, ma chère cousine, du chagrin que vous avez de ne me pas voir à la cour en l'état où j'y devrois être, et il faut que je vous donne encore celui de

vous ôter l'espérance que l'histoire me traite un jour mieux que n'a fait la fortune ; car enfin vous savez que comme ceux qui l'écrivent sont pensionnaires de la cour, et qu'elle se compose sur les mémoires des ministres, elle ne dira pas de moi des vérités qui, après les maux qu'ils m'ont faits, les feroient accuser d'injustice ; et, par la même raison aussi, quand on y verra les éloges de beaucoup de héros indignes, ce seront des louanges que ces ministres auront fait donner à leur choix.

147. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Chaseu, ce 21 février 1669.

Vous avez beau ne me pas écrire, madame, je ne croirai jamais que vous m'ayez oublié, et il n'y a rien au monde que je ne me dise plutôt que cela. Cependant, dites-moi ce que c'est, car j'en suis en peine. Encore me mande-t-on quelquefois des nouvelles de notre petite amie la comtesse du Plessis et de mille autres gens, mais personne ne me dit rien de vous. N'avez-vous point de honte, madame, de faire si peu de bruit avec le mérite que vous avez? J'en connois qui sont fort éloignées de vous valoir, qui font bien parler d'elles. Avec toute votre obscurité, je ne laisse pas de vous estimer infiniment et de vous aimer de tout mon cœur. Mais je commence à me lasser de vous l'écrire, je meurs d'envie de vous le dire tête à tête, et si vous vouliez un témoin, de vous le dire en présence de notre petite amie, à qui j'en dirai bien autant.

148. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 1er mars 1669.

Je suis bien malheureux, madame, que les seules lettres que vous m'écriviez se perdent, je reçois toutes les autres. Je ne doute pas que vous ne soyez une bonne amie; car je vous ai toujours fort aimée, et vous avez le cœur bien fait. Pour madame de Montglas qui m'écrit fort souvent que personne n'approche de la tendresse qu'elle a pour moi, vous jugez bien si j'en suis persuadé. Elle m'aime comme on aime ceux qu'on a voulu assassiner. Voilà tout juste ce que je crois, mais nous en dirons davantage dans le petit parloir.

A quoi me sert de savoir que M. de Gramont a dit quelque plaisanterie à madame de la Baume, si je ne sais ce que c'est? Mais vous pourriez bien me le mander, si vous vouliez prendre la peine d'envelopper la chose. Pour moi, je vous déclare qu'il n'y a ordure au monde que je ne vous dise, quand il s'en présentera occasion sans vous faire rougir. Paraphrasez donc un peu, madame, et me mandez le beau dit de M. de Gramont.

J'ai pitié comme les autres des maux qu'on fait à cette pauvre petite Courcelles. C'est assez pour me faire entrer dans ses intérêts, que d'être en prison comme elle y est, et puis je suis toujours contre les maris, et je dis avec Agnès : «Pourquoi ne se font-ils pas aimer?»

149. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Chaseu, ce 12 mars 1669.

Le dit de madame de Montbazon, que quand on cessoit de parler d'une belle dame, c'étoit un signe qu'elle étoit

devenue laide, est souvent véritable : mais il ne l'est pas toujours; et pour montrer que la règle n'est pas infaillible, madame, il ne faut que vous voir. Je ne trouve pas que rien vous pressât encore de prendre le parti de la dévotion, et quand vous en reviendriez, on vous pardonneroit plutôt qu'à madame de Montglas. Ce n'est pas qu'elle en soit revenue, car elle n'y a jamais été, et je ne m'y suis pas trompé un moment; mais elle seroit plus propre que vous à faire cette démarche de bonne foi, ou du moins elle devoit mieux jouer la comédie qu'elle n'a fait. Je ne désespère pourtant pas qu'elle ne soit un jour véritablement dévote, et je croirois bien que Dieu se servira de moi pour ce grand ouvrage plutôt que de dom Côme. Mais à propos de lui, je vous supplie, madame, de lui dire quand vous le verrez, que le seul plaisir que m'ait jamais fait madame de Montglas dont je fasse cas, c'est de m'avoir donné sa connoissance, et par là son amitié, qui est une faveur que je ne perdrai pas assurément quand on me remettroit à la Bastille. Dites-lui encore que je ne l'estime pas moins pour n'avoir pu retenir sa pénitente. Mais nous en dirons davantage quand nous nous verrons. Je meurs d'envie que ce soit bientôt. Je l'espère et je le crois.

Rien ne me paroît plus plaisamment dit que ce que vous me mandez, que vous et notre petite comtesse êtes simples dans mes intérêts; je vous aime mieux ainsi que si vous étiez doubles. Mais sérieusement, ma cousine, jeune et aimable comme elle est, n'aime-t-elle rien? Vous ne me le diriez pas si vous le saviez, et peut-être ne le savez-vous pas. Cependant quand j'y songe un peu, je trouve qu'il seroit bien malaisé que vous n'en sussiez quelque chose, dans cette agréable famille, où depuis la M*** (1) jusqu'au

(1) Probablement la maîtresse, c'est-à-dire Mademoiselle, à laquelle madame de Fiesque était attachée.

dernier marmiton, tout le monde est jaloux sans savoir pourquoi, comme je vous mandois il y a quelque temps. Notre amie leur devroit faire avoir raison, mais comme elle ne sauroit en venir à bout toute seule, je lui aiderai quand il lui plaira.

Au reste, madame, je prétends bien aller quelquefois en retraite chez vous manger avec mesdames ***. Pour peu qu'elles fassent de pas en arrière, et moi en avant, nous nous rencontrerons en même chemin.

150. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 24 mars 1669.

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre, monsieur, du 1er mars. Il y avoit si longtemps que je n'en avois vu, que le dépit m'a empêché de vous écrire. J'ai compris que c'étoit assez que vous eussiez manqué à faire réponse à trois lettres, sans mettre la quatrième au même hasard.

Pour le bon mot de M. de Gramont, toute la paraphrase que j'y puis faire, c'est de vous dire que sur ce que mamame de la Baume lui disoit qu'elle rendoit bien ce qu'on lui avoit prêté, il la compara à l'arche de Noé et lui parla ensuite de l'inondation générale.

Je vois fort peu madame de Montglas, mais toutes les fois que je lui ai parlé de vous, elle m'en a parlé avec bien de la tendresse et de l'honnêteté.

On m'a dit que vous étiez amoureux en Bourgogne : vous m'en pourriez bien dire quelque chose (1).

Madame de Courcelles a fait présenter requête au parlement pour sa liberté, dont elle a été déboutée; ainsi la

(1) Il s'agit probablement de madame de la Roche.

voilà très-malheureuse. On commence à croire qu'elle n'est point grossé.

Adieu, monsieur, croyez que j'aurois une joie infinie, si je pouvois vous rendre le fond que vous devez faire sur moi.

151. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Paris, ce 24 mars 1669.

Votre amie, madame de Montglas, vient de m'envoyer une caisse de confitures. Je me défie de ses douceurs, car enfin quand on mérite le poison, on est bien tenté d'en donner. Tout au moins elle me craint si elle ne m'aime, et c'est quelque chose. Pour moi, je travaille à me guérir par toutes les réflexions que je fais sur sa conduite. Je trouve qu'il me manque deux choses, sans lesquelles on ne peut garder son cœur; la présence et la bonne fortune; l'aversion qu'elle a pour l'absence de son amant vient de ce qu'étant vive, il lui faut de l'occupation, et elle ne peut demeurer sans rien faire. Pour sa haine contre sa mauvaise fortune, elle est si commune avec tant de gens, qu'on ne daigne en dire la raison. Mais ce qu'elle a de singulier, c'est que jusqu'ici on n'avoit que des exemples des lâches amis, et point de lâches maîtresses. On ne peut en cette rencontre lui ôter l'honneur de l'invention.

Je loue fort la résolution de nos volontaires qui vont en Candie; quand je saurai qu'ils auront bien fait, je louerai leurs actions (1). Vous me faites un grand plaisir de me mander ce que vous appelez des sornettes. Ce sont les

(1) On verra plus loin, dans les lettres de M. de la Provenchère, de longs détails sur l'expédition envoyée par le roi au secours de Candie assiégée par les Turcs.

sornettes qui divertissent, je m'amuse à en faire moi : voilà encore un rondeau; vous verrez bien, madame, à qui il s'adresse.

Contre une inconstante.

Foi du plus loyal des amants,
Votre inconstance à contre-temps
Est indigne qu'on lui pardonne;
On ne vit jamais en personne
Si peu d'esprit et de bon sens.

Mais laissons ces discours piquants;
Déclarez-moi vos sentiments,
Car j'aime qu'on parle de bonne foi.

Ne trouvez-vous pas les absents
En amour fort impertinents
Et dignes qu'on les abandonne :
Allez, vous êtes une friponne,
Une âme sans honneur et sans foi.

152. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 30 mars 1669.

Vous faites encore pis que des vers pour vous guérir de votre inconstance, monsieur le comte. On dit que vous êtes amoureux en Bourgogne : dites-moi ce secret. Je ne commencerai pas par vous à tromper la confiance qu'on a en moi. Ce qui me fait douter de ce bruit-là, c'est que vous êtes encore trop en colère contre votre ancienne maîtresse, ne vous y trompez pas.

On voit toujours l'amour dans le dépit,
Et jamais dans l'indifférence;
Et quoi qu'enfin l'on fasse tant de bruit,
On aime encor plus qu'on ne pense.

Votre colère cependant me divertit fort. Il faut pour-

tant rendre justice à mon amie, elle a les sentiments du monde les plus honnêtes pour vous.

Mademoiselle d'Elbeuf (1) se marie après Pâques; on lui a apporté aujourd'hui pour cinquante mille écus de pierreries de la part du prince de Vaudemont qui est le futur. La reine mère d'Angleterre se meurt (2). Bonsoir, monsieur, il est minuit; pour peu que je vous écrivisse encore, je vous dirois mes songes.

153. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 4 avril 1669.

Eh bien! madame, puisque vous avez découvert ma passion dans ma colère contre madame de Montglas, vous serez notre confidente. Je vous envoie encore une nouvelle marque de mon amour dans un rondeau; mais pour parler sérieusement, êtes-vous trompée; ou croyez-vous me tromper? Non, madame, vous savez tout ce que je sais de sa conduite, et je n'en ignore rien. Pensez-vous que je lui sois fort obligé, quand elle veut être de mes amies et qu'elle parle bien de moi; oseroit-elle faire autrement après son inconstance et peut-être son infidélité dans ma prison? Elle fait courir le bruit aujourd'hui que je suis amoureux en Bourgogne, croyant faire quitte à quitte. J'ai encore le cœur trop rempli d'elle, d'amour ou de haine (comme vous voudrez), pour avoir d'autre passion. Mais comment sauve-t-elle le prétexte de la dévotion qu'elle avoit pris pour me quitter, quand elle avoue aujourd'hui

---

(1) Anne-Élisabeth de Lorraine, née le 6 août 1649, mariée le 28 avril 1669 à Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont, morte en 1714.

(2) Henriette de France, femme de Charles Ier.

qu'elle n'est point dévote? Allez, madame, je sais bien qu'elle ne l'est pas, je sais bien même ce qu'elle est.

Le prélude de la noce de mademoiselle d'Elbeuf est bien brillant.

La mort des souverains est un sermon. Quand je vois mourir une reine, je me console de n'être pas immortel.

Je vous permets de m'écrire vos songes, madame; vos lettres me font tant de plaisir que je crois même que vos rêveries me réjouiroient.

N'oubliez pas de m'envoyer toutes les chansons que vous apprendrez, de quelque style qu'elles soient; vous savez bien qu'avec des points on écrit tout avec modestie.

De revenir en vain je vous demande;
D'un cœur brûlant vous méprisez l'offrande,
Au moins du mien; car pour un autre amant
Je sais qu'il est traité plus doucement,
Et que chez vous à baguette il commande.

De plus, Iris, je sais qu'il vous gourmande,
Que, vous au champ, sa douleur n'est pas grande
Et que son feu vous presse rarement
De revenir.

Je suis ravi que justice on vous rende.
A pis il faut que votre cœur s'attende:
Vous tâterez de mon déchaînement.
Dites-le moi, parlez-moi franchement;
Vous craignez bien que le roi ne me mande
De revenir.

154. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Bussy, ce 11 avril 1669.

L'estime que vous avez pour moi, madame, me rend bien glorieux, et pourroit me gâter si je ne pensois que vous ne me parlez ainsi que pour me consoler de mes

disgrâces, en me témoignant être persuadée que je ne les mérite pas. Je ne dis pas que je sois le dernier homme du monde, car je tiens la fausse modestie aussi ridicule que la vanité; mais pour être le plus honnête homme de France, il faut des qualités dont je ne me trouve pas digne. La meilleure que j'aie, madame, c'est de bien connoître ce que vous valez, de vous aimer et de vous estimer infiniment.

Mon Dieu! madame, que de joie vous allez donner à tous les honnêtes gens de votre voisinage! Pour moi, je vous déclare que si je ne puis encore retourner à la cour, je vais faire mes efforts pour me faire chasser à Tours; j'y aurois trop de plaisir pour qu'on pût appeler cela commutation de peines.

Ah! madame la comtesse,
Vous voilà donc à Saché (1).
A vous parler sans finesse,
Ah! madame la comtesse,
Tel en a de l'allégresse,
Et tel en est bien fâché.
Ah! madame la comtesse,
Vous voilà donc à Saché.

155. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

A Saché, ce 24 avril 1669.

Mon voyage a été assez heureux, monsieur. J'ai été traitée de la saison mieux que je ne pensois, et je suis arrivée en fort bonne santé. Je vous ai même écrit en arrivant; je suis bien fâchée que vous croyiez m'avoir prévenue. Je vous envoie des vers qui ont fait ici un mari jaloux; mais je vous déclare que je sème pour recueillir, et qu'il vous en coûtera quelque chose que je puisse

(1) Saché, près Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

montrer à ma petite société, où vous êtes admiré comme vous le méritez, c'est vous en faire l'éloge. Il se trouva bonne compagnie ici quand je reçus votre lettre, on chanta votre couplet, et un de mes amis se chargea d'y répondre. Je n'y ai point d'autre part que de vouloir bien vous envoyer toutes les douceurs qu'il me fait dire pour vous.

Mon pauvre monsieur le comte,
Que je m'ennuie à Saché !
Je n'y trouve pas mon compte,
Mon pauvre monsieur le comte.

Tel en a bien de la honte,
Et tel en est bien fâché.
Mon pauvre monsieur le comte,
Que je m'ennuie à Saché !

156. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 2 mai 1669.

Je vous trouve fort amie de madame de madame de Montglas, mais vous ne me répondez point sur la demande que je vous ai faite de la raison qu'elle vous dit pour s'excuser de ne plus vivre avec moi comme elle faisoit autrefois, puisqu'elle avoue qu'elle n'est point dévote. Ce n'est pas que je m'en soucie, et vous verrez comme je continue à la traiter dans ce rondeau que je vous envoie.

Allez, allez, madame, j'ai commerce avec des gens qui ne l'aiment pas tant que vous l'aimez, ou qui m'aiment plus que vous ne faites. Mais il n'est pas question de cela maintenant.

Je ne sais si vous savez que ma femme est à Paris pour faire ses couches; car je vous apprends que depuis que je vous ai vue je n'ai pas été sans rien faire. Adieu.

Abandonné d'une ingrate maîtresse,
Je résolus de mourir de tristesse,

Une autre fois de mourir par mes mains;
Et de cent mille effroyables desseins,
Le plus doux fut d'étrangler la traîtresse.
Quand cette Iris me faussant sa promesse,
M'abandonna, moi rempli de tendresse,
J'aurois plutôt choisi d'être des médecins
Abandonné.

Enfin le temps, père de la sagesse,
M'a détrompé de cette enchanteresse,
Qui si longtemps avoit fait mes destins.
Je reconnois ses serments faux et vains,
Et que son cœur est à toute foiblesse
Abandonné.

157. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Bussy, ce 4 mai 1669.

Je vous rends mille grâces, madame, des vers que vous m'avez envoyés, ils sont tendres, et quoiqu'il y en ait de plus beaux sur cette matière, j'excuse fort le mari qui en est jaloux.

Si je me trouvois jamais dans cette société qui me fait l'honneur de m'estimer, je pourrois leur montrer quelqu'un de mes amusements, car ils trouveroient peut-être en moi des choses qui feroient excuser ces badineries. Mais ne voyant de moi que des vers (fussent-ils parfaits), ils ne s'en feroient pas l'idée que je voudrois qu'ils s'en fissent, et je n'aimerois pas que des gens qui ne me connoissent pas par moi-même, confondissent les amusements d'un homme de qualité avec les ouvrages des beaux esprits de profession.

Le couplet que vous m'avez envoyé est joli; il n'y manque que d'être de vous, madame, car il n'est pas si obligeant d'approuver une douceur qu'on vous fait dire, que de la penser; mais il faut prendre d'un mauvais

payeur ce que l'on peut; je ne laisserai pas de le chanter plus souvent qu'un autre, et de vous aimer toujours.

158. — *Bussy à la marquise de Thianges.*

A Bussy, ce 5 mai 1669.

Ma femme vient de me mander que parmi ceux qui lui ont témoigné de l'amitié pour moi, vous vous êtes tellement distinguée, madame, que je serois le plus ingrat du monde, si je ne vous en rendois mille grâces. Cela ne m'a point surpris; car il y a longtemps que je connois votre cœur, et que je suis persuadé qu'on n'en sauroit faire trop d'estime. Je pousserois avec raison ce chapitre bien plus loin : mais les personnes qui ont l'âme aussi belle que vous aiment plus la gloire que les louanges. Tout ce que je vous dirai donc, madame, c'est que je vous promets de ma part un cœur aussi plein de reconnoissance que le vôtre l'est de générosité. Je ne vous saurois dire plus nettement que je serai toute ma vie de tout mon cœur à vous.

159. — *Bussy à Corbinelli* (1).

A Bussy, ce 6 mai 1669.

J'ai tant de choses à vous dire, monsieur, que cela fait que je vous en dirai fort peu. Je suis en Bourgogne depuis la fin de 1666, pour une pareille raison que celle qui vous fait être en Languedoc, c'est-à-dire exilé comme vous (2).

---

(1) Cette lettre dans l'édition de 1727 est donnée à la date du 9 mai comme adressée à madame de G.

(2) Corbinelli avait été compromis dans une intrigue de Vardes et exilé avec lui. Voy. sur lui *Mémoires*, t, I, p. 208 et suiv.

Je ne sais pas quand j'en sortirai, je n'en ai pas trop d'impatience, je ne me soucie que de la pouvoir faire. Vous savez combien je hais la contrainte, je crois que vous êtes comme moi, nous en parlerons un jour, car tout finit, et cependant je vous aime et je vous aimerai toujours de tout mon cœur.

La prison ni l'exil ne m'en sauroient guérir (1).

160. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 7 mai 1669.

Vous pouvez bien avoir commerce, monsieur, avec des gens qui n'aiment pas madame de Montglas; mais vous n'en sauriez avoir avec personne qui vous aime plus que je fais, et qui ait pour vous un plus véritable fonds de tendresse. Jugez-en un peu; l'on me vient de saigner; je suis très-foible et par-dessus cela j'ai la tête tout étourdie; et je ne laisse pas de vous écrire; car je ne puis souffrir que vous croyiez quelqu'un de vos amis plus que moi. Je ne vous dirai rien des raisons de madame de Montglas pour vous avoir quitté, parce que j'ai peu de commerce avec elle; je ne l'ai point vue seule les quatre ou cinq fois que je l'ai vue depuis qu'elle est à Paris, et hors ce que je lui parlai l'autre jour sur le sujet de... je n'ai eu aucune conversation particulière avec elle; ainsi je ne vous puis dire que ce que je vous ai écrit. Mais à propos de *** (2), vous ne me faites point de réponse sur ce

---

(1) Allusion au vers du célèbre sonnet d'*Uranie :*

L'absence ni le temps ne m'en sauroient guérir.

(2) Ce passage, auquel elle demande réponse, manque dans sa lettre précédente. Peut-être l'éditeur a-t-il altéré ce passage, et madame de

que je vous ai mandé de lui. Adieu, monsieur le comte. Je ne puis faire cette lettre plus longue, la tête me tourne. Votre rondeau m'a fait un grand plaisir. Au nom de Dieu, envoyez-les moi tous.

161. — *Mademoiselle d'Armentières à Bussy.*

A Paris, ce 10 mai 1669.

Votre lettre et votre livrée m'ont donné une joie incroyable. Jugez ce que vous feriez vous-même; mais enfin en attendant ce temps bienheureux, j'accepte de très-bon cœur la reprise de lettres. J'aurois fait plus tôt réponse à la vôtre, n'étoit que je voulois dire de vos nouvelles à toutes vos amies, avant que de rien vous mander d'elles. La petite cousine m'a tant dit d'amitiés pour vous, qu'une rame de papier ne suffiroit pas à l'écrire. Imaginez-les donc, je vous prie; je vous assure que nous passâmes un fort grand temps à parler de vous dans un lieu le plus agréable du monde. Votre *Cœur* est si content de votre souvenir, qu'il m'a promis tout de nouveau son portrait pour vous. Je ne sais ce qu'il en sera.

Pour notre amie, elle m'a dit tout franc qu'elle boudoit contre vous, pour quelque chose que vous lui aviez refusé, et que c'est pour cela que vous n'avez point eu de ses nouvelles.

Je ne savois pas que votre femme fût ici, nous aurons l'honneur de la voir; mais si vous aviez pu venir accoucher pour elle, de quelle peine l'auriez-vous tirée et quel plaisir eussiez-vous fait à vos amies! Jugez-en, je vous prie, par le désir que vous savez qu'elles ont de vous voir. Pour moi, je le souhaite plus que personne.

Montmorency demandait-elle à Bussy de lui répondre sur ce qu'elle lui avait écrit de ses amours en Bourgogne. Voy. lettre 152.

162. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Paris, ce 15 mai 1669.

Vous n'aurez pas de peine à me persuader que vous seriez plus aise de me voir que mes livrées. Regardez combien j'ai de vanité, mademoiselle ; mais afin que je ne sois pas trompé dans mes conjectures, écrivez-moi un peu plus souvent que vous n'avez fait depuis six mois, car vous ne boudez pas, vous.

Pour la petite cousine, quand je vous dirai que je l'aime plus que ma vie, je vous assure que je ne mentirai pas ; mais aussi dites-moi la vérité : n'ai-je pas raison, ne s'est-elle pas conduite avec moi, depuis quatre ans, comme un ange ?

Puisque mon *Cœur* est si content de moi que vous dites, il ne faut pas qu'elle diffère à me donner son portrait. Je vous prie, mademoiselle, de lui dire que je mets à cela la preuve de son amitié.

Jusques ici j'ai eu grande aversion pour accoucher ; mais pour vous voir et mes autres amies il n'y a rien que je ne fisse.

163. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 16 mai 1669.

J'ai tort, ma belle cousine, non pas de ne vous avoir point écrit sur le mariage de madame de Grignan, car je vous en avois assez témoigné ma joie, mais de n'avoir pas continué notre commerce de lettres ; je vous en demande pardon. Si vous saviez combien je me veux de mal d'avoir si souvent tort avec vous, vous ne m'en voudriez point, car vous connoîtriez par là que je ne pèche point contre les principes, et que mon cœur est pour vous comme il doit

être. En effet, je suis bien maudit que, vous ayant toujours aimée et estimée assez pour faire la plus grande passion du monde, j'aie passé une partie de ma vie à vous offenser. J'en ai tant de repentir, ma chère cousine, que je ne doute pas que je vous aille aimer éperdument : nous verrons si vous me gronderez pour cela comme vous faites pour le contraire.

Madame de Grignan a raison aussi de se plaindre de moi : c'est à elle à qui je devois, de nécessité, écrire après son mariage, et je lui en vais crier merci; j'avoue franchement la dette. Il faut aussi que vous soyez sincère sur le sujet de M. de Grignan : de quelque côté qu'on nous regarde tous deux, et particulièrement quand il épouse la fille de ma cousine germaine, il me doit écrire le premier, car je ne m'imagine pas que d'être persécuté, ce me doive être une exclusion à cette grâce : il y a mille gens qui m'en écriroient plus volontiers, et cela n'est pas de la politesse de l'hôtel Rambouillet(1). Je sais bien que les amitiés sont libres, mais je ne pensois pas que les choses qui regardent la bienséance le fussent aussi. Voilà ce que c'est que d'être longtemps hors de la cour, on s'enrouille dans la province.

Adieu, ma belle cousine; j'ai la plus grande impatience du monde de vous voir; n'allez pas croire que Paris ait aucune part à cela; venez seulement à Bourbilly et vous verrez que je serai content.

---

(1) Il y a probablement ici une malice de Bussy, car la première femme de M. de Grignan était fille du marquis de Rambouillet. Voy. plus haut, p. 138, note 1.

164. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 18 mai 1669.

Mon Dieu, madame, que vous êtes une bonne femme, et surtout une bonne amie ! Il est bien endiablé qui vous fait du mal, et même qui vous connoît sans vous aimer fort.

Le voyage du roi en Flandre ne sera que pour se reposer, quand même il ne feroit qu'aller et venir. Ne le croyez-vous pas, madame? Pour moi, j'en suis persuadé.

Le bonhomme Courcelles fera fort bien de ne pas reprendre sa femme, et elle-même de ne pas retourner avec lui. Après de certains pas, il ne se faut plus fier les uns aux autres.

M. de *** se portoit, comme vous dites, à de grandes extrémités, puisqu'il obligeoit mademoiselle *** à recourir aux pincettes du feu pour se sauver de ses mains. Quoique ce soient des pincettes avec quoi on attise le feu d'ordinaire, ce n'est pas le feu de l'amour : et pour moi l'on me l'éteindroit avec cela encore mieux qu'avec l'inconstance ou l'infidélité.

Il n'est pas que vous ne sachiez l'accouchement de ma femme. D'où vient que vous ne m'en avez pas régalé? Est-ce que vous comptez pour rien à Paris de faire un garçon (1)? J'ai vu pourtant que vous étiez une dame bien apprise. Votre irrégularité fera en cette rencontre que vous n'aurez que deux mots de moi pour cette fois.

---

(1) Roger Celse Michel, second fils de Bussy, depuis évêque de Luçon.

165. — *M. de Corbinelli à Bussy.*

A Toulouse, ce 25 mai 1669.

Ce n'est point, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qui me persuade que ni ma prison ni mon exil ne vous ont point guéri de l'amitié que vous aviez pour moi; c'est une longue habitude fondée sur de grandes expériences, que vous avez des sentiments généreux au dernier point. L'assurance, monsieur, que vous m'en donnez, a fortifié cette habitude et m'a fait sentir une joie et une consolation plus douce que toutes celles que j'ai reçues depuis quatre ans que je suis ici. Je me suis souvent informé de vos nouvelles; j'ai toujours témoigné partout et en toutes rencontres que j'étois votre serviteur. Le dernier à qui nous parlions de vous étoit M. de Vardes, qui est fort de vos bons amis. Il nous apprit qu'il avoit ouï dire que vous vous passiez fort bien de ce monde de là-bas. J'ai senti une satisfaction singulière de toutes les vôtres, et je me suis imaginé que vous vous saviez faire partout des plaisirs dignes de vous. Pour moi, je me suis plongé dans la lecture des poëtes latins, et principalement des satires. J'ai une extrême impatience de vous pouvoir rendre compte de toutes ces choses, mais particulièrement du zèle profond avec lequel je serai toute ma vie votre très-obéissant serviteur.

166. — *M. de la Provenchère* (1) *à Bussy.*

A Toulon, ce 27 mai 1669.

Permettez-moi, monsieur, s'il vous plaît, qu'en vous donnant de nouvelles assurances de mes très-humbles

(1) C'est peut-être le marquis de la Provenchère, mort en 1704, à

respects, je vous donne en même temps quelques nouvelles de ce qui se passe sur cette côte. Nous sommes sur le point de mettre à la voile; toutes les choses nécessaires pour le voyage de Candie sont arrivées, après les avoir si longtemps attendues. M. de Vivonne partit de ce port avec les galères il y a huit jours; mais la nuit suivante du jour qu'il commença sa route, il s'éleva un vent si fâcheux, qu'il fut obligé de relâcher vers les îles d'Hières. Il y eut même une galiotte qui souffrit beaucoup d'un coup de vent. Son grand mât rompit; ce qui l'obligea de revenir à Toulon pour se mettre en état de retourner joindre le capitaine. Il y a deux jours qu'elle est partie : le vent s'est tourné favorable, ce qui fait juger que d'aujourd'hui seulement M. le général pourra suivre sa route.

Ce qui a retardé le départ, c'est que les vivres n'étoient pas arrivés, bien que Jacquier, depuis un mois qu'il est ici, n'ait pas eu un grand repos. Les derniers vaisseaux destinés pour les victuailles sont entrés ce matin dans ce port. L'on commence demain d'embarquer les troupes les plus proches d'ici, et les plus éloignées suivent et s'avancent incessamment.

L'on ne peut pas prendre plus de précautions pour une affaire que celles que nous voyons prendre pour celle-ci. Vous connoissez le général, dont le mérite satisfait fort les troupes. L'on dit qu'il y a bien de l'argent et des ordres pour le distribuer très-honnêtement à ceux qui serviront bien. L'on donnera la subsistance aux officiers et soldats sur la terre comme sur la mer; il y en a pour huit mois. M. de la Croix, intendant, est un très-honnête homme et fait mille offres aux officiers.

Il faut que je vous dise, monsieur, que l'on ne peut voir

---

l'âge de 81 ans, gouverneur de la citadelle d'Arras. Voy. la Gazette de France à la date du 29 mars 1704.

un plus beau vaisseau que celui que montera M. l'amiral (1). Il est percé pour quatre-vingts pièces de canon et est enrichi par sa dorure et ses figures de sculpture, de la valeur de cent mille écus. C'est ici sa première sortie : il a été construit dans le port de Toulon.

L'armée est composée de six à sept mille hommes pour le moins. Il y a seize régiments d'infanterie, quatre cents hommes de garde, trois cents chevau-légers, deux cents officiers réformés et deux cents mousquetaires. Tous les colonels sont à la tête de leurs régiments, excepté M. le cardinal de Vendôme (2) et M. de Montpesat. M. de Jonsac ne fait que d'y arriver. Les quatre pavillons de l'amiral sont d'une grandeur extraordinaire : ils ont été faits sur le modèle de celui que Sa Sainteté envoya à M. l'amiral, qui est au fond de damas rouge cramoisi, avec ses armes soutenues par saint Pierre et saint Paul. Ces pavillons sont si grands, qu'il y a pour cinq mille francs de damas. La peinture coûte ici cent pistoles, et il y a autour du grand pavillon une frange d'or qui en coûte deux cents : il n'y a rien de si grand que cet appareil (3).

Le second fils du roi de Danemark (4), en partant de Marseille, a été voir M. de Vivonne aux îles d'Hières, et, en repassant, il a voulu voir Toulon *incognito*. MM. de Vendôme l'ayant su, lui ont été faire compliment et lui ont fait voir ce beau vaisseau et tous les autres, où il a été reçu selon sa dignité. Ensuite M. l'amiral lui a donné à dîner et lui a fait présent d'un sabre et d'un mousquet à la turque. Ce sont des pièces fort curieuses et dignes du

---

(1) François de Vendôme, duc de Beaufort.

(2) Louis, duc de Vendôme, frère du duc de Beaufort, gouverneur de Provence, mort le 6 août 1669. Il avait été, en 1669, créé cardinal après la mort de sa femme.

(3) Pour le détail de l'expédition, voyez la lettre du 6 octobre 1669.

(4) Georges, fils de Frédéric III. En 1683, il épousa Anne, qui devint reine d'Angleterre en 1702.

prince qui les a reçues. C'est un jeune homme de seize ans fort bien fait. Il n'a auprès de lui qu'un gouverneur et fort peu de gentilshommes.

Il est parti ce matin dans le carrosse de M. le cardinal de Vendôme pour Marseille. De là il passe à Lyon et en Allemagne. Voilà toutes les nouvelles de ce pays-ci, que j'ai cru que vous seriez bien aise de savoir, et je prendrai occasion de vous dire que je suis avec un très-respectueux attachement, etc.

167. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Bussy, ce 30 mai 1669.

Vous faites fort bien, madame, de ne pas attendre que vous soyez à Paris pour m'écrire, car je ne recevrois donc point de vos lettres tout l'été, et elles me font plaisir de quelque lieu qu'elles partent.

Au reste, j'ai vu ici M. et madame d'Hauterive. Je fus ravi de les voir; mais je ne puis leur pardonner d'avoir traité Bussy d'hôtellerie, car ils n'y couchèrent qu'une nuit. Ils me parurent cependant assez contents de ma maison et me promirent d'y faire plus de séjour un autre voyage et de vous y amener : cela me radoucit un peu; je vous y donne rendez-vous pour le mois de mai prochain, madame. Cependant vous voulez de longues lettres de moi, j'en suis d'accord; mais il faut que vous me donniez de la matière par des nouvelles, car les chapitres de l'amitié sont courts : on les sent mieux qu'on ne les dit; il n'y a que l'amour à qui on pardonne d'être un grand diseur de riens.

168. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 1er juin 1669.

Il y a huit jours que je sais l'accouchement de madame votre femme, monsieur; et quoique j'eusse donné ordre toutes les fois que j'ai envoyé savoir de ses nouvelles de demander quel enfant Dieu vous avoit donné, je ne l'appris qu'hier, et je vous en fais mon compliment, parce que c'est un garçon : pour une demoiselle, je ne vous en aurois pas dit un mot. Ce n'est pas que je ne sois fort contente de celle que j'ai vue ici, car elle est très-aimable et très-jolie; mais comme l'on n'est pas assuré qu'une sœur lui ressemblât, je n'aurois pas eu le courage de m'en réjouir ni de vous le dire. Mais pour un petit homme je vous en félicite, monsieur; le nom de Rabutin mérite bien d'avoir une ressource dans un cadet pour les coups de mousquet qui menacent l'aîné.

M. de Guise a demandé permission d'avoir un carreau à la messe du roi, disant que ses père et mère en avoient eu : on le lui a accordé.

Votre *Cœur* est en Anjou, avec le duc de Brissac, son frère. La goutte, à vingt-quatre ans qu'il a, lui a fait les pieds larges comme ceux d'un éléphant.

On parle toujours de guerre avec les Hollandois.

Monsieur, étant l'autre jour avec le roi, mesdames de Vaujour, de Montespan et d'Heudicourt, il sentit qu'on lui tiroit son habit par derrière : et, comme il crut que c'étoit quelqu'une de ces dames, il le leur demanda; mais elles, l'assurant que ce n'étoient pas elles, il demanda au roi si ce n'étoit pas lui. Le roi lui répondit que non. Madame de Vaujour dit en riant : « Vous verrez que c'est madame de

Choisy, de Caen (1), qui vient de mourir. » On s'informa de l'heure, et l'on trouva que c'étoit à la même que Monsieur avoit été tiré. On veut que cette dame, qui étoit fort de la cour de Monsieur, lui soit venue dire adieu. Pour moi, je vous le dis ici en corps et en âme.

169. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 4 juin 1669.

Pour vous dire le vrai, je ne me plaignois point de vous, car nous nous étions rendu tous les devoirs de la proximité dans le mariage de ma fille; mais je vous faisois une espèce de querelle d'Allemand pour avoir de vos lettres, qui ont toujours le bonheur de me plaire. N'allez pas, sur cela, vous mettre à m'aimer *éperdument*, comme vous m'en menacez : que voudriez-vous que je fisse de votre *éperdument*, sur le point d'être grand'mère ? Je pense qu'en cet état je m'accommoderois mieux de votre haine que de votre extrême tendresse. Vous êtes un homme bien excessif : n'est-ce pas une chose étrange que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outrageusement ou m'aimer plus que votre vie? Des mouvements si impétueux sentent le fagot, je vous le dis franchement : vous trouver à mille lieues de l'indifférence est un état qui ne vous devroit pas brouiller avec moi, si j'étois une femme comme une autre; mais je suis si unie, si tranquille et si reposée, que vos bouillonnements ne vous profitent pas comme ils feroient ailleurs.

Madame de Grignan vous écrit pour monsieur son époux; il jure qu'il ne vous écrira point sottement, comme tous

(1) La mère de l'abbé de Choisy. Voy. son historiette dans Tallemant des Réaux.

les maris ont accoutumé de faire à tous les parents de leur épousée ; il veut que ce soit vous qui lui fassiez un compliment sur l'inconcevable bonheur qu'il a eu de posséder mademoiselle de Sévigné : il prétend que pour un tel sujet il n'y a point de règle générale. Comme il dit tout cela fort plaisamment et d'un bon ton, et qu'il vous aime et vous estime avant ce jour, je vous prie, comte, de lui écrire une lettre badine, comme vous savez si bien faire ; vous me ferez plaisir, à moi que vous aimez, et à lui qui entre nous, est le plus souhaitable mari et le plus divin pour la société, qui soit au monde. Je ne sais pas ce que j'aurois fait d'un *Jobelin* qui eût sorti de l'Académie, qui ne sauroit ni la langue ni le pays, qu'il faudroit produire et expliquer partout, et qui ne feroit pas une sottise qui ne nous fît rougir.

170. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 6 juin 1669.

Vous me mandez que je vous menace de vous aimer *éperdument*, que vous vous accommoderiez encore mieux de ma haine que de mon extrême tendresse, que je suis un homme bien excessif, que c'est une chose étrange que je ne puisse trouver de milieu entre vous offenser outrageusement ou vous aimer plus que ma vie, et que des mouvements si impétueux sentent le fagot ; voilà bien de l'aigreur, ma belle cousine, et je ne sais si je la mériterois quand je voudrois m'excuser du tort que j'ai eu autrefois avec vous ; mais, assurément, je n'en suis pas digne aujourd'hui, et vous avez tort, à votre tour, quand vous insultez un homme qui se condamne, et qui, après vous avoir fait une espèce d'amende honorable, badine avec vous.

Je vous estime assez pour ne pas croire que vous en eussiez usé de la sorte, si l'on ne vous avoit échauffée; mais je vois bien que vous avez montré ma lettre à M. et à madame de Grignan, et que vous avez concerté avec eux la réponse que vous m'avez faite, elle est trop pleine d'injures contre moi et de louanges pour lui, pour que vous n'ayez pas eu dessein de lui plaire. Madame de Grignan m'écrit à peu près sur le même ton de panégyrique pour son mari; mais cet entêtement est plus excusable dans une femme nouvellement mariée que dans une belle-mère. Je vous le dis avec la même sincérité dont vous m'écrivez, ma belle cousine, vous êtes quelquefois (en tout bien et en tout honneur) aussi extrême que moi.

Au reste, ne vous alarmez pas encore trop de mon amour, si vous le prenez pour une menace; il n'y a rien que je ne fasse pour vous rassurer, et je vous haïrois plutôt que de ne vous pas mettre sur cela l'esprit en repos; mais je ne vous entends pas quand vous dites que des mouvements si impétueux sentent le fagot, et je n'ai jamais ouï dire que pour se brouiller avec sa cousine, ou pour l'aimer plus que la vie, on méritât d'être brûlé.

Madame de Grignan me mande, comme vous savez, que son mari, bien loin de comprendre qu'il dût commencer à m'écrire, trouve assez mauvais que je n'aie daigné lui faire un compliment, parce qu'il s'est trouvé si heureux qu'il croyoit tout le monde obligé de le féliciter. Si je voulois, je lui répondrois que son mari, bien loin de nous faire voir qu'il se tient aussi heureux qu'elle me dit qu'il se croit, témoigne, en ne suivant pas l'usage reçu de tous les honnêtes gens, qu'il n'a pas trouvé les grâces qu'il attendoit d'elle.

Mais je ne veux lui répondre autre chose, sinon que si une aussi bonne fortune que la sienne lui a fait tourner la tête, pour moi, qui ne suis pas si heureux, j'ai conservé toute ma raison, et que j'essayerai de m'en servir toujours

en cette matière, et surtout en vous honorant et en vous aimant comme je dois.

171. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 9 juin 1669.

Ah! comte, est-ce vous qui m'avez écrit la lettre que je viens de recevoir? J'étois si fort étonnée en la lisant, que j'en paroissois éperdue; je ne pouvois croire ce que je voyois. Est-il possible que la plus folle lettre du monde puisse être prise de cette manière par un homme qui entend aussi bien raillerie que vous, et qui sauroit même donner de bonnes explications à une lettre, si elle en avoit besoin? Mais je soutiens que la mienne parle toute seule. Vous m'écriviez des folies, et je vous en répondois; je badinois assez bien, ce me semble, sur les extrémités dont vous êtes capable sur mon sujet, je les exagérois pour mieux badiner; je trouvois que votre cœur étoit si loin de l'indifférence et si fort accoutumé à n'avoir que de la passion, ou de haine ou de tendresse pour moi, que c'étoit justement à dire qu'il étoit né pour avoir de l'amour. Dit-on ces choses-là sérieusement? Et pour l'expression de *sentir le fagot,* que vous avez prise dans toute sa force, je vous le pardonne : vous avez été autrefois dans une cabale où il n'en falloit rien diminuer; mais je pensois que vous sussiez qu'on l'avoit rendue un peu moins terrible, et qu'on s'en servoit moins communément pour expliquer des choses extraordinaires. *Cela sent bien le fagot,* c'est-à-dire cela sent bien son homme qui auroit été amoureux de moi, si je l'avois laissé faire, et qui le seroit encore, pour peu que je l'en priasse. Et tout cela, bon Dieu! peut-il être autre chose qu'un jeu? Cependant vous me rassurez en me disant qu'il est aisé de me tirer de peine là-dessus :

vous trouvez que je vous dis des injures; vous trouvez qu'un cousin qui aimeroit sa cousine ne mériteroit pas d'être brûlé; vous trouvez que je suis entêtée de Grignan; vous tenez votre gravité. Comte, est-ce vous, encore une fois? Gardez ma lettre, je vous prie; relisez-la, démontez votre sérieux, représentez-vous combien nous aurions ri de tout cela; mais ce n'est plus vous. J'étois vive et gaie en écrivant ma lettre, et je ne doutois point qu'elle ne vous divertît dans votre solitude, puisqu'elle me réjouissoit ici; j'y attendois une réponse encore plus enjouée, s'il se pouvoit; et je vous jure que j'ai cru, en lisant votre lettre, que je ne lisois ou que je n'entendois pas bien. Nous avions trouvé quelque chose de plaisant à renverser tout l'ordre gothique des familles et à vous faire écrire un compliment le premier. Je vous jure qu'il y avoit ici une lettre tout écrite que nous n'avons pas voulu envoyer; nous n'avons point fait tant de façons pour tous nos parents de Bretagne; ils ont reçu des lettres de nous. On vouloit badiner avec vous, et vous en êtes à cent lieues loin. Est-ce vous, comte, qui n'avez point aimé ma dernière lettre? Je garderai la vôtre, et j'espère que quelque jour vous reviendrez dans ce bon sens qui étoit si agréable et si droit. Non-seulement je n'ai pas reconnu mon sang dans votre style, mais je n'y ai pas reconnu le vôtre; si cela duroit, nous pourrions nous faire saigner tant qu'il nous plairoit, sans crainte de nous affaiblir l'un l'autre.

N'avez-vous point écrit au roi au commencement de cette guerre? Ne me supprimez pas le plaisir de voir ce que vous lui mandez.

172. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 12 juin 1669.

Avant que de répondre à votre dernière lettre, ma chère cousine, je vous déclare que je suis le plus content du monde de vous, et que quand vous devriez dire que je suis un homme d'extrémités, je vous aimerai et je vous estimerai toute ma vie. Avec tout cela, trouvez bon qu'avec tout le respect et toute la douceur imaginables je justifie mon procédé.

Quoique avant et après le mariage de madame de Grignan je m'attendisse à une lettre de monsieur son mari, et qu'il ne m'entrât point dans la tête qu'on pût plaisanter sur cela, je n'en disois mot, espérant un jour vous en faire mes plaintes, lorsque madame de Bussy me manda que vous lui aviez témoigné trouver étrange que je ne vous eusse point écrit après ce mariage, et particulièrement que je n'en eusse point fait de compliment à madame de Grignan; et sur cela je vous écrivis une lettre que vous me mandez qui étoit fort badine. En effet, tout ce qui vous regardoit l'étoit extrêmement; mais vous ne sauriez disconvenir que l'article de M. de Grignan ne fût sérieux; vous pourriez le voir encore si vous aviez gardé ma lettre, et pour moi, je m'en souviens mot pour mot. Cela étant, vous savez trop bien vivre pour répondre en badinant à un endroit où on a parlé tout de bon; aussi ne l'avez-vous pas fait, et quoique vous ayez affecté un air de raillerie, vous l'avez mêlé de choses sérieuses; comme, par exemple, quand vous me priez d'écrire à M. de Grignan pour l'amour de vous, que j'aime, peut-on prendre cela comme une plaisanterie? Non, il n'est pas possible; du reste, il ne faut pas que vous prétendiez me persuader que je n'entends point raillerie : je ne l'ai jamais si bien entendue que je fais, et je

ne me suis jamais si peu laissé aller au chagrin que la fortune m'a voulu donner ; mais surtout je n'ai jamais eu tant de disposition à vous aimer que j'en ai, je n'oserois plus dire ce terrible mot d'*éperdument*, mais, à vous bien aimer. Au nom de Dieu, ma chère cousine, ne me donnez pas sujet de la vouloir changer.

173. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 12 juin 1669.

Quelque impatience que j'aie de vous voir, madame, je tâche de ne me point ennuyer. Je m'amuse à bâtir, à faire des garçons comme vous voyez, à haïr mon infidèle, à vous aimer et à vous l'écrire, à me faire une santé que je n'ai jamais eue dans le tumulte de la cour et de la guerre. Enfin j'ai mille petits plaisirs sans peines, et je n'ai eu là que de grandes peines sans plaisirs : car l'ambition, et surtout l'ambition malheureuse, ne laisse à l'âme aucun autre sentiment.

Je ne suis pas surpris qu'on ait accordé un carreau à M. de Guise, sa nouvelle alliance à la maison royale est cause qu'on lui a rendu justice (1).

L'aventure de Monsieur ne me fera pas croire aux esprits. C'est tout ce que je pourrois faire, s'il avoit bien vu madame de Choisy après sa mort, encore voudrois-je que ce fût en plein jour, et c'est ce qui n'arrive jamais ; car les gens de l'autre monde ne marchent que la nuit, si l'on en croit les gens à vision ; pour moi, je ferois bien du chemin pour en avoir une dont je ne pusse douter.

---

(1) Nous avons vu plus haut (p. 52) que Louis-Joseph, duc de Guise, avait épousé Élisabeth, fille de Gaston, oncle de Louis XIV.

174. — *Corbinelli à Bussy.*

A Montpellier, ce 16 juin 1669.

J'ai été extrêmement fâché, monsieur, de ce que votre perruquier n'avoit point d'affaires ici : je mourois d'envie d'employer mon crédit pour le servir; mais son malheur a voulu qu'il n'ait pas seulement trouvé de quoi faire un procès à ses parents. Je l'ai fort questionné sur vos occupations, et j'ai appris que les bâtiments faisoient la principale. De l'humeur dont je vous connois, vous insultez à la Fortune, et vous lui dites comme Horace :

> . . . . . *Resigno quæ dedit, et mea*
> *Virtute me involvo* (1),

Si je me croyois, je vous remplirois une lettre d'invectives contre elle, que j'ai remarquées dans les poëtes latins; mais vous les savez mieux que moi. Nous avons fait des réflexions sur les vicissitudes qui sont arrivées dans le monde, depuis que nous les connoissons, et nous avons trouvé qu'on se peut consoler de tout, quand on est médiocrement sage, ou médiocrement fou. Il nous a semblé qu'on peut se mettre dans la situation d'un certain homme dont nous lisons les aventures à la fin des épîtres de Pline. Il étoit si aisé d' avoir une maîtresse qu'il avoit dans son exil, qu'il étoit en état de prendre pour un autre exil son rappel. Vous en souvenez-vous? Outre que

> *Sperat infestis, metuit secundis*
> *Alteram sortem bene præparatum*
> *Pectus. Informes hyemes reducit*
> *Jupiter, idem*

(1) Je lui rend ses dons et je m'enveloppe de ma vertu. (Odes, l. III, 23.)

Summovet. Non, si male nunc, et olim
Sic erit (1).

Tout cela fait que les honnêtes gens sont heureux partout : les exilés ne craignent plus de l'être ; ceux qui ne le sont pas n'ont pas le plaisir de ne point craindre les disgrâces, ou s'ils ne sont pas dignes d'en craindre, ils ont le déplaisir de se voir peu de chose. Tous ces courtisans ne sont-ils pas des misérables auprès de nous autres bergers qui ne craignons que les vilains jours? Ils ont un maître à adorer et une fortune à faire, cette fortune bizarre qui se joue d'eux incessamment.

Fortuna sævo leta negotio, et
Ludum insolentem ludere pertinax,
Transmutat incertos honores,
Nunc mihi, nunc aliis benigna (2).

Et pour le maître, ils n'ont pour toute consolation d'en avoir un, que de l'avoir grand, généreux et magnanime; mais enfin c'est un maître, et leurs soins c'est une servitude; leurs fers sont dorés véritablement, mais ce sont toujours des fers. Quelle vie, grand Dieu! de voir un monde de flatteurs qui s'entre-pressent à détruire, à médire, à tromper, et qui en font un métier, un devoir, une nécessité. Tout cela s'appelle être courtisan. Et quant à leurs bassesses, on les honore de quelques noms agréables qui approchent de quelque vertu. Je n'aurois jamais fait si je voulois pousser ce chapitre dont tous les exilés ont la

---

(1) Le cœur bien préparé espère dans l'infortune, et craint dans le bonheur une autre destinée. Jupiter ramène et chasse les affreux hivers. Si l'on est malheureux aujourd'hui, il n'en sera pas toujours ainsi. (Odes, l. II, 7.)

(2) La Fortune qui se plaît à une cruelle tâche s'obstine à jouer un jeu bizarre, transporte çà et là ses honneurs incertains, favorable tantôt à moi, tantôt aux autres. (*Horace*, Odes, l. III, 23.)

tête pleine. Je vous copierois tout Juvénal et tout Horace, mais il vaut mieux dire comme ce dernier :

Jam satis est, ne me Crispini scrinia lippi
Compilasse putes... (1).

Je croyois il y a trois mois faire un voyage à Paris, et mon dessein étoit d'aller demeurer huit ou dix jours à Bussy. Je le mandois même à ma sœur; mais le diable voulut que mon projet n'aboutit à rien. Nous eussions sans doute moralisé : j'y suis un docteur. J'ai traduit tout Horace, tout Perse et tout Juvénal. Je suis farci de sentences, de préceptes et de maximes, et il ne tient qu'à moi d'en être gâté; je ne sais pas même si je ne le suis point, et par précaution ou par remède, j'eusse été affermir ou reprendre ma santé auprès de vous, ou des préservatifs contre la science. Il est vrai qu'elle rouille le génie en polissant le jugement; mais de tout ce que j'ai appris, rien ne m'est tant tourné à profit que cet avis de Juvénal dans la neuvième satire, dont je profiterai ici et partout :

. . . Festinat enim decurrere velox
Flosculus, angustæ miseræque brevissima vitæ
Portio : dum bibimus, dum serta, unguenta, puellas
Poscimus, obrepit non intellecta senectus (2).

Cela étant, monsieur le comte, ne songeons qu'à vivre, moquons-nous de la fortune, et disons hardiment :

Nullum numen habes, si sit prudentia; nos te

---

(1) Mais en voilà assez de peur que tu ne m'accuses d'avoir pillé les coffres de Crispinus le chassieux. (*Hor.*, Sat., l. I, sat. 1, in fine.)

(2) Car semblable à une petite fleur, cette partie si courte de notre vie anxieuse et misérable passe et s'enfuit rapidement. Tandis que nous buvons, que nous demandons des couronnes, des parfums, des jeunes filles, la vieillesse arrive sans qu'on l'ait entendue. (Sat. IX, vers 124 et suiv.)

Nos facimus, Fortuna, Deam, cœloque locamus (1).

Je ne sais si je vous mandai l'autre jour que le chevalier de (Vardes) est fort votre serviteur. Je lui promis de vous le mander. C'est un bon diable. Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

175. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 6 juillet 1669.

Jeudi dernier, madame de Rouville (2) m'étant venue prendre pour aller à une grande revue qui se faisoit à la plaine de Conflans, comme ce n'étoit pas un jour de donner votre placet au roi, nous fîmes partie en même temps d'aller coucher à Carrière chez un parent de M*** qui nous y attendoit. Mais par malheur il y a deux Carrières (3), et l'on nous mena tout droit à celui où nous ne connoissions personne, et au lieu d'y trouver de fort bons lits et un M***, nous eûmes un gîte cent fois pire que celui que vous eûtes autrefois auprès de Moulins (4). Après avoir fait chercher longtemps de quoi manger, on nous fricassa deux coqs; et comme nous nous mettions à table pour en manger, mourant de faim, il se trouva qu'il étoit minuit à toutes les montres, et par conséquent vendredi, de sorte que nous fûmes réduites à manger du pain et à boire du lait et de l'eau, car on n'y connoît pas le vin. Nous ne fûmes pas plus heureuses à notre coucher, car

---

(1) O Fortune, tu es sans pouvoir si nous sommes sages. C'est nous qui faisons de toi une déesse et te plaçons au ciel. (Juvénal, Sat. X, *in fine.*)

(2) Belle-sœur de madame de Bussy.

(3) Il y en a quatre dans un rayon de six lieues de Paris.

(4) Voy. *Mémoires*, t. I, p. 70 et suiv.

madame de Rouville coucha sur la paille, et madame d'Enneveu, sa fille, mademoiselle de Rouville et moi dans un autre petit lit, où nous nous mîmes à deux heures après minuit, et où nous ne fîmes que rire jusqu'à quatre, que nous fûmes ravies de nous lever. Tout ce que nous eûmes de bon dans ce misérable lieu, c'est que nous nous baignâmes dans le bain de madame la duchesse de Vaujour. Il n'y a rien de si joli que ce bain ; ce sont trois grands cabinets de verdure dont le premier est sur la terre où l'on se déshabille; il y a des siéges et des tables de gazon sur quoi on mange de la crème qu'on trouve dans le village.

Nous arrivâmes de bonne heure le vendredi à Saint-Germain, et nous fûmes après dîner au Château neuf voir madame de Thianges qui devoit me présenter au roi; mais elle étoit au lit malade; elle me fit mille amitiés et me conseilla de me faire nommer au roi par M. de Charrost, qui est en quartier, ce qu'il fit; et comme le roi sortoit de sa chambre, je lui présentai votre placet en lui disant : « Sire, je supplie très-humblement Votre Majesté d'avoir pitié de M. de Bussy. » Il l'ouvrit comme s'il eût voulu lire et me dit en le dépliant avec un visage fort gracieux : « Je le verrai. » Tous vos amis et amies de la cour m'ont fort demandé de vos nouvelles et paroissent très-empressés de vous revoir.

176. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 10 juillet 1669.

Je suis fort offensée, monsieur, qu'il y ait longtemps que vous n'ayez reçu de mes lettres, et que vous ne m'en fassiez aucun reproche. Je vous le dis, je n'aime pas que mes amis me laissent la liberté de les oublier. Quand on

s'accoutume à se passer d'eux, c'est qu'on se désaccoutume de les aimer, et je veux que tout au moins on me demande le sujet de mon silence, quand il est un peu long; il ne l'auroit pas tant été sans un rhume dont je suis accablée, qui ne m'a pas permis d'écrire. Mais à présent je me porte assez bien pour vous dire ce que je sais, qui est la continuation de la maladie de M. le Dauphin, qui est cause qu'on ne parle plus du voyage de Chambord.

177. — *Bussy à madame de D***.*

A Bussy, ce 10 juillet 1669.

J'ai appris avec bien du déplaisir la perte de votre procès, madame, car je vous aime fort. Il y a encore des circonstances en cette rencontre qui ont redoublé mon chagrin. Cependant contre fortune bon cœur; car vous êtes une femme de qualité et de mérite, qui avez assez de bien pour perdre de plus grands procès sans en être incommodée. Que cela ne vous altère donc point : conservez-vous; et croyez que si vous survivez vos parties, ce seront elles qui auront perdu leur procès.

178. — *Bussy à Corbinelli.*

A Chaseu, ce 11 juillet 1669.

Vos deux lettres m'ont donné bien de la joie, monsieur, de voir que vous m'aimez toujours, et que vous avez pris toutes les persécutions qu'on vous a faites en galant homme. Cela ne m'a pas surpris; je suis assuré que vous avez trouvé dans votre cœur les sentiments des poëtes latins sur le mépris de la fortune, avant que vous les eussiez lus, et que vous n'avez pris d'eux que les expressions.

Pour moi, qui n'ai jamais lu Pline, Horace (1), ni Juvénal, je pense là-dessus tout ce qu'ils ont pensé; et parce qu'ils n'en ont pas parlé avec tant d'expérience que moi, peut-être que si j'y songeois un peu, je dirois des choses qu'ils n'ont pas dites, mais enfin je vis dans un repos que je n'ai jamais trouvé à la guerre ni à la cour. Je n'ai pas de si belles espérances, mais je ne crains rien, et je ne saurois fort estimer les biens et les honneurs que l'on achète par des tracas et des alarmes continuelles de ne les pas avoir quand on les recherche, et de les perdre quand on les a obtenues. Vous savez que depuis 1659 l'envie ne m'a pas laissé un moment en repos; que les ennemis que mon malheur ou ma faute, comme on voudra, m'a attirés, m'ont fait tomber dans la disgrâce où je suis; et que ma prison, la démission de ma charge et mon exil n'ont été que la chute du foudre qui a grondé neuf ans durant. Je me trouve aujourd'hui si heureux de n'avoir plus rien à craindre de tout cela, que je passe une vie fort douce. Je suis hors d'intrigue comme Trivelin (2) : j'ai eu mes coups de bâtons et tel qui a contribué à me les faire avoir en appréhende à son tour et en aura peut-être.

Je travaille depuis trois ans à rétablir les désordres de mes affaires; et malgré les injustices de la fortune, j'ai payé cent mille écus de dettes, et j'ai fait de Bussy et de Chaseu, deux aussi agréables maisons qu'il y en ait en France. J'écris et je reçois réponse de mes amis trois fois la semaine. Quand le roi est allé en Flandre et en

---

(1) Il est possible que Bussy n'eût pas lu Horace au moment où il écrivit cette lettre; mais plus tard, excité probablement par l'exemple de Corbinelli, il fit ample connaissance avec le poëte latin, dont il traduisit en vers quelques pièces.

(2) Trivelin, célèbre bouffon de la Comédie Italienne.

Comté (1), je lui ai écrit pour lui offrir mes services; il a reçu mes lettres et les a lues; et s'il n'a pas reçu mes offres, c'est qu'il sait mieux ce qu'il me faut que moi-même. Je fais ces pas-là, parce que je ne me rebuterai jamais de témoigner mon respect et mon zèle à un maître que j'aime et que j'estime autant que je fais celui-là. Je les fais encore pour n'être pas toujours contraint. Je n'espère plus rien de la fortune et je suis fort bien chez moi, mais je veux pouvoir aller à la cour. Quand il me plaira, j'irai : cela n'ira que du plus au moins. Un de mes plaisirs, c'est de savoir que mon retour fait peur à mes ennemis. Car enfin dans un royaume où après cinq ans d'exil, un homme devient général d'armée et maréchal de France, on se doit attendre à tous les changements du monde.

Vous avez raison de dire qu'on seroit heureux en exil, si l'on étoit comme l'homme de Pline; mais tous les pays ne sont pas propres à donner des maîtresses aux esprits un peu délicats. Je crois que l'amant de Pline fut exilé à Montpellier, du moins, s'il avoit le goût fin, ne le fut-il pas en Bourgogne. Pour moi, je n'ai plus de passion que pour les commodités de la vie. Ce n'est pas que si je trouvois où être galant, je ne le fusse encore; car cela éveille l'esprit et amuse agréablement.

Mais que dites-vous du chevalier de (Rohan) qui s'en va courir le monde avec sa maîtresse; il en sera bientôt las, et on pourra dire de lui :

Post equitem sedet atra cura (1).

Adieu, monsieur, je finis en vous disant que je n'ai ja-

---

(1) La Franche-Comté.

(2) Le noir souci s'assied en croupe derrière le cavalier. (*Horace*, Od., l. III, 1.)

mais vu une lettre de meilleur sens ni mieux écrite que la vôtre. Vous me ferez fort grand plaisir de m'écrire souvent, en attendant que nous nous retrouvions.

179. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Chaseu, ce 15 juillet 1669.

Je suis fort aise, mademoiselle, que vous me fassiez ressouvenir de vous envoyer une autre adresse; cela me fait croire que vous n'avez manqué que de cela pour m'écrire, et je suis ravi de n'avoir point à me plaindre de votre amitié : pour moi, j'ai fait de mon côté mille tours qui m'ont empêché de vous écrire. Je vais bien me récompenser du passé en attendant que je vous voie, ce que je souhaite extrêmement, je vous assure. A cela près, et de quelques autres de mes amies, je me passerois fort bien de Paris. Un homme de bon sens se fait un Paris partout, mais il ne sauroit se passer aisément d'amies faites comme vous, mademoiselle; et quelque rigueur qu'on me tienne, il y a encore plus d'apparence que j'irai où vous êtes, que vous ici.

Si votre amie, madame de Montglas, gronde pour me mettre en peine, elle est bien attrapée, c'est le moindre de mes soucis. Si l'un de nous deux avoit à gronder, ce ne seroit pas à elle, mais elle n'est pas assez heureuse pour que je prenne la matière à cœur.

180. — *Mademoiselle d'Armentières à Bussy.*

A Paris, ce 30 juillet 1669.

J'ai trop de plaisir à recevoir de vos lettres, monsieur, pour ne pas vous donner lieu de m'écrire; ainsi je serois à la mort, que je vous demanderois encore de vos nou-

velles. Je ne vous manderai point de celles du monde que vous savez par mille autres endroits, et je me retranche à celles de vos amies. Il me semble que vous êtes bien fier pour la mienne, et, en vérité, je ne vois pas qu'elle mérite votre déchaînement. Ce n'est pas que je veuille juger décisivement, car vous savez que sur cette matière, comme sur bien d'autres, mes connoissances sont fort bornées.

Je dirai à la petite cousine du Plessis ce que vous me mandez d'elle; je la verrai bientôt, car elle a déjà fait la moitié du chemin en deçà, c'est-à-dire que Madame a quitté Saint-Germain pour venir accoucher à Saint-Cloud; si bien que nous allons nous donner mille rendez-vous au bois de Boulogne, la petite comtesse et moi.

181. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 31 juillet 1669.

Ah! ah! madame, vous voulez donc être gourmandée; et vous croyez que vos amis ne vous aiment pas bien, s'ils ne vous grondent quand vous vous relâchez un peu sur les soins que vous leur devez. Vous avez trouvé votre homme; je ne vous en laisserai plus passer : marchez droit seulement. Je suis un terrible ami sur les droits de la régularité. Adieu, madame, je meurs d'envie pourtant de n'avoir point à vous gronder.

182. — *Bussy à madame de Montespan* (1).

A Bussy, ce 1er août 1669.

L'amitié particulière dont j'ai toujours fait profession pour M. votre frère (2), l'honneur que j'ai d'être dans votre alliance, mais plus que tout cela, madame, votre générosité me fait adresser à vous pour vous supplier très-humblement de vous employer pour moi auprès du roi.

Je ne vous dirai point en manière de plainte que j'ai été treize mois à la Bastille, destitué d'une grande charge, et exilé depuis trois ans. Sa Majesté a eu ses raisons pour me traiter comme elle a fait, ce n'est pas à moi à les lui demander. Je vous assurerai seulement, madame, que la perte de ma liberté et de ma fortune ne m'ont jamais ôté du cœur le zèle ardent que j'ai toujours eu pour sa personne, et que les gens qu'il a comblés de grâces ne mourroient pas plus volontiers que moi pour son service. De tels sentiments me font espérer que le roi aura enfin pitié de moi et qu'il ne vous refusera pas, madame, la liberté que je vous supplie de lui demander pour moi d'aller au moins à Paris où j'ai de grandes affaires. Je pense, madame, qu'il est inutile de vous assurer de ma reconnoissance sur un aussi grand bienfait que celui que je vous demande. Parmi toutes les calomnies qu'on m'a dit que mes ennemis m'imposoient, il ne m'est pas revenu qu'ils m'aient accusé d'être ingrat. Vous croyez bien, madame, que je ne commencerai pas par vous en cette rencontre, et que vous étant plus obligé qu'à personne du monde, je serai aussi plus que personne, madame, etc.

---

(1) Françoise Athénaïs, fille de Gabrielle de Rochechouart, duc de Mortemart, née en 1631, morte en 1707. Elle avait épousé en 1663 le marquis de Montespan. Depuis 1668 elle était maîtresse de Louis XIV.

(2) M. de Vivonne.

183. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 5 août 1669.

N'êtes-vous pas étonné qu'après le bruit que j'ai fait de ma régularité, j'aie passé un ordinaire sans vous écrire ? Mais sachez, monsieur le comte, que ce n'est pas ma faute : j'ai été à la campagne; et les solitaires de la Thébaïde étoient mieux informés des nouvelles que nous. Il en court une aujourd'hui que l'on tient véritable, qui est que M. de Navailles ayant trouvé en Candie le poste de Sabionera abandonné par les Turcs, s'en est emparé, et que M. de Beaufort ne le sachant pas, et l'y étant venu attaquer, a été tué à ce combat, et six cents hommes de ses troupes.

Mademoiselle Colbert a été blessée à la chasse d'un coup pied de cheval.

184. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 8 août 1669.

Puisque vous m'assurez que vous avez autant d'esprit qu'à l'ordinaire, je m'en vais vous écrire, avec promesse que si je suis jamais assez heureuse pour vous voir, et que vous soyez d'assez bonne humeur pour vous laisser battre, je vous ferai rendre votre épée aussi franchement que vous l'avez fait rendre autrefois à d'autres. Vous voyez que je n'ai pas oublié la journée *des combats singuliers* (1), ou, pour mieux dire, tout le voyage (2), dont je fais si souvent

(1) Voy. ci-dessus la lettre du 4 septembre 1668.
(2) Son voyage en Bourgogne. Voy. la lettre du 26 juillet 1668.

une très-agréable commémoration; vous croyez bien que, m'en souvenant comme je fais, je n'ai pas de peine à croire que personne n'a plus d'esprit que vous, et c'est aussi ce qui m'a fait crier *miséricorde*, quand j'ai cru vous avoir vu moins badin et moins intelligent qu'à l'ordinaire. Je finis cette guerre jusqu'à ce que nous soyons en présence; cependant souvenez-vous que je vous ai toujours aimé naturellement, et que je ne vous ai jamais haï que par accident.

185. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 10 août 1669.

Il est vrai que je ne comprenois pas ce que vous étiez devenue, madame, ni ce qui vous empêchoit de m'écrire, après vous en être tant fait de fête.

L'accident de mademoiselle Colbert, blessée par un cheval, est étrange. Son père en sera bien touché, car il aime fort ses enfants. En l'état où la fortune a mis les choses, il n'y a qu'un cheval qui les peut offenser.

J'envie fort votre solitude, et le roi me feroit grand plaisir de trouver bon que je fusse un des ermites de madame de Nemours et de vous. Je suis fort aise que le chevalier de Rohan m'aime encore, car je l'ai toujours bien aimé. Vous m'obligerez de faire mille embrassades à M. votre frère de ma part; je vous les rendrai à notre première vue.

Pour ce que vous me mandez de la fortune de Lauzun (1), je vous dirai que l'homme propose et le destin dispose. Qui auroit dit, sur les fautes que nous avons faites tous

(1) Il venait d'être nommé capitaine des gardes.

deux, qu'il ne seroit que trois mois à la Bastille (1), et que je souffrirois, moi, tout ce que j'ai souffert. La fortune fait passer les crimes des gens heureux pour des bagatelles, et les bagatelles des malheureux pour des crimes. Ce n'est pas que je condamne la prudence : on n'en sauroit trop avoir; mais il est certain que la fortune rectifie les fautes des heureux et gâte ou supprime les bonnes actions de ceux qui ne le sont pas.

186. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 12 août 1669.

Il n'est pas nécessaire que nous soyons en présence, ma chère cousine, pour que je vous rende les armes; je vous enverrai de cinquante lieues mon épée, et l'amitié me fera faire ce que la crainte fait faire aux autres; mais vous étendez un peu vos priviléges, et vous avez raison, à mon avis, de la même chose où tout le monde auroit tort. Comptez-moi cela, il en vaut bien la peine, et vous pouvez juger vous-même si c'est un petit sacrifice que celui de son opinion : nous en dirons sur cela quelque jour davantage; cependant croyez bien que je vous aime et que je vous estime plus que tout ce que je connois de femmes au monde.

187. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 15 août 1669.

On n'entend parler que de morts; j'en suis toute effrayée, monsieur le comte : ma lettre sera bien lugubre.

---

(1) Il était à la Bastille en même temps que Bussy. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 231.

Le président le Lièvre est mort d'apoplexie en revenant de l'enterrement d'un de ses amis, mort de la même maladie.

Le cardinal de Vendôme est mort à Marseille.

Vieubourg, lieutenant de roi de Nivernois, fut assassiné samedi à Vieubourg, près de Cosne, on ne sait par qui, en sortant de son lit, à six heures du matin. M. Boucherat, son beau-père, a obtenu la charge de son gendre pour son petit-fils, qui n'a que six ans (1).

M. Séguier, prévôt de Paris, est mort subitement. Il y en a bien d'autres, mais ce discours m'ennuie.

Il y a eu un grand combat en Candie, dont on ne sait pas le détail. On dit que M. de Beaufort (2) y a été tué et que nous y avons perdu quatre ou cinq cents hommes. Le marquis d'Uxelles y a été blessé.

L'abbé de Bouillon a un chapeau de cardinal.

Le roi a donné la charge d'amiral au fils de madame de la Vallière, que l'on nommera le duc de Vermandois (3).

188. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 25 août 1669.

Vous n'avez pas le temps, vous autres gens du monde, de penser à la mort; il faut mourir sous vos yeux pour vous y faire songer. Pour nous autres solitaires, qui n'avons rien à faire que des réflexions, on pourroit se passer

---

(1) L. Boucherat, chancelier de France, né en 1616, mort en 1690. Voy. Saint-Simon (édit. in-18), t. II, p. 111, t. IV, p. 131, 132.

(2) Le duc de Beaufort fut tué dans la nuit du 25 juin 1669. On ne put retrouver son corps. Au sujet d'une prédiction faite sur sa mort, voyez les Mélanges de Vigneul - Marville — Cf. *Curiosités biographiques*, 1857, p. 130.

(3) Il était né le 2 octobre 1667.

de mourir pour nous faire des leçons. Cependant vos morts subites m'effrayent aussi; je n'avois point craint jusqu'ici de prendre l'apoplexie d'un autre; mais il me paroît qu'elle devient un mal contagieux à Paris. Pour moi, je crois qu'on y mange trop, qu'on n'y fait pas assez d'exercice, et qu'avec un régime contraire, qu'on observe à la campagne, nous pourrons nous en sauver.

Le roi sera fâché de la mort de M. de Beaufort. On ne peut douter de cette nouvelle, puisque sa charge est donnée. Il perd en lui un fort brave homme, qui a bien réparé par ses services et par sa mort les fautes qu'il avoit faites autrefois contre Sa Majesté sur le pavé de Paris.

Je plains fort la marquise d'Uxelles sur la blessure de son fils (1); elle ne peut (quand elle pourroit passer) arriver auprès de lui avant sa mort ou sa guérison. Je ne sais s'il est unique; mais s'il l'est, il devroit être défendu aux fils uniques d'aller à la guerre, ou au moins de l'aller chercher hors du royaume.

Je ne crois pas qu'on ait encore fait un cardinal aussi jeune que l'abbé de Bouillon (2); il servira longtemps l'Église, et peut être, encore jeune, doyen du sacré collége.

L'assassinat de Vieubourg ne peut être fait que par un de ses domestiques. J'ai déjà assuré tous les miens que l'assassin avoit été roué, quoique je n'en sache rien. L'impunité de tels crimes est d'une dangereuse conséquence, et les précautions bien inutiles contre ces morts-là : il n'y a point de cordiaux qui en préservent.

---

(1) Marie de Bailleul, veuve en secondes noces du marquis d'Uxelles. — Son fils, Louis Châlon du Blé, marquis d'Uxelles, né en 1648, fut tué dans l'expédition de Candie.

(2) Il était né en 1644 et avait alors 23 ans. Il était fils de Frédéric-Maurice, duc de Bouillon. Voy. sur lui Saint-Simon, *passim*.

189. — *Le duc de Noailles à Bussy.*

A Paris, ce 28 août 1669.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de la part que vous prenez à tout ce qui me regarde et ma famille; j'en suis si persuadé, qu'on ne peut pas l'être davantage. Madame de Noailles est partie il y a cinq jours pour les bains de Mont-d'Or, en Auvergne; et, selon le soulagement qu'elle y trouvera, elle s'en tiendra à ceux-là, ou elle ira à Barèges.

L'affaire de Vincennes (1) a été deux fois faite et deux fois rompue; et à la fin M. de Mazarin m'est venu dire que, s'étant défait de sa charge de grand-maître de l'artillerie, et ne lui restant plus que Vincennes pour faire sa cour, il vouloit le garder. Voilà comme l'affaire a fini. J'aurois regardé ce lieu-là comme propre pour un homme qui a une santé aussi mauvaise que la mienne et qui a besoin de repos. J'ai été bien aise d'apprendre que la vôtre est meilleure; je vous la souhaite parfaite, et à moi les occasions de vous faire connoître que personne ne peut être plus sincèrement et avec plus de chaleur à vous que, etc.

190. — *Madame de Bussy à Bussy* (2).

A Saint-Germain, ce 8 septembre 1669

Je vais vous faire le récit d'une conversation que je viens d'avoir avec madame de Thiange. Elle nous a dit qu'é-

---

(1) Le duc de Mazarin était gouverneur de Vincennes.

(2) Dans les anciennes éditions, cette lettre est indiquée comme écrite par madame L. C., ce qui signifiait probablement madame la Comtesse.

tant hier au Louvre, le roi dit : « Je viens de voir madame de Bussy chez la reine. » Elle répondit au roi : « Hélas! la pauvre femme, elle voudroit bien que son mari fût ici pour vaquer à des affaires qu'elle ne peut démêler toute seule; en vérité, si Votre Majesté chassoit tous ceux qui se moquent de leur prochain, vous auriez bien du monde à chasser. » Le roi dit : « Ce n'est pourtant que pour le public ce que j'ai fait. » Madame de Thiange répliqua que, quoi qu'on eût voulu dire de vous, vous étiez le meilleur homme du monde et nullement malfaisant. » Sur cela, madame de Fiennes dit : « Je crois qu'il est bon, puisque madame de Thiange le dit; ce que je sais bien, c'est que c'est l'homme du monde le plus agréable, et que si Votre Majesté l'avoit goûté elle le trouveroit tel. » Le roi répondit : « Je le connois assez et je le goûte. » Et l'on parla d'autres choses. Je parlerai demain au roi; il aura encore les idées un peu fraîches du bien que l'on lui a dit de vous.

191. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Sainte-Reine, ce 8 septembre 1669.

Je suis si remplie des agréments que l'on trouve chez vous, monsieur, que je n'ai parlé d'autres choses depuis que j'en suis revenue. Heureusement il y a ici M. l'abbé du Bac, qui, sur votre réputation, mouroit d'envie d'avoir l'honneur de vous voir et qui est ravi de m'entendre; je vous le mènerai au premier jour. C'est un homme d'un mérite extraordinaire, qui est universel, aussi propre à badiner qu'à faire de beaux sermons : nous nous amusons à faire des bouts-rimés. Il dit que rien ne donne plus de tours dans l'esprit que cette manière de vers, si l'on est forcé de faire un bon sens sur des rimes qui sont souvent bizarres et qui gênent toujours quoique faciles. Il m'a dé-

fiée dans ce genre de poésie par un sonnet flatteur qu'il a fait pour moi ; j'en ai rempli les rimes pour mademoiselle de Bussy. Vous voulez bien, monsieur, que je vous l'adresse pour elle ; je suis charmée de sa personne et de son mérite.

Elle parle avecque justesse,
Avec grâce et délicatesse,
On n'en sauroit disconvenir,
Mais elle a bien de qui tenir.

Pour mademoiselle de Bussy.

Vous valez, belle Iris, cent pesant d'or *ducat;*
Votre air est noble et doux, votre esprit est *habile;*
Pour vous voir désormais je quitterois la *ville*,
Vous aimant beaucoup plus qu'un buveur le *Muscat.*

Jusques ici mon cœur faisoit le *délicat*,
Dans sa propre froideur il trouvoit un *asile.*
Que me sert à présent d'avoir vécu *tranquille*
Et d'avoir rebuté le plus *esperlucat?*

Vos yeux ont le pouvoir d'inspirer la *tendresse.*
En vain j'ai le renom d'être pis que *tigresse*,
Il faut prendre des fers quand vous les *présentez.*

Pour des soupirs, Iris, je ne suis d'*encolure*
A les pousser bien loin ; je n'en sais la *mesure;*
Et puis, entre nous deux, sont-ils pour rien *comptés?*

192. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Bussy, ce 8 septembre 1669.

Nous irons demain vous quérir, mademoiselle, et M. l'abbé du Bac. Je ne puis vous savoir à une lieue de moi et n'être pas avec vous le plus que je pourrai. Vous me ferez le plus grand plaisir du monde de me faire connoître M. l'abbé du Bac. J'estime fort un homme qui sait faire de grandes choses et qui s'amuse des petites.

Mademoiselle de Bussy vous remercie elle-même de tout le bien que vous pensez d'elle. Rien n'est plus joli que les vers que vous lui envoyez : elle dit qu'une dame est bien plus tentée de croire aux louanges de ses amies que de ses amis; sa modestie pourtant l'a fait s'écrier en lisant vos vers :

Tu mi aduli, ma tu mi piace (1).

Je vous porterai vos rimes remplies.

193. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 11 septembre 1669.

Je ne reçus qu'hier votre lettre, par laquelle vous me reprochez obligeamment qu'il y a longtemps que je ne vous ai écrit. Mais vous savez bien que vous me deviez une réponse, et je l'aurois peut-être encore attendue plus longtemps sans vous écrire.

Vous voulez donc savoir de mes nouvelles. Je vous dirai que je n'ai jamais eu tant de santé, tant de gaieté et tant d'envie de vous voir que j'en ai. Pour la dame (madame de Montglas) dont vous voulez me parler, qui a failli à mourir à la campagne, j'appris l'extrémité où elle étoit avec la même constance qu'elle eut à la mienne pendant que j'étois à la Bastille; et, quoi que vous me mandiez, vous savez bien que j'ai raison d'en user ainsi pour elle.

Je ne sais que croire de mon retour, au moins à cette heure. Si je fais réflexion à mes fautes, je devrois être rappelé demain : si je songe combien je suis malheureux, ce ne devroit pas être sitôt. Quoi qu'il en soit, il faut que cela vienne; et je vous assure que j'en serai fort aise pour

(1) Tu me flattes, mais tu me plais.

mes amis seulement. Car vous croyez bien que je ne suis pas assez visionnaire pour avoir d'autres vues; mais aussi je serai tout entier à mes amis. La fortune ne partagera plus mon cœur avec vous autres. Il ne faut pas demander si vous y aurez bonne part, vous et la petite cousine. Je vous assure que vous y tenez le haut bout et que vous en pourriez faire les honneurs.

194. — *Madame du Bouchet à Bussy.*

A Paris, ce 20 septembre 1669.

Je vais vous apprendre une nouvelle, monsieur, qui vous fera rire assurément. C'est que D*** est raccommodé avec sa femme; mais il en est si honteux, qu'il ne la voit qu'en cachette. L'on prétend que la cause de ce raccommodement est afin que sa femme lui ménage les bonnes grâces de sa sœur, dont il est amoureux fou, et qui a témoigné désirer cette marque de sa passion.

Il a passé un courrier à Paris pour aller trouver M. Colbert à Dampierre, que M. de Navailles lui envoie, par lequel il lui mande l'embarquement des troupes qu'il a laissées en Candie en très-bon état; que les Vénitiens traitoient avec les Turcs pour accepter certaines propositions dont vous avez entendu parler, et qu'il espéroit que les Turcs lèveroient le siége à l'amiable.

Pour la levée du siége de Candie, ne la croyez pas trop. Adieu, monsieur le comte, permettez que je vous dise en passant, qu'il n'est point du tout honnête à vous de ne me jamais écrire que je ne vous aie fait réponse. Quand on aime un peu les gens, on n'y regarde pas de si près.

195. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Bussy, ce 22 septembre 1669.

Vous ne savez, dites-vous, ce que je puis penser de ce que vous avez été si longtemps sans me donner de vos nouvelles. Je pense que vous ne m'aimez pas assez, madame; car vos petits voyages de la campagne ne vous ont point empêchée d'avoir commerce à Paris, et vous pouvez bien y envoyer de temps en temps quelques billets pour moi; quand ils n'eussent été que de deux lignes, je m'en fusse contenté. Je suis d'accord avec vous que je pouvois bien faire la même chose; mais j'avois peur que vous ne reçussiez point mes lettres, ou qu'elles vous fussent indifférentes. Vous ne sauriez croire, madame, combien les malheureux sont sur le pied gauche.

Je suis enragé contre le rhume de M. votre mari, puisqu'il m'empêche de vous voir ici. Les gens qui ont de l'amitié les uns pour les autres à Paris, en ont encore bien davantage en province. Je vous aurois reçue dans une maison assez jolie et assez amusante. Je vous aurois fait une petite chère de campagne, et sur le tout, nous aurions eu bien de la gaieté.

Vous faites fort bien de gouverner vous-même M. votre mari, et de vous en pas fier aux médecins, qui n'y ont pas tant d'intérêt que vous, et qui traiteroient un pauvre particulier un peu cavalièrement, puisqu'ils ménagent si peu les têtes couronnées.

La mort de la R. D*** (1) ne rend pas la cour plus triste qu'auparavant : cette réflexion nous doit faire redoubler

---

(1) La reine mère d'Angleterre, Henriette de France, morte à Colombes, près Paris, le 10 septembre 1669.

nos soins pour vivre, puisqu'on ne songe plus aux gens dès qu'ils sont morts. Il est vrai que cela ne leur serviroit de guère, c'est pourquoi il faut essayer de vivre pour vivre.

Le raccommodement de D*** avec sa femme est plaisant. Je comprends sa raison pour le faire, mais je n'entends pas celle de sa femme, si ce n'est que quand elle étoit séparée, elle n'avoit pas le plaisir de tromper un mari, ce qui est un grand ragoût dans la galanterie.

La pauvre dame m'a toujours paru un grand oison; et je n'ai pas compris qu'on lui pût donner son secret ni son cœur à garder.

Adieu, madame, soyez un peu à l'avenir plus exacte aux réponses : et de mon côté, je ne prendrai plus tant garde si vous m'en faites.

196. — *Bussy à M. Conrart* (1).

A Bussy, ce 24 septembre 1669.

Il y a près de deux mois, monsieur, que j'ai découvert un trésor à Sainte-Reine en la personne de mademoiselle Dupré, qui m'a paru d'un mérite extraordinaire. Sa modestie m'a touché encore plus que ses lumières. Une fille qui sait parler quatre langues également, qui fait des vers en maître, et qui ne se fait fête de rien, c'est une merveille dont on ne peut faire trop de cas. Tout cela m'a moins surpris quand j'ai su qu'elle étoit de vos amis, monsieur, et j'ai bien cru que lorsqu'on étoit de ce nombre, on avoit le cœur et l'esprit bien faits : c'est ce qui m'a

(1) Valentin Conrart, premier secrétaire de l'Académie française, né en 1603, mort en 1675. Il a laissé des *Mémoires* et de curieux manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal. Voy. sur lui l'historiette de Tallemant des Réaux.

donné envie d'en être. J'espère que vous ne me le refuserez pas, monsieur, en vous assurant de mon amitié qui ne fait que suivre la plus grande estime du monde qu'il y a longtemps que j'ai pour vous.

197. — *Corbinelli à Bussy.*

A Toulouse, ce 25 septembre 1669.

Vous n'avez, monsieur, qu'à lire la date de cette lettre pour connoître la raison qui m'a empêché de faire réponse à la vôtre du mois de juillet. Elle arriva à Aigues-Mortes deux jours après que j'en fus sorti pour venir ici, et y est demeurée jusqu'à présent. Je l'ai donc reçue dans un gros paquet où, entre autres, étoit une lettre de madame de Sévigné (1). Cette circonstance me réjouit fort et me sembla d'un bon augure pour me faire espérer de vous revoir tous deux bientôt en bonne intelligence; son commerce est tout propre à vous faire supporter votre exil. Ne vous brouillez plus, je vous en prie, et supportez patiemment vos torts de part et d'autre sans rompre. Horace conseille aux amis de s'entre-excuser :

At, pater ut gnati; sic nos debemus amici,
Si quod sit vitium, non fastidire (2).

Il ajoute qu'il voudroit qu'on fût aussi préoccupé pour un ami que pour une maîtresse; et que comme en amour

---

(1) Le nom est en blanc dans l'imprimé, mais il ne peut y avoir de doute, car Corbinelli fait allusion dans sa lettre à la brouille de Bussy avec sa cousine.

(2) Comme un père à l'égard de son enfant; ainsi devons-nous ne pas nous dégoûter d'un ami à cause de quelque défaut. (Satire I, 3, vers 43.)

il y a des défauts qui plaisent, il y eût un aveuglement dans l'amitié qui nous fît trouver agréables les imperfections de nos amis et qu'on eût donné un nom honorable à cet aveuglement.

Vellem in amicitiâ sic erraremus, et isti
Errori nomen virtus posuisset honestum (1).

Ce précepte m'a paru toujours d'autant plus raisonnable, que nous faisons des fautes à notre tour, et que quand nous nous plaignons des autres nous faisons contre notre propre intérêt.

Eheu,
Quàm temerè in nosmet legem sancimus iniquam!
Nam vitiis nemo sine nascitur : optimus ille est
Qui minimis urgetur (2).

Le plus parfait est celui qui a le moins de défauts, et non pas celui qui n'en a point du tout. Faisons donc compensation des fautes de nos amis avec ce qu'ils font de bien, et de leurs imperfections avec leurs bonnes qualités.

Amicus dulcis, ut æquum est,
Cùm mea compenset vitiis bona, pluribus hisce
(Si modo plura mihi bona sunt), inclinet, amari
Si volet. Hâc lege in trutinâ ponetur eâdem (3).

Et il conclut :

---

(1) Je voudrais qu'en amitié nous pussions nous tromper ainsi et qu'à cette erreur la vertu eût donné un nom honorable. (*Ib.*, v. 41.)

(2) Hélas! avec quelle témérité portons-nous contre nous-mêmes une loi injuste; car personne ne naît sans défauts. Le meilleur est celui qui en a le moins. (*Ibid.*, vers 67.)

(3) Un ami bienveillant, comme il doit l'être, comparant mes qualités à mes défauts, quand mes qualités l'emportent doit pencher de leur côté, s'il veut être aimé; car on le pèsera dans la même balance. (*Ibid.*, vers 69.)

Qui, ne tuberibus propriis offendat amicum,
Postulat, ignoscat verrucis illius. Æquum est
Peccatis veniam poscentem, reddere rursus (1).

Il dit en ce même endroit que par ces préceptes on conserve longtemps les amitiés.

Hæc res et jungit, junctos et servat amicos (2).

Je n'ai point fait de façon de dogmatiser sur ce chapitre pour deux raisons. La première, parce que c'est une belle occasion de grossir ma lettre d'une très-agréable épître d'Horace, qui vient à propos et qui vous peut divertir ; et l'autre raison, c'est parce qu'effectivement vous êtes nés, madame de Sévigné et vous, pour être amis, sans y comprendre même le droit naturel. Vous avez tous deux de l'esprit au delà de l'imagination, tous deux un très-grand nombre de belles qualités capables de vous plaire et un fond d'agrément dans l'humeur qui vous peut être délicieux l'un à l'autre.

Je lus dans ma prison ce petit livret de l'histoire de... (3), qui me charma ; mais, je vous dis, charmer à la rigueur. Je tombai sur l'endroit de ... (4) ; d'abord j'en fus fâché, puis malgré moi j'en ris de très-bon cœur. Après cela je fus honteux d'avoir ri. Ensuite je me laissai tenter de le relire. Je ris encore une seconde fois, et je fus fâché et honteux de même. Mais j'avouai qu'il est impossible d'é-

---

(1) Celui qui désire que ses bosses ne choquent pas un ami, doit pardonner aux verrues de celui-ci. Il est juste quand on demande le pardon d'une faute de pardonner à son tour. (*Ibid.*, vers 73.)

(2) C'est ainsi que se forment et se conservent les amitiés. (*Ibid.*, vers 54.)

(3) L'*Histoire amoureuse des Gaules.*

(4) Le portrait de madame de Sévigné.

crire une chose plus agréablement et plus délicatement que vous faites.

Pour répondre à votre lettre, car il est temps de commencer à répondre ; je vous sais un très-bon gré de votre résignation : elle est digne de votre courage ; tel a aidé à vous faire tomber, comme vous dites, qui craint à son tour la tempête et la chute. Je me souviens toujours de la stance d'Horace : je ne sais si je vous l'ai copiée l'autre jour ; mais qu'importe, elle est bonne à copier mille fois :

Fortuna sævo læta negotio, et
Ludum insolentem ludere pertinax,
Transmutat incertos honores;
Nunc mihi, nunc aliis benigna (1).

La belle peinture de la cour, monsieur ! Une personne de courage, de mérite et de naissance, l'un des plus vieux officiers de France et qui a les plus beaux services, est dépouillé, pour des riens, d'une grande charge et perd le fruit de tant de peines ; n'est-ce pas là le jeu de la fortune ? Ma foi, on a raison d'être bien aise quand elle est favorable, mais on en a bien plus de ne se point désespérer quand elle nous tourne le dos.

Laudo manentem : si celeres quatit
Pennas, resigno quæ dedit, et meâ
Virtute me involvo..... (2).

Voilà assez d'érudition ; parlons plus simplement. Vous voulez donc retourner à la cour quand il vous plaira ? Il

---

(1) Corbinelli avait en effet déjà cité ces vers dans une lettre à Bussy. Voy. plus haut, lettre n° 174.

(2) Si la Fortune reste près de moi, je la loue. Si elle ouvre ses ailes rapides, je lui rends ses dons et je m'enveloppe de ma vertu. (Odes, III, 23, vers 53.)

est vrai que c'est le moyen de ne s'en pas soucier que de le pouvoir; cependant vous seriez plus heureux si vous n'aviez pas besoin d'un tel moyen. Je voudrois que vous craignissiez qu'on vous y rappelât, à moins que ce ne fût pour monter à une dignité sans avoir à l'attendre. Quoi qu'il en soit, vous méritez d'être content, de quelque côté que votre destinée se tourne. Que je vous plains de n'avoir personne à qui parler d'amour! Quand je regarde votre exil par cet endroit, je le trouve fâcheux; je me connois à ces sortes d'états; un peu d'amour supplée à bien des choses. Il y a en vérité ici des beautés presque divines : on ne trouve pas une dent médiocrement blanche en tout le Languedoc, ni un teint brun : tout y est brillant, vif et galant; mais les dames ne font l'amour que par intérêt ou par vanité : presque pas une n'aime pour aimer. Nous avons pourtant un fameux exemple d'une passion dans les prisons de cette ville. Le marquis de la Douze (1) fut arrêté il y a quelque temps, étant accusé d'avoir empoisonné sa femme pour épouser la fille du président Pichon, de Bordeaux. Celle-ci, dit-on, conspira avec son mari la mort de la marquise de la Douze, à qui elle a succédé. Vous saurez que cette dame, voyant son mari arrêté, se déguisa en homme pour venir lui donner des conseils et pour concerter avec lui des moyens de se défendre, et le malheur voulut pour elle qu'elle fût découverte et arrêtée, et ce même malheur a fait trouver des conjectures très-fortes qu'elle a trempé au meurtre de sa devancière. On les doit juger demain tous deux : c'est un aussi fameux procès qu'on ait encore vu au monde. Il y a des difficultés et des incidents dignes de mémoire. Si je me trouve assez

(1) Voy. dans Tallemant des Réaux, au chapitre des *Femmes vaillantes* (édit. in-18, t. VIII, p. 216), l'histoire d'une amazone mariée à un gentilhomme nommé la Douze, et probablement de la même famille que celui-ci.

d'habileté pour vous les conter dans quelque temps, je le ferai, sinon vous vous en passerez.

Pour d'autres nouvelles, je n'en sais pas; je n'en cherche jamais, tant j'ai d'indifférence pour tout ce qui se passe dans le monde.

Comment se porte M. ***? Le voyez-vous quelquefois chez vous? Vous voit-il à Châtillon? Je voudrois bien passer deux ou trois mois avec vous. Nous dirions bien des choses, et je suis assuré que nous ririons quelquefois de bon cœur aux dépens de qui il appartiendroit.

Ma lettre est bien grosse depuis que je ne parle plus Horace; mais tout est bon à la campagne. Je ne serois pas assez fou pour vous en écrire de telles à Paris. Je vous supplie très-humblement, monsieur, de croire que je mourrai avec les sentiments d'estime et de respect que j'ai toujours eus pour vous.

198. — *M. de la Provenchère à Bussy* (1).

Des environs de Toulon où nous faisons quarantaine, ce 6 octobre 1669.

C'est pour exécuter les ordres que vous m'avez donnés, monsieur, de vous mander des nouvelles, que je me donne l'honneur de vous écrire.

La plupart des vaisseaux qui étoient allés au secours de Candie ont suivi M. de Martel, vice-amiral, et sont arrivés au port de Toulon il y a cinq jours.

Le vaisseau où est M. le duc de Navailles et l'intendant de l'armée s'est séparé de nous la première nuit que nous

(1) Nous donnons ici le texte de cette lettre tel qu'il est inséré au tome V, p. 111. Il avait déjà été donné, mais tronqué et mutilé, dans le tome III, p. 164.

mêmes à la voile, après être sortis de Candie : ce fut le 1er septembre. Cela donne de l'inquiétude, car M. de Navailles étoit fort incommodé. Cependant un de nos vaisseaux qui est ici, le vit arriver à Malte et mouiller aux Gozes (1), à la vue de cette île.

Je n'entreprends pas, monsieur, de vous écrire le détail de ce qui s'est passé pendant les soixante jours que nous avons été en Candie; il n'appartient pas à un petit officier comme moi. Je vous apprendrai seulement que deux jours après le débarquement des troupes, le capitaine général, nommé Morosini, qui commandoit en Candie, résolut avec M. de Navailles de faire une sortie sur l'attaque de la Sabionera, qui étoit le plus foible quartier des Turcs, dans lequel pourtant ils avoient six à sept mille hommes. On les chargea par la tête de leurs travaux avec une telle vigueur, qu'on les chassa jusqu'à la queue de leur tranchée, nos gens détachés s'étant rendus maîtres de leurs batteries et presque de tous leurs logements. Mais, par un malheur extraordinaire, les Vénitiens, qui avoient bien commencé, ne continuèrent pas ; ils se renversèrent sur ceux qui les soutenoient et ceux-ci sur l'arrière-garde : de sorte qu'on fut obligé de se retirer en grand désordre ; nous n'avions pas un quart de lieue jusqu'à la contrescarpe des dehors de la place : ce qui fut un grand bonheur. On perdit dans cette retraite beaucoup de braves gens.

M. de Beaufort, amiral, qui avoit voulu mettre pied à terre, s'est perdu dans cette malheureuse rencontre, sans que personne puisse dire l'avoir vu tuer ni faire prisonnier.

MM. de Lignières, Rosan et Faber, colonels d'infanterie, y furent tués ; beaucoup de braves volontaires aussi.

---

(1) L'île de Gozzo près de Malte.

M. de Castelnau a été blessé, dont il est mort. M. le comte de Dampierre, maréchal de camp, y fut blessé d'un coup de canon, dont il mourut deux heures après.

MM. Colbert et le Bret, maréchaux de camp, ont été blessés depuis en visitant les postes de l'attaque de Saint-André, dont les François avoient pris la défense ensuite de cette première action.

Enfin, le temps ayant consommé les vivres qu'on avoit portés pour l'armée tant de mer que de terre, il a fallu prendre le parti de s'en revenir et laisser la ville de Candie sur le point de se rendre; si elle ne l'est à présent, c'est un miracle, car les Turcs étoient logés sur la courtine de la Sabionera en trois endroits. Cela touche au port de la ville, et par conséquent lui ôte la communication. Il n'y avoit dans la place que quatre mille hommes : c'est ce qui ôtoit l'espérance au capitaine général Morosini, à M. de Saint-André et aux autres de pouvoir tenir longtemps.

M. le comte de Choiseul a été fait maréchal de camp avant notre sortie de Candie, après la mort de M. de Dampierre.

199. — *Bussy à Corbinelli.*

A Bussy, ce 10 octobre 1669.

Je viens de recevoir votre lettre, monsieur, avec bien du plaisir, car outre qu'elle me vient d'une personne qui m'est chère, elle est très-agréable par elle-même.

Tout ce que dit Horace de l'amitié est admirable; mais quand il dit qu'il ne faut pas rompre avec ses amis, parce qu'ils ont des défauts, puisque nous en avons aussi, il n'entend parler que des défauts naturels qui ne choquent point l'amitié, car il n'y a pas d'apparence qu'il voulût persuader de continuer d'aimer nos amis après qu'ils

nous auroient donné des marques qu'ils ne nous aimoient pas.

J'ai trouvé fort plaisant l'endroit de votre lettre où vous me mandez comment vous fûtes en lisant le portrait de madame de Sévigné. On voit dans votre récit un ami que l'amitié n'aveugle pas tout à fait. Cependant, monsieur le disciple d'Horace, il me paroît que votre rire fut naturel et que vous n'en fûtes honteux que par réflexion. Mais avec tout cela, Pylade n'auroit pas mieux fait pour Oreste. Horace n'a rien dit qui me touche et qui me plaise si fort, que quand il parle ainsi de la fortune :

Laudo manentem; si celeres quatit
Pennas, resigno quæ dedit, et meâ
Virtute me involvo... (1).

Sans vanité, j'ai dit cela en françois avant que je l'eusse lu dans Horace.

Au reste, ne vous fâchez point des pas que je fais pour mon retour; ce n'est pas à la cour principalement que je veux aller : c'est à Paris, parce que j'y ai des affaires et des amis qui ne viendront pas me chercher ici : mais ne songez-vous point aussi à retourner ?

Je crois qu'il faut dire de vous ce que le cardinal de Richelieu me répondit quand je le priois de faire sortir Rigny de prison, qui avoit été pris avec Reillac : « Monsieur de Bussy, quand une femme de bien est trouvée au b....., elle est présumée p..... (2) » J'espère qu'un de ces jours on nous trouvera tous de fort honnêtes femmes et que nous nous reverrons chez le Pelletier.

Vous êtes fort heureux de trouver à qui faire l'amour, monsieur. Nos beautés de Bourgogne sont fort rares et

---

(1) Voy. plus haut, lettre n° 197.
(2) Voy. *Mémoires*, t. I. p. 27.

trop sages pour s'embarquer avec elles ; je voudrois seulement trouver avec qui répéter, mais il faudroit que je jouasse en ce pays-ci mon rôle tout seul, comme le seigneur Léandre, des Italiens, ou comme Sosie dans l'Amphitryon de Molière.

La passion de M. et de madame de la Douze est un peu excessive ; je consens qu'on la pousse jusqu'au tombeau, mais jusqu'à la potence, c'est trop. Mandez-moi si la dame aura bien copié l'Olinde du Tasse (1) et les dernières paroles de ces amants.

200. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Sainte-Reine, ce 11 octobre 1669.

Je me trouve bien hardie, monsieur, de faire des vers et de vous les envoyer ; mais vous le voulez : et vous êtes comme les bons cœurs, aussi bon pour vos amis que mauvais pour ceux qui vous fâchent. Votre inconstante est bien malheureuse d'avoir mérité votre satire. J'ai rempli des rimes que m'a données notre ami l'abbé du Bac, en me prescrivant la matière sur le secours que le roi avoit envoyé aux Vénitiens en Candie contre les Turcs, car je m'en suis prescrite une autre contre l'amour d'aujourd'hui, comme vous contre votre inconstante, et l'abbé contre les faux dévots dont il n'est pas content. Voilà des matières inépuisables ; nous verrons qui tarira le premier. J'ai rempli aussi sur mon sujet les rimes que vous m'avez données : j'y dépeins les amours du siècle d'or ; peut-être que si j'avois vécu dans celui-là je n'aurois pas été si farouche.

L'abbé me prie de vous envoyer son sonnet ; il vous l'auroit porté s'il n'étoit fort incommodé aujourd'hui.

---

(1) Voy. *Gerusalemme liberata*, canto II.

Sonnet de mademoiselle Dupré, à la louange du roi.

Forcer les Othomans jusques dedans leur *camp.*
Des armes de mon roi, c'est un bel effet, *diantre!*
Ce vainqueur ne mettra nulle différence *entre*
La fameuse Byzance et le fort d'*Alican.*
L'Asie est de son lot, n'en déplaise au grand *Kan*,
Qui comme le grand Turc, s'enfuira dans un *antre.*
Déjà de désespoir le grand visir s'*éventre*,
De peur que lui vivant on ne fît son *encan.*
Des exploits de Louis il se fera maint *livre;*
Mais il vous est bien dû de les graver en *cuivre.*
Bussy, la plume en main vous sied mieux que trois *dez.*
N'étoit qu'il est saison qu'ici règne l'*olive*,
Vous n'auriez le loisir de faire de *missive.*
Commencez donc, Bussy, trop de temps vous *perdez.*

Sonnet de l'abbé du Bac contre les faux dévots.

La peste du bigot, qui l'auroit jamais *cru?*
Tout est crime en autrui, pour lui c'est *peccadille*,
Pourvu que gravement et droit comme une *quille*
Il prône à tous venants l'honneur et la *vertu.*
Quand il est en secret, il n'est rien de si *dru*,
Il dit mille bons mots, il bouffonne, il *frétille*;
Il exhorte la mère et cajole la *fille.*
Revient-il en public, il refait le *bourru;*
Sa maîtresse chez lui passe pour une *nièce*,
Et même quelquefois pour mieux jouer la *pièce*,
Il veut que dans sa chambre elle mette son *lit;*
A sa licence enfin ne donnant point de *trève*,
Si quelqu'un en murmure il faudra qu'il en *crève;*
Il trompe quelques gens, et cela lui *suffit.*

Description du siècle d'or, par mademoiselle Dupré.

Lorsque ce siècle d'or étoit en sa *vigueur*,
A constamment aimer on mettoit son *courage*
Sans crainte de trouver ni traître ni *volage*,
L'on pouvoit sûrement abandonner son *cœur.*

L'amour on ne sentoit qu'une douce *langueur*,
Sans dépit, sans chagrin, sans crainte, sans *ombrage*,
L'on arrivoit au port sans essuyer d'*orage*,
Et l'on ne connoissoit ni fierté ni *rigueur*.
L'amour ne trouvoit point alors de cœur *rebelle*.
Tout cœur étoit soumis, tout cœur étoit *fidèle*,
Et pour quoi que ce fût ne devenoit *suspect*.
L'amant sans présumer de son propre *mérite*,
Bornoit sa récompense à rendre une *visite*.
Enfin l'on accordoit l'amour et le *respect*,
Ver erat æternum, placidique tepentibus auris,
Mulcebant Zephiri natos sine semine flores (1).

201. — *Conrart à Bussy.*

A Atys, ce 13 octobre 1669.

Plus les trésors sont exquis, plus ils doivent être désirés. Il y a longtemps, monsieur, que vous en possédez un dont la propriété nous appartient, et nous aurions trouvé fort mauvais qu'un autre que vous l'eût gardé si longtemps; mais quelque intéressé que j'y sois, je me suis fait justice, monsieur, et dès que j'ai su que mademoiselle Dupré étoit dans votre voisinage, je n'ai point douté qu'elle ne devînt la vôtre, et que l'air de Bussy ne lui fît plus de bien que les eaux de Sainte-Reine. Je suis ravi que son voyage et ma conjecture aient si heureusement réussi pour elle et pour moi. Ses soins officieux m'ont procuré l'honneur de votre amitié et votre générosité me l'a accordée. Vous avez prévenu ma prière, monsieur, mais vous n'avez pas prévenu mes souhaits. Ce sera désormais à ma reconnoissance et à mon respect à se prévaloir de ce que

(1) Le printemps était éternel, et les tranquilles zéphyrs de leur souffle attiédi caressaient les fleurs écloses sans semence. (Ovide, *Métamorphoses*, l. I, vers 107.)

vous m'avez accordé de si bonne grâce, et à ratifier la parole que mademoiselle Dupré vous a donnée, que personne ne peut avoir plus de vénération pour votre personne, pour votre mérite et pour votre vertu, que j'en aurai toute ma vie.

202. — *Bussy à madame de Fiennes.*

A Bussy, ce 15 octobre 1669.

Ma femme m'a mandé les obligations que je vous ai, madame, et avec combien de générosité vous ne perdez aucune occasion de me rendre de bons offices (1); si je vous en avois priée, je vous en serois fort obligé. Vous croyez bien, madame, qu'ayant songé à moi sans que je vous en fisse souvenir, ma reconnoissance n'en est pas moindre, et que je sais estimer ces actions-là autant qu'elles le méritent. Si vous voulez maintenant savoir ce que je fais et ce que je pense, je vous dirai que j'ai des maisons assez agréables que j'embellis; que j'essaye à rétablir le mieux que je puis le désordre de mes affaires; que si j'étois persuadé que le roi m'eût fait du mal par un principe de haine, j'aurois eu beau l'estimer, je n'aurois pas laissé de le haïr, me croyant trop heureux qu'il ne m'eût pas fait revenir en lieu où j'eusse été obligé de le revoir; mais que dans la croyance où je suis qu'il n'en vouloit qu'à ma mauvaise conduite, sur laquelle je m'étois fait plus de justice qu'on ne pouvoit s'imaginer, je faisois supplier très-humblement Sa Majesté de trouver bon que je retournasse auprès d'elle; que j'aimois toujours le roi de la meilleure foi du monde, et que je pensois que, m'ayant ôté mes défauts par ses châtiments, il me trouveroit peut-

(1) Voy. plus haut, lettre n° 190.

être un jour digne de ses grâces. J'espère vous faire connoître, madame, à n'en pouvoir douter, que je pense cela tout comme je vous le dois. Une autre chose encore à quoi je pense très-souvent, c'est aux obligations que j'ai à Madame. Ce qu'elle fit pour moi auprès du roi à Fontainebleau, en 1664 (1), ne me sortira jamais de la mémoire, non plus que les bontés qu'elle m'a toujours témoignées. Je n'oublie pas que les agréments de sa cour étoient toute ma ressource contre les couleuvres que j'avalois de tous côtés. Je vous avoue, madame, que je les regrette à tous moments. Nous nous y reverrons un jour, madame, à cette agréable cour. Vous me trouverez tout fait comme j'étois. Le seul changement qu'il y ait en moi, c'est que je suis plus circonspect que je n'étois au choix de mes amies, et mille fois plus votre serviteur que je n'ai jamais été.

203. — *Madame de Fiennes à Bussy.*

A Paris, ce 25 octobre 1669.

Je suis bien obligée à madame votre femme de m'avoir rendu de si bons offices auprès de vous en vous faisant connoître l'envie que j'avois de vous servir. Mais, monsieur, c'est l'ordinaire que les gens inutiles sont toujours remplis de bonne volonté. J'ai montré votre lettre à Madame pour lui faire voir la reconnoissance que vous avez de toutes ses bontés passées. Je vous assure qu'elles sont aussi grandes présentement, et qu'elle auroit envie de vous pouvoir faire plaisir, et le fera assurément si elle en trouve l'occasion ; et je ne manquerai pas de l'en faire souvenir. Pour moi, tout ce que je pourrai faire, c'est que lorsque

(1) Voy. *Mémoires*, t. II, p. 205.

l'on trouvera un temps propre à parler de vous, je dirai mon mot, comme votre servante et votre amie; mais vous croyez bien que je ne suis pas assez sotte pour croire que cela soit utile à votre service. Vous vous contenterez, s'il vous plaît, de la bonne volonté, et me ferez l'honneur de me croire très-véritablement votre très-humble servante.

204. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Bussy, ce 1er novembre 1669.

Vos deux bouts-rimés sont fort beaux, mademoiselle; mais celui du siècle d'or me ravit par la beauté du sens et par celle de l'expression. Celui de l'abbé est incomparable; nous en rirons demain ensemble. Je crois, mademoiselle, que je vous donnerai votre reste sur les bouts-rimés; et, pour commencer, je vous envoie vos rimes remplies et un rondeau contre mon infidèle. J'ai à me venger de l'amour et de ma maîtresse, et vous n'avez qu'à vous défendre du premier. Dieu vous garde d'avoir à vous plaindre comme moi : on n'aimeroit jamais rien si on pouvoit savoir ce qu'il en coûte de peines pour avoir aimé; mais on se flatte : on ne veut pas croire les maîtres; on a beau lire partout en prose et en vers,

Que l'on seroit heureux si l'on aimoit toujours !
Mais hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

on en veut tâter à ses périls et fortunes : prenez garde à vous.

Rondeau contre une infidèle.

Feu mon amour de mémoire peu tendre,
Me fait rougir et je ne puis comprendre
Qu'il m'ait longtemps fait pleurer comme un veau;

Car la beauté de madame Cateau
A tant d'honneur ne devoit pas s'attendre.

Je sais de plus, ce qui va vous surprendre,
Qu'avec moi la belle aimoit Timandre,
Et de cela je mettrois ma main au
feu.

Que ne doit-on de cette folle attendre?
Jusqu'aux valets, nous la verrons descendre,
Et ses amours porter jusqu'au tombeau;
Car en un mot son cœur est un fourneau,
Et jamais cœur ne fut si prompt à prendre
feu.

Bouts-rimés contre une infidèle.

Au secours, ma raison, au secours, ma *vigueur*,
Assez et trop longtemps s'est caché mon *courage*,
Que n'ai-je pas, grands Dieux, souffert de ma *volage*,
Avant de reprendre mon *cœur*?

J'avois, quand je l'aimois, toujours de la *langueur*
Et je n'étois jamais un moment sans *ombrage*.
L'amour (comme la mer) n'est jamais sans *orage*,
Même après qu'une Iris a fini sa *rigueur*.

Je suis fier aujourd'hui d'être à l'amour rebelle;
Et quand on me verra cesser d'être *fidèle*,
De savoir mal aimer je ne serai *suspect*.

J'ai fait sur ce sujet preuve de mon *mérite*.
A cette Iris encor je puis rendre *visite*,
Mais sans soins, sans amour et même sans *respect*.

205. — *Le marquis d'Hauterive à Bussy.*

Au Riée, ce 8 novembre 1669.

Je suis bien fâché que la conjoncture de vos affaires vous ait empêché de nous venir voir, monsieur. Nous étions bien résolus de vous garder longtemps, car on ne vous quitte pas sans peine. Dès que je serai de retour à Paris,

je vous manderai toutes les nouvelles qu'on peut écrire sans se faire envoyer à Quimper, où le pauvre M. Lenet (1) va passer son hiver. Il a passé deux jours avec nous avant qu'il eût reçu son ordre, et je connus par tout ce qu'il me dit de vous qu'il seroit très-aise qu'on le raccommodât avec vous. Sa disgrâce est le meilleur négociateur qu'il puisse employer auprès d'un cœur fait comme le vôtre, monsieur.

Madame d'Hauterive vous enverra son portrait dès que nous serons à Paris.

206. — *Bussy à madame de la Roche.*

A Bussy, ce 12 novembre 1669.

Si l'arrivée de ces MM. de la cour n'a pas rendu notre province plus agréable, madame, c'est que des courtisans comme ceux que vous me nommez, n'ont pas voulu prodiguer leurs agréments; ils ne vous ont pas jugée digne de les connoître et les ont réservés pour des dames bien plus délicates que vous autres. Cependant je sais qu'ils n'en entretiennent pas de plus fines que vous, madame; et que les grosses têtes ni le bel air ne vous éblouissent pas.

Je crois que ma femme reviendra de la cour avec peu de succès pour mon retour. Il me paroît que la poire n'est pas mûre; mais j'ai toute la patience qu'il me faut, et je vous assure qu'elle ne me coûte pas trop.

Vous êtes bien heureuse, vous et madame votre sœur; vous vous aimez fort et vous passez une partie de votre vie ensemble. C'est la chanson de Segrais :

Mais je l'aimois plus que ma vie,
Et je la voyois tous les jours.

---

(1) L'imprimé porte Tenet, mais il s'agit certainement de Lenet avec lequel Bussy était brouillé. *Mémoires*, t. II, p. 288.

Vous avez raison de dire que de s'embarquer à faire un lit de point d'Angleterre n'est point une petite entreprise. Il y a tantôt quatre ans que madame de Rabutin a commencé le sien; il n'est pas encore fait, et mille gens y ont travaillé. Ma fille de Bussy en a entrepris un, moitié soie, qui sera admirable, car rien n'est plus beau que son patron.

Vous faites fort bien d'apprendre l'italien, madame; n'est-ce pas M. de *** qui vous le montre. Pour moi, ce n'est pas là ce que j'aimerois le mieux vous apprendre; je ne voudrois que vous faire parler françois. Cependant, en quelque langue que vous me fassiez un compliment, je le recevrai agréablement, et je vous y répondrai du mieux que je pourrai. Si je faisois quelque chose digne de vous, je vous assure que je vous l'enverrois; mais il faudroit que ce fût quelque chose de bien : et moi je suis délicat pour ce que je fais au point de n'en être jamais bien content. Adieu, madame; mademoiselle de Bussy vous aime toujours de tout son cœur.

207. — *Bussy à madame de* ***.

A Bussy, ce 12 novembre 1669.

Vous êtes très-contente de ma régularité, dites-vous, madame; mais vous ne l'êtes pas tant de mon amitié. Je m'étonne que vous preniez le parti de vous plaindre là-dessus. Si je n'aimois à me flatter, je vous aurois dit cent fois depuis trois ans que vous ne m'aimiez guère. Vous avez été des six mois sans m'écrire, et cela sans de bonnes raisons; cependant je me suis contenté de celles que vous m'avez dites; mais ne me feriez-vous pas le reproche de ne vous pas assez aimer, parce que je ne vous ai pas assez grondée, et que vous savez bien que vous l'avez mérité? Si c'est par là que vous le prenez, je vous avoue que vous

avez quelque prise sur moi ; mais je vous dirai aussi que c'est l'estime que j'ai pour vous qui m'a empêché d'être si délicat. Si pourtant vous êtes en amitié, comme ces maîtresses qui veulent qu'on les batte pour leur témoigner une grande passion, tenez-vous bien et marchez droit, car je me vais préparer à ne vous rien pardonner, et je me soumets à la même rigueur. Vous y hasardez plus que moi, car je suis naturellement exact, et pour vous, madame, plus que pour qui que ce soit au monde.

208. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 13 novembre 1669.

Mon premier soin en arrivant ici, monsieur, est de vous écrire pour vous supplier de vous souvenir de la promesse que vous m'avez faite de continuer notre commerce de lettres et de m'envoyer vos amusements. Je vous manderai peu de nouvelles. Celles de la guerre dont on parle vous seront mandées par gens mieux instruits que moi, et celles du monde qui pourroient vous réjouir à les lire, pourroient aussi me damner à vous les mander. Je me contenterai aujourd'hui de vous parler de votre dernier rondeau que je viens de recevoir dans ce moment; il efface votre bout-rimé quoiqu'il soit beau aussi. En vérité, monsieur, je crois que feu votre amour vous a mis dans l'esprit tout celui qu'il avoit autrefois allumé dans votre cœur. J'admire que vous sachiez égayer votre exil et votre christianisme avec plus d'esprit que la prospérité et le libertinage (1) n'en donnent aux gens heureux. On est bien éloigné de craindre votre commerce comme on craint d'ordinaire celui des malheureux. Pour moi, monsieur,

(1) L'incrédulité.

j'achèterois le vôtre s'il étoit à prix. Jugez combien je me trouve heureuse de l'avoir gratis, et combien je vous trouve heureux vous-même de pouvoir vous rendre si agréable à vous et à vos amis. Adieu, monsieur, plaignez-moi d'avoir quitté une si agréable société que la vôtre et celle de mademoiselle de Bussy.

Je vous envoie mon sonnet et celui de l'abbé du Bac, c'est un beau sermon qu'il a rimé bien agréablement. Je crois que vous lui pardonnerez d'avoir changé de sujet.

Sonnet de mademoiselle Dupré, contre l'amour.

L'Amour pour me remplir a beau me *festoyer*,
On ne verra mon nom ni mon cœur sur sa *liste* :
J'aime à rire, et ce Dieu rend tout le monde *triste ;*
J'aime à courir, et, lui, tient les gens au *foyer*.

Le regret et la honte est son triste *loyer*.
Voyez si je suis prête à marcher sur sa *piste*.
Depuis l'amant grison jusqu'à l'*académiste*,
Plutôt que d'en avoir je voudrois me *noyer*.

Tout ce qu'on nomme amour en un mot me *lanterne ;*
Je crains bien moins que lui l'aquilon et *galerne* ;
Quoique mon naturel soit tout à fait *sanguin*,

En vain Tirsis me rit, en vain il me *talonne*,
Dans sa sévérité mon âme se *cantonne*,
Si bien que sur mon cœur il fera peu de *gain*.

Sonnet de l'abbé du Bac.

Afin de vivre heureux et braver le *destin*,
Il ne faut rien aimer, santé ni *maladie*.
Je suis aussi content qu'on m'envoie en *Candie*,
Que de rester en cour à faire le *lutin*.

Que sert-il aussi bien de faire le *mutin ?*
La main qui conduit tout d'une façon *hardie*

Règle comme elle veut le cours de notre *vie*,
D'un roi fait un berger, d'un pauvre un *palatin*.

En vain contre le sort notre esprit se *travaille*,
En vain lui livre-t-il bataille sur *bataille*,
Il faut que tout lui cède, aussi bien qu'à la *mort*.

Voulez-vous vivre heureux soit en paix soit en *guerre*,
En Espagne, en Hollande, en France, en *Angleterre*,
Ne faites contre lui jamais aucun *effort*.

209. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Bussy, ce 20 novembre 1669.

C'est moi qui suis à plaindre, mademoiselle, vous êtes à la source des plaisirs, vous en prenez ce qu'il vous plaît et vous avez toujours bonne compagnie. Tant que vous et notre ami l'abbé avez été dans mon voisinage, je n'ai point songé à Paris, mais aujourd'hui mademoiselle de Bussy et moi sommes réduits à nous deux, et quoique nous ne nous ennuyions point, nous y trouvons bien à dire. Le commerce de mes amis, et surtout le vôtre, mademoiselle, soulage fort notre solitude; amusons-nous toujours. Rien n'est plus beau que votre sonnet contre l'amour, mais on ne peut le traiter plus cruellement; sa patience à votre égard me fait douter de son pouvoir.

La guerre m'afflige toujours, mademoiselle. Quand elle est heureuse pour le roi, j'enrage de n'y avoir point de part et de ne pouvoir par mes services ou par ma mort me faire aimer ou regretter de mon maître. Quand elle a de méchants succès, ma tendresse pour le roi me fait souffrir et le plaindre. Ma vivacité, qui me fait sentir tous ces mouvements plus violemment qu'un autre, les calme aussi plus vite : je m'étourdis de bagatelles, je m'abandonne à la haine contre une infidèle maîtresse et je trouve que le

meilleur remède contre le chagrin est d'avoir une passion dans le cœur, quelle qu'elle soit.

N'est-il pas beau pour mon ingrate
D'occuper toujours le mien ?

Le sonnet de l'abbé m'a charmé, je crois moi que c'est une de ses méditations ; il est bien heureux de pouvoir mettre à profit pour le ciel sa mauvaise fortune. Je vous envoie encore un sonnet ; si vous voulez aussi des chansons, des ballades, des virelais sur le même sujet, vous n'avez qu'à parler : il n'y a que des élégies que je ne fais plus : je vous envoie des rimes assez bizarres.

Sonnet sur une infidèle.

Je ne veux plus faire de *vers*,
Que contre une ingrate *maîtresse*,
Mais je chanterai sa *foiblesse*
Par tous les coins de l'*univers*.

Je dirai ses défauts *divers*,
Ses emportements, sa *rudesse*,
Son âme perfide et *traîtresse*,
Enfin son esprit de *travers*.

Quoique je fusse sa *ressource*,
Pour les plaisirs et pour la *bourse*,
Je n'ai su plus longtemps être aimable à ses *yeux*.

De son change je me *console*,
Car je suis sûr que cette *folle*
N'a pas changé pour être *mieux*.

210. — *Le comte de Gramont à Bussy.*

A Paris, ce 25 novembre 1669.

Un gentilhomme de mes amis (1), monsieur, a traduit les trois comédies de Térence, que l'abbé de Marolles (2) a gâtées, et que MM. du Port-Royal n'ont pas voulu traduire par modestie. Il a fait voir sa version à M. Arnaud, et à quelques autres de ces messieurs qui en ont été fort contents. Cela auroit pleinement satisfait tout autre homme que lui, mais il ne peut se résoudre de les donner au public que vous ne les ayez vues, *perspicacitate et sagacitate ordinariâ.*

Ne croyez pas, monsieur, qu'il vous demande une révision pénible, quoiqu'il les soumette absolument à votre jugement. Comme je vous les enverrai l'une après l'autre, il sera assuré que la première vous aura plu si vous avez de la curiosité pour la seconde. Il seroit à souhaiter pour lui, que vous voulussiez leur donner quelques heures de votre loisir pour les rendre parfaites; et si ce n'étoit point abuser de votre bonté, j'oserois vous supplier, de la part de mon ami, de retrancher tout ce qui ne vous plaira pas. Les bonnes choses que vous trouverez, vous obligeront à en séparer les mauvaises et à ne point souffrir que le fruit de plusieurs veilles soit terni par quelques négligences. L'auteur vous en aura une très-sensible obligation;

---

(1) Il s'agit probablement d'Étienne Algay, sieur de Martignac, qui publia, en 1670, une traduction de l'*Eunuque*, de l'*Heautontimorumenos* et de l'*Hécyre*, pièces qui ne faisaient point partie de la traduction donnée par MM. de Port-Royal sous le pseudonyme de Saint-Albin. Voy. *Biblioth. françoise* de Goujet, t. IV, p. 429.

(2) M. de Marolles, abbé de Villeloin, né en 1600, mort en 1681.

et je suis sûr que vous ne serez pas fâché d'avoir lu son ouvrage qu'il consacre à votre divertissement.

211. — *Bussy au comte de Gramont.*

A Bussy, ce 30 novembre 1669.

Vous me ferez plaisir, monsieur, de m'envoyer la traduction de votre ami. Et quoique après l'approbation de MM. du Port-Royal, il n'en fallût plus chercher, je ne laisserai pas de vous mander avec franchise mon sentiment. Je suis très-obligé au traducteur de la bonne opinion qu'il a de moi; sa modestie m'en donne une grande de lui. En tout cas, il est bienheureux de n'avoir à effacer que la traduction de M. de Marolles.

212. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 1er décembre 1669.

Dites-moi, je vous prie, monsieur, pourquoi je n'ai plus de vos nouvelles, et pourquoi vous cessez de m'écrire dans un temps où je vous soutiens que mes lettres vous divertiroient, puisque le retour de tout le monde me fournit de la matière. Je me préparois à faire mon devoir mieux que jamais, cependant je n'entends non plus parler de vous que si vous étiez à la Chine. Je vous ai écrit la dernière. Enfin de quelque côté que je regarde votre silence, je ne le puis comprendre, et je ne le saurois souffrir.

Votre cousin, le duc d'Aumont, épouse mademoiselle de Toussy (1). A propos de cela, la maréchale de la Motte,

---

(1) Françoise-Angélique de la Mothe, mariée, le 28 novembre 1669, à Louis-Marie-Victor d'Aumont.

sa mère, me parut l'autre jour fort de vos amies; il n'y a sortes de biens qu'elle ne me dit de vous, et de bonheurs qu'elle ne vous souhaite; pour moi, je n'ai pas le courage de vous dire des douceurs aujourd'hui, je suis trop en colère.

213. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 10 décembre 1669.

J'ai reçu votre lettre du 1er de ce mois, madame. Il faut à l'avenir commencer nos lettres comme les marchands, ce sera le moyen de savoir celles qui auront été perdues. Il y a un mois que je me tue de vous faire des reproches de votre oubli, et j'en reçois de votre part. Ne seriez-vous pas femme à gronder la première pour m'obliger à me taire? Quoi qu'il en soit, je vous assure, madame, que quand vous ne me manderiez point de nouvelles, je ne serois pas moins exact à m'attirer des marques de votre amitié.

Je suis ravi de l'établissement de mademoiselle de Toussy et du duc d'Aumont. Il est mon allié et mon ami, et il y a longtemps que je suis serviteur et ami de la maréchale de la Motte. Ce sont de ces bons cœurs de la vieille roche qui n'abandonnent pas leurs amis pour être dans le malheur.

214. — *Madame du Bouchet à Bussy.*

A Paris, ce 18 décembre 1669.

Le duc de Chaulnes (1) est parti pour Rome, je ne sais en quelle qualité, car on dit qu'il n'y sera que deux mois.

---

(1) Charles d'Albert d'Ailly, deuxième du nom, duc de Chaulnes

Mais avant son départ, il a été pourvu du gouvernement de Bretagne, a eu permission de vendre sa lieutenance de roi en ce pays-là et a touché quarante mille écus des États de la province. Il donne les chevau-légers de la garde à M. de Chevreuse.

MM. les cardinaux de Retz et de Bouillon sont aussi partis pour le conclave.

Je vous envoie *Zaïde* de Segrais (1). C'est le plus joli roman qu'on puisse lire.

On m'a donné aussi une lettre de madame Deshoulières sous le nom de son chien, au comte de la Tour; vous la trouverez jolie.

Je voudrois bien pouvoir vous réjouir, monsieur. Je ramasse tout ce que je puis pour cela, car je me défie de mon fond qui pourroit vous ennuyer.

LETTRE DE MADAME DESHOULIÈRES

Sous le nom de son chien, au comte de la Tour.

Pour vous marquer mon courroux,
Je mets la plume à la patte.
Il est temps que contre vous
Toute ma colère éclate,
Vous m'avez rendu jaloux.
Entre nous autres toutous,
Nous sommes sur ce point d'humeur trop délicate.
Pour se bien mettre avec nous,
Envain le blondin nous flatte,
Nous n'en sommes pas plus doux,
Nous mordons jusqu'à l'époux.
Malgré ce naturel insolent et farouche,

---

par la mort de ses deux frères Henri-Louis et Charles, morts en 1698. Son père, Honoré d'Albert, était frère du connétable de Luynes.

(1) On sait que ce roman est de madame de la Fayette, qui le laissa d'abord attribuer à Segrais.

Certaine tendresse me prit;
Je vous écoutois sans dépit
Louer de ma maîtresse et les yeux et la bouche;
Ne croyant ces douceurs qu'un simple jeu d'esprit,
Sans m'opposer à rien, j'écoutois sur son lit;
Si ce souvenir vous touche,
Ne pensez plus à m'ôter
La place que je possède.
Croyez-vous la mériter?
Croyez-vous que je la cède?
Sept fois l'aimable printemps
A fait reverdir les champs,
Sept fois la triste froidure
En a chassé la verdure.
Depuis le bienheureux jour
Que je suis chien d'Amarille,
A ses pieds j'ai vu la cour,
A ses pieds j'ai vu la ville
Vainement brûler d'amour.
Seul j'ai su par mon adresse,
Dans son insensible cœur,
Faire naître la tendresse.
Ne troublez plus mon bonheur,
Quand pour venger son honneur,
Le petit Dieu suborneur,
Qu'en tous lieux elle surmonte,
Décideroit à ma honte,
Sur les droits que je prétends;
Sachez, notre cher comte,
Que j'ai de fort bonnes dents (1).

215. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Bussy, ce 22 décembre 1669.

Vous avez plus de ressource que vous ne pensez, madame, mais la paresse vous fait trouver plus commode de

(1) Cette pièce ne se trouve pas dans l'édition donnée par mademoiselle Deshoulières en 1707, mais dans celle de 1764.

m'écrire des nouvelles que des sentiments. C'est toujours votre amitié pour moi qui vous fait prendre soin de m'envoyer ce qu'il y a de plus joli, et de me mander ce qu'il y a de nouveau. Vous n'obligez pas un ingrat. M. de Chaulnes et MM. les cardinaux vont travailler à mettre dans nos intérêts le pape qui sera nommé.

Je ne lis plus de romans depuis le collége, mais je me prépare à lire avec un grand plaisir celui de Segrais. Il ne peut rien écrire qui ne soit joli.

La lettre de madame Deshoulières est badine et jolie. Elle met de l'esprit aux moindres choses et sait n'en mettre que ce qu'il en faut pour plaire.

216. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Bussy, ce 27 décembre 1669.

Un de mes amis me donna il y a deux jours, un petit régal qui eût été bien de votre goût, monsieur; ce fut de me lire, et à quatre ou cinq autres personnes fort éclairées, une traduction faite du latin en françois de la vie du cardinal Commendon, Vénitien (1), qui fut le plus grand homme de son siècle, dans lequel il se passa quantité de beaux événements que le même historien rapporte. Cet ouvrage n'est que manuscrit, et ne sera pas sitôt imprimé, mais il est fort de saison aujourd'hui; car il écrit la promotion de deux ou trois papes, et nous sommes dans une

(1) J. F. Commendon, né en 1524, mort en 1584, joua un rôle important comme nonce et légat. Sa vie écrite en latin par A. M. Gratiani, évêque d'Amelia, fut imprimée pour la première fois à Paris en 1669. Fléchier en donna une traduction en 1671, et c'est probablement de celle-là que parle mademoiselle Dupré. Fléchier, on le verra plus tard, devint l'un des correspondants de Bussy.

conjoncture toute semblable, même jusqu'aux circonstances.

Je vous envoie la relation de la mort du marquis de la Douze (1).

Je vous envoie aussi un madrigal que M. Conrart m'a donné pour vous envoyer; il a été fait sur ce que madame*** étant allée avec beaucoup d'autres dames voir l'ambassadeur turc, celui-ci la trouva la plus belle et lui jeta le mouchoir.

Je n'ai pas peine à concevoir,
Qu'on vous ait jeté le mouchoir,
Mais j'ai de la peine à comprendre
Que vous l'ayez bien voulu prendre :
Des mouchoirs qu'on vous a jetés
Et que vous avez rejetés,
On a vu la terre jonchée;
Mais puisque vous les acceptez,
Vous allez être bien mouchée.

Nous avons bien résolu M. Conrart et moi, d'essayer à frais communs de vous divertir autant que nous le pourrons, mais la saison est fort stérile; il n'y a que vous, monsieur, qui ayez le secret de faire naître des fleurs parmi les glaces.

Relation de la mort du marquis de la Douze.

Je vis l'autre jour mourir le marquis de la Douze : c'étoit un garçon de trente-cinq ans, beau et d'un air fort noble. Tout ce qu'il fit et dit depuis la lecture de son arrêt jusqu'au coup qui lui trancha la tête, fut héroïque, sans affectation pourtant. L'amour l'a établi pour un de ses martyrs. Aussitôt que son arrêt fut lu, qu'il l'eut écouté sans s'émouvoir, il s'approcha de l'autel, et, levant les mains au ciel, il dit :

(1) Voy. plus haut, lettre n° 197.

« Vous le voulez, Seigneur, et je le veux bien aussi. » Puis, se retournant vers le commissaire : « Je vous remercie, monsieur, lui dit-il, d'avoir opiné pour moi; je sais de quel avis vous avez été, et Dieu m'est témoin que si je pouvois je vous donnerois des marques de ma reconnoissance. Cependant, j'atteste ce même Dieu que je meurs innocent. » Puis il demanda une écritoire pour écrire à sa femme; ce fut en ces termes :

« Ma très-chère et très-aimable enfant, je m'en vais mourir » très-satisfait, puisque Dieu le veut. Le seul déplaisir qui » me reste, est de n'avoir point vu mon fils. Je vous le recom- » mande et je vous prie de le faire élever en la crainte de Dieu. » Je suis un bel exemple.

» LA DOUZE. »

Un certain homme de ses amis étoit présent, assis et pleurant; et la Douze, se promenant sans pleurer, se tourna tout à coup et lui dit : « Ah ! monsieur, je vous demande pardon si je me promène sans vous entretenir; l'état où je suis est un peu violent et l'action me soulage. » Vers le soir, on le mit dans un tombereau avec deux cordeliers et le bourreau. Il fut conduit par la ville pour être mené à l'échafaud. Ayant vu à une fenêtre une dame qu'il avoit fort aimée, il la salua deux fois avec un profond respect. Il étoit nu-tête et les pieds liés, et par grâce on lui avoit laissé son pourpoint. Au pied de l'échafaud on lui dit: « Monsieur, prenez la peine d'instruire la cour de l'assassinat commis en la personne de votre beau-frère. — Moi! dit-il d'un ton assuré, un assassinat! Cela est faux : c'est le plus beau combat qui ait jamais été fait en Guyenne. » Il monta hardiment avec le confesseur; on chanta le *Salve;* on le dépouilla ; il noua lui-même son mouchoir ; il s'assit sur le poteau, puis se releva pour dire encore un mot à son confesseur. Le bourreau lui dit : « Monsieur, j'ai un grand déplaisir d'avoir à commencer le métier par vous. — Hélas ! lui répondit-il, mon ami, je te remercie ; tu es ici le seul qui me regrette : je te prie de me laisser dire quelque prière quand j'aurai le col sur le poteau. » Il dit trois fois JÉSUS, et cria ensuite : « Frappe quand tu voudras. » Le coup l'empêcha d'en dire davantage.

217. — *Bussy à madame de la Roche.*

A Chaseu, ce 2 janvier 1670.

Me voici à Chaseu, depuis la veille de Noël, madame, où j'ai bien plus de peine encore à me passer de vous qu'à Bussy; il me semble que je vous y vois arriver, que tout le monde n'en est pas si content que moi; qu'au sortir de la messe de minuit nous venons faire *medianoche* avec autant de gaieté qu'il en faut avoir à Noël. Il me semble ensuite que nous nous envoyons pour étrennes toutes les bourses du pays avec des madrigalets (1).

Il me semble que nous allons faire les Rois chez vous, que nous trouvons au bas de votre montée le petit marquis votre fils, et vous à la porte de votre chambre avec ce petit air si aimable, et ces yeux si vifs et si brillants; que nous vous faisons mille contes, l'abbé Dance et moi, dont nous rions fort; et que sur cela le pauvre écuyer fait la bête au Roi quatrième. Je n'entrerai pas dans le détail de ce qu'il me semble du reste. Je vous dirai seulement que je n'ai rien oublié de tout ce qui s'est fait et dit, et vous m'obligeriez fort, si vous vouliez vous en souvenir. Mais pour répondre à votre lettre, je vous dirai que vous êtes trop bonne d'être plus fâchée que moi de ce que je ne retourne pas à la cour cet hiver : cette marque de votre amitié achève encore de me consoler.

Au reste, madame, on m'a envoyé entre autres pièces nouvelles, l'histoire des amours de Diane de Poitiers avec le duc Octave Farnèse, sous le titre de *Journal amoureux;* mais on me l'a envoyée imprimé. Avec le respect que je dois à votre jugement, madame, c'est fort peu

---

(1) Voy. plus haut, lettre n° 142, p. 144.

de chose que cette histoire; il n'y a ni invention ni tour agréable, et je gagerois que vous l'avez lue à la hâte. Si nous la lisions ensemble, je vous ferois bien convenir qu'elle est ridicule en beaucoup d'endroits, et mal écrite. Je suis au désespoir d'avoir laissé à Bussy celles que vous me demandez : si je les avois ici, je vous les ferois copier, et je suis assuré qu'après les avoir lues, vous seriez bien dégoûtée de l'histoire de la duchesse de Valentinois, cela vous soit dit sans vanité. A mon retour de ce pays-là, je vous les enverrai, et vous me promettrez que vous ne les donnerez jamais à personne, et moi je vous promettrai de ne les donner jamais qu'à vous (1).

218. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 2 janvier 1670.

Je ne puis plus tarder, mademoiselle, à vous témoigner ma reconnoissance de toutes les bontés que vous me témoignez M. Conrart et vous. L'histoire du cardinal Commendon est curieuse dans la conjoncture. La mort du marquis de la Douze m'a touché : il n'en coûte pas toujours tant pour être martyr de l'amour; des soupirs et des larmes suffisent d'ordinaire pour acquérir ce titre.

Mademoiselle de Bussy est charmée de vos vers : je les ai trouvé très-beaux, moi qui ne flatte pas. Elle vous en remercie en prose, mademoiselle. Pour moi, je ne fais plus de vers pour personne. Je me suis prescrit une matière contre l'infidélité, sur laquelle je m'égaye quelquefois aux dépens de l'infidèle. Je vous les ferai voir.

---

(1) Je ne sais auquel de ses ouvrages Bussy fait allusion ici. Ce ne peut être l'*Histoire amoureuse*, car elle était imprimée depuis quatre ans. Il s'agit probablement de la partie de ses Mémoires relative à ses amours.

219. — *Bussy à la comtesse du Plessis.*

A Chaseu, ce 6 janvier 1670.

Je voudrois bien vous demander, madame, et me le demander à moi-même, pourquoi nous nous aimerons et nous nous estimerons fort, et que nous ne nous écrirons jamais: car cela ne s'est point encore fait qu'entre vous et moi. Ne continuons donc pas, je vous prie, de nous singulariser en une chose déraisonnable, et laissons aux gens qui ne s'aiment et qui ne s'estiment pas le parti de ne se point écrire. Pour moi, je suis résolu de vous mander de temps en temps que je meurs d'envie de vous voir, et que cependant je n'ai point d'amie au monde que j'aime autant que vous. Quand vous me ferez réponse, vous me ferez plaisir; et quand votre paresse ne vous le permettra point, je ne laisserai pas de vous aimer de tout mon cœur.

220. — *La marquise d'Époisses à Bussy* (1).

A Paris, ce 11 janvier 1670.

Vous m'avez bien obligée, monsieur, en me donnant de vos nouvelles. Jamais personne n'a mieux mérité que moi votre amitié du côté de l'estime que j'ai pour vous, et je puis même dire, avec des cheveux gris, du côté de la tendresse. Je m'en suis déclarée hautement dans tous les temps à plus forte raison. M. de la Vieuville achète la charge de chevalier d'honneur de la reine. Bien des veuves songent à l'épouser (2). Me conseillez-vous, monsieur le comte, d'être du nombre?

---

(1) Voy. lettre n° 104, *note*.

(2) Il épousa, le 12 janvier 1676, mademoiselle de La Mothe, nièce de la maréchale. (*Gazette* du 18 janvier 1676.)

Le comte de Nanteuil, fils du marquis de Cœuvres, épouse mademoiselle de Lionne (1).

221. — *Bussy à la marquise d'Époisses.*

A Bussy, ce 16 janvier 1670.

Les amis s'aiment en cheveux gris, madame. L'amitié solide dure jusqu'au tombeau. Elle a cela au-dessus de l'amour, il ne remplit le cœur pour ce qu'il aime qu'autant que le corps est aimable. Si la jeunesse connoissoit le prix de l'amitié et les amertumes de l'amour, il seroit banni de toute société raisonnable. Mais d'ordinaire on fait ces réflexions-là trop tard. Pour vous, madame, qui n'avez jamais eu besoin de les faire, vous en êtes encore une amie plus aimable; aussi n'en ai-je point dont je fasse plus de cas et que j'aime davantage.

Je ne doute pas que M. de la Vieuville, avec une grande charge, ne soit bien couru pour épouser; mais je suis persuadé que vous n'en ferez pas un pas. Une aussi bonne tête que la vôtre n'achète pas les honneurs au prix de sa liberté.

222. — *Bussy au R. P. dom Côme.*

A Chaseu, ce 19 janvier 1670.

Il y a fort longtemps que je ne vous ai écrit, mon R. P., parce que je croyois à toute heure recevoir permission de retourner à la cour, et je suis même encore en cet état.

---

(1) Madelaine, fille du célèbre négociateur Hugues de Lionne, épousa, le 10 février 1670, François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, plus tard duc et pair. Elle mourut en 1684.

Mais comme j'ai été trompé, et que je pourrois bien l'être encore, je suis résolu de vous écrire plus souvent que je n'ai fait, n'y trouvant aucun inconvénient si l'on me rappelle, et recevant bien du plaisir de ce commerce si cela n'arrive pas.

Voici qui dure longtemps, mon R. P. ; cependant je le souffre sans inquiétude. Si j'étois né patient et homme à ne point faire de réflexion, c'est-à-dire, à croire aveuglément et sans examiner que ce que font les supérieurs est toujours bien fait, je ne m'étonnerois pas de ma tranquillité ; mais personne ne connoît mieux la cause de son mal que moi et n'est d'ordinaire plus sensible : de sorte que je conclus que l'état où je me trouve vient de la pure grâce de Dieu, et que, sans son assistance particulière, je n'aurois pas reçu tant de rudesse avec tant de résignation. Quoique j'en espère bientôt la fin, je ne laisse pas de prendre les choses au pis, pour être toujours ferme quoi qu'il arrive.

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ (1).

Je vous offre mon cœur, mon R. P., parce que je sais que vous m'aimez, et que je crois que vous serez bien aise de le voir en l'état que je vous le montre. S'il étoit autrement, je vous demanderois des consolations. Je n'ai aujourd'hui besoin que de la continuation des grâces que Dieu me fait. Demandez-la pour moi, s'il vous plaît, mon R. P., et m'aimez toujours.

Je n'ai plus aucun commerce avec madame de Montglas. S'il n'y avoit que moi qui l'empêchât de faire son salut, vous devriez être bien content de sa conversion; mais j'ai appris que tous les autres hommes ne lui avoient

---

(1) Si le monde brisé s'écroule, les débris le frapperont sans l'effrayer. (Horace, *odes*, l. III, 3.)

pas été aussi indifférents, et je sais d'elle-même (parce qu'elle me l'a écrit il y a un an) qu'elle n'a jamais pu être dévote. Vous voyez bien, mon R. P., que je savois bien ce que je disois, quand je vous disois que c'étoit une hypocrite.

223. — *Dom Côme à Bussy.*

A Paris, ce 27 janvier 1670.

Comme je croyois être mort dans votre souvenir, le témoignage obligeant que vous m'avez fait l'honneur de me donner du contraire a été pour moi une joie de résurrection. Vous l'avez encore beaucoup accrue, monsieur, en m'apprenant que vous avez pris le bon parti, et que vous êtes persuadé que l'état où vous vous trouvez est un effet de la conduite de Dieu sur vous. Il vous donne toutes les marques de l'amour qu'il a pour les siens, qui consiste ordinairement à leur envoyer bien des disgrâces et à leur donner en même temps la force de les souffrir. Le monde ne traite pas de même ceux qui s'attachent à lui : il leur fait endurer mille maux, et ne leur peut donner aucun secours pour les supporter avec patience. Nous en avons un exemple fort récent et dont la nouvelle aura déjà été jusqu'à votre solitude (1). J'aurai, monsieur, une parfaite satisfaction quand vous aurez permission de la quitter pour venir à Paris; car j'espère que, puisque vous avez assez de bonté pour me faire l'honneur de m'écrire, vous n'en manquerez pas pour me permettre celui de vous voir. Je n'ai plus l'honneur de gouverner la conscience de madame de Montglas. Elle m'a trouvé trop incommode pour une

(1) Il s'agit probablement de la première retraite de madame de La Vallière.

personne qui ne veut rompre qu'à demi avec les folies du siècle, et qui partage sa journée entre la messe et la comédie.

Je ne voudrois pourtant pas, monsieur, conclure comme vous, que sa conversion ne fut pas sincère dans le temps qu'elle me l'a paru, et que je vous en ai rendu témoignage de sa part : car il y a des santés fort bien rétablies qui sont quelquefois suivies de dangereuses rechutes. J'espère, monsieur, que la résolution que prend un esprit de la force du vôtre de bien servir Dieu est un bail à vie et ne se rétracte point. Je le souhaite avec passion, étant avec tout le respect imaginable votre très-humble et très-obéissant serviteur.

224. — *La comtesse du Plessis à Bussy.*

A Paris, ce 28 janvier 1670.

Vous avez raison, il est fort ridicule que je ne vous écrive jamais; je l'ai trouvé cent fois comme vous, car assurément je vous crois plus de mes amis que personne et je voudrois vous servir du meilleur de mon cœur. A la vérité, j'y ai tant d'intérêt par notre proximité que vous ne devez pas m'en savoir beaucoup de gré. Mais, enfin, vous ne trouverez jamais de parente ni d'amie plus soigneuse à chercher les occasions de vous rendre quelque pauvre petit service; par malheur, je ne puis vous répondre que de mon amitié, qui est pour vous, je vous jure, comme vous le pouvez attendre d'une parente et d'une amie qui a le cœur bien fait.

225. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Chaseu, ce 5 février 1670.

Je viens de lire le roman de Segrais, madame. Rien n'est mieux écrit. Si tous les romans étoient comme celui-là, j'en ferois ma lecture ; mais comme il n'y a rien de parfait, je vais vous en dire mon sentiment, sans prétendre que ce soit une décision sans réplique.

Les histoires de Gonzalve, de Nugnabella, de dom Garcie et de dom Ramire sont très-jolies ; il ne s'y peut rien désirer. Quant aux amours de Gonzalve pour Zaïde, elles sont extravagantes. On la lui fait aimer sitôt qu'il la voit, ayant encore le cœur rempli de douleur des infidélités de sa première maîtresse et de la trahison de son ami ; d'ailleurs n'entendant point la langue de Zaïde. Tout cela m'a paru hors de la vraisemblance, et je ne puis souffrir que le héros du roman fasse le personnage d'un fou. Si c'étoit une histoire, il faudroit supprimer ce qui n'est pas vraisemblable, car les choses extraordinaires qui choquent le bon sens discréditent les vérités. Mais dans un roman où l'on est maître des événements, il les faut rendre croyables, et qu'au moins le héros ne fasse pas des extravagances. J'ai dit autrefois et je le maintiens contre ceux qui passent toutes les folies d'un amant, sous le prétexte d'un violent amour :

L'amour est fou dans une tête folle,
Et sage dans un cœur bien fait.

Il me paroît encore qu'Alphonse devoit taire tout ce que la jalousie lui faisoit penser. Segrais nous le représente dans sa retraite avec un caractère de sagesse qui ne s'accorde pas avec les discours qu'il lui fait tenir. Je sais bien

que la jalousie fait imaginer toutes les plus ridicules sottises; mais les honnêtes gens ne les font pas paroître. On croit voir dans Alphonse et dans Gonzalve deux fous qui se veulent guérir l'un l'autre de leur folie.

Du reste, j'ai trouvé dans l'histoire de Gonzalve et de Nugnabella tant de conformité avec la mienne, que je l'ai lue avec plus de plaisir que les autres. Mais je voudrois bien vous demander si mon dom Ramire étoit un assez joli garçon pour faire excuser l'infidélité de ma maîtresse; j'en doute un peu, car nous avons vu dans la vie de ma Nugnabella tant de goûts bizarres, que celui-ci pourroit bien être encore de même. Nous en rirons quelques jours, madame; car quand vous seriez toujours amie de l'infidèle, je suis assuré que vous la méprisez et que vous aimez avec estime le pauvre abandonné.

226. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 25 février 1670.

Si j'avois su où vous prendre, monsieur, je n'aurois pas attendu que vous m'eussiez fait donner votre adresse pour vous écrire. Je gagne trop à votre commerce pour le négliger. La crainte et la haine qui nous agitent, vous et moi, sont deux passions bien tristes; mais comme la mienne n'est que dans ma raison, et que j'espère pour votre tranquillité que la vôtre ne sera que dans votre esprit, nous n'en rirons pas moins.

Votre sonnet a été loué dignement par M. Conrart; car, sur la permission que vous m'en avez donnée, je l'ai mis dans la confidence des bouts-rimés. Pour moi, si j'étois votre infidèle, je serois bien fâchée que vous eussiez tant d'esprit.

Je vous envoie l'oraison funèbre de la reine d'Angle-

terre, par le père Senaut (1). Saint-Pavin est tombé en apoplexie (2); il n'est pas encore bien guéri. M. de Racan a fait pis : il est mort (3).

M. Pélisson a eu deux mille écus de pension (4). J'eus l'honneur de voir hier Mademoiselle; elle me demanda de vos nouvelles avec empressement et beaucoup de marques d'estime et d'amitié pour vous : elle prit plaisir aussi à m'entendre parler de la personne et de l'esprit de mademoiselle de Bussy, et me dit qu'elle en avait ouï-dire beaucoup de bien.

Je vous envoie deux sonnets sur vos rimes; je ne veux pas que vous ayez à me reprocher d'avoir moins à dire contre l'amour que vous contre votre infidèle. Il est vrai que je traite ce dieu rudement; je pense de lui comme de ces faux braves, qui ne s'attaquent qu'à ceux qui ont peur. Mon expérience me fortifie dans le parti que j'ai pris de me moquer de lui sans le craindre; nous verrons ce qui en arrivera : en tous cas, je vous permets de vous joindre à lui pour vous moquer de moi, si je foiblis à son égard. Voilà aussi un sonnet de notre ami l'abbé, qu'il m'a prié de vous envoyer de sa part : il vous dédommagera du peu de mérite des miens.

Je ne vous ai rien dit à ce commencement d'année, quoique je vous l'aie souhaitée plus heureuse que celles qui sont passées; mais ces compliments-là rappellent les chagrins que vous avez tant de raison d'avoir et que votre

---

(1) J.-F. Senault, supérieur général de l'Oratoire, né à Amiens, en 1599, mort le 3 août 1672. Voy. *Gazette* du 3 août 1672 et la liste de ses ouvrages dans le P. Lelong, p. 246.

(2) Denis Sanguin de Saint-Pavin, poëte, né en 1600, mort en 1670.

(3) Voy. la note de la lettre suivante, p. 246.

(4) Paul Pelisson-Fontanier, membre de l'Académie française, né en 1624, mort en 1693.

fermeté vous laisse moins sentir que vos amies ne les sentent.

Sonnet de mademoiselle Dupré, contre l'amour.

Si dans l'art de faire des *vers*
Je devenois un jour *maîtresse*,
J'écrirois contre une *foiblesse*
Qui règne partout l'*univers*.

Je dirois ses effets *divers*,
Combien d'elle vient de *détresse*,
Soit pour un terme de *rudesse*,
Soit pour un regard de *travers* ;

Que des maux l'amour est la *source*,
Son métier de couper la *bourse*,
De jeter de la poudre aux *yeux* ;

Que des faux plaisirs il *console*,
Que sans cette passion *folle*,
Le monde n'en iroit que *mieux*.

Sonnet de l'abbé du Bac, contre les faux dévots.

Quand on est une fois maître d'un bon *autel*
Que de bons revenus rendent fort *agréable*,
Qu'on n'a plus qu'à choisir le sinople et le *sable*,
Pour remplir l'écusson et se rendre immortel,

Lorsque de sa cabane on a fait son *hôtel*,
Et qu'on a su forcer le sort *inexorable*,
On peut lever le masque et finir là la *fable*,
Comme fit autrefois le grand Charles *Martel*.

Dorimont, comme lui, vous le savez sans *doute*,
A l'honneur, à la foi, fit souvent *banqueroute*
Et dans un rang abject endura mille *maux* :

Mais avec l'air dévot et la façon *honnête*,
Il a si sagement conjuré la *tempête*,
Qu'à présent le voilà dessus ses grands *chevaux*.

Sonnet de mademoiselle Dupré, contre l'amour.

Je ne veux à l'amour jamais dresser d'*autel*,
Ses feux n'ont jamais eu pour moi rien d'*agréable*.
J'évite ses appas autant qu'un banc de *sable*
Et ne le traite point dans mes vers d'im*mortel*.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'autour de mon *hôtel*,
Raisonnent ces grands mots : ingrate, *inexorable;*
Mais le mal des amants me paroît une *fable* :
J'y crois moins qu'aux hauts faits du grand Charles ***Martel***.

Sans connoître l'amour, toutefois je me *doute*
Que son plaisir seroit de faire *banqueroute*
A moi qui le poursuis et lui fait mille *maux*.

Il est vrai, je parois et rude et mal*honnête*,
Mais contre ce fripon je peste et je *tempête;*
Son nom me fait monter dessus mes grands *chevaux*.

227. — *Bussy au R. P. dom Côme.*

A Chaseu, ce 26 février 1670.

Je vous assure, mon R. P., que ce n'est que la considération que j'ai pour vous qui m'empêche de vous écrire plus souvent que je ne fais. Je sais qu'au poste où vous êtes vous avez peu de temps de reste pour les occupations inutiles; car sans cela vous croyez bien qu'avec le loisir que j'ai je serois fort aise, et il me seroit bien aisé de vous entretenir. Vous parlez toutes sortes de langues; et quoique la vôtre naturelle soit sur le chapitre des grandes choses, vous entendez tout, et vous parlez quand il le faut à vos amis sur le sujet des bagatelles. Ainsi, vous êtes utile et vous plaisez. Jugez si votre commerce est agréable; et si, lorsque le roi trouvera bon que je retourne à la cour, je n'aurai pas le plaisir de vous voir le plus souvent

qu'il me sera possible. Cependant, mon R. P., on me mande que le roi veut que vous soyez abbé de Cîteaux. Ce seroit là le moyen de me faire attendre mon retour avec plus de patience, et il n'y a guère de choses au monde qui me donnassent aujourd'hui plus de joie que celle-là.

Quand je retournerai à Paris, je ne pense pas que je rende visite à madame de Montglas. Ce n'est pas que je me défie de mes forces. Le tour qu'elle m'a fait m'a mis un grand plastron sur le cœur contre ses charmes; mais c'est que je me trouve fort bien de l'absence des gens que je n'aime pas : et hors que vous jugeassiez qu'il fût à propos que je la visse quelquefois pour empêcher le monde de parler, je ne la fatiguerois point d'une présence qui lui feroit tant de reproches.

228. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 5 mars 1670.

Je rends mille grâces à M. Conrart de ce qu'il m'envoie, mademoiselle. L'oraison funèbre est belle; les stances ne valent pas grand'chose; mais le soin qu'il a de moi et son souvenir m'obligent infiniment, et je l'aime autant que je l'estime. Je vous assure que je prends grande part à ses maux et que je suis fort aise qu'ils diminuent.

Je regrette fort M. de Racan (1). Il avoit été ami particulier de mon père et me continuoit la même amitié.

---

(1) Honorat de Bueil, marquis de Racan, le plus célèbre des disciples de Malherbe, né en 1589, mort en 1670. Voy. sur lui l'historiette de Tallemant des Réaux. — Racan avait adressé au père de Bussy une ode (Bussy, notre printemps s'en va presque expiré) qui inspira à celui-ci le goût de la poésie française. Voy. *Discours de Bussy à ses enfants*, 1694, p. 72.—Ses œuvres complètes viennent d'être réimpri-

Je sais le meilleur gré du monde au roi des grâces qu'il fait à Pelisson; car il est encore plus honnête homme que bel esprit, et personne en France ne l'a plus délicat que lui.

Pour les autres auxquels Sa Majesté a fait des gratifications, il y en a de bons et de mauvais; mais c'est que dans les volières on voit des pinsons aussi bien que des rossignols.

Je suis bien obligé à Mademoiselle de l'estime qu'elle fait toujours de moi. Je me fais assez de justice pour croire que ce n'est que par reconnoissance; elle sait bien que dans tous les temps elle a été mon héroïne, aussi bien à Saint-Fargeau qu'à la cour. J'aurois écrit à Son Altesse Royale plus souvent que je n'ai fait depuis quatre ans, si elle avoit été où je suis, et que j'eusse été où elle est; mais je voudrois la divertir, et, quoique vous sachiez que je ne suis pas triste, je dois trop de respect au roi pour faire en l'état où je suis le plaisant avec Mademoiselle.

Pour répondre à ce que vous me mandez, qu'on s'attend à la suite de l'Histoire du roi, je vous dirai que cela ne s'écrit point sans mémoires, quand on n'est pas sur les lieux (1).

229. — *Dom Côme à Bussy.*

A Paris, ce 6 mars 1670.

Vous me rendez bien glorieux, monsieur, de me donner des marques si obligeantes de l'honneur de votre sou-

---

mées en 2 volumes dans la *Bibliothèque elzevirienne*, par M. Tenant de Latour.

(1) Le passage auquel répond Bussy manque dans la lettre de mademoiselle Dupré.

venir. Je ne puis assez vous témoigner à quel point elles me sont chères; si j'avois un établissement en Bourgogne, le plus grand avantage que j'en tirerois seroit le bien d'être proche de vous. Mais comme je ne crois pas que le bruit qu'a fait cette affaire soit suivi d'aucun effet, je n'ai point d'autre espérance, monsieur, que d'avoir l'honneur de vous voir à Paris, où tous vos amis souhaitent votre retour avec passion. Je ne vous puis dire les sentiments de madame de Montglas sur ce chapitre, car je n'ai non plus la communication de ses pensées que la direction de sa conscience. Elle a été malade autant qu'on le peut être sans mourir; elle se rétablit un peu depuis quelques jours. Je ne crois pas que ce soit un moyen pour sa guérison particulière que de lui proposer ce que vous m'ordonnez de lui dire de votre part. Je le ferai néanmoins, à la première occasion que j'en aurai; et, s'il ne s'en présente point, je la ferai naître, car j'ai une forte inclination de vous rendre tous les services dont vous me jugerez capable. Dieu veuille que je sois une fois assez heureux en ma vie pour ne vous être pas un serviteur aussi inutile que je le suis, monsieur, très-humble et très-obéissant.

230. — *Bussy au comte de T(avannes).*

A Chaseu, ce 8 mars 1670.

Je vous ai mandé, il y a quelque temps, l'alarme que j'avois eue de la maladie du pauvre abbé, et je n'en avois pas ouï parler depuis. Je ne vous saurois assez dire la douleur que j'ai reçue de sa mort. Premièrement je vous aime bien, et je sais combien vous l'aimiez et quelle perte c'est pour vous. De plus, je l'aimois infiniment, et je croyois qu'il en usoit pour moi de même. Je vous avoue que ces malheurs-là donnent de grands dégoûts de la vie.

Cependant il ne serviroit de rien à notre pauvre ami de nous consumer en regrets superflus. Il faut vivre, mon cher, pour nous et pour le reste de nos amis. Ayez soin de votre santé, je vous en prie, et croyez que personne ne s'y intéresse plus que moi.

Je crois présentement l'affaire de M. de *** accommodée, et j'en serois fort aise. Pour moi, j'ai toute la patience et la résignation qu'il faut avoir aux volontés de Sa Majesté. Si je ne l'aimois extrêmement, je ne serois pas si souple.

231. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 10 mars 1670.

Ce que vous me mandez sur l'amour est nouveau et plaisamment dit, mademoiselle; je vois bien que de peur de foiblir vous redoublez de force, et j'ai peur de tarir plus tôt que vous. Cependant ce Dieu que vous traitez si mal ne vous en a jamais fait, et moi j'ai à me venger de lui et de ma maîtresse. Vos deux sonnets sont des plus beaux que vous ayez faits. Celui de l'abbé, tout beau qu'il est, ne les effacera pas.

Les rimes de celui d'*autel*, qui est parfait, ne sont pas faciles; mais je vois bien, mademoiselle, que les difficultés ne font qu'augmenter les grâces de votre esprit. Je consens que vous montriez mes amusements à M. Conrart. Si j'étois avec lui, je lui montrerois des choses plus sérieuses, quelque délicatesse que j'aie sur la réputation d'écrire que la plupart du monde donne fortement à un homme de qualité qui écrit pour s'occuper, comme à un auteur qui écrit pour être imprimé; mais on ne doit rien avoir de caché pour un ami comme M. Conrart, qui sait faire des distractions.

Le souvenir de mes malheurs ne m'est plus sensible. La Bastille, la démission de ma charge et l'exil, en me faisant perdre trente-cinq années de service, ont été pour moi le coup de grâce; et, en me laissant sans ambition, je suis demeuré sans chagrin. Dieu, qui me donne de la résignation, m'a persuadé pour mon repos qu'il suffisoit à un honnête homme de mériter les biens et les honneurs que la fortune lui refusoit. C'est une ingrate qui a beau me persécuter, je la respecterai toujours en la personne de mon maître et du sien. Si mon infidèle étoit plus heureuse, je croirois qu'elle seroit d'intelligence avec elle pour me faire prendre le change dans mes vers; mais elle seroit prise pour dupe : je lui pardonne moins qu'à elle, car j'aurois encore les faveurs de ma volage si j'avois toujours eu celles de la fortune.

Sonnet contre une infidèle.

Du temps que je servois, Iris, à votre *autel*,
Mon service sur tout vous sembloit *agréable*;
Cependant à la fin j'ai bâti sur le *sable :*
Car vous garder n'est pas ouvrage de *mortel.*

Vous m'avez renvoyé comme un maître d'*hôtel*,
Qui trouve sur son compte un maître *inexorable.*
Ce que j'avance, Iris, ce n'est pas une *fable ;*
Je m'en rapporte même à mon ami *Martel.*

Je suis fort assuré que personne ne *doute*
Que votre cœur n'ait fait à l'honneur *banqueroute*,
Faisant à votre amant malheureux tant de *maux.*

Mais puisque vous avez été si mal*honnête*,
Craignez à votre tour quelque rude *tempête*,
Je pourrois bien monter dessus mes grands *chevaux.*

232. — *Bussy au P. Zoccoli* (1).

A Chaseu, ce 19 mars 1670.

Si j'avois été à la cour, mon R. P., j'aurois témoigné plus tôt à Monsieur la part que je prends à tout ce qui lui est arrivé. J'ai naturellement tant d'estime, et, si j'ose le dire, tant d'amitié pour sa personne, qu'avec les bontés qu'il m'a témoignées dans tous les temps, je m'affligerai toujours de ses chagrins, et je me réjouirai toujours de ses joies. Il est aujourd'hui bien content du roi et le roi de lui : je prie Dieu que cela dure toute leur vie. J'admire votre bonheur, mon R. P., d'être attaché auprès d'un grand prince, qui a autant de raison que de naissance. J'attends toujours ici avec patience (dont bien me prend) ce qu'il plaira au roi de faire de moi. Mes peines sont dures et longues; mais Dieu, qui me soutient, me console. Cependant, mon R. P., aimez-moi toujours, et me croyez, etc.

233. — *Bussy à la comtesse de Fiesque* (2).

A Paris, ce 19 mars 1670.

Quoique je sache que vous soyez la meilleure amie du monde, je crois qu'il n'est pas mal à propos de faire quelquefois souvenir ses amis en l'absence. Songez donc de

---

(1) Jean Zoccoli, jésuite, confesseur du duc d'Orléans. Voy. sur lui les Mémoires de Cosnac, t. I et II *passim*. On a de lui une lettre sur la mort de Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille légitimée de Henri IV, abbesse de Fontevrault, 1670, in-4°.

(2) Cette lettre dans l'imprimé est donnée comme adressée au comte de F.

temps en temps, madame, que vous n'en avez pas un qui vous aime ni qui vous estime plus que je fais.

Au reste, il est arrivé bien des choses à la cour depuis deux mois qui ne m'ont point été indifférentes. J'ai pris, à tout ce qui est arrivé à Madame (1), toute la part qu'un très-humble serviteur et très-passionné pour ses intérêts peut prendre, et je redouble d'amitié et de zèle pour le roi quand il la traite comme elle mérite. Je souhaite que cela dure toujours. Et pour vous, madame, il n'y a rien à désirer que la continuation d'une bonne santé et plus d'argent encore que vous n'en avez. Pour tous les autres biens, vous en avez de reste.

234. — *Bussy à madame de Thianges* (2).

A Chaseu, ce 19 mars 1670.

Souvenez-vous des pauvres absents, madame; ils vous aiment et vous estiment bien autant que ceux qui vous voient tous les jours. Ce que j'ai encore à vous demander avec votre souvenir, c'est en quel endroit de Paris je pourrai trouver votre portrait, afin que je le fasse copier; car je vous veux avoir dans mon cabinet aussi bien que dans mon cœur. Au reste, dites-moi, je vous prie, de quoi s'est avisée cette petite *** avec son carreau? Ne seroit-ce

---

(1) Il s'agit probablement de la réconciliation de Monsieur avec sa femme, Henriette d'Angleterre, réconciliation motivée par la mise en liberté du chevalier de Lorraine, que le roi fit sortir du château d'If et envoya en Italie. — Voy. Mémoires de Mademoiselle, collection Michaud-Poujoulat, année 1670, p. 414, et les Mémoires de Cosnac.

(2) Cette lettre dans les anciennes éditions est indiquée comme adressée à madame de V., mais il ne peut y avoir de doute sur le nom de la destinataire. Voy. la réponse de madame de Thianges, n° 243.

point son extrême maigreur qui lui auroit fait inventer ce privilége?

235. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 3 avril 1670.

Je vous assure, ma chère cousine, que j'ai été fort aise que M. Frémiot (1) vous ait donné du bien en mourant; mais si sa chère moitié l'avoit assez aimé pour s'enfermer dans un même tombeau, ma joie auroit été entière; elle devroit avoir honte de survivre à un si honnête homme que celui-là. Cependant, comme vous mandez à madame de Toulongeon, vous êtes toutes deux en état d'attendre; il ne vous faut que de la patience, et pour moi je la compte pour rien, dont bien me prend.

236. — *Le P. Zoccoli à Bussy.*

A Paris, ce 6 avril 1670.

J'ai attendu, monsieur, à vous faire mes très-humbles remercîments de la lettre dont vous m'avez honoré, que Monsieur l'ait vue, sachant bien que la plus agréable manière de vous en remercier seroit de vous dire qu'il auroit agréé votre compliment. C'est, monsieur, (ce) dont je vous puis assurer. Il voulut lire votre lettre, et, se sentant fort obligé de la part que vous prenez à ce qui le regarde, Son Altesse Royale m'ordonna de vous le mander; qu'il seroit ravi s'il pouvoit contribuer à votre retour, et qu'il n'en

(1) Claude Frémiot, président au parlement de Bourgogne, légua à madame de Sévigné, sa cousine du côté maternel, plus de cent mille livres, dont l'usufruit était réservé à sa femme.

perdroit point l'occasion. J'espère que la bonté du roi finira bientôt vos souffrances. Mais vous savez que c'est le Seigneur qui tient en sa main le cœur des rois, et que, comme c'est l'ouvrage du Tout-Puissant, c'est à vous d'attendre avec résignation le temps qu'il a prescrit pour la fin de vos malheurs. Je le prie de l'avancer, si c'est pour sa gloire. Personne ne sera jamais avec un plus sincère respect et un plus parfait attachement que moi, etc.

237. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 6 avril 1670.

Comme secrétaire d'une de vos amies (madame de Montglas), dont le style suffit pour vous la faire connaître sans vous en dire le nom, je commence par vous dire, après lui avoir lu votre lettre :

Hé quoi ! tantôt Pirandre et tantôt Armedon?

Mais après avoir parlé de vous quelque temps, elle me dit : « Il faut avouer que notre ami est très-agréable, et que de ces gens-là il n'en vient que deux en trois bateaux ; mais le malheur est que, s'ils arrivent difficilement, ils s'en vont avec une grande facilité. »

Elle auroit peut-être expliqué ses pensées par quelques lignes de sa main blanche ; mais madame de ***, qui arrive à propos comme un chien dans un jeu de quilles, empêche l'effet des bons desseins de notre amie ; mais aussi elle s'assure de la bien cultiver quand elle sera chez elle. Il faut qu'elle la prenne pour une plante ; pour moi, je crois que c'est la sensitive, car elle crie comme une ache.

Notre amie vient de lire ma missive et me prie de vous écrire encore quelque chose de plus impertinent ; mais cela m'est impossible, de la dernière impossibilité : c'est pour-

quoi je finis en vous assurant que nous vous désirons, que nous aurions volontiers noyé madame de *** si vous aviez pu prendre sa place; et que pour vous voir nous ferions de bon cœur un péché mortel. N'allez pas prendre cela de travers, mon cher, et vous imaginer des choses à quoi nous ne pensons pas.

238. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 16 avril 1670.

Je reçois votre lettre, mon cousin ; vous êtes toujours honnête et très-aimable ; je ne vais guère loin chercher dans mon cœur, pour y trouver de la douceur pour vous.

Enfin n'abusez pas, Bussy, de mon secret ;
Au milieu de Paris il m'échappe à regret,
Mais enfin il m'échappe, et cette retenue
Ne peut plus contenir la lettre que j'ai lue.

Je vous remercie de m'avoir rouvert la porte de notre commerce, qui étoit tout démanché. Il nous arrive toujours des incidents, mais le fond est bon; nous en rirons peut-être quelque jour. Revenons à M. Frémiot, notre cousin; n'est-il pas trop bon, ce président, d'avoir pensé en mourant à me donner son bien, lorsque j'y pensois le moins (1)? Je l'aimois fort, et j'y joins présentement une grande reconnoissance; de sorte que ma douleur est véritable. Cela est honteux, comme vous dites, que la présidente survive à un si admirable mari. C'est tout ce que je puis faire, moi qui vous parle. Adieu, je vous souhaite une patience qui triomphe de vos malheurs.

Vous ne voulez pas que je vous parle de ma fille, et moi

(1) Voy. la lettre du 10 juin 1671.

j'en veux parler. Elle est grosse, et demeure ici pour y faire ses couches; son mari est en Provence, c'est-à-dire il s'y en va dans trois jours.

239. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 19 avril 1670.

Pour répondre à toutes vos lettres, je commencerai par celle que vous écrivîtes au chevet du lit de madame de Montglas. Il est vrai qu'elle a pu dire de moi sur son sujet depuis quatre ans :

Hé quoi! tantôt Pirandre et tantôt Armédon?

Mais enfin j'en ai honte; et, pour ne plus recevoir les reproches de cette foiblesse, je l'assure que j'ai pris un parti que je ne changerai jamais. Quand elle dit qu'il faut avouer que je suis un ami très-agréable, elle dit vrai : et quoique je reçusse cette vérité de toute autre que d'elle comme une grâce dont j'aurois obligation, l'esprit dans lequel je sais qu'elle parle de moi gâte toutes ses louanges, et c'est tout comme si elle ne parloit pas.

Elle dit encore que le malheur des gens comme moi, dont il n'en vient que deux en trois bateaux, c'est que s'ils viennent difficilement ils s'en vont avec grande facilité. Je lui réponds que cela pourroit bien être; mais je lui apprends aussi, si elle ne le sait, qu'ils retournent tôt ou tard : car, en ce monde ici, rien n'est permanent, ma chère.

Vous savez que je suis ce qu'on appelle un badin fieffé, qu'il n'y a guère de fadaises que je ne relève, et même que je ne fasse valoir pour peu qu'elles ne soient point galimatias. Je vous assure, madame, que je n'ai pu rien faire de la plante de votre amie et que j'ai trouvé partout son style

fort bas. Sans vanité, de mon temps elle étoit plus polie; mais je vois bien qu'elle est tombée en de méchantes mains depuis qu'elle en a choisi d'autres que les miennes.

Vous me mandez que vous me désirez, que vous noyeriez volontiers madame *** pour moi si je pouvois prendre sa place, et que pour m'y voir vous feriez de bon cœur un péché mortel. Je vous en suis trop obligé, madame, en votre particulier; et, pour n'en être pas ingrat, je fausserai mille fois pour vous la foi conjugale quand il vous plaira; mais pour votre amie

Je n'ai pas le loisir, mon père va descendre.

Je lui rends grâce de ses péchés; si elle n'en fait qu'avec moi, elle sera un exemple de vertu à nos neveux, c'est-à-dire, au moins pour le reste de sa vie.

Voilà le parti que j'ai pris sur son sujet, madame. N'est-il pas bien plus raisonnable que de se fondre en douceurs éternelles qui ennuient d'ordinaire par leur fadeur, ou en emportements qui, dans leurs aigreurs, marquent encore de l'attachement? L'état où je suis, qui n'est ni de colère ni d'amour, ce beau milieu, que vulgairement on appelle indifférence, est compatible avec la plaisanterie : l'on se réjouit et l'on réjouit les autres. Et vous-même qui, dans la ruelle du lit, dites que je suis un brutal sur ce chapitre, savez bien dans votre âme que j'ai raison, et trouvez mes lettres plus agréables que si elles étoient tendres ou furieuses.

240. — *Le comte de Gramont à Bussy.*

A Paris, ce 20 avril 1670.

Depuis que vous m'avez fait la grâce de me donner votre portrait, monsieur, toutes les dames de mon quartier

viennent lui rendre visite : et une entre autres, qui s'appelle madame de Caumont, qui est grosse, m'a prié de le lui prêter quelques jours, pour tâcher de faire un enfant qui vous ressemble. Le seul défaut que nous trouvions tous à votre portrait, c'est qu'il n'y ait point un cordon bleu sur la cuirasse. J'espère quelque jour de l'y faire peindre, car le roi nous donne tous les jours des exemples de justice en récompensant des gens qu'il avoit exilés quand il les avoit crus coupables.

Le roi partira le 28 pour aller en Flandre, et, lorsqu'il sera à Calais, Madame passera à Douvres, où elle trouvera le roi d'Angleterre, son frère, et n'ira pas plus loin.

241. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 21 avril 1670.

Il faut que je vous l'avoue, ma belle cousine, il m'ennuyoit si fort de ne vous plus écrire, quand M. Frémiot est venu à mourir, que, pour peu qu'il eût tardé, je vous aurois consolé de la mort de quelque personne vivante, ou je me serois réjoui avec vous de quelque succession imaginaire; mais la fortune me tua le pauvre président à point nommé. S'il ne m'a laissé du bien en mourant, comme à vous, au moins lui ai-je l'obligation de m'avoir fourni un prétexte de recommencer notre commerce; c'est le seul bien qu'il m'a fait, que j'estime fort, ma chère cousine, et, après le fonds de terre, je ne trouve rien de meilleur.

Il est vrai qu'il est surprenant de voir qu'ayant de l'agrément l'un pour l'autre, et un bon fonds, il arrive de temps en temps des riottes (1) entre nous deux; mais quand j'y

(1) Riotte ou riote, querelle, débat. — Ce mot fort en usage en-

ais un peu de réflexion, je ne trouve pas que nous nous en levions plaindre; au contraire, je crois que ce sont des *aupiquets* en amitié (1), laquelle, dans un long commerce, eroit trop fade sans de petites brouilleries; nous en rirons ien quelque jour.

Je ne sais pas si ma patience triomphera de mes malheurs, comme vous le souhaitez; mais elle est extrême, t, quoique je fasse toujours des pas du côté de la cour, e suis, sur le succès, d'une tranquillité qui n'est pas imaginable. Je ne doute pas que si mes ennemis l'apprenoient, ls ne disent que je suis insensible et que les gens de couage ne souffrent pas si patiemment que je fais; et je vois ien qu'ils m'estimeroient davantage si je prenois les afaires assez à cœur pour me perdre ou en mourir.

Voulez-vous que je vous fasse un des petits raisonnenents dont je me console quelquefois, ma chère cousine? Ecoutez : il y a des disgrâces sourdes, il y en a d'éclatanes. J'ai été sept ou huit ans à la cour avec une de ces prenières, et de l'heure qu'il est mille gens que l'on croit eureux en souffrent de pareilles. Pour moi, j'aimois mieux lors être mal à la cour que d'en être chassé, parce que 'espérois toujours de me raccommoder; mais je vois bien naintenant qu'avec les ennemis que j'avois la chose étoit mpossible; et cela étant ainsi, une demi-disgrâce qui dure ongtemps est insupportable : c'est une mort de langueur ui fait plus de peine qu'une démission de charge, qui, près cent mille dégoûts, est une espèce de coup de grâce. Voilà, entre autres, les réflexions qui me mettent l'esprit n repos; je ne sais si elles feroient le même effet à tout

---

ore au XVIIe siècle, avec ses dérivés *rioter*, *rioteux*, a disparu chez ous. — Il s'est conservé en anglais où il s'écrit comme dans notre angue du moyen âge, *riot*.

(1) Saupiquet se dit de toutes sortes de sauces qui sont de haut oût (Dict. de Trévoux).

le monde, mais enfin mon bonheur, c'est que j'en suis persuadé.

Vous avez deviné; je ne voulois point vous parler de madame de Grignan, parce que je n'étois point content d'elle, et ma raison est que je n'ai jamais aimé les femmes qui aimoient si fort leurs maris : encore me mandez-vous une chose qui ne la raccommodera pas avec moi, c'est sa grossesse; il faut que ces choses-là me choquent étrangement pour altérer l'inclination naturelle que j'ai toujours eue pour mademoiselle de Sévigné.

242. — *Bussy au comte de Gramont.*

A Chaseu, ce 26 avril 1670.

Je suis bien obligé à la curiosité des dames de votre quartier, monsieur, et surtout à madame de Caumont, et bien glorieux de faire des visionnaires de son mérite et de sa beauté comme on en parle. C'est à moi à souhaiter son portrait. Une grande femme, jeune, blonde, avec de grands yeux noirs, un grand éclat, tout cela pareroit bien une ruelle en peinture et un lit en original. Pour le cordon bleu que vous souhaitez tous à mon portrait, je vous dirai que quelque grâce que le roi me veuille jamais faire, je la recevrai avec respect; mais que si la chose étoit à mon choix, après les maux qu'on m'a faits et les honneurs donnés à des gens qui n'ont ni si longtemps ni mieux servi que moi, j'aime autant qu'on ne fasse rien pour moi que peu de chose; car la plupart du monde croiroit que je ne mériterois que ce peu, qui d'ailleurs ne raccommoderoit pas mes affaires, que j'ai ruinées à la guerre, au lieu que rien du tout me fait plaindre en comparant mes fautes à mes peines, et le public me rend au moins la justice que je n'ai su obtenir de la fortune.

Le voyage de Madame à Douvres (1) me paroît devoir être bien agréable pour elle. J'en suis ravi, car il y a longtemps que je suis serviteur de cette princesse et que j'en ai reçu mille marques de bonté.

243. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Chaseu, ce 28 avril 1670.

Est-il possible, madame, qu'une femme du monde, avec autant de raison que vous en avez, puisse faire la question que vous me faites : si je n'ai aucune espérance de retourner à la cour? Il faut qu'à mon tour je vous demande s'il y a des gens qui n'espèrent point, et que je réponde pour vous, madame, que ceux à qui on a lu une sentence de mort et qu'on mène à la potence espèrent encore. Vous n'avez jamais ouï parler que le roi ait fait dire à un exilé qu'il ne reviendroit jamais; pourquoi voulez-vous donc que je n'espère point de revenir? Sachez, madame, que tout le monde espère; que les exilés ont des vues et font des pas qui souvent sont sans fruits, comme par exemple les miens, et que souvent quand ils y pensent le moins on les rappelle : cela ne va que du plus au moins; tout le monde revient, et je reviendrai comme les autres : pour le temps, je n'en sais rien. Il pourroit bien être que le roi ne le sait pas lui-même, car il ne me fait pas l'honneur de songer à moi souvent. Pour moi, je ne m'ennuie point; ce n'est pas que je ne voulusse bien être auprès de vous, mais si je prenois la chose trop à cœur j'en serois incommodé, et pour mes amis rien ne les empêche de me venir voir s'ils en avoient bien envie.

---

(1) C'est dans ce voyage que fut résolue, de concert avec Charles II, la guerre de Louis XIV contre la Hollande.

244. — *La marquise de Thianges à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 30 avril 1670.

Je suis très-fâchée qu'il n'y ait point de portrait de moi assez bien fait pour vous être envoyé. Ils sont tous si laids, que quelque amitié que vous ayez pour moi, vous n'en trouveriez pas un digne d'être mis dans votre cabinet. Ce sera, je vous promets, pour le premier que je ferai faire. Soyez cependant persuadé que l'absence ni le malheur ne sont pas capables de diminuer les sentiments d'amitié que j'ai toujours eus pour vous, et que vous me retrouverez la même que j'étois quand nous fîmes cette belle cavalcade sur la neige.

245. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 1er mai 1670.

L'absence de la cour, qui est partie, m'empêchera de vous mander des nouvelles, car tout le monde prend ce temps-là pour aller à la campagne.

Madame de la Fayette, favorite de Madame, a eu la tête cassée par une corniche de sa cheminée, qui n'a pas respecté une tête si brillante de la gloire que lui donnent les faveurs d'une si grande princesse. Avant ce malheur, on a vu une lettre d'elle (1), qu'elle a donnée au public pour se moquer de ce qu'on appelle les mots à la mode et dont l'usage ne vaut rien; je vous l'envoie. Je ne veux plus vous parler de votre inconstante, vous en dites trop de mal.

---

(1) Voy. l'Appendice.

246. — *Bussy à Corbinelli.*

A Chaseu, ce 3 mai 1670.

On m'a mandé que vous étiez à Paris pour quelque temps; j'en ai une fort grande joie, parce que, outre le plaisir que je crois que vous en recevez, c'est que je m'imagine que vous viendrez à Châtillon voir madame votre sœur (1) et moi à Bussy, si j'y suis retourné alors, ou ici : vous me l'avez promis et je vous en prie. Je ne sais pas si vous concevez une grande joie de nous revoir; mais pour moi je ne m'en sens pas dans cette pensée, et que nous nous raconterons nos fortunes diverses : *meminisse juvabit.*

Que ne dirons-nous pas? Et cependant croyez bien que personne ne vous aime plus que moi. Toute ma famille se réjouit de vous voir. Adieu.

247. — *Bussy à madame (de Gouville?).*

A Chaseu, ce 6 mai 1670.

Vos intérêts sont fort bien entre mes mains, madame, si vous vous intéressez à être dans le cœur de ma famille, et je n'aurai pas de peine à vous y maintenir.

Vous me retrancherez un plaisir si vous ne me parlez plus de madame de Montglas. Je vous prie de ne point discontinuer; je ne trouverai pas mauvais que vous en disiez du bien, si vous avez tant d'envie d'en dire, car je suis juste, mais soyez-le aussi et me laissez un peu rire sur son chapitre : elle m'a fait assez pleurer.

---

(1) Corbinelli avait une sœur religieuse à Châtillon.

Vous ne me manderez pas tant de nouvelles de la cour pendant le voyage de Flandre que quand elle est à Paris ou à Saint-Germain, mais vous ne laisserez pas de m'en apprendre quelques-unes.

A ce que je puis juger par votre lettre, le comte de *** joue le personnage de mon inconstante et la petite de *** le mien. Mais je suis descendu de dessus le théâtre, et j'ai peur pour la pauvre femme qu'elle n'y soit encore.

On m'a écrit que l'état où étoit madame de ..... l'avoit empêchée de suivre son mari; mais je voudrois bien savoir la comédie que cela a fait : mandez-la-moi, je vous prie. Cependant je vous dirai que je ne trouve pas M*** de trop mauvais sens de vouloir que sa femme le suive. C'est tout ce que peut faire un pauvre mari présent avec ses soins et ses veilles, de se sauver des disgrâces ordinaires aux maris : car, pour un absent, c'est un miracle quand il s'en sauve.

248. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chasen, ce 6 mai 1670.

Je suis fâché, pour l'intérêt de Madame, qu'une corniche ait cassé une tête qui lui plaît. Si l'on peut vous dire une turlupinade, ce n'est pas la plus illustre tête que les corniches, et même les cornes, n'ont pas respectée.

La lettre de madame de la Fayette est une très-plaisante satire contre mille gens qui ne parlent que de mémoire et qui croyent être du bel air quand ils se servent souvent de ces manières de parler. Si la maîtresse a du goût, de tels reproches ne la détacheront pas du compère Dangeau (1).

---

(1) Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, né en 1638, mort

Si vous n'avez point de nouvelles de la cour et du monde à me mander, madame, vous m'en manderez des vôtres, qui me feront bien autant de plaisir. Vous ne voulez plus me rien dire de mon infidèle; cela n'est pas juste. Je vous permets de m'en dire du bien si vous avez tant d'envie d'en dire; mais aussi laissez-moi rire un peu sur son chapitre. Elle m'a fait assez pleurer.

249. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 7 mai 1670.

J'ai sur le cœur de n'avoir rien dit à ma nièce de Bussy, cette pauvre enfant que j'ai vue pas plus haute que cela : réparez donc mes torts. J'ai reçu votre lettre et je suis fort aise que les cendres du pauvre président aient réchauffé notre commerce. Nous avons ici M. de Corbinelli; j'en ai une joie sensible, et, parce que je juge de vous par moi, je me réjouis avec vous de celle que vous aurez de le voir.

Madame de Grignan est si indigne de votre amitié, elle aime tant son mari, elle est si grosse, que je n'ose vous dire qu'elle se souvient fort de vous. Raillerie à part, elle vous aime et vous honore infiniment. Au reste, je n'ai rien vu de plus beau ni de plus touchant que votre lettre au roi.

Adieu, comte; j'ai une si bonne compagnie autour de moi, que je n'ose m'embarquer à vous en dire davantage.

---

en 1720. — La librairie Didot publie en ce moment une édition complète de son *Journal*, avec les annotations inédites de Saint-Simon.

250. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 8 mai 1670.

J'avois dessein, monsieur, de vous demander raison de votre oubli et d'un paquet de lettres et de vers que je fis partir il y a près de deux mois, dans lequel M. Conrart avoit mis une oraison funèbre de la reine d'Angleterre; mais, comme je l'ai cru perdu, je remettois à me donner l'honneur de vous écrire lorsque vous seriez à Bussy, où la correspondance me paroît mieux établie. Vous m'avez fort obligée de me faire connoître que vous pensez à moi et que je puis continuer à vous donner de mes nouvelles, avec espérance de recevoir des vôtres. J'y aurai un grand avantage.

Crescet et ingenium sub tua jussa meum (1).

J'en ai vu l'expérience par les bouts-rimés que j'ai faits sous votre bon plaisir, qui commençoient à devenir moins mauvais quand notre commerce a été interrompu. Les deux derniers étoient terribles, et jamais l'amour n'a été été si mal traité. Comme je ne l'ai jamais été par lui, je pourrois laisser plaindre ceux qui en ont souffert et choisir une autre matière; mais je vous avoue que celle-là est si fort selon mon humeur, que j'y tombe naturellement. La raison est que *genus durum sumus* (2).

Pour être incapable de tendresse, je ne la suis pas de reconnoissance, et vous ni mademoiselle de Bussy n'y perdez rien : car en vérité j'en ai beaucoup pour les bontés que vous me faites l'honneur de me témoigner. Celles

(1) Et mon esprit croîtra sous ta direction.
(2) Nous sommes une race dure.

que vous aviez pour le pauvre abbé du Bac lui devoient rendre la vie plus agréable; je pense qu'il eût bien souhaité de vous le paroître davantage, et en état d'attendre la mort avec moins de chagrin de sa difformité. Vous avez raison, monsieur, de regretter la sienne; car j'ai ouï dire qu'elle n'a point été précédée de tous les secours qui donnent une matière d'assurance que nous passons de cette vie dans une autre meilleure, qui est la seule consolation que l'on puisse avoir dans la perte de ses amis. Il me semble que vous devriez hériter des papiers qu'il avoit en Bourgogne.

M. Conrart me prie de vous assurer de la continuation de son respect, dont il vous donneroit des marques si ses mains pouvoient aussi bien faire leur devoir que son cœur, que vous ne sauriez plus perdre.

Je vous envoie peu de chose, mais c'est tout ce qui se voit.

L'évêque de Langres (1) est mort; voilà son épitaphe. Il avoit légué cent écus pour celui qui la feroit :

Ci gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage.
Je n'en dirai pas davantage;
C'est trop mentir pour cent écus.

---

(1) L. Barbier de la Rivière, évêque de Langres, mort au commencement de 1670. Il avait été favori de Gaston, frère de Louis XIII, et mêlé à toutes les intrigues du prince contre Richelieu et Mazarin. Voy. sur lui Tallemant des Réaux et les Mémoires de Huet, traduct. C. Nisard, p. 168 et suiv. Mémoires de Cosnac, t. I, p. 173, 285, 314, et t. II, p. 36, 202.—Cf. Lettres de Guy Patin, t. III, p. 360, édit. in-8.

251. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 11 mai 1670.

J'ai été ravi quand j'ai vu votre lettre, mademoiselle, croyant que vous aviez reçu la réponse que je vous avois faite à votre paquet, par lequel vous m'envoyiez l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et d'autres choses. Je pensois que vous étiez malade quand je ne recevois point de vos nouvelles; cependant je vois que vous n'avez point reçu ma lettre ni mes bouts-rimés. Je m'en vais donc vous les envoyer avec tous ceux que nous avons faits sans vous, pour vous tenir toujours en haleine. Du reste, je m'en vais vous mander à peu près ce que je vous mandois alors, ce qui vous fera voir que je conserve vos lettres.

Je vous disois que l'oraison funèbre m'avoit fort satisfait, que je n'estimois pas les stances de M. ***; que je rendois mille grâces à M. Conrart des soins qu'il avoit eus de m'envoyer tout cela, et que j'étois fort aise que ses douleurs fussent moindres.

Vous voilà, mademoiselle, comme si ma lettre n'avoit pas été perdue. Recommençons maintenant nos amusements, non pas pour vous donner plus d'esprit que vous n'en avez, comme votre modestie vous le fait dire, mais pour nous divertir.

Jamais mort ne m'a plus surpris que celle du pauvre abbé du Bac. Je l'attendois ici quand j'en reçus des nouvelles. Je ne sais si vous avez su qu'il s'est empoisonné sans y penser. J'y ai perdu un ami qui avoit de l'esprit, et je m'accoutumois à le voir, en sorte qu'il ne me faisoit plus de peine pourvu qu'il fût un peu éloigné. Je ne fais pas grand cas de ses ouvrages : j'aimois mieux son cœur et sa conversation.

J'écrirois à M. Conrart si je savois qu'il eût des mains;

mais sachant combien il est honnête, j'aurois peur de lui donner de la peine sur ce qu'il ne pourroit me faire réponse. Cependant il verra ici, s'il vous plaît, que personne, pas même vous, ne l'aime plus que je fais.

252. — *La comtesse de Fiesque à Bussy.*

A Paris, ce 12 mai 1670.

Je suis bien honteuse d'avoir été si longtemps sans vous faire réponse; mais Madame étoit à Saint-Germain quand on m'apporta votre lettre, et je voulois la lui faire voir. Depuis cela, le départ de la cour est arrivé et j'ai eu mille embarras pour faire faire l'équipage de mon mari, qui m'a mise en fort mauvaise humeur, tant pour la dépense que pour le voir partir pour un voyage où il aura mille incommodités. Quand vous saurez que par le beau temps qu'il a fait on a été obligé à porter des tentes et à camper presque toujours comme à l'armée, vous direz que j'ai raison d'être alarmée. Enfin voilà mon excuse : je souhaite que vous la trouviez assez bonne pour la recevoir.

Après cela je vous dirai que Madame a lu votre lettre avec plaisir, et qu'elle m'a commandé de vous remercier de sa part de l'intérêt que vous prenez dans tout ce qui la regarde.

Elle a une joie très-grande d'aller en Angleterre voir le roi, son frère : elle auroit été plus grande si elle avoit pu aller jusqu'à Londres, Douvres étant un très-vilain lieu pour y être deux jours ensemble. Mais l'on n'est pas malheureux quand on a en ce monde la moitié de ce que l'on souhaite.

Je pars dans deux jours pour m'en aller à une terre que j'ai à huit lieues de Paris, où je ferai à peu près la vie que vous me mandez que vous faites à la vôtre, c'est-à-dire

ajouter toujours quelque chose de nouveau, et enfin avoir des ouvriers; car sans cela on meurt d'ennui à la campagne. Je souhaiterois avoir quelque nouvelle agréable pour vous divertir ; mais vous vous contenterez de ma bonne volonté et me croirez, s'il vous plaît, plus que personne votre très-humble, etc.

Je viens de recevoir une lettre de Madame, qui me mande qu'ils ont eu les mêmes incommodités qu'à l'armée, ayant aussi beaucoup de troupes avec eux, et qu'ils ont été vingt-quatre heures en carrosse, sans boire ni manger, sur le bord d'une rivière débordée, sans espérance de la pouvoir passer; que toute sa maison est obligée de séjourner au Quesnoy, et mon mari aussi, dont l'équipage a été un peu incommodé. Je comprends qu'elle veut dire beaucoup; mais la bonne princesse me radoucit cela le mieux qu'elle peut. Avouez que j'avois raison d'être en mauvaise humeur de ce désagréable voyage.

253. — *Bussy au comte de V***.*

A Chaseu, ce 15 mai 1670.

Vous avez raison, mon cher cousin, de trouver malhonnête que nous aimant et nous estimant tous deux comme nous faisons, nous n'ayons non plus de commerce ensemble que si nous ne faisions ni l'un ni l'autre. Mais faisons-nous justice, et avouez que c'étoit à vous en l'état où je suis à prendre un peu plus de soin de moi que vous n'avez fait. Je vous avoue, de mon côté, que je n'y devois pas prendre garde, et ne laisser pas de vous faire quelques petits reproches de votre oubli; mais les malheureux ont tant de peur qu'on ne les néglige et qu'on ne prenne leurs avances pour des bassesses, qu'ils n'en font presque jamais. Après ce petit éclaircissement, je vous dirai de bonne

foi qu'il y a toujours eu un si grand fonds d'estime pour vous dans mon cœur que, quoique je m'étonnasse d'abord quand j'y faisois réflexion que vous ne m'écrivissiez point, je vous excusois toujours, et je me disois que vous ne laissiez pas de me bien aimer. Ça donc, mon cousin, faisons mieux notre devoir à l'avenir que nous n'avons fait jusqu'ici. Mandez-moi quelquefois des nouvelles du monde, mais surtout des vôtres, car je m'y intéresse au dernier point. Pour moi, je vous manderai à quoi je me divertis en attendant que je vous l'aille dire moi-même, et je vous assure que personne n'a pour vous plus d'estime et plus d'amitié que moi.

254. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 15 mai 1670.

J'ai fait votre paix avec votre nièce de Bussy; mais nous sommes aussi étonnés de ce qui vous a fait souvenir d'elle, lorsqu'on ne vous en parloit pas, que de ce qui vous l'a fait oublier; j'attends ici M. de Corbinelli avec une impatience extrême. Nous en dirons de bonnes. Que n'êtes-vous en tiers; j'entends ici avec nous deux, car à Paris nous n'y serions pas si à l'aise. Vous êtes trop distraits, vous autres gens du monde; vous n'appuyez pas sur les plaisirs, comme nous autres ermites; vous ne les prenez qu'en courant, et cela fait qu'on n'en a pas tant avec vous. Après sept ou huit jours de séjour, nous vous laisserions retourner dans votre chaos, car nous savons que la nature se plaît dans la diversité.

Le voyage de M. de Grignan en Provence pourroit bien raccommoder madame de Grignan avec moi. Je vous déclare que je ferai toujours la moitié du chemin. J'oublierai aisément toutes les amitiés qu'elle a faites à son mari, et

même sa grossesse, pourvu que je voie quelque apparence d'une meilleure conduite à l'avenir. A moins que cela, je ne l'aimerai que malgré moi, car je ne saurois m'empêcher de l'aimer. Adieu, ma belle cousine; écrivons-nous souvent, et badinons toujours. Nous sommes bien meilleurs ainsi que d'autre manière.

Puisque mes lettres au roi vous plaisent tant, en voilà encore une (1). J'ai cru que comme dans un exil une longue patience ressemble fort à l'indifférence, je devois montrer à mon maître que je souffre à la vérité sans dépit, mais que je souffre.

255. — *Corbinelli à Bussy.*

A Paris, ce 17 mai 1670.

Madame de Sévigné et moi avons chacun une réponse à vous faire, et nous avons résolu de la mettre en une seule. Je vous dirai donc, pour ma part, qu'une de mes plus grandes joies ici a été de songer que je m'en retournerois par chez vous. Je serai huit jours à Châtillon et je me laisserai gouverner par M. *** J'ai une violente envie de vous raccommoder tous deux, et de faire des reproches à celui qui aura tort.

Oui, oui, nous ferons des réflexions morales et politiques : nous poserons en fait les deux espèces de disgrâces dont vous parlez à madame de Sévigné. Je suis venu ici examiner cette vérité, et je l'ai trouvée telle que vous nous la faites voir. Les uns s'imaginent être agréablement à la cour, et sont près d'être comme nous; les autres croient

(1) Voy. l'Appendice. — Ce dernier paragraphe est omis dans les éditions modernes.

être comme nous, et sont près d'être favoris; d'autres ne sont rien, et se ruinent courageusement à attendre un malheur décidé. Je vous conterai toute l'histoire des Petites-Maisons, et je vous ferai voir démonstrativement que ceux qu'on croit vous devoir plaindre vous doivent envier. Fiez-vous-en à moi; nous comptons là-dessus en Languedoc (1).

Après cela, je vous dirai mille autres choses qui vous pourront rendre supportable un séjour de quelques heures. Préparez-vous donc à savoir gré au roi de votre éloignement de la cour, ou vous êtes le premier de tous les ingrats du monde. Je finis par vous protester que personne ne vous honore avec plus de respect et de fidélité que je fais.

256. — *Madame de Scudéry à Bussy* (2).

A Paris, ce 30 mai 1670.

Enfin, monsieur, mesdames du *** m'ont fort grondée de ce que je ne vous avois point écrit depuis votre exil, et j'ai reçu leur réprimande avec assez de douceur pour une personne qui a accoutumé de n'être pas docile. J'ai eu beau leur dire que je vous avois fait visite pendant que vous fûtes malade ici, et que je n'avois ouï parler depuis ni de vous ni de vos visites tant que vous restâtes à Paris, ni de vos lettres depuis que vous en êtes parti, elles n'ont pas

---

(1) Corbinelli et M. de Vardes qui était exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes.

(2) Marie-Françoise de Martin Vast, née en Normandie vers 1631. Elle était veuve, depuis le 14 mai 1667, de George de Scudéry, l'auteur d'*Alaric* et de nombreux et médiocres ouvrages ridiculisés par Boileau. Elle mourut en 1711. — C'est après madame de Sévigné la meilleure correspondante de Bussy. Tallemant des Réaux l'a jugée fort sévèrement. (Édit. in-18, t. IX, p. 137.)

voulu m'écouter, et m'ont presque condamnée sans m'entendre, me disant pour toute raison que vous étiez malheureux et absent et qu'il falloit que je vous écrivisse. Je crois qu'elles se sont imaginé que nous nous connoissions encore plus que nous ne faisons. C'est madame de Montglas principalement qui a toutes ces visions-là. Enfin, monsieur, si mes billets sont un bien, comme je crois, parce qu'ils partent de Paris, je vous en écrirai fort volontiers. A parler de bonne foi, je ne trouvai point fort étrange, quand vous commençâtes de sortir après votre maladie, que je n'eusse pas l'honneur de vous voir ; car je savois quelque chose de votre agitation d'esprit et vous me faisiez pitié ; mais pour un billet, vous me le deviez, si jamais on me peut devoir quelque chose. Cependant je passe condamnation et je vous demande pardon de ne vous avoir pas plaint par mes lettres : car en vérité, par mes sentiments, je n'ai rien à me reprocher. Je vous ai plaint, j'ai cherché à vous servir et à vous faire servir. Je vous ai défendu, et chez vos ennemis et chez vos amies ; et tout de bon j'ai fait par estime pour vous ce que vos meilleures amies n'ont peut-être pas fait par leur amitié. Voyez si en beaucoup d'endroits d'ici vous vous attendiez à davantage. Le monde s'y est encore bien corrompu depuis que vous en êtes parti.

Mais il est temps que je finisse ma lettre : elle est déjà trop longue, et cependant ce n'est pas l'usage d'écrire de Paris sans nouvelles. Que vous dirai-je ?

Le roi de Pologne (1) agite ici fort nos dames ; il a des pierreries dont elles ont toutes envie, et quoiqu'il ne soit ni jeune ni beau, ni même fort spirituel, il est fort recher-

---

(1) Jean Casimir, qui avait abdiqué le 16 septembre 1668 et s'était retiré en France, où Louis XIV lui donna l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il mourut à Nevers le 15 décembre 1672.

ché : car, depuis votre départ, les femmes font encore moins de façon de faire les premiers pas vers les couronnes qu'elles ne faisoient.

Pour vous, monsieur, à quoi vous amusez-vous dans votre solitude? Je souhaite que, suivant les prophéties de madame de Chantal (1), tout ceci vous fasse devenir saint; car, après tout, la vie dure trop peu pour ne songer qu'à ce monde ici.

Grondez ces dames qui vous ont condamné à cette grande lettre; mais grondez-les toutes deux, je vous en supplie. Et pour moi, quoiqu'il y ait plus de trois ans que je suis veuve sans que vous m'ayez fait un compliment, moi qui en ai, si je l'ose dire, reçu depuis le sceptre jusqu'à la houlette, je suis, je vous assure, avec beaucoup de respect et d'estime votre, etc.

257. — *Le comte de Choiseul* (2) *à Bussy.*

A Iroy, ce 30 mai 1670.

Je trouve un curé, pèlerin de Sainte-Reine (3), qui m'a promis de vous rendre ma lettre, qui ne vous déplaira pas étant jointe à une de la comtesse du Plessis. Je l'ai laissée à Arras en bonne santé, faisant le reste du voyage avec la cour. Le comte de Saint-Paul (4) n'a pas suivi; il est resté

---

(1) Voy. lettre n° 2.

(2) Claude de Choiseul, marquis de Francières, maréchal de France (1693), mort en 1711. Voy. le magnifique éloge qu'en fait Saint-Simon (Mémoires, année 1711).

(3) Lieu célèbre à la fois par un pèlerinage et par ses eaux minérales.

(4) Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, puis duc de Longueville, né le 29 janvier 1649, tué au passage du Rhin en 1672. — J.-Louis-Charles d'Orléans, né en 1646, reçut l'ordre de la prêtrise en

malade à Chantilly. Son frère aîné chante souvent la grand'messe à Saint-Maur et confesse volontiers.

Je suis venu ici me remettre d'une petite incommodité qui m'a obligé de quitter la cour. Si je me portois mieux, je pousserois mon bidet jusqu'à vous. Je n'ose vous proposer de venir ici; il faut se contenter de savoir de vos nouvelles et si vous n'avez pas oublié votre ancien ami.

258. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 8 juin 1670.

Le roi arriva hier à Saint-Germain, lui et toute la cour, fatigués du voyage, où ils ont eu des peines incroyables par les eaux et par les mauvais chemins.

Madame n'arrivera que le 18, quoiqu'elle n'ait point passé Douvres, où le roi son frère l'a reçue admirablement bien. La reine d'Angleterre y est venue et n'a pas voulu que Madame allât jusqu'à Cantorbéry, où elle étoit.

On m'a dit que vous aviez mis sous le portrait de votre infidèle une souscription déshonorante. Je ne le puis croire; vous êtes un trop honnête homme pour cela. Elle ne voit plus celui que vous croyez son amant.

Madame de Brissac (1) est morte; vous devez un compliment à votre *Cœur*.

1669 et mourut le 4 février 1694. Tous deux étaient fils de la célèbre duchesse de Longueville.

(1) Marguerite de Gondi, veuve de Louis de Cossé, morte à cinquante ans aux Carmélites de la rue du Bouloi. — (Voy. *Gazette*, année 1670, p. 580.)

259. — *Bussy au comte de Choiseul.*

A Chaseu, ce 9 juin 1670.

Si j'eusse été à Bussy quand vous m'avez écrit, mon cher, j'aurois galoppé jusqu'à Iroi pour vous embrasser, en attendant qu'il plaise au roi que je le puisse faire à Paris, et je vous aurois chargé de mille tendres compliments pour notre cousine du Plessis. Je n'ai pas une amie ni une parente qui ait si bien fait son devoir à mon égard dans ma disgrâce : aussi est-elle dans mon cœur au-dessus des autres.

On me mande que le comte de Saint-Paul est malade pour avoir trop parlé aux dames. Il est bien difficile à son âge de garder le silence avec elles : il faut pour leur plaire avoir toujours la bouche ouverte, et c'est souvent pour en mourir. C'est grand dommage que ces longs discours soient si dangereux. Vous voyez que je suis assez gai pour un exilé; c'est que je ne prends pas les matières à cœur et que j'espère qu'avec de la santé je vivrai assez longtemps pour voir finir mes malheurs. En tous cas, j'aurai vécu tranquille. Adieu, mon cher; aimez-moi toujours.

260. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 9 juin 1670.

Je sais bon gré à mesdames de *** du reproche qu'elles vous ont fait de ne me point écrire, madame; et pour moi j'avoue que j'eus tort de ne vous point donner de mes nouvelles aussitôt que je fus arrivé chez moi, et c'est de quoi je vous demande pardon, en vous promettant de réparer ma faute par une amitié pleine d'estime pour vous à

l'avenir. Je la dois à votre mérite, mais particulièrement à votre générosité et aux combats que vous avez donnés pour moi contre mes ennemis et contre mes lâches amies. J'en connois déjà quelques-unes. Il faudra que je vous aie encore l'obligation de me faire connoître les autres : peut-être seront-ce les mêmes; nous verrons. Cependant je vous assurerai que je suis pour le moins aussi capable de reconnoissance que de ressentiment, et que mes amis ont bien plus de sujet de m'aimer que mes ennemis de me craindre.

Au reste, madame, vos lettres ne sauroient être trop longues, et vous n'êtes pas de celles qui, sans nouvelles, ne sauroient écrire quatre mots.

Les sentiments que vous me mandez qu'ont la plupart des dames pour le roi Casimir, à cause de ses joyaux, ne me surprennent pas. Elles aimoient de mon temps déjà l'argent et les pierreries plus que l'esprit, la jeunesse et la beauté. Pour celles qui ont fait des avances pour certaines couronnes, encore plus aimables que précieuses, je les trouve de bon sens; mais pour la couronne dont vous me parlez, toutes les richesses de l'Orient ne pourroient, à mon avis, excuser les premiers pas d'une jolie dame.

Pour moi, madame, je n'ai aucun entêtement, et je me contente de ne faire tort à personne, de me réjouir et de vivre moralement bien. Je ne sais pas si c'est là le moyen de faire accomplir les prophéties de madame de Chantal, mais quand la vie seroit une fois plus courte qu'elle n'est, je n'en ferois ni plus ni moins.

Vous me mandez que je gronde ces dames, qui m'ont fait recevoir une grande lettre de vous : j'en vais remercier madame de *** (1), bien loin de la gronder. Pour

(1) Probablement madame de Gouville à qui est adressée la lettre suivante.

madame de Montglas, elle n'aura de moi ni gronderie ni amitié.

J'appris si tard la mort de M. votre mari, que je crus qu'il ne falloit pas renouveler une douleur que le temps pouvoit avoir assoupie; mais enfin je demande amnistie de tout le passé, en vous assurant que je n'en mériterai jamais à votre égard et que vous n'aurez pas un meilleur ami ni qui vous estime plus que je ferai toute ma vie.

261. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Chaseu, ce 9 juin 1670.

Vous m'avez bien délaissé, madame. Il y a plus d'un an que je n'ai reçu de vos nouvelles. Je sais que vous avez failli à mourir : notre amie la comtesse du Plessis me le manda, et que vous vous portiez mieux, dont je fus fort aise, car je vous aime toujours bien; mais il faut aussi que vous m'aimiez, et que cela me paroisse : un peu de soin m'empêchera d'en douter. Recommencez donc de m'écrire, madame, quand vous saurez quelques nouvelles. Vous me manderez aussi l'état où vous êtes, et que vous ne m'oubliez pas. Pour moi, je vous dirai toute ma vie que vous êtes une des femmes du monde que j'aime et que j'estime le plus, et que j'ai autant d'impatience de revoir, etc.

262. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 17 juin 1670.

Allons, je le veux, monsieur le comte, je vous écrirai quand vous m'écrirez, ou quand la fantaisie m'en prendra. Je pense qu'il ne faut rien de plus réglé à des condui-

tes aussi dégingandées que les nôtres. C'est un assez bon miracle que nos fonds soient bons, sans nous demander des dehors fort réguliers. Au reste, je vous déclare que, selon les gens, je fais un grand secret du mien; j'ai hasardé deux ou trois fois de le dire sans choix; j'ai tant trouvé d'hélas, d'admirations, de signes de croix, et même des discours fâcheux de moi, dans mon chemin, que je me résolus de choisir les gens à qui je fais cette confidence. Vous êtes de ce nombre; car je m'imagine qu'en votre faveur vous voudrez bien excuser les retours de mon cœur pour vous, quand même vous auriez vu des lettres que j'ai retrouvées depuis peu, où vous me remerciez avec chaleur et reconnoissance de la véritable envie que j'avois de vous avancer de l'argent sur notre oncle de Chalon; et ensuite la querelle d'Allemand se forma sur ce que vous trouvâtes qu'on pouvoit faire sur moi une fort jolie satire. Je vous mets donc du nombre de ceux qui veulent bien m'excuser; M. de Corbinelli en est aussi : il a des tendresses pour vous qui rallumeroient les miennes quand je n'y serois pas disposée. Je vous trouve heureux d'avoir devant vous le plaisir de le voir. Pour moi, j'ai derrière celui de l'avoir vu, dont je suis au désespoir; car, en un mot, son esprit est fait pour plaire au mien. Je n'avois rien trouvé en son absence qui me pût consoler de lui. Il m'aime comme j'aime qu'on m'aime. Ainsi je perds ma joie et la douceur de ma vie en le perdant. J'admire par quels enchaînements sa destinée le porte à deux cents lieues de moi, et son intérêt m'y fait consentir contre le mien propre. Adieu, comte; écrivons-nous, et prenons courage contre nos ennemis. Pensez-vous que je n'en aie pas, moi qui vous parle? Je fais mes compliments à toutes vos dames. Madame de Grignan vous fait les siens de très-bonne grâce. Je ne suis pas accoutumée à la voir grosse; j'en suis scandalisée aussi bien que vous.

De Corbinelli.

Vous êtes deux vrais Rabutins, nés l'un pour l'autre. Dieu vous maintienne en parfaite intelligence! Mais où vous irai-je prendre à Chaseu, moi qui n'irois pas chercher à cheval une couronne à une demi-lieue? Nous verrons pourtant. Quand je serai à Châtillon, je vous manderai mon arrivée. Cependant croyez qu'il est impossible d'être plus votre serviteur que je le suis.

263. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 21 juin 1670.

Voilà tout le monde de retour, madame; vos lettres vont être bien longues : j'en mesure le plaisir à la grosseur du paquet.

Pour le portrait de votre amie (madame de Montglas), il est vrai que je l'ai laissé dans mon cabinet, parce que je n'étois pas assez en colère pour l'en ôter, et la même raison m'a empêché d'y mettre une souscription injurieuse. C'est du mal, c'est du bien, comme on voudra; mais je me suis réservé par là le pouvoir de contredire quiconque voudra décider là-dessus. Si les donneurs d'avis lui ont expliqué mon intention à son désavantage, je n'y saurois que faire. Vous savez bien le proverbe : « Qui se sent morveux, qu'il se mouche. » Pour ce que vous dites, madame, qu'elle ne voit plus son amant, tant pis pour les plaisirs de la Chimène et non pas tant mieux pour sa réputation.

264. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 22 juin 1670.

J'ai pensé mourir de honte en datant cette lettre et songeant à la date de votre dernière, monsieur, par laquelle vous avez la bonté de me témoigner que vous êtes bien aise que je ne sois ni malade ni morte, comme vous l'aviez appréhendé. En cela vous faites voir que vous êtes juste; car vous y perdriez quelque chose, si je n'étois plus : je veux dire une des personnes du monde qui vous estime davantage et qui est encore plus touchée de votre cœur que de votre esprit, quoique je le mette au-dessus de ceux qui tiennent ici le premier rang, à qui je n'en fais pas la petite bouche.

Vous avez trop de bonté pour moi, monsieur, pour ne me pas pardonner mon silence quand vous saurez que ce qui l'a causé a été la maladie et la mort de M. le lieutenant civil (1), l'un des meilleurs amis que j'eusse, et qui avoit le plus de probité, de mérite et d'esprit.

Je suis bien fâchée que votre lettre précédente à la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ait été perdue : car outre que je ne veux rien perdre de tout ce qui me vient de vous, je n'aime point qu'elles soient tombées dans des mains étrangères.

Vous aurez cet été à Sainte-Reine une aimable personne qui a bien de l'esprit. Elle m'écrivit, il y a deux mois, une lettre mêlée de vers et de prose, la plus jolie et la plus ingénieuse du monde. Elle est nièce du fameux M. Descartes (2), et joint à la grandeur de son esprit beaucoup de

---

(1) Ant. d'Aubray, comte d'Offemont, mort le 17 juin, à 37 ans.

(2) Catherine Descartes. Voy. la lettre de madame de Sévigné du 20 octobre 1679.

douceur et d'agrément. J'espère que madame la comtesse de Bussy et mesdemoiselles vos filles lui feront grâce de trouver bon qu'elle leur rende ses respects.

265. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 25 juin 1670.

Je ne sais pas, ma belle cousine, quelle idée vous vous êtes faite de ma régularité; mais ceux qui en ont eu avec moi se sont toujours loués de la mienne : et, pour nos conduites, je ne vois pas qu'elles soient si dégingandées que vous mandez : pour moi, je suis très-satisfait de la vôtre, et je crois bien que vous ne l'avez condamnée que pour avoir prétexte de dauber la mienne. Il est vrai que celle-ci est détestable, si vous en jugez par le succès; mais moi, qui ne suis pas de ceux qui croient aveuglément qu'on a tort dès qu'on est malheureux, je ne trouve pas ma conduite si dégingandée que vous croyez.

Vous voulez bien que je vous dise franchement que votre lettre me paroît venir d'une personne intriguée, et à qui ses ennemis (comme vous dites que vous en avez) ont donné du chagrin. Ils vous ont même donné un peu d'aigreur contre moi, qui n'en puis mais; car, à quel propos, je vous prie, me venir reprocher l'argent que vous m'avez voulu avancer et la satire que j'ai faite? Est-il question de cela? Vous ai-je obligée, par mes lettres, à me dire la moindre chose approchante de ces rudesses? Vous avez peut-être reparlé à M. de Corbinelli de ces affaires, et, toute pleine de la chaleur qu'elles vous ont donnée, vous m'écrivez des choses désagréables, à moi qui ne songe à rien de vous qu'à recevoir quelque lettre enjouée pour réponse à celle que je vous avois écrite sur ce ton. Je voudrois bien que vous me disiez combien de temps ces

recommencements-là doivent encore durer, afin que je m'y attende.

Je ne pense pas que vous vouliez dire que j'aie tort de me plaindre, puisque vous avez dit à Breban de me mander que je ne me fâchasse point de ce que vous m'écriviez; il valoit mieux ne me pas offenser que de me faire satisfaction. Vous deviez jeter cette lettre au feu et attendre à me faire réponse que vous eussiez été en meilleure humeur; mais vous avez mieux aimé hasarder de perdre votre ami que de perdre vos peines; cela n'est pas d'une bonne conscience. Si je cherchois noise, vous m'auriez fourni en cet endroit un beau sujet de garder contre vous quelque chose sur mon cœur; mais, après vous avoir dit mon grief, je vous déclare que je ne vous aime pas moins que je faisois; je vous prie aussi de prendre un peu plus garde une autre fois à ne pas blesser l'amitié que vous me devez.

M. de Corbinelli a raison de m'aimer, car il sait bien que je l'aime extrêmement. Je me réjouis fort de le voir, et je vous plains de ce que vous ne le verrez de longtemps. Je ne doute pas que vous n'ayez des ennemis, je le sais par d'autres que par vous; mais quoi qu'on m'ait mandé, je ne crois pas votre conduite si dégingandée qu'on dit, et je ne condamne pas les gens sans les entendre.

Je rends mille grâces à madame de Grignan de son souvenir; je ne saurois bonnement dire le sujet que j'ai de me rattendrir pour elle; mais elle me paroît plus aimable de jour en jour, et je sens que je l'aime beaucoup plus que je ne faisois il y a trois mois.

A Corbinelli.

Grondez un peu notre amie, afin de m'épargner la peine de me plaindre jamais d'elle à elle-même. Un tiers a meilleure grâce de le faire que l'intéressé; je vous promets, à

la pareille, de lui laver la tête quand elle vous offensera; ne croyez pas en être à couvert, car quoique vous n'ayez pas, comme moi, de péché originel à son égard, défiez-vous de l'avenir; *toute femme varie*, comme disoit François Ier; et puis, si elle vous écrivoit en méchante humeur, elle pourroit vous dire quelque rudesse, et alors je ferois merveille de la redresser. Si je ne suis pas encore à Bussy quand vous arriverez à Châtillon, écrivez-moi un mot par Gardien; je vous enverrai une chaise, car je ne présume pas si fort du plaisir que vous aurez de me voir, que je veuille vous le faire acheter par la moindre incommodité du monde; pour moi, je meurs d'impatience de vous voir.

266. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Chaseu, ce 25 juin 1670.

Je n'ai pas douté un instant que vous ne m'aimassiez toujours, madame; mais je n'ai pas laissé de souhaiter que vous m'écrivissiez quelquefois, comme je le souhaite encore. Quand l'embarras du pays où vous êtes vous empêchera de songer à moi, je vous réveillerai et je vous demanderai des nouvelles et de celles de notre amie (madame de Fiesque). Je suis fort aise qu'elle soit contente de l'état de sa fortune; et je souhaite, pour l'achever, que Madame l'aime autant qu'elle le mérite. Si elle veut réussir, il ne faut pas seulement qu'elle témoigne des soins par manière d'acquit, il faut qu'elle la persuade qu'elle l'aime fort; et je suis assuré que Madame ne résistera point à une véritable tendresse d'elle : car qui pourroit y résister ?

Adieu, madame; aimez-moi toujours bien toutes et croyez que je n'aime personne plus que vous.

267. — *Le comte de Choiseul à Bussy.*

A Paris, ce 30 juin 1670.

Vous me faites le plus grand plaisir du monde, mon cher, de vouloir entretenir notre ancienne amitié par un commerce un peu plus fréquent. Assurez-vous que je ferai mon devoir. Notre cousine du Plessis est de retour d'Angleterre, où sa charge l'avoit obligée de suivre Madame, malgré sa petite santé. Je la verrai ce soir et je la ferai bien aise en lui montrant votre lettre. Je vous manderai de ses nouvelles et de celles du monde. Personne ne souhaite avec plus de passion que moi que vous en veniez apprendre vous-même. Croyez-le bien, mon cher, et que vous me trouverez dans les occasions le plus fidèle de vos amis.

268. — *Bussy à la marquise de Villeroy.*

A Paris, ce 30 juin 1670.

Je viens d'apprendre, madame, la perte que vous venez de faire de madame votre mère (1). La longue absence ne m'empêche pas de prendre une sensible part à tout ce qui vous touche ni de vous aimer autant que j'ai jamais fait. Mais il est inutile que je vous fasse de ces protestations, puisque vous ne sauriez faire la moindre réflexion que vous ne sachiez le fond de mon cœur, etc.

---

(1) La duchesse de Brissac. Voy. lettre n° 258.

269. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 1er juillet 1670.

Je commençois de croire que le dernier paquet que je vous avois envoyé étoit encore perdu, quand j'ai reçu votre lettre, mademoiselle. Elle a donné bien de la joie à mes filles : j'en ai eu ma bonne part.

Je m'intéresse fort à la douleur que vous avez eue de la mort de M. le Lieutenant civil. J'ai ouï dire à d'autres qu'à vous que c'étoit un homme de mérite. Il est mort trop tôt pour ses amis et pour le public.

Je vais hâter mon retour à Bussy pour y être dans le temps que votre amie arrivera à Sainte-Reine : nous lui ferons bien des amitiés pour l'amour de vous, et puis, quand nous la connoîtrons davantage, nous lui en ferons pour l'amour d'elle. Cependant s'il n'y a rien de particulier dans la lettre qu'elle vous a écrite, je vous prie de m'en envoyer la copie.

Je vous souhaite de la santé préférablement à ma satisfaction particulière; mais je ne serois pas fâché que, n'ayant point d'affaires à Paris, vous voulussiez accompagner votre amie à son pèlerinage de Sainte-Reine.

270. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 1er juillet 1670.

Je ne comprends pas, monsieur, que vous m'ayez si peu parlé de madame votre fille aînée, religieuse aux Dames-Sainte-Marie, de la rue Saint-Antoine (1). Mon

---

(1) Diane Jacqueline de Rabutin, fille aînée du premier mariage de

bon génie m'a inspiré de l'aller voir. Je ne crois pas qu'il y ait personne plus accomplie en vertu, en esprit, et même en agrément de sa personne, s'il lui plaisoit d'en avoir.

M. l'abbé de Montigny (1) a été reçu à l'Académie; vous avez en lui par son esprit et par son mérite un digne confrère. Je lui conseillois ces jours passés d'aimer une dame avec la philosophie, et je lui prouvois que l'un n'empêchoit point l'autre. Prenez la peine de polir ces deux sonnets que je vous envoie, si vous trouvez qu'ils en vaillent la peine. J'ai quitté ma matière de dauber l'amour pour louer mesdemoiselles vos filles dans ce sonnet : l'amour en sera quitte pour un bout-rimé cette fois.

Je vous fais mon compliment sur la mort de Madame (2), car je sais combien cette princesse vous honoroit de son amitié.

Pour mesdemoiselles de Bussy.

Vous ne sauriez jamais trouver de cœur *ingrat*,
L'une et l'autre de vous n'eut jamais de *seconde;*
Je le veux publier aux quatre coins du *monde*,
Votre mérite y doit briller avec *éclat*,

Trouver de la beauté, de l'esprit *délicat*
En l'une et l'autre sœur une veine *féconde*,
Qui coule doucement dès qu'on lâche la *bonde :*
Ce sont de rares dons dont on doit faire *état*.

Bussy. Elle fut, en 1623, supérieure du couvent de la Visitation de Saumur.

(1) J. de Montigny, évêque de Saint-Pol de Léon, né en 1637, mort en 1671.

(2) Henriette d'Angleterre, morte le 30 juin 1670. On trouve dans le *Supplément aux Mémoires* et lettres de Bussy (t. I, p. 82) une relation de la mort de cette princesse, par le P. Feuillée, chanoine de Saint-Cloud. Cf. *Gazette*, p. 650 et 821; Saint-Simon, Cosnac, etc.

Que n'ai-je autant que vous, d'esprit et de *lumière*
Pour vous suivre de près et fournir la *carrière!*
Mais je n'ai par malheur qu'un fort méchant *jargon*,

Qui vous dira pourtant, et sur un ton non *triste*,
Que nul n'est plus à vous, Iris; à vous, *Caliste*,
Quand vous iriez chercher jusques en *Aragon*.

Contre l'amour.

Dussé-je être de contre*bande*,
D'Amour je ne suivrai le *char*,
Fût-ce un Adonis, un *César*
Qui m'offriroit une *guirlande*.

L'affronter, l'entreprise est *grande*,
Il vaut mieux baisser le *regard*,
Et le fuir, car pour de l'*égard*
Il n'en a point, mais il gour*mande*.

Soit aux étés, soit aux *hivers*
Le fourbe l'est à plats *couverts:*
Je ne puis que je n'en *murmure*,

J'en demeure enfin sur le *ton*,
(Le sûr moyen pour être *dure*,)
Que prit la femme de *Caton*.

271. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 4 juillet 1670.

Je trouve que je vous dois être si obligée, monsieur, de toute l'amitié que vous me promettez dans votre lettre, que je ne dois plus gronder du passé; et puis, entre nous autres gens sages, il n'y a guère que le présent que nous devions compter. Cependant il faut que je vous dise, tandis que je vous parle sérieusement, que vous me paroissez en certains endroits de votre lettre plus philosophe que chrétien. N'avez-vous point lu Pascal? J'ai envie, si vous ne l'avez,

de vous l'envoyer; car outre qu'il y a bien de l'esprit dans son livre, c'est que je croirois bien que vous auriez besoin de fortifier un peu votre foi. Ne vous fâchez pas de mon petit sermon : je vous le fais de la meilleure amitié du monde. La mort de Madame en fait un terrible : elle est morte avec une fermeté héroïque. Il est surprenant qu'une princesse de vingt-six ans, belle et heureuse, ait quitté la vie comme auroit pu faire un vieux barbon qui auroit passé la sienne dans les déserts à se préparer à cette dernière heure.

Toutes les personnes de mérite et d'esprit perdent à Madame. Il est constant qu'elle avoit plus d'esprit que toutes les dames de la cour, et qu'elle étoit presque la seule qui distinguât les gens.

Mais, pour changer de discours, je vous dirai qu'il me semble que dans votre lettre vous me nommez certaine dame (1) plus sèchement qu'elle ne vous nomme. Ne craignez-vous point d'être injuste? Sérieusement, je crois que vous l'êtes. Pour parler de toutes nos anciennes connoissances, je viens tout à l'heure de recevoir un billet de notre ami le duc de Saint-Aignan.

Mais, monsieur, que font vos amis pour vos intérêts? Ne travaillent-ils pas? Pour moi, j'avoue que je ne puis pas souffrir les gens qui demeurent les bras croisés quand ils ont un ami dans la disgrâce. S'il vous faut quelqu'un pour réveiller ceux qui ont plus de crédit que moi, je m'offre de tout mon cœur, et je suis très-sincèrement votre, etc.

---

(1) Madame de Montglas.

272. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 6 juillet 1670.

Je me presse de vous écrire, afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière y a mis. Je ne l'eus pas plus tôt écrite que je m'en repentis. M. de Corbinelli me voulut empêcher de vous l'envoyer, mais je ne voulus pas perdre ma lettre, toute méchante qu'elle étoit, et je crus que je ne vous perdrois pas pour cela, puisque vous ne m'aviez pas perdue pour quelque chose de plus. Nous ne nous perdons point, de notre race : nos liens s'allongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais. Je sais ce qu'en vaut l'aune : après mon expérience, je pouvois bien hasarder le paquet. Il est vrai que j'étois de méchante humeur d'avoir retrouvé dans mes paperasses ces lettres que je vous dis. Je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire; je trempai ma plume dans mon fiel, et cela me composa une sotte lettre amère, dont je vous fais mille excuses. Je le dis à notre homme (*à Corbinelli*); si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble. Nous voilà donc quittes; mais, bon Dieu ! que je vous en dois encore de reste, que je ne vous payerai jamais ! Vous me donnez un trait en me disant que j'ai des ennemis et qu'on vous a mandé que ma conduite étoit dégingandée. Vous feignez qu'on vous l'a écrit; je parie que cela n'est pas vrai. Hélas ! mon cousin, je n'ai point d'ennemis; ma vie est tout unie, ma conduite n'est point dégingandée (puisque *dégingandée* y a). Il n'est point question de moi : j'ai une bonne réputation, mes amis m'aiment, les autres ne songent pas que je sois au monde; je ne suis plus ni jeune ni jolie, on ne m'envie point; je suis quasi grand'-mère, c'est un état où l'on n'est guère l'objet de la médi-

sance : quand on a été jusque-là sans se décrier, on se peut vanter d'avoir achevé sa carrière.

M. de Corbinelli vous dira comme je suis, et, malgré mes cheveux blancs (1), il vous redonnera peut-être du goût pour moi. Il m'aime de tout son cœur, et je vous jure aussi que je n'aime personne plus que lui. Son esprit, son cœur et ses sentiments me plaisent au dernier point. C'est un bien que je vous dois ; sans vous je ne l'aurois jamais vu. Vous l'aurez bientôt ; vous serez bien aise de causer avec lui. Il vous dira la mort de Madame, c'est-à-dire l'étonnement où l'on a été en apprenant qu'elle a été malade et morte en huit heures et qu'on perdoit avec elle toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour. Je crois que vous aurez été aussi surpris que les autres. Adieu, comte ; point de rancune, ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort ; mais qui n'en a point en ce monde? Je suis bien aise que vous reveniez pour ma fille. Demandez à M. de Corbinelli combien elle est jolie. Montrez-lui ma lettre, afin qu'il voie que si je fais les maux, je fais les médecines.

273. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 7 juillet 1670.

Nous voilà donc amis, madame, et en commerce de lettres. Je vous assure que j'en suis ravi, car je vous estime fort. Mais ne vous alarmez pas de ma foi, elle est bonne, et je suis chrétien encore plus que philosophe. Il est vrai que sur de certaines actions je ne suis pas aussi régulier qu'un missionnaire, au moins en apparence ; car pour le fonds je crois l'avoir meilleur que la plupart de ces gens-

(1) Madame de Sévigné était alors dans sa quarante-cinquième année.

là. J'ai Pascal céans, et je l'ai lu avec admiration; mais, comme vous savez, on n'imite pas tout ce qu'on admire.

Il n'y a guère de gens en France qui regrettent plus Madame que je fais; car j'avois une amitié pour elle et une estime infinies, et elle avoit beaucoup de bonté pour moi. Je demeure d'accord avec vous qu'elle avoit beaucoup de bonté et plus de délicatesse dans l'esprit que tout ce qu'il y a de femmes à la cour, et que les honnêtes gens y perdent extrêmement (1).

Au reste, si je nomme dans la lettre que je vous ai écrite certaine dame plus sèchement qu'elle ne me nomme, c'est que je suis sincère et qu'elle ne l'est pas; c'est que je la ménage peu et qu'elle me ménage beaucoup. Pour vous ouvrir mon cœur là-dessus, madame, je vous dirai que si elle m'eût quitté pour Dieu, ou pour rien, je n'aurois peut-être pas été content d'abord, mais enfin je l'aurois estimée et je serois à présent son ami.

J'ai des amis et des amies qui sont considérables; mais dans toutes les cours les mauvais offices sont mieux reçus que les bons, et un ennemi de la lie du peuple fait souvent plus de mal qu'un ami de grande qualité ne fait de bien. Vous savez, d'ailleurs, que le roi aime à faire des grâces de son chef, et qu'il faut une extrême délicatesse pour lui parler en faveur de quelqu'un. Il faut donc se contenter de me faire quelquefois nommer devant lui; il saura bien là-dessus ce qu'il aura à faire. Je lui écris de temps en temps; il reçoit et lit mes lettres : il faut me donner patience.

Les offres que vous me faites sur cela, madame, sont les plus obligeantes du monde, et j'en conserverai toute ma vie le souvenir.

---

(1) Voyez ce que dit Bussy de cette mort dans son *Discours à ses enfants*.—Cf. *Mémoires*, t. II, p. 298.

274. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 7 juillet 1670.

Le même jour que Madame mourut, on m'écrivit cette fâcheuse nouvelle. Il ne me sauroit guère arriver de choses qui m'affligent davantage, car je l'aimois fort, et elle me faisoit l'honneur de m'en témoigner beaucoup de reconnoissance. En d'autres temps j'eusse encore bien plus senti cette douleur que je ne fais; mais depuis près de six ans je suis accoutumé aux adversités : et si ceci dure, j'attraperai fort la fortune, car j'y deviens presque insensible.

Si le roi fait du bien à Montglas, il lui fera justice; c'est un vieux serviteur de sa maison, de grande qualité, que le roi auroit tort de laisser dans la misère. Quand il lui fera des grâces, j'en serai bien aise pour son intérêt et pour celui de la gloire de Sa Majesté; mais pour l'intérêt de sa femme, je ne m'en soucie guère.

Vous êtes une bonne femme de m'écrire toute endormie et d'ajouter encore un billet le lendemain. Je serois bien ingrat si je n'aimois pas une belle dame qui songe à moi la nuit et le jour.

275. — *Bussy à la comtesse de Fiesque.*

A Chaseu, ce 8 juillet 1670.

Je suis si extraordinairement affligé de la perte que nous venons de faire, madame, que je ne sais où j'en suis. je n'honorois pas seulement Madame comme sa naissance y obligeoit tout le monde, je l'aimois encore comme une amie particulière, parce qu'elle étoit extrêmement aimable et qu'elle m'avoit toujours honoré de son amitié et de

sa protection. Ce n'est donc pas pour vous consoler que je vous écris, madame, c'est pour me plaindre avec vous du malheur qui vous est arrivé. Je sais combien vous perdez, et je vous assure que personne au monde ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous touche. Croyez-le, s'il vous plaît, et que je serai toute ma vie tout à vous.

276. — *Bussy au P. Nouet* (1).

A Chaseu, ce 8 juillet 1670.

La mort du R. P. Annat (2) m'a fort touché, mon révérend Père; car, outre la part que je sais que vous y prenez, je lui avois obligation et je l'aimois fort; il vient de faire un pas qu'il faut que nous fassions tous. Dieu nous fasse la grâce de le faire aussi bien que vraisemblablement il l'a fait!

J'écris au R. P. Zoccoli sur le malheur qui est arrivé à Monsieur, et je lui mande que ces exemples-là nous font prendre plus aisément patience à nous autres particuliers malheureux. Chacun a sa prison, mon révérend Père; chacun a son exil ou la valeur de cela : et ceux mêmes qui font le destin des hommes sur la terre reçoivent à leur tour des adversités de la main de Dieu. S'ils en étoient exempts, on ne les souffriroit pas si volontiers qu'on fait dans la place qu'ils tiennent; mais la Providence console par là les gens qui n'y sont pas.

Avec l'aide de ma philosophie, vous voyez, mon révérend Père, que je ne suis pas au fond si malheureux que je le suis en apparence, et je ne doute pas qu'il n'y ait plus

---

(1) Jacques Nouet, jésuite, écrivain ascétique, né en 1605, mort en 1680. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 230 à 260.

(2) Jésuite, confesseur de Louis XIV, mort le 14 juin. Voy. sur lui *Mémoires*, t. II, p. 151, 240 et suiv., et la *Gazette*, an. 1670, p. 603.

de trente hommes à la cour, à la fortune desquels on porte envie, qui sont effectivement plus malheureux que moi. Cela est vrai, mon révérend Père; mais quand il ne le seroit pas, c'est assez que je le croie pour que mes maux en soient soulagés. Ma résignation ne m'empêche pas pourtant de songer à mon retour et d'y travailler. Je dois cela à ma maison et à mes amis, que je serai bien aise de revoir, entre les premiers desquels je vous compte, mon révérend Père. Aussi devez-vous croire que personne n'est plus à vous que moi.

277. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 10 juillet 1670.

Je suis bien aise, ma belle cousine, que vous confessiez que vous avez eu tort. Cela me marque un bon cœur, et m'oblige de trouver que vous n'en avez pas tant que j'avois d'abord pensé. La lettre que je viens de recevoir de vous est aussi agréable que la précédente l'étoit peu. Votre retour me paroît si plaisant, que je vous permets encore de m'offenser, pourvu que vous me promettiez une pareille satisfaction : aussi bien me mandez-vous que vous m'en devez encore de reste. Hâtez-vous donc de me payer, afin que nous soyons bientôt quittes. Je meurs d'impatience d'être assuré que je n'essuierai jamais de mauvaise humeur de vous. Je ne vous ai point menti quand je vous ai dit que je savois que vous aviez des ennemis; premièrement, vous me l'aviez écrit dans votre *épître chagrine* (1); mais, outre cela, on me l'a mandé d'ailleurs. Quoique votre modestie vous fasse dire que vous n'êtes ni jeune ni belle, et quoique vous ne vous puissiez sauver par là si

(1) C'est le titre de plusieurs épîtres de Scarron.

vous donniez lieu de parler, ce n'est pas sur cela qu'on a parlé de vous ; mais je suis bien ridicule de vouloir vous apprendre ce qu'assurément vous savez avant moi : on ne manque pas de gens, au pays où vous êtes, qui avertissent les amis des calomnies aussi bien que des vérités qu'on dit d'eux. Je ne vous en dirai donc pas davantage, sinon qu'à quelques petits reproches près, dont vous m'avez un peu trop souvent fatigué, je vous trouve une dame sans reproche, et que j'ai la meilleure opinion du monde de vous.

Cependant je vous assure que la mort de Madame m'a surpris et affligé au dernier point. Vous savez combien agréablement j'étois autrefois avec elle. Toutes mes persécutions m'avoient encore attiré de sa part mille amitiés extraordinaires, que je vous conterai un jour. Si quelque chose est capable de détacher du monde les gens qui y sont les plus attachés, ce sont les réflexions que fait faire cette mort. Pour moi, elle me console fort de l'état de ma fortune quand je vois que ceux qui peuvent faire enrager les autres, et qui par leur grandeur sont à couvert des représailles, ne le sont pas des coups du ciel. Vivons seulement, ma belle cousine, et nous en verrons bien d'autres. Je suis tout revenu pour madame de Grignan, et ce que m'en dira M. de Corbinelli ne peut augmenter la tendresse que j'ai pour elle, à moins qu'il ne m'assurât qu'elle est brouillée avec son mari ; car en ce cas-là je l'aimerois mieux que ma vie. Adieu, ma belle cousine; ne nous tracassons plus. Quoique vous m'assuriez que nos liens s'allongent de notre race, et qu'ils ne se rompent point, ne vous y fiez pas trop : il arrive en une heure ce qui n'arrive pas en cent. Pour moi, j'aime la douceur : je suis comme le frère d'Arnolphe (1), *tout sucre et tout miel.*

---

(1) Lisez : de Sganarelle. Voy. l'*École des Maris*, acte I, sc. 2.

278. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 10 juillet 1670.

Je vous ai parlé rarement de ma fille de Sainte-Marie, parce que vous ne la connoissiez pas, mademoiselle; car je l'aime et je l'estime fort : et, contre l'ordinaire de la plupart des pères, je ne fais point les honneurs de mes enfants ; je ne crois pas aussi être aveugle sur leur sujet : ma tendresse pour eux me fait mieux apercevoir et sentir leurs défauts que ceux des gens dont je ne me soucie guère; mais aussi je connois leur mérite, et j'en demeure d'accord quand ils en ont.

Je ne connois point l'abbé de Montigny; je l'estime sur votre parole, et j'en aurai encore meilleure opinion quand il sera aussi amoureux que philosophe. Envoyez-moi, je vous prie, les arguments dont vous vous êtes servie pour le persuader, car je trouve la thèse difficile à soutenir.

Vos vers sont à couvert de toute correction, mademoiselle. Le sonnet pour mesdemoiselles de Bussy est bien flatteur; elles m'ont prié de vous remercier de leur part et de vous dire franchement que ce qui est d'elles dans le sonnet que je vous envoie, c'est leur caractère et leur approbation.

La mort de Madame m'afflige plus que vous ne sauriez penser.

Nous ne méritons pas, Philis, votre *louange.*
Nos bonnes qualités se comptent sur les *doigts;*
Cependant cela plaît; mais aussi quelque*fois*,
Souffrez qu'à notre tour nous vous rendions le *change.*

Il faut dire le vrai, vous parlez comme un *ange*,
Et cette vérité, c'est la commune *voix.*

De vous fit fort grand cas la reine des *Suédois*,
Ce qui, vu votre enfance, étoit assez *étrange*.

Quiconque vous connoît vous aime *éperdument*,
Et vous ne devez pas craindre aucun *changement*.
Plutôt qu'en venir là, l'on iroit au *martyre*.

Un cœur qui vous fuiroit seroit bien *scélérat*,
Et pour nous, nous croirions trop foible la *satire*
Qui ne le traiteroit que de lâche et d'*ingrat*.

279 — *Bussy à madame de Fiennes.*

A Chaseu, ce 11 juillet 1670.

Je suis inconsolable de la mort de Madame. Ce n'est point, je vous assure, exagération; je n'honorois pas seulement cette princesse comme sa naissance y obligeoit tout le monde, je l'aimois encore comme mon amie particulière, parce qu'elle étoit aimable et qu'elle m'avoit toujours honorée de son amitié et de sa protection. C'est donc pour me plaindre avec vous, madame, du malheur qui nous est arrivé que je vous écris, car je sais combien vous y perdez. Ces événements aident à me consoler des persécutions de la fortune, quand je vois que les plus grands princes de la terre ne sont pas à couvert de ses traits. Je vous assure pourtant que je voudrois bien n'avoir pas ce soulagement aux dépens d'une princesse que je regretterai toute ma vie.

280. — *Le comte de Choiseul à Bussy.*

A Paris, ce 19 juillet 1670.

Le chevalier de Rivière me dit toujours qu'il veut joindre une lettre pour vous à la mienne. Mais ce vieux galant est

si occupé avec les demoiselles qu'on ne peut en avoir raison (1). Ainsi je vous écris seul pour vous faire remarquer que je n'oublie pas mon ancien général.

Ce n'est plus une nouvelle que la mort de Madame : c'est une affliction générale.

On a envoyé six mille hommes en Vivarais et dans les Cévennes. C'est un seigneur d'Auvergne, nommé d'Espinchal (2), qui est à leur tête.

Il y aura un camp au fort Saint-Sébastien. On n'a jamais vu rien de si richement paré que le sont toutes les troupes.

281. — *Le P. Nouet à Bussy.*

A Paris, ce 30 juillet 1670.

Les sentiments que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la mort du P. Annat, monsieur, sont vraiment chrétiens. Et si c'est la philosophie, comme vous dites, qui vous les a inspirés, il faut que ce soit la philosophie chrétienne. C'est elle seule qui nous fait prendre de la main de Dieu les adversités et qui les tourne à notre avantage; c'est elle qui nous fait penser à la mort et qui nous apprend à passer, comme les saints, du temps à l'éternité. C'est un pas que tout le monde doit faire et que peu de personnes savent bien faire. Il est surtout dangereux à la cour, où les plus hautes élévations finissent souvent par un précipice. J'ai toujours estimé la sagesse et la modestie avec laquelle le P. Annat y a vécu. Vous voulez bien, monsieur, que je vous parle avec liberté : je crains votre retour et

---

(1) Il avait été premier gentilhomme de la chambre et capitaine des gardes de Henri II de Condé. Voy. Cosnac et *Segraisiana*.

(2) Voy. sur la famille d'Espinchal et ses crimes, les *Grands jours d'Auvergne* par Fléchier, *passim*.

pourtant je le désire ; mais mon désir n'est fondé que sur l'amitié dont vous m'avez honoré et ma crainte est fondée sur votre salut. Venez sitôt que vous voudrez à Paris, vous ne viendrez jamais sitôt que je le souhaite. Mais, monsieur, ne craignez-vous point de vous jeter dans une mer orageuse, d'où la divine Providence vous a tiré pour vous faire entrer dans les voies du ciel ? Ne croyez pas après tout, monsieur, que je manque jamais de zèle pour votre service. Je m'estimerois heureux de pouvoir vous témoigner avec quelle passion et avec quel respect je suis, etc.

282. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 31 juillet 1670.

Je vous assure, monsieur, que j'ai beaucoup de joie de me trouver de vos amies. J'aurois beau chercher ici un ami qui eût autant d'esprit que vous, je n'en trouverois jamais. Je m'en vais bien parler plus hardiment, et ne vous en déplaise, contre le sentiment public, dont je ne suis nullement l'esclave. C'est que je pense que je ne pourrois pas trouver un ami qui eût plus de bonté et plus de fidélité pour ses amis que vous.

Au reste, monsieur, je vous trouve bien hardi de parler si assurément contre une de vos amies (madame de Montglas) de choses que vous ne voyez pas de vos yeux propres. Pour moi, je croirois que les gens que l'on aime ne doivent pas être condamnés légèrement ; je voudrois voir les choses pour les croire à leur préjudice, et s'il y avoit soixante lieues entre eux et moi, mon cœur me diroit bien des choses pour eux quand même ils paroîtroient coupables : et il est vrai qu'en ma conscience je crois que notre amie ne l'est que d'aimer le plaisir en général. Mais je pense qu'il ne faut plus que je vous en parle ni que je

vous en fasse parler. J'ai bien ouï dire que, vous autres messieurs, habillez quelquefois l'amitié avec tous les atours de la haine; mais, à vous parler sincèrement, la mascarade est un peu fâcheuse.

Vous êtes bien heureux d'user de votre exil aussi sagement que vous faites.

Quoique vous me vouliez rassurer sur votre foi, monsieur, je vous dirai franchement que vous n'y réussissez pas tout à fait. Cependant si vous vouliez devenir bon chrétien, ce seroit une chose admirable. Après tout, monsieur, on meurt, l'éternité est longue et la vie est courte. Il y a si peu de plaisirs véritables dans le monde, que cela ne vaut pas la peine de se damner. Mais Pascal dit tout cela bien mieux que moi; et puis il faut que Dieu vous le dise, car nos discours n'opèrent rien sans lui : et, dans la vérité, je sais par expérience qu'il n'y a que les prières qui attirent la miséricorde de Dieu. Je vous exhorte, comme mon bon ami, à qui je souhaite toute sorte de bien, de le prier le plus que vous pourrez. On ne devineroit jamais que vous eussiez un commerce de lettres avec une amie qui vous écrivît ainsi. Pour moi, je hais le monde; je m'en veux retirer, car depuis deux ou trois ans, sans me vanter, j'étois devenue à la mode. Ceci est gascon; j'ai envie de l'effacer. Mais je me lasse du monde et je veux songer à bien mourir.

Songez bien, monsieur, s'il vous plaît, si vous ne sauriez m'employer ici pour votre service : vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir; car, en vérité, c'est de la meilleure sorte du monde que je suis votre, etc.

283. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 5 août 1670.

Puisque vous me mandez, madame, que vous allez parler bien plus hardiment en ma faveur contre le sentiment public, il faut que je vous en donne les moyens sans vous commettre. Vous n'avez qu'à dire ce que je dis là-dessus, qui est que j'ai toujours estimé et prôné la vertu jusque dans mes ennemis; que ce livre qui m'a tant attiré d'affaires a été falsifié presque partout, comme je l'ai justifié au roi ; que d'ailleurs, quand j'ai dit du mal de quelqu'un, ç'ont été des vérités connues; et qu'ainsi je maintiens qu'il n'y a que les gens qui ne valent rien qui me doivent craindre, et encore faut-il ôter mes amis de ce nombre, pour les défauts desquels j'ai toujours eu plus de discrétion que pour les miens propres.

La mort de Madame, dites-vous, est déjà presque oubliée. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les morts sont traités ainsi; mais cela ne leur fait point de mal. Le mal est que les vivants y sont aussi sujets.

Quand la vie seroit plus courte qu'elle n'est et l'éternité plus longue, je n'en ferois ni plus ni moins que je fais. Lorsqu'une personne qui est dans le monde prie Dieu et rend justice à un chacun, je crois que son directeur doit être content d'elle. Véritablement il faut de plus grandes régularités aux gens qui sont en religion, et, à moins d'y entrer, vous ne ferez que de beaux desseins que vous n'exécuterez pas.

Comme vous ne vous lassez point de m'offrir vos soins pour me servir, je ne me lasse point aussi de vous dire que j'en ai une reconnoissance infinie, et qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous la persuader.

284. — *Bussy au comte de Choiseul.*

A Bussy, ce 5 août 1670.

Vous êtes le meilleur ami et le plus soigneux du monde, et je vous assure que je suis le plus reconnoissant.

Quand notre ami le chevalier de Rivière m'écrira, il me fera fort grand plaisir; quand il ne le fera pas, je l'excuserai, parce qu'il me souvient des distractions que l'on a à Paris, et combien les bagatelles de ce pays-là occupent même les plus honnêtes gens.

Je devrois être accoutumé à la fatigue depuis cinq ans; cependant la mort de Madame m'est aussi sensible que le premier jour : c'est parce que je la regrette par un principe de raison, et que cela ne change jamais.

J'ai de l'impatience de savoir si notre amie la comtesse (du Plessis) perd beaucoup à cette mort, car vous savez combien je l'aime.

Je souhaite que le roi n'ait pas besoin de prendre des eaux et que Dieu lui donne longue et heureuse vie.

285. — *Bussy à madame de ***.*

A Bussy, ce 7 août 1670.

J'ai appris la mort de madame votre belle-sœur, madame, et je vous assure que j'en ai bien du déplaisir; car je vous en crois touchée pour l'amour d'elle-même ou par la douleur qu'en a M. votre frère. Cependant il se faut consoler par l'exemple des grands princes qui sont sujets à ces accidents et qui les supportent avec constance. Imitons-les, madame, et vivons : pour moi, je trouve qu'il n'y a rien de tel, non plus que d'aimer bien ses amis. Vous

croyez bien, madame, que vous aurez part à cette résolution, et je vous assure que vous en aurez autant que personne du monde.

286. — *Le chevalier de Rivière à Bussy.*

A Paris, ce 16 août 1670.

Je viens de voir dans votre lettre à M. le comte de Choiseul l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi. Mais je vois bien que vous ignorez ma philosophie, puisque vous croyez que j'ai des distractions à Paris. Sachez, mon cher, que je suis en état d'être ermite sur le Pont-Neuf et à la barbe des plus nombreuses assemblées des gens de la cour. On est trop heureux d'employer du temps à écrire à un homme de votre mérite. Si l'on en croit le bruit public, nous allons avoir la guerre contre les Hollandois, conjointement avec les Anglois, et que le Bouquinquan (1) n'est ici que pour en conclure la ligue offensive et défensive. Chalais (2) est mort à Venise et sa femme y est encore bien malade. Je suis tout de bon un des plus passionnés serviteurs que vous ayez au monde.

287. — *Bussy au chevalier de Rivière.*

A Bussy, ce 22 août 1670.

Je suis bien aise de m'être trompé sur le jugement que j'ai fait de vos occupations de Paris et qu'elles ne vous aient pas empêché de me donner des marques de votre

(1) Le duc Georges de Buckingham, né en 1627, mort en 1688.

(2) Charles de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, marié à Charlotte de Pompadour.

amitié. Je vous assure, mon cher, qu'elles me réjouissent plus que celles de mille personnes dont la fortune est plus brillante que la vôtre, parce que j'ai toujours préféré l'amitié des honnêtes gens à celle des gens seulement heureux.

Le bruit de la guerre me réjouit un peu; mais je ne voudrois pas que nous l'eussions avec des misérables, que nous traitassions trop de haut en bas. Je voudrois une guerre qui durât un peu longtemps; que nous fussions à la fin les maîtres, mais que nous passassions par différents succès pour le devenir : en un mot une guerre assez considérable pour qu'on ne méprisât point les pauvres exilés. Chacun trouveroit son compte à mes souhaits : car le roi acquerroit de la gloire et je pourrois y contribuer; cependant il faut avoir patience et songer à vivre. Vous savez bien qu'on dit : « Que celui-là rit bien qui rira le dernier. » Pour moi, je dis que c'est celui qui vivra le dernier. Chalais a eu grand tort de se laisser mourir. J'ai vu ici des gens qui m'ont dit que vous vous portiez le mieux du monde; j'en ai été fort aise, et je le serois encore davantage s'il étoit vrai, comme d'autres m'ont dit, que vous rentrassiez dans votre prieuré de Pressy. Mandez-moi s'il y a quelque apparence à cela et m'aimez toujours : car je vous aime et je vous estime de tout mon cœur.

288. — *Madame de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 22 août 1670.

Madame la comtesse de Fiesque est à Saint-Germain et a tant d'affaires pour toutes ces cérémonies de Madame, qu'elle n'est point encore parvenue à ce grand dessein de vous écrire. Vous savez ce que c'est pour elle qu'une lettre ordinaire. Jugez donc et par l'amitié et la confiance qu'elle

a en vous ce que sera de vous en écrire une de la sorte qu'elle s'est proposée. Vous la recevrez quand il plaira à Dieu; cependant soyez toujours bien persuadé de la sincère amitié qu'elle a pour vous et de l'extrême envie que nous avons toutes deux de vous revoir. Quand vous aurez quelque bonne nouvelle sur votre retour, apprenez-nous la des premières, je vous en prie : personne au monde n'en aura tant de joie.

M. le duc d'Estrées va en ambassade à Rome, et M. de Laon (1) avec lui, qui se mêlera des affaires, comme vous pouvez penser. On croit qu'il en sera cardinal, puisque, avec ce qu'il est nommé au pape par le Portugal, c'est que le roi fait connoître à Sa Sainteté qu'elle lui fera plaisir de le choisir pour cela : je vous ai ouï dire souvent qu'il le méritoit bien, et par ce qu'il est et par toutes les raisons qu'on peut avoir de le mériter.

289. — *Bussy à madame de Thianges.*

A Bussy, ce 27 août 1670.

Quelque impatience que j'aie eue de me tirer du méchant pas où je suis et de mettre ordre à mes affaires domestiques, la crainte que j'ai eue d'importuner le roi a encore été plus grande. Si Sa Majesté pouvoit connoître jusqu'où a été ma résignation à ses volontés, je suis assuré qu'il en seroit content. J'ai toujours la même soumission; mais comme la grande tranquillité qu'on a dans un exil ressemble fort à l'indifférence qu'on a d'en sortir et de revoir son maître, j'ai cru que le roi ne trouveroit pas mauvais que je lui témoignasse aussi l'impatience que j'ai

(1) César d'Estrées, né en 1628, évêque-duc de Laon (1653), cardinal (1671), mort en 1714.

de recevoir cette grâce. J'écris pour cela à Sa Majesté. Je vous supplie très-humblement, madame, de lui présenter ma lettre; je m'adresse toujours directement à lui, comme j'ai fait, parce qu'il nous a fait le plaisir et l'honneur de nous montrer que nous n'avons point d'autres maîtres que lui. Je m'adresse aussi à vous, madame, parce que je n'ai point d'amie que j'aime tant que vous ni à qui j'aime mieux avoir obligation.

290. — *La marquise de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 28 août 1670.

Vous devez croire assurément, monsieur, que je ne pourrai vous écrire quand je ne le ferai pas, et je m'acquitte de ce devoir d'amitié avec trop de plaisir pour y manquer volontairement.

Je suis ravie de savoir votre santé aussi bonne qu'elle est; je vous en remercie même de tout mon cœur. C'est un bonheur que vos amis doivent à la bonté de votre esprit, qui vous fait accommoder au temps et qui vous rend la joie de ceux qui vous voient, au lieu que la plupart des autres malheureux sont insupportables.

Je ne vous suis pas peu obligée, monsieur, d'avoir peine à vous passer de moi : je vous en offre autant. En vérité, j'aimerois mieux votre voisinage que de qui que ce soit en France.

291. — *Corbinelli à Bussy.*

A Châtillon, ce 29 août 1670.

Adieu, monsieur, je pars demain pour Toulouse; je ne sais pas où je retrouverai ma belle humeur. Depuis que je vous ai quitté je n'ai point eu de plaisir : le souvenir de

tous ceux que j'ai eus à Bussy m'a laissé tout interdit. Tout me déplaît, hors le silence : si je ne changeois d'humeur où je vais, je m'en reviendrois vous chercher.

Vous m'avez si fort entêté de bouts-rimés, que j'ai essayé d'en faire un, que je vous envoie pour la chanoinesse des trois Grâces.

Pour madame de Rabutin.

Des trois Grâces, des Ris, des Jeux toute la *bande*
Accompagnoient Amour qui, monté sur son *char*,
Alloit majestueux, et de l'air d'un *César*,
Porter à Belesis de fleurs une *guirlande*.

« Je vous fais ce présent, ô beauté la plus *grande*
Qu'ait jamais admiré aucun mortel *regard*,
Dit-il, et sans avoir à ma mère d'*égard*,
Qu'on vous tienne pour telle ici bas, je *commande*.

» Des lieux où vous irez s'enfuiront les *hivers*,
Aux lieux où vous irez seront les jeux *ouverts*,
Sans que Philis en gronde ou l'envie en *murmure*.

» De votre aimable voix le moindre petit *ton*,
Un regard triomphant de l'âme la plus *dure*,
Va faire un tendre amant d'un sévère *Caton*. »

292. — *Bussy à Corbinelli.*

A Bussy, ce 1er septembre 1670.

Je vous assure, monsieur, que je ne suis pas moins chagrin de vous avoir quitté que vous pouvez l'être. Nous passions doucement et agréablement les jours ensemble. Il faudra bien que je décompte avec les gens que je verrai cet été. S'il n'y avoit ici que moi chagrin de votre absence, les autres pourroient m'en consoler ; mais nous sommes tous également fâchés, et madame de Lamorésan, qui

s'en est fort bien aperçue, vous regrette comme nous. Ce qui a encore augmenté notre ennui, c'est un sermon d'un cordelier de Sainte-Reine et une conversation de M***. Il ne m'a pas consolé de vous ni de ses discours. Bon voyage, monsieur; écrivez-moi souvent et m'aimez toujours.

Votre bout-rimé est galant; ma fille vous en remercie.

293. — *Le comte d'Estrées à Bussy.*

À Belle-Ile, ce 3 septembre 1670.

Ne croyez pas, monsieur, s'il vous plaît, que pour faire réponse après six mois à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je sois moins sensible à celui de vos bonnes grâces et de votre souvenir; elle ne vient que de m'être rendue, ayant fait autant de chemin par terre que j'en ai fait par mer. Mais comme vous jugez bien qu'il est difficile de se joindre quand on tient des routes si différentes, elle est enfin venue à la rade de Belle-Ile, d'où j'espère partir bientôt avec une escadre de neuf vaisseaux et quelques frégates légères. Mais quoiqu'elle ait battu si longtemps la campagne, elle n'a pas laissé de me donner beaucoup de joie ; connoissant que vous m'honorez toujours de votre amitié, les marques m'en sont toujours infiniment agréables ; et quoique la Bourgogne ne soit pas une province voisine de la mer, je ne laisse pas de vous supplier de me donner de vos nouvelles à Paris, où j'espère faire un tour après que je serai revenu du voyage que je vais faire, afin de commencer à entretenir un peu plus de commerce que nous n'avons eu jusqu'ici. Je suis véritablement, monsieur, votre, etc.

294. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Bussy, ce 7 septembre 1670.

J'admire la durée de notre commerce, madame, et sa régularité; s'il n'y entroit bien de l'estime et de l'amitié, il auroit été plusieurs fois interrompu : mais je prends plaisir à vous écrire, et vous êtes assez bonne pour me faire réponse volontiers.

Si la pauvre Madame étoit morte il y a cent ans, elle ne seroit pas plus oubliée qu'elle est : il ne le faut pas trouver étrange, on oublie bien souvent les absents qui ne sont morts que pour quelque temps, on peut bien oublier les morts, puisqu'ils sont absents pour toujours. Je les plaindrois davantage si je croyois qu'ils se souvinssent de nous; mais je crois qu'ils ont bien d'autres choses à penser, et que, pour peu que nous songions à eux, nous sommes les dupes de leur mémoire. Souvenons-nous donc bien les uns des autres pendant que nous vivons, madame, puisque nous n'avons que ce temps-là pour nous en souvenir, et par cette raison vivons le plus longtemps que nous pourrons.

La compagnie que je vous ai mandé que j'attends ici n'es pas encore venue; mais j'en ai eu bien d'autres, en récompense, de la province et de Paris. Le voisinage de Sainte-Reine nous attire mille gens qui ne sont pas des malades incommodes. Autrefois le commerce des pèlerins en étoit dangereux : aujourd'hui beaucoup de dames y viennent seulement pour se rafraîchir, et je ne les trouve pas moins aimables pour avoir le sang échauffé.

295. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 8 septembre 1670.

Il y a longtemps, monsieur, que je parle aussi bien de votre bonté que vous le pourriez faire vous-même; et moi, qui ne suis pas éloquente, je ne le céderois pas à Cicéron quand il s'agit de l'intérêt de mes amis. Il me semble que l'amitié fait bien faire mille choses que sans elle on feroit fort mal.

Pour la dame (madame de Montglas) dont vous me parlez, au nom de Dieu n'en parlez plus. En vérité, monsieur, ce que vous m'avez écrit d'elle m'a fait faire de grandes réflexions contre la galanterie en général. Les dames sont bien sottes de s'engager à aimer trop des gens comme vous autres. Pour moi, à l'heure qu'il est, je suis très-contente d'avoir eu un visage et un esprit qui ne m'ont pas exposée à ce malheur-là : et ce doit être une effroyable douleur, ce me semble, à une femme de savoir qu'il y aura un temps où elle perdra sa beauté, son amant et sa réputation. Au moins, quand on n'a ni beauté ni galant, et qu'on a de la vertu, on a quelque repos de conscience, et cela met une certaine tranquillité dans l'esprit qui est assez agréable.

Mais, sincèrement, dites-moi s'il n'est pas vrai que si vous étiez femme vous ne prendriez jamais le parti d'être galante, et, qu'après tout, vous ne haïssez pas mademoiselle Dupré ni moi par la raison que nous ne savons ce que c'est. Nous sommes inséparables : c'est la meilleure amie que j'aie au monde.

296. — *La marquise de Thianges à Bussy.*

A Paris, ce 8 septembre 1670.

Vous me faites justice, monsieur, quand vous croyez que je suis toujours dans vos intérêts. Tout ce que je souhaiterois, ce seroit d'y pouvoir mettre aussi ceux qui peuvent finir vos malheurs; mais ce n'est pas une chose aisée. Soyez pourtant persuadé que les difficultés ne m'épouvantent point : les grandes entreprises ont des charmes pour moi, et surtout quand il s'agit d'une personne comme vous, qui outre tout le mérite que vous avez pour tout le monde, avez encore pour moi celui de l'amitié et de l'alliance. S'il y a quelque chose à vous faire savoir sur la lettre que vous avez écrite au roi, je ne manquerai pas de vous le mander.

297. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 13 septembre 1670.

Je vous rends mille grâces, madame, du soin que vous prenez d'établir ma bonté dans le public. Je vous prie d'ajouter aux belles choses que vous dites sur cela ce que je vais vous mander, que personne ne fait plus de cas du mérite et de la vertu que j'en fais partout où je les rencontre, même en la personne de mes ennemis; que véritablement, quand ceux-ci ont des défauts, je n'ai pas la charité de les cacher : pour mes amis, ils n'ont rien à craindre de moi, et enfin il n'y a que le vice connu de ceux qui m'ont offensé ou qui me sont indifférents qui coure le hasard de la raillerie avec moi. Je sais bien que cela n'est pas dévot, mais on ne mérite pas d'être traité

de méchant homme quand on ne dit que la vérité, aussi n'en suis-je accusé que par des gens qui méritent d'être censurés.

Pour les réflexions que vous faites, madame, sur la sottise des femmes qui s'entêtent, je vous estime fort de ne l'avoir jamais été; mais je ne condamne pas toutes les galanteries. Et pour répondre à ce que vous me demandez ce que je ferois sur ce chapitre si j'étois une dame, je vous dirai que je ne ferois pas l'amour comme un métier et que je ne m'embarquerois jamais que par une grande passion. Si j'étois assez malheureuse pour qu'elle finît par l'inconstance de mon amant, j'enragerois le plus secrètement qu'il me seroit possible. Si cette passion cessoit la première dans mon cœur, comme il ne faut répondre de rien, je tâcherois à faire entendre raison à mon amant; mais je ne lui dirois pas que je veux être dévote s'il n'étoit vrai, et je ne prendrois pas le temps de lui dire cette nouvelle quand il seroit à la Bastille, où il ne pourroit me presser d'offenser Dieu. Un pauvre diable est assez enragé d'avoir perdu sa liberté et de perdre sa maîtresse sans qu'il voie encore qu'elle le veut tromper et qu'il découvre qu'elle le quitte pour un autre. Vous voyez bien de qui je fais l'histoire.

298. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 15 septembre 1670.

Pour répondre à votre dernière lettre, je vous dirai que je n'ai point reçu ce paquet de votre part, dans lequel vous me mandez qu'il y avoit deux lettres de vos amies; j'en suis tout à fait fâché : si vous les aviez envoyées à l'adresse que je vous ai donnée, je les aurois reçues.

Au reste, mademoiselle, j'ai appris que vous et notre

cousine étiez dernièrement toutes deux à la comédie d'*Andromaque* avec votre amie. Je croyois qu'il n'y eût plus que des femmes comme madame de ... (1) qui osassent aller avec elle dans des lieux publics; mais je vois bien que vous vous fiez à votre réputation : et en effet votre amie a beau faire, elle ne sauroit non plus vous faire tort par sa fréquentation que vous corrompre; vous êtes encore mieux établie sur la bonne conduite qu'elle sur la mauvaise : je ne vous flatte point; mais je ne saurois vous louer davantage.

Adieu, mademoiselle; voilà deux diables de provinciaux que je fais attendre depuis le commencement de cette lettre et qui m'ôtent le plaisir de vous entretenir plus longtemps; mais quand ils devroient enrager, je vous dirai encore que je vous aime toujours et que je vous estime autant que personne du monde.

299. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Bussy, ce 18 septembre 1670 (2).

La devise de M. Clément est belle. Pour le mariage de Saint ***, il n'est pas beau : mais, comme vous dites, l'amour est aveugle, et je ne pense pas qu'il l'ait jamais tant été qu'en cette rencontre. C'est contre ces sortes d'amours-là que tous les bouts-rimés du monde devroient être déchaînés.

Je suis d'accord avec vous que l'amitié a ses chagrins aussi bien que l'amour; mais elle n'attire point de honte

---

(1) Il s'agit probablement ici de madame de Montglas et de madame de Gouville.

(2) Dans l'édition de 1721, cette lettre est datée du 28.

comme lui. La mort du président de Périgni (1) et l'affliction de sa famille vous ont donné de la douleur; mais bien loin de vous en blâmer, tout le monde vous en loue : pour moi je l'ai fort regretté, car il étoit mon ami et fort honnête homme. Je me réjouis que le roi fasse du bien à sa maison, et j'aime bien entendre dire les actions de bonté et de justice de Sa Majesté. Le choix de M. de Condom et de M. Huet est le meilleur du monde (2). Les vers que vous écrivîtes à ce dernier sont jolis, et ils valent bien que vous raccommodiez la cacophonie de celui-ci :

Il ne faut pas vous y attendre.

Je serois bien aise que l'abbé de Chavigny (3) fut archevêque de Tours. Je viens de passer sept ou huit jours avec la première présidente de Dijon, sa sœur (4), qui est une jolie femme, pleine d'esprit et de mérite, et que j'estime

---

(1) Octave de Périgny, président à la troisième chambre des enquêtes et précepteur du Dauphin, mort le 1er septembre, à 47 ans. Étant en 1664 lecteur du roi, il fit le plan et les vers d'un ballet intitulé : *Les Amours déguisés*. (Voy. Bibliothèque françoise de Goujet, t. XVIII, p, 292). Suivant le *Segraisiana*, il mourut pour s'être épuisé de travail, en apprenant le grec qu'il voulait enseigner à son élève.

(2) Bossuet, comme précepteur et Huet comme sous-précepteur, venaient d'être chargés de l'éducation du Dauphin. Voy. les *Mémoires* de Huet, traduct. C. Nisard, p. 169. Le roi avait songé d'abord à donner la place de sous-précepteur à Boursault (théâtre de Boursault, 1725, t. I, *Avertissement*).

(3) François le Bouthillier, nommé (1676) à l'évêché de Rennes, qu'il refusa, puis à l'évêché de Troyes (1678), mort en 1731, à 90 ans.

(4) Marie le Bouthillier de Chavigny, femme de Nicolas Brulart, marquis de la Borde, premier président au parlement de Bourgogne, morte en 1728, à 82 ans. — Elle se remaria, en 1699, à César Auguste, duc de Choiseul. Elle était fille de Léon le Bouthillier, comte de Chavigny et d'Anne Phélypeaux, qui mourut en 1694, à 82 ans.

fort. Le premier président y étoit aussi : nous parlâmes fort de vous, et avec l'estime qui vous est due.

300. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 26 septembre 1670.

En vérité, monsieur, il y a tant de choses à louer en vous, que je trouve qu'il faut être bien malin pour en dire du mal; et vous avez raison de n'avoir pas bonne opinion de ceux qui tâchent à vous décrier du côté de la bonté. Pour moi, je suis tout à fait persuadée que, moralement parlant, vous êtes non-seulement un très-honnête homme, mais même un très-bon homme.

Mon Dieu! que vous vous connoissez peu sur le chapitre de madame de Montglas, dont vous ne sauriez vous empêcher de me parler! Sachez, monsieur, qu'on ne parle point tant de ce qu'on n'aime pas, et que vous auriez pris le parti que je vous avois offert de n'en plus rien dire si vous l'aviez méprisée. Je connois peu l'amour; mais pour le mépris je sais fort bien ce qu'il fait faire : il fait oublier à point nommé; et tant que vous n'oublierez point madame de Montglas, croyez que vous n'êtes pas pour elle comme vous dites que vous êtes.

J'ai lu à notre ami le duc de Saint-Aignan l'article de la lettre où vous me parlez de lui; il s'en est tenu tout à fait votre obligé. Il jure m'avoir envoyé une lettre pour réponse à celle que je lui avois envoyée de votre part, mais je ne l'ai pas reçue. Il est vrai que nous avons vérifié qu'on nous avoit intercepté des lettres pendant son absence. Il est reparti pour aller à la Ferté, près de Chambord, où la cour va le 3 d'octobre. Le mariage de son fils s'achèvera dans six semaines. Il est très-bien avec

M. Colbert (1); et, ce qui vaut mieux que tout cela entre nous autres philosophes, c'est qu'il a de la joie et de la santé. Il a fait des mémoires, dont il m'a lu quelque chose (2) : ils sont fort bien écrits; il les veut montrer au roi : il y a un article qui vous regarde qu'il a écrit tout le mieux qu'il a pu pour votre justification; vous l'en pourrez remercier, car je lui ai dit que je vous le manderois.

Pour mademoiselle de Vandy (3), je lui ai lu l'endroit de votre lettre où vous me mandez la manière dont vous feriez galanterie si vous étiez une dame : elle en a extrêmement ri. Enfin elle m'a priée de vous le mander et qu'elle étoit toujours votre servante. Si vous connoissiez combien elle a l'humeur égale, le cœur bien fait et l'esprit agréable, vous vous mettriez ce qui s'appelle en quatre pour être son ami particulier. Si vous ne confessez que ma lettre est trop longue cette fois, je ne vous croirai guère sincère; mais je la finis en vous demandant la continuation de votre amitié.

301. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 1er octobre 1670.

Je suis fort aise, madame, que vous ayez bonne opinion de moi : l'amitié que vous m'avez promise durera plus longtemps quand elle sera fondée sur l'estime. Plus vous me connoîtrez et plus vous trouverez d'injustice à la répu-

(1) Voy. plus loin lettre n° 333.

(2) Ces Mémoires n'ont pas été publiés, nous croyons qu'ils existent encore.

(3) De la maison d'Apremont, et favorite de Mademoiselle, qui en a fait l'héroïne du roman de *la Princesse de Paphlagonie.* (Voy. le *Segraisiana.*) Elle figure dans un des couplets du fameux cantique attribué à Bussy.

tation de méchant qu'on m'avoit donnée. Je m'en vais vous dire en deux mots, madame, ce qui a donné lieu à cela. J'étois cru dans le monde assez clairvoyant, de sorte que par là j'avois contre moi tous les sots et tous les ridicules, enfin tous ceux à qui la conscience reprochoit quelques foiblesses. Vous m'avouerez, madame, que tout cela va bien loin à la cour. Je n'avois pas seulement pour ennemis ceux de qui j'avois pu dire des vérités fâcheuses (qui, je vous assure, étoient en fort petit nombre) mais ceux de qui je pouvois en dire, dont le nombre étoit infini. Voilà, madame, la cause des vilains portraits qu'on a faits de moi, auxquels je ne ressemble assurément point : car ils me font noir et je suis blond.

Quoique je sois bien aise que vous ne croyiez point que j'aime madame de Montglas, j'aime mieux hasarder de passer encore pour son amant que de m'empêcher d'en parler, parce que cela me réjouit.

Vous me mandez que l'oubli est la véritable marque du mépris : je vous crois, madame; mais croyez-moi aussi, quand je vous assure que tout ce que je dis de madame de Montglas ne vient point d'amour. Il y a plus d'un an que j'en suis absolument guéri.

Si vous pouviez me persuader de n'en parler jamais, vous auriez raison d'y employer vos soins; mais comme il vous est impossible, et qu'il faut nécessairement que j'en parle, vous devez être satisfaite que cela ne s'adresse qu'à vous, qui pouvez faire comme si je n'en parlois pas. Voici donc un petit rondeau sur elle qui, je crois, ne vous déplaira pas :

A Dieu ne plaise, infidèle Montglas,
Que mes soupirs et mes tendres hélas,
Dans vos plaisirs vous troublent davantage;
Ma passion le cède à mon courage,
Quand cet effort causeroit mon trépas.

Vous prétendiez, en faisant certains pas,
Que comme un sot je ne douterois pas
Que vous ne donnassiez le reste de votre âge
A Dieu.

Vous méritez sans doute un grand fracas;
Mais ce seroit faire encor trop de cas
De votre cœur inconstant et volage.
Il faut jouer un autre personnage,
Et se résoudre à vous dire tout bas
Adieu.

Vous me mandez qu'elle parle bien de moi; je n'en doute pas, madame : elle ne sauroit faire autrement; et quand elle se loue de moi et que je me plains d'elle, nous faisons chacun notre charge.

Je suis bien obligé à notre ami le duc du soin qu'il a pris de me justifier dans ses mémoires. J'ai tâché de mon côté de faire voir que je n'étois pas indigne de son estime et à justifier le bien qu'il a dit de moi; je ne lui ai pas rendu la pareille, car, Dieu merci, il est heureux; mais j'ai montré qu'il méritoit de l'être. Vous verrez tous deux, quelque jour, si j'ai dit sur tout cela ce que je devois dire. Je ne désespère pas aussi que le roi ne le voie, et je le puis dire par avance, que cela est assez honnête à moi qu'ayant été dans une grande disgrâce je veuille bien faire voir ce que j'en ai dit à celui qui l'a faite. J'écrirai à notre ami sitôt qu'il sera de retour du voyage de Chambord, et je le remercierai sur votre parole.

Vous avez beau faire, votre lettre n'est pas trop longue; et, une marque infaillible de cela, c'est que celle-ci par où je vous y réponds l'est encore davantage.

302. — *Bussy à la marquise de Thianges.*

A Bussy, ce 8 octobre 1670.

J'ai attendu que ce gentilhomme retournât à la cour pour vous écrire, madame. Pendant son séjour auprès de moi, j'ai été à Chalancé (1), où votre aumônier m'a reçu le mieux du monde. Je fus bien aise de voir ce beau château, où une belle dame comme vous, née pour les grandes cours, avoit passé quatre années avec la constance d'un Caton. Je me fis redire plusieurs fois vos occupations et je vous assure que cela ne servit pas peu à me confirmer dans la patience qui m'est nécessaire. Je mangeai des fruits que vous avez plantés et des poires que j'aurois assurément trouvées fort bonnes à la cour, mais qui me parurent des poires d'angoisse en ce pays-ci. Cependant je n'en aime pas moins le roi, parce que je me fais justice, et que rien ne me peut ôter de la tête qu'il me regardera un jour par mon bon côté comme il m'a regardé par mon mauvais.

Je suis assuré, madame, qu'il ne tiendra pas à vous que cela n'arrive aujourd'hui plus tôt que demain; car vous avez de la tendresse pour vos amis, et vous savez bien que vous n'en avez point au monde qui vous aime et qui vous estime tant que je fais.

---

(1) Chalancey, près de Langres.

303. — *Bussy à madame d'Époisses* (1).

A Bussy, le 8 octobre 1670.

Il y a quelque temps que je me trouvai au Pailli chez M. le comte de Tavannes, avec M. le premier président de Dijon, où votre portrait, madame, nous donna le sujet de parler de vous, et ce fut à qui mieux mieux. A la vérité, quelques louanges que ces messieurs vous donnassent, ils n'allèrent pas plus loin que moi, parce qu'on ne peut pas avoir plus d'estime pour vous que j'en ai; et je me suis étonné cent fois qu'en étant aussi rempli que je suis, je ne fusse pas en commerce d'amitié avec vous. Il me semble sans vanité, madame, que j'en étois assez digne; mais il n'est pas encore trop tard. Voyez donc, madame, si vous m'en voulez honorer, et croyez en ce cas que personne ne la sauroit plus estimer que je ferai. Ce n'est pas que les tours que vous m'avez faits de préférer les cabarets à ma maison, en passant et en repassant à sa vue, ne méritassent tout au moins de la froideur de ma part; mais quelque chose de plus fort l'emporte, et votre mérite m'a plus touché que votre mépris. Regardez, madame, si, après cela vous me pourrez refuser la prière que je vous fais de vouloir bien que je sois votre ami autant que j'ai toujours été votre très, etc.

---

(1) Les anciennes éditions donnent cette lettre comme adressée à madame d'A***; mais c'est sous ces initiales qu'en d'autres passages quelques éditions désignent Germaine Louise d'Ancienville, marquise d'Époisses. (Voy. plus haut, p. 98, *note*.)

304. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 17 octobre 1670.

Pour répondre à votre lettre, je vous dirai que je savois le départ du roi pour Chambord, mais que je ne savois pas le gain qu'il a fait. La fortune seroit bien fâchée d'avoir laissé passer une occasion petite ou grande sans lui faire quelque amitié. Si elle continue d'en user ainsi sur son sujet, elle perdra la réputation qu'elle a d'être aveugle, car personne n'a jamais plus mérité d'être heureux que le roi. Cependant comme vous dites, madame, un peu de bonheur à d'autres dans ce jeu-là accommoderoit bien les affaires d'un particulier.

305. — *Bussy au comte d'Estrées.*

A Bussy, ce 18 octobre 1670.

Je ne fais que de recevoir votre lettre du 15 septembre, monsieur, qui m'a donné une très-grande joie voyant que la mienne n'a point été perdue et que vous m'aimez toujours. Quand j'eus l'honneur de vous écrire sur la mort de M. de *** (1), je ne savois point encore votre emploi (2), car je vous en aurois témoigné ma joie comme je fais aujourd'hui, et comme je ferai toute ma vie sur tout ce qui vous arrivera d'avantageux. Pour moi, j'attends toujours qu'il plaise au roi de me permettre d'aller revoir mes amis à la

(1) Probablement François-Annibal, duc d'Estrées, marquis de Cœuvres, mort le 5 mai 1670, à l'âge de 102 ans. Il était père du comte d'Estrées. — (Voy. la *Gazette*, année 1670, p. 416.)

(2) Il venait d'être créé vice-amiral.

cour; car, quoique la fortune soit bien folle, je ne prétends rien autre chose d'elle. Cependant je suis ici en la meilleure santé du monde et avec un grand repos d'esprit. Si je pouvois être exilé sans croire être dans la disgrâce du roi, je n'aurois pas le moindre chagrin ; mais j'ai toujours cela sur le cœur.

Je viens d'avoir la guerre dans mon voisinage : Épinal et Chatté (1) ont été pris. Le premier avec du canon et l'autre avec des pistoles, à ce qu'on dit; cependant il n'est pas que vous ne sachiez combien on estimoit celui qui commandoit dans cette place. Pour moi, je faisois tant de cas de son courage sur la défense qu'il avoit faite contre le maréchal de la Ferté et de son honneur sur sa réputation, qu'avec ce que je savois qu'on avoit travaillé à la fortification de cette place, et qu'il y avoit suffisamment de troupes pour la défendre, je comptois sur un siége long et difficile, vu même l'arrière-saison ; cependant l'intérêt lui a fait faire une lâcheté. Je vous assure que cela doit faire peur et qu'on aura de la peine à s'empêcher de croire après cela, quand on verra les gens faire leur devoir dans la défense d'une place, ou qu'on ne leur a rien offert ou qu'on ne leur a pas offert assez.

Je consens du meilleur de mon cœur au commerce que vous me proposez. Quand vous serez à Paris, il sera fréquent, et quand vous irez en course nous aurons tôt ou tard de nos nouvelles. Je vous assure, monsieur, qu'il n'y en a point où je prenne plus de part qu'aux vôtres et qu'on ne peut être votre serviteur avec plus d'estime et d'amitié que je le suis.

---

(1) Épinal fut pris par le maréchal de Créqui, le 25 septembre.

306. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 18 octobre 1670.

Je m'accoutume si fort à votre amitié et à vos lettres, monsieur, que j'aurois présentement beaucoup de peine à m'en passer, et si je n'avois été malade je n'aurois pas été si longtemps à vous répondre.

Cependant je suis persuadée que vous êtes facile en amitié, c'est-à-dire que, quand une dame vous a une fois gagné, il n'est pas aisé de vous perdre, pourvu qu'elle ne soit pas votre maîtresse. Je compte même que quand je deviendrai tout à fait dévote, vous ne laisserez pas de demeurer de mes amis, et vous souffrirez alors que je vous exhorte à regarder de plus près aux affaires de votre salut.

Mon Dieu! que je vous trouve encore amant! Vous ne sauriez vous taire de cette dame : on ne parle pas tant de ce qu'on n'aime pas, avouez-le donc; mais il n'est pas vrai que vous n'en parliez qu'à moi; vous en avez écrit à mademoiselle Dupré. Je pense même que vous en parlez aux bois, aux échos et aux rochers, selon la louable coutume des amants. En vérité si je vous gronde d'en parler en prose, je ne saurois m'empêcher de vous louer d'en parler en vers. Rien n'est plus galant ni plus juste que votre rondeau. J'aimerois mieux que l'on me dît adieu ainsi que de me dire bonjour de la manière grossière dont la plupart du monde le dit. Et cependant, monsieur, dans tous les livres de chevalerie les bonjours ont été estimés plus que les adieux. Mais vous savez admirablement apprêter les plus mauvaises viandes.

Au reste, monsieur, je veux mettre votre amitié à l'épreuve, qui est de me faire voir les mémoires que vous avez faits de la cour. Je ne les montrerai à personne si vous ne

voulez; je les ferai voir, si vous me le permettez, à des amis sûrs qui en savent connoître le mérite; puisque même vous voulez que le roi les voie, nous verrons, M. le duc de Saint-Aignan et moi, ce qu'il faudra dire et faire pour cela. Au nom de Dieu, monsieur, montrez-moi cet ouvrage; fiez-vous-en à ma parole, on n'en fera précisément que ce que vous voudrez. En récompense, je vous promets d'obliger notre ami à vous montrer ce qu'il écrit de la cour, qui assurément vous plaira beaucoup : car, comme vous savez, il écrit bien (1). A son retour nous parlerons de vous et il vous écrira.

Adieu, monsieur; cela est honnête à vous d'aimer les longues lettres de vos amies quoiqu'elles soient mal écrites, car cela paroît amitié sans intérêt.

Je suis bien aise de donner de la jalousie sur votre sujet à madame de ***. J'ai vu la lettre qu'elle vous en écrit : il ne tiendra pas à moi que vous ne lui en donniez davantage. Cependant je ne saurois m'empêcher de vous dire que c'est la meilleure femme du monde.

307. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A*Bussy, ce 23 octobre 1670.

Je vous trouve fort aimable par vous-même, madame; mais quand vous me dites que vous vous accoutumez à mon amitié et que mes lettres vous plaisent, je vous en aime encore bien mieux.

Je pense que nous avons été malades tous deux en même

---

(1) On connaît de lui quelques vers assez faciles, entre autres une épître à Scarron, insérée dans les œuvres de ce dernier (édit. 1719, t. I, p. 97.) Voy. encore sur ses divers ouvrages, la *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. XVIII, p. 223 et suiv.

temps. Il y a quinze jours qu'il me prit une colique fort violente; mais les grandes douleurs s'apaisèrent dès le matin, et je n'ai pourtant pas été tout à fait hors d'intrigue que depuis deux jours.

Vous me mandez que vous êtes persuadée que quand une dame m'a une fois gagné, il n'est pas aisé de me perdre, pourvu qu'elle ne soit pas ma maîtresse. C'est à votre amie, madame, à qui il faut parler ainsi. On lui pourroit dire qu'il n'est pas aisé de la perdre, pourvu qu'on ne soit pas son amant. Vous ne vous souvenez donc plus, madame, que c'est moi qui suis le pauvre abandonné; je vous avoue que j'en ai été longtemps fâché.

Vous avez raison de ne pas douter que je ne sois toujours de vos amis, quand vous deviendriez autant dévote que vous le souhaitez. Ce n'est pas de la dévotion de ceux que j'aime dont je me plains, c'est de leur hypocrisie.

Cependant je recevrai toujours fort bien tout ce que vous me direz; mais si je ne dis rien, moi, tous les sermons du monde n'y feront que blanchir.

Vous croyez, dites-vous, que j'aime toujours fort la dame dont je ne me saurois taire : j'y consens; pourvu que j'en parle, je ne me soucie guère de ce qu'on en pensera; mais j'en parlerai en prose et en vers, et j'ai même quelque envie d'apprendre les langues étrangères pour être entendu de tout le monde. Puisque vous souffrez et que vous aimez même tant ce que je dis d'elle en vers, je vous ferai voir ce que l'amour, le dépit, le mépris ou la haine, tout ce qu'il vous plaira, m'ont fait faire sur son sujet: mais il faut que nous lisions cela tête à tête, aussi bien que les mémoires que vous me demandez à voir.

Cependant je suis bien aise que mon rondeau vous ait plu. Je conviens donc avec vous que je suis encore amoureux de madame de Montglas. Je vous demande pardon de vous avoir contrariée là-dessus; je croyois en être bien guéri. Mais puisque cela n'est pas, et que vous l'avez dé-

couvert, il faut que je vous fasse confidence de tout ce que j'écris contre cette ingrate. Voici encore un rondeau qui va vous prouver ma passion :

Cause qui voudra de ma haine,
Contre Isabeau, jadis ma reine
J'en aurai jusques au tombeau.
Je ne trouve rien de si beau
Que d'affliger une inhumaine.

Si contre elle je me déchaîne,
Elle doit prendre en gré la peine,
Car elle est seule du rondeau
Cause.

Chacun blâmera sa fredaine,
Son humeur volage, incertaine;
Mais si quelque godelureau
Défendoit madame Isabeau,
Il défendroit une vilaine
Cause.

Au reste, ce ne sont pas des mémoires de la cour que j'ai écrits, ce sont les miens, dans lesquels je parle de la cour et de la guerre, suivant que je m'y rencontre. Donnez-vous patience, madame, jusqu'à mon retour. Ceci n'est pas comme un rondeau dont on mande son avis et sur lequel on réplique en huit jours. L'ouvrage est grand, et des années entières de considérations sur lui peuvent à peine suffire pour le bien examiner; mais de toute nécessité il faut qu'il s'examine devant moi, car je résoudrois une difficulté en un moment, qui dureroit six semaines en mon absence.

La Gazette est plaisante sur la mort du marquis de *** (1).

---

(1) Probablement le marquis de Cœuvres dont nous avons parlé plus haut, p. 323, note 2. L'éloge que contient la *Gazette* (1670, p. 416) est, il est vrai, assez pompeux.

Elle regrette sa perte avec les mêmes termes qu'elle regretteroit celle d'un prince du sang. Cependant le jaloux n'a pas respecté son altesse.

Madame de *** ne m'a point témoigné de jalousie sur votre sujet. Je vous fais justice à toutes deux, et dès là vous devez être toutes deux contentes.

308. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 24 octobre 1670.

Le roi revient de Chambord; il arrive demain. La fièvre a repris à monseigneur le dauphin.

Il est certain qu'on lève quinze mille hommes dont on augmente les corps.

J'ai parlé à madame de Nemours (1) du portrait que vous désirez d'elle; elle m'a répondu qu'on lui avoit dit que ceux qui sont à Bussy avoient au bas des souscriptions bonnes et mauvaises, et qu'elle a peur que vous ne parliez de ses amours. Je lui ai répondu, sur le même ton de plaisanterie, que vous épargnez vos amies. Sérieusement je ne vois d'autre inconvénient à vous contenter là-dessus que la paresse de notre princesse. Cependant j'espère de la vaincre. Elle fait mille amitiés à votre famille; pour vous, il n'y en a que cinq cents, tant en honnêtetés qu'en compliments.

---

(1) Marie d'Orléans, fille de Henri II, duc de Longueville, femme de Henri de Savoie, dernier duc de Nemours, morte le 16 juin 1707, à 82 ans.

309. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 31 (ou 22) octobre 1670.

Il faut que je réponde à votre lettre, monsieur, par le dernier article, où vous me dites fort sérieusement que madame de *** ne vous a témoigné aucune jalousie sur mon sujet; cela me fait bien voir que ce que ce que l'on écrit signifie souvent autre chose que ce que l'on dit, car je raillois, et je ne comprends pas comment un esprit comme le vôtre ne m'a pas bien entendu. Je n'ai pas une meilleure amie qu'elle ni à qui j'aie plus d'obligation. C'est une très-bonne femme, qui sait très-bien aimer, ce qui n'est pas une petite science. Je ne suis pas d'une manière à donner de la jalousie sur rien du monde à personne; mais je suis assurée qu'elle n'en auroit pas de moi, et je serois aussi fort incapable d'en avoir d'elle.

Pour vos *Mémoires*, monsieur, si en me promettant de me les montrer, vous me mandiez : « J'ai parole de revenir bientôt », j'attendrois avec joie; mais, hélas! qui sait le temps de votre retour? J'avois regardé vos *Mémoires* comme un moyen qui pourroit servir à avancer ce retour en les montrant au roi, car cela auroit donné lieu à vos amis de dire mille choses en votre faveur : je ne sais si j'ai raison.

Au reste, monsieur, je rêvois quand je vous ai mandé que nous examinerions votre ouvrage. Sans vous flatter, personne en France n'écrit assez bien pour vous corriger. Quand je verrai par vos lettres augmenter les degrés de chaleur de l'amitié que vous me faites l'honneur de me promettre, je vous demanderai à voir vos *Mémoires;* je ne les montrerai à personne si vous ne voulez. Mais moi, qui ne vais point aux assemblées et qui ne suis point galante,

je n'aurois point de plus grand plaisir que de voir de pareilles choses, si pareilles y a.

M. de Mazarin a sa maison pour prison, sur ce qu'il a cassé ou brûlé pour plus de quatre cent mille francs de statues ou de tableaux, parce que c'étoient des nudités. M. Colbert, ayant découvert ce beau dessein avant qu'il l'eût exécuté, lui avoit envoyé un ordre du roi pour l'en empêcher (1).

Notre ami (le duc de Saint-Aignan) n'est pas arrivé de la Ferté; il sera ici bientôt et son fils aussi pour achever son mariage. C'est un fort bon homme, et je vous assure tout des plus solides qu'on trouve à la cour.

Pour madame de Montglas, dont vous me parlez toujours, je ne sais en vérité que vous répondre; je pense même que, quoi que vous m'en disiez, je n'en gronderai plus; car, après tous vos reproches, je vois toujours bien votre tendresse, et je comprends que lorsqu'on a le cœur touché on a du plaisir à se plaindre. Plaignez-vous donc, monsieur; aussi bien je ne trouve pas que cela offense mon amie. Si vous faisiez bien, vous m'enverriez les vers que l'amour, le dépit ou la haine vous ont fait faire; je ne les ferai voir qu'à ceux qu'il vous plaira. Adieu, monsieur; je suis toute à vous.

310. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 2 novembre 1670.

Vous aurez de la peine à croire que je suis aussi fâché de la fièvre de monseigneur le dauphin et du chagrin que le roi en a, que pourroit être M. de Montausier : cependant

(1) Voy. Mémoires de Choisy (collection Michaud, p. 571); de Laborde, *Palais Mazarin*, p. 93.

cela est vrai. Quelques maux que m'ait faits Sa Majesté, je ne laisse pas de l'aimer et de prendre part à tout ce qui la touche. Sa grande fortune me fait peur, par la raison que souvent ce qui est violent ne dure pas; d'un autre côté, je me console des traitements que j'ai reçus quand je vois que les plus grands princes du monde, qui peuvent tout ce qu'ils veulent, ne sont pas exempts de peine et d'inquiétude, et que même ils y sont plus sensibles que les particuliers, parce que rien ne leur résiste.

Le roi lève des troupes par précaution. Il n'en fera la paix que plus avantageuse avec ceux qui lui disputent quelque chose.

L'excuse de madame de Nemours, quoique en riant, sur son portrait, ne laisse pas de m'être injurieuse. Je n'ai pas une souscription offensante dans trois cents portraits que j'ai à Bussy. J'ai des amies qui ne sont pas des vestales, qui ne sont pas seulement en sûreté avec moi, mais qui auroient un bon second en ma personne, si on les attaquoit en ma présence. Dans tout ce grand nombre de souscriptions, il n'y a que celle-ci à double sens :

Adélaïde de *** (1), *la plus belle femme de son temps, mais moins fameuse par sa beauté que par l'usage qu'elle en fit.*

N'est-il pas vrai, madame, qu'on pourroit parler ainsi de la plus belle et de la plus dévote femme du royaume, qui auroit tout quitté pour se jeter dans un couvent? Ce

(1) L'éditeur a changé le nom pour qu'on ne pût reconnaître la personne dont parlait Bussy. Le portrait subsiste encore avec l'inscription suivante : *Catherine d'Angennes, comtesse d'Olonne, la plus belle femme,* etc., le reste comme plus haut. Voy. l'ouvrage de M. de Sarcus, p. 95. Bussy a longuement raconté les amours de la comtesse dans l'Histoire amoureuse.

n'est donc pas moi qui fais la satire : ce sont ceux qui expliquent la souscription. Mais n'importunez plus madame de Nemours, madame; si ces choses ne sont tout à fait volontaires, elles ne sont point agréables. Je ne demandai pas deux fois leurs portraits à Madame et à Mademoiselle. Elles me firent bien de l'honneur en me les accordant; mais elles témoignèrent que je leur faisois plaisir de les leur demander. Je me contenterai d'assurer madame de Nemours qu'il n'y a point de maison en France qui l'honore plus que la mienne et qui rende plus de justice à sa vertu que moi, etc.

311. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 2 novembre 1670.

Je suis enfin de retour de la campagne, monsieur, où j'ai été cinq semaines avec deux dames de mes amies. Je ne croyois pas y être si longtemps; mais on est souvent trompé dans ses projets. Nous avons quasi vu l'abjuration de M. Pellisson (1). Il l'a faite à Chartres, dont nous n'étions qu'à quatre lieues. Il m'a donné sa lettre au roi, que je vous envoie : vous n'aurez que cette nouvelle de moi cet ordinaire.

Vous savez que M. de Mazarin a cassé chez lui pour cent mille francs de statues immodestes.

Vous aurez la première fois trois bouts-rimés pour vous dédommager de n'en avoir point aujourd'hui.

---

(1) On connaît l'épigramme qui fut faite lors de la mort de Pellisson (1693) :

Je ne jurerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint.
Pellisson meurt comme un impie
Et La Fontaine comme un saint.

312. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 8 novembre 1670.

Je pense comme vous, madame, et avec plus de raison, qu'il y a des temps où les plus habiles sont bouchés sur des endroits fort intelligibles d'une lettre. Quand vous m'avez mandé que vous étiez ravie de donner de la jalousie sur mon sujet à madame de ***, que vous aviez vu la lettre qu'elle m'en écrivoit et qu'il ne tiendroit pas à vous que je ne lui en donnasse davantage, il me semble que je vous ai écrit que madame de *** ne m'avoit rien mandé approchant de cela, et que vous deviez être toutes deux satisfaites de la manière dont je vous aimois. Premièrement, madame, vous saurez que je disois vrai alors, et que ce n'a été que depuis ce temps-là que j'ai reçu cette lettre de madame de ***, que vous aviez vue. Mais comment avez-vous pu entendre que ce que je vous ai répondu n'étoit pas sur le même sens que ce que vous avez écrit? Je demeure d'accord avec vous que si l'une de vous deux étoit ma maîtresse, la réponse que je vous ai faite pourroit être prise sérieusement; mais dès que vous n'êtes que mes amies, ma réponse est une raillerie, comme l'endroit de votre lettre à quoi je réponds.

Vous me mandez, madame, que si en vous promettant de vous montrer mes *Mémoires* je vous mandois que j'ai parole de retourner à la cour, vous attendriez avec joie; mais, hélas! ajoutez-vous, qui sait le temps de votre retour? Cet hélas! me feroit peur que vous ne sussiez quelque chose de bien terrible là-dessus, madame, si je ne savois qu'effectivement personne ne sait rien sur ce chapitre : on n'en peut parler que sur des présomptions. Pour moi, qui crois le roi juste plus que jamais prince ne l'a été, je m'imagine que ceci ne sauroit encore durer

longtemps. Si je me trompois, Dieu m'a donné de la constance et de la santé, pour attendre en patience les grâces de Sa Majesté, quelque longues qu'elles puissent être à venir. Vous qui êtes savante, madame, n'ignorez pas que les travaux d'Hercule lui firent mériter d'être un demi-dieu. Eh! que sait-on? Si le roi, touché non-seulement de mes services, mais encore de ma résignation à ses volontés et de la manière dont j'ai reçu ses châtiments, n'aura pas pour moi l'estime et la douceur qu'attire d'ordinaire la vertu? Non, non, madame; avec un grand prince on a raison de tout espérer quand on a quelque mérite : et je puis hasarder de vous dire que mon exil n'est pas un des moins beaux endroits de ma vie.

Pour ce qui est de mes *Mémoires*, je les ferai voir au roi et à quelques-uns de mes amis connoisseurs quand je serai à la cour, mais point auparavant, à moins qu'on ne vienne ici me les entendre lire.

Vous me flattez quand vous dites que personne en France ne peut corriger ce que j'écris : il y a mille gens qui en savent plus que moi; cependant je vous avouerai que mes *Mémoires* sont quelque chose d'assez amusant. Je ne dis pas toutes les vérités que je sais, mais je ne dis rien que de véritable : et dans les actions de guerre où je me suis trouvé et dans la solitude du reste de ma vie, je parle de moi plus sincèrement que d'un autre, ce que vous n'avez jamais vu ni ouï dire qui se soit pratiqué dans aucuns mémoires, car on n'en voit que de héros accomplis, qui n'ont jamais fait un faux pas.

Je ne saurois me lasser de me moquer des desseins de la plupart des grands hommes qui veulent éterniser leur mémoire. Je n'ai rien à vous dire sur l'action de M. de Mazarin, sinon qu'il semble que Dieu se joue de la vanité de ce ministre (1).

---

(1) C'est-à-dire des dernières volontés du cardinal Mazarin, qui

Je demeure d'accord avec vous que c'est une marque qu'il y a encore de l'attachement pour une personne qu'on a aimée de se plaindre d'elle; mais je ne me plains pas de votre amie pour qu'elle me satisfasse; je me plains pour m'en divertir; et si les plaisanteries qui accompagnent quelquefois mes plaintes ne l'offensent pas, je m'en réjouis.

Pour les vers que j'ai faits sur elle, je vous les montrerai un jour; j'aime à les lire moi-même. Je viens d'écrire à notre ami : personne ne l'aime ni ne l'estime plus que je fais.

313. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 18 novembre 1670.

Cela est bien aisé au roi d'acheter tout ce qui est difficile à conquérir : par armes ou par argent, il sera enfin maître d'une grande partie du monde. Mais j'admire le roi d'Angleterre, qui s'érige en marchand de villes, et qui vend Tanger après avoir vendu Dunkerque. Si j'étois en sa place, je vendrois Londres, car il a moins sujet de le garder que tout le reste.

Depuis qu'on se mêle de faire des cocus au monde, il n'y en a jamais eu un si digne de l'être que le Mazarin, et chaque jour de sa vie ajoute quelque estime nouvelle à celle que j'eus de sa femme, quand elle aima mieux courir les rues que de le voir davantage.

Eh bien! madame, je suis donc amoureux de madame de Montglas, puisque les injures que je lui dis en vers vous le persuadent; mais cela étant, vous m'avouerez que

---

avait fait Armand de la Porte son héritier, à la charge de prendre les armes et le nom de Mazarin. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 107.

c'est une ingrate de ne me pas faire le moindre remercîment de toutes les marques que je lui donne tous les jours de mon amour; cependant elle a beau faire, je ne m'en rebuterai pas.

314. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 20 novembre 1670.

Vous me grondez avec raison de mon peu d'intelligence, monsieur; mais enfin ce n'est pas un mal volontaire que le défaut d'esprit, et il n'est pas trop mal à propos pour vous que vous ayez des amies qui n'en aient guères; si cela ne fait honneur à votre discernement, cela en fait à votre bonté.

Au reste, je suis fâchée que vous soyez si opiniâtrément résolu à ne nous pas faire voir vos *Mémoires;* car je persiste à vous dire que j'aurois ajusté des choses avec notre ami de telle sorte, qu'on les eût fait lire au roi, et j'ai à vous apprendre que la conjoncture est favorable; car je sais par une voie sûre que depuis peu le roi a parlé à M. Colbert le mieux du monde pour lui faire conclure son mariage avec le fils de notre ami, lui témoignant pour lui de l'amitié et de l'estime dans un temps où les courtisans le croient abîmé; dans la vérité, le roi n'est pas un homme de passion : il est ferme pour ses amis.

Quelque équitable et quelque bon que soit le roi, si on ne vous rend de bons offices je crains que de longtemps, dans le tumulte des affaires, avec votre méchante étoile, Sa Majesté ne songe pas à tout le mérite que vous avez. Je sais bien que vous avez assez de vertu pour souffrir courageusement votre exil; mais, après tout, il est à désirer qu'il finisse et que vous employiez votre vertu à autre chose. Encore une fois, il faut des prétextes de vous ser-

vir; car le plus hardi de la cour n'oseroit de droit fil parler de votre retour. Je ne sais si le conseil que je vous donne est bon, mais je le crois tel, et je ne pense pas même être séduite par mon amour propre, qui auroit autant de plaisir à lire vos *Mémoires* que vous auriez d'avantage à en tirer votre retour. Faites, monsieur, un peu de réflexion sur ce que je vous dis. Il ne faut pas être droit à la cour; il faut s'aider : c'est pourquoi songeons un peu à incliner les astres. Vous avez bien fait d'écrire à notre ami : il sera ici le 25 et la cour le 29.

Vous savez, je pense, la bonne fortune du comte de ***. C'est le premier Gascon qui ait eu plus qu'il n'a demandé.

Adieu, monsieur; je suis si reconnoissante de la part que vous me promettez, en l'honneur de votre amitié, de vos lettres et de vos vers, que je ne vous le saurois assez dire.

Vous dites que vous croyez que je ne montre pas vos lettres au roi; que savez-vous s'il ne verra point quelque article de la dernière? Si je croyois que cela vous pût servir, il ne me seroit peut-être pas impossible de le faire.

315. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Bussy, ce 21 novembre 1670.

Je ne sais pourquoi vous avez été si longtemps à la campagne, mademoiselle, car l'automne n'a pas été belle. Il est vrai qu'en bonne compagnie on se passe assez aisément de beaux jours.

La lettre de M. Pellisson est belle. Rien ne m'affermit davantage dans ma religion que de voir un bon esprit comme le sien l'étudier longtemps et l'embrasser à la fin. Madame de Sévigné disoit de lui à quelqu'un, qui exagé-

roit ses bonnes qualités, sa droiture, sa grandeur d'âme, sa politesse : « Eh bien! dit-elle, pour moi je ne connois que sa laideur ; qu'on me le dédouble donc.» Il seroit encore meilleur à dédoubler aujourd'hui que la foi a éclairé son âme des lumières de la vérité.

Si M. de Mazarin étoit chartreux, j'appellerois ce qu'il a fait sagesse.

316. — *Bussy au marquis de* . . . . . (1).

A Bussy, ce 26 novembre 1670.

Je viens d'apprendre la grâce que le roi vous a faite, monsieur. Je vous assure que j'en ai autant de joie que j'ai eu autrefois de chagrin quand j'ai vu que vous n'étiez pas aussi heureux que vous méritez. Outre le plaisir que ce changement me fait en votre personne, je vous avoue encore qu'il me console de quelque espérance, voyant que le maître à qui nous avons affaire n'est pas toujours rude. Quoi qu'il fasse, monsieur, je l'aime bien, mais particulièrement quand il élève des gens qui remplissent aussi bien que vous faites les grandes charges de son royaume, et que j'aime et que j'estime autant que vous.

317. — *Madame de Corbinelli à Bussy.*

A Châtillon, ce 5 décembre 1670.

Mon frère m'a écrit deux fois depuis quatre mois qu'il est sorti du pays. Il est si incorrigible sur la paresse, qu'assurément je n'aurois point eu de ses nouvelles sans l'envie

---

(1) Probablement le marquis de Thianges. Voy. plus loin lettre 321, p. 343.

qu'il avoit d'en savoir des vôtres, monsieur. J'ai prié M. Rémond, qui tient le premier rang entre vos adorateurs, de m'en dire, pour en mander à mon frère et vous assurer, monsieur, que personne ne peut avoir plus d'estime et de respect que j'en ai pour vous. Si l'assurance de mes prières étoit un régal pour vous, je vous dirois que je ne passe pas un jour sans demander à Dieu qu'il vous fasse aussi saint par sa grâce qu'il vous a fait honnête homme selon le monde. En tous cas, agréez mes souhaits pour votre prospérité temporelle et éternelle.

318. — *Bussy à madame de Corbinelli.*

A Bussy, ce 8 décembre 1670.

J'étois en peine de M. votre frère, madame. Je ne suis pas content qu'il ne m'ait point écrit. Si j'avois su son adresse, j'aurois commencé. Les assurances que vous me donnez de votre estime me font grand plaisir, parce qu'elles me font espérer que vous m'en donnerez aussi de votre amitié. Je ne sais quelle idée vous vous êtes faite de moi, mais je vous assure que vos prières pour mon salut me sont très-agréables et que je les crois très-utiles, car je suis persuadé que vous êtes aussi aimable devant Dieu que devant les hommes.

319. — *Bussy à Corbinelli.*

A Bussy, ce 8 décembre 1670.

J'ai longtemps été en peine de vous, monsieur. Vous me quittez en août, en m'assurant que vous me donnerez de vos nouvelles aussitôt que vous serez arrivé, et je n'en ai reçu qu'hier par madame votre sœur, qui me manda

qu'elle avoit reçu deux billets de vous. Pourquoi ne m'avez-vous point écrit, car vous saviez que nous étions convenus que vous m'écririez le premier, afin de me mander où vous seriez ? Savez-vous bien que mesdemoiselles de Bussy et moi avons été en la plus grande inquiétude du monde de vous ? et quoique nous sussions que nous vous aimons fort, nous avons trouvé, quand nous avons cru vous avoir perdu, que nous ne savions pas encore jusqu'à quel point nous vous aimions. Nous allâmes nous ressouvenir de ces coups que vous aviez ouïs au parloir vous et madame votre sœur, et nous crûmes que c'étoit votre génie qui vous étoit venu avertir, et qu'assurément vous étiez mort. Je vous assure que nous en eûmes une douleur dans la famille qui vous la feroit encore plus aimer que vous ne faites, si vous aviez pu la voir sans être vu. Cela n'est pas arrivé, Dieu merci, et même vous vous portez bien, j'en suis ravi ; mais mandez-le-moi vous-même : car enfin, si vous continuïez à ne me point écrire, j'aimerois presque autant que vous fussiez mort.

Nous avons eu ici, deux mois durant, Plombières. Si j'étois plus content de vous, je vous apprendrois des choses de lui qui vous réjouiroient; mais vous ne les méritez pas pour cette fois : nous verrons si vous vous rendrez digne de ces nouvelles.

Je ne vous mande rien de mes affaires : elles sont comme quand vous partîtes d'ici. On me vient d'écrire que le comte de Guiche revient à vingt lieues de Paris, dans une maison de sa mère. Je ne le crois pas. Adieu.

320. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 8 décembre 1670.

Vous me paroissez sur l'opiniâtreté que vous avez à garder vos *Mémoires*, comme ces pères qui, plutôt que de

consentir que leurs enfants les quittent, les font mal nourrir. Ma comparaison n'est pas tout à fait juste; mais enfin, si elle ne s'entend, elle se devine, et puis je veux un peu gronder de ce que vous déférez si peu aux sentiments de vos amis. Mais, dites-moi, M. *** n'en est-il pas? Mandez-lui qu'il me vienne voir; je tâcherois de le joindre avec M. le duc de Noailles, et l'on verroit ce qui se pourroit faire : car, avec toutes vos lumières, par votre permission, vous ne sauriez voir clair de si loin aux choses mêmes qui vous regardent. La cour est un sable mouvant qui change tous les jours de situation, et ce qui étoit bon à entreprendre hier ne vaudroit peut-être rien aujourd'hui; mais, monsieur, ne me croyez pas : croyez quelqu'un de vos amis de dessus les lieux.

Le comte de Guiche revient à vingt lieues de Paris. Il m'écrivit l'autre jour; je n'ose presque pas lui répondre : je ne me trouve pas assez d'esprit pour cela : car pour vous, monsieur, je ne vous écris qu'en amitié, et vous voyez bien que je ne songe pas à avoir de l'esprit. Qui est-ce qui oseroit montrer le sien devant le vôtre? Je ne sais point de nouvelles; mais dites-m'en de celles de votre solitude. Goûtez-vous le repos avec plaisir? Regardez-vous lever et coucher le soleil avec application? Avez-vous quelquefois quelqu'un à qui parler? La lecture? Comment gouvernez-vous tout cela? Mandez-le-moi, je vous prie. Adieu.

321. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

À Paris, ce 9 décembre 1670.

Le comte de Guiche revient à Frasé, qui est une maison de sa mère, à vingt-quatre lieues d'ici; il me semble que cela doit être de bon augure pour vous, au moins en ai-je fort envie.

Le duc de Foix a pensé mourir de la petite vérole. La duchesse de Saint-Simon en est morte (1).

On dit que le roi va en Flandre au mois d'avril, avec trente mille hommes de pied et dix mille chevaux. On ne dit point encore qui seront les officiers généraux de cette grande armée.

Vous savez le gouvernement de Paris donné à M. de Mortemart; la charge de général des galères à M. de Vivonne; la lieutenance des chevau-légers d'Anjou à Thianges; l'abbaye de Fontevraud à madame de Mortemart, sœur de madame de Montespan; le mariage de mademoiselle de Thianges avec le duc de Nevers, et le gouvernement de Guienne au maréchal d'Albret.

Il est venu un ambassadeur de Guinée pour le commerce de ce pays-là. Il est chrétien, et a trois femmes épousées dont il en veut vendre une, s'il trouve marchand. On a eu toutes les peines du monde à le faire habiller pour aller à l'audience du roi; il y vouloit aller tout nu. On dit que le roi achète Tanger. Je n'en sais pas davantage.

322. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 10 décembre 1670.

Pour répondre à la comparaison que vous faites de mes *Mémoires* à des enfants que leurs pères gâtent parce qu'ils ne veulent pas les sortir d'auprès d'eux, je vous dirai, madame, que mes enfants sont aussi bien faits que s'ils

---

(1) Diane-Henriette de Budos, fille du marquis de Portes et première femme du père de l'auteur des Mémoires, morte le 2 décembre, à 40 ans. Voy. la lettre de madame de Sévigné au comte de Grignan, en date du 3 décembre 1670; la *Gazette*, p. 1168 et Saint-Simon.

avoient vu le monde, parce que je n'ai aucune distraction qui m'empêche de les bien dresser.

Vous me dites que vous me voulez gronder parce que je défère trop peu aux sentiments de mes amis. Si j'en avois assemblé quatre ou cinq des plus fidèles avec vous et des mieux sensés, et qu'après leur avoir dit toutes mes raisons ils fussent d'un autre avis que le mien, je le suivrois sans peine; mais vous raisonnez toute seule, madame. La grande envie que vous avez que je retourne vous flatte; et, quoique je vous puisse dire de fort pour appuyer mon opinion, je ne vous saurois dire encore par lettres tout ce qu'il faudroit que vous sussiez. Ainsi, madame, ne m'accusez pas d'opiniâtreté, car je vous pourrois reprocher la même chose. M*** est fort de mes amis, mais je ne saurois vous écrire ce qui m'empêche de l'employer. Ce que vous dites de la cour est véritable : les choses y changent souvent; mais tout l'avantage que ceux qui y sont ont pardessus les absents, c'est de savoir ces changements quelques jours avant eux. Pour moi, je vous le dis encore, je sais mieux mes affaires qu'un plus habile homme que moi, et quelquefois je vois même, par les nouvelles qu'on me mande du pays et que je traite souvent d'apocryphes avec raison, que je juge des choses dans mon désert plus sainement qu'on ne fait à la cour.

Au reste, je ne vois pas que vous ne puissiez répondre au comte de Guiche; vous contenteriez des gens sur ce chapitre aussi délicats que lui. Pour vous répondre sur la curiosité que vous avez de savoir ce que je fais et comment je vis, je m'en vais vous en dire le détail. Vous saurez donc, madame, que je me lève assez matin, que j'écris aussitôt que je suis habillé, soit pour mes affaires domestiques, soit pour mes affaires de la cour et de Paris, soit pour autre chose. Cette occupation me retient suivant le plus ou moins de matière, ou suivant quelquefois le temps qu'il fait. Après cela je me promène, je vais d'atelier en

atelier, car j'ai des peintres et des maçons, des menuisiers et des manœuvres, et puis je dîne à midi. Je mange fort brusquement, sans application : et votre amie, madame de Montglas, vous pourra dire qu'elle m'appeloit quelquefois un brutal de table ; je ne sais pas si elle n'eût point souhaité que je l'eusse été encore davantage ailleurs. Après dîner, je tiens cercle avec ma famille, avec qui je me divertis mieux qu'en mille visites de Paris. Quelque temps après, je retourne à mes ouvriers : la journée se passe ainsi à tracasser. Ensuite je soupe comme j'ai dîné ; je joue et je me retire à dix heures. Voilà ce que je fais quand je ne fais point de visite ou que je n'en reçois point. Ces visites sont mêlées, comme à Paris, de sottes gens, de gens d'esprit, comme il faut que soit le monde. Enfin, madame, j'ai deux aussi agréables maisons qui soient en France : lesquelles j'ajuste encore tous les jours. Je tâche à raccommoder mes affaires domestiques, que le service du roi avoit mises en fort mauvais état. Je suis considéré en mon pays, où quelque mérite, joint à de grands malheurs, m'attirent l'attention de tout le monde.

Cela console un peu les misérables ; cependant je fais des pas pour mon retour, sans empressement, comme je vous ai déjà mandé : s'ils réussissent, j'en serai bien aise, sinon je n'en serai pas trop fâché, et j'ai même pris l'affaire au pis, afin que, si mes espérances étoient trompées, cela ne me fît point de peine. Je vous avoue, madame, que l'envie que j'ai de retourner regarde plus l'intérêt de ma maison et mes amis que mon ambition. Et en effet, quoi qu'il arrive quand je m'en retournerai, je n'aurai jamais tant de repos que j'en goûte. Peut-être, vous autres gens qui n'avez point éprouvé les différentes fortunes, ne comprenez-vous pas ces sentiments ; et j'aime encore mieux que vous croyiez qu'ils sont de travers que si vous étiez persuadés que j'ai raison par votre propre expérience.

323. — *Bussy à madame de Sévigné* (1).

A Chaseu, ce 12 décembre 1670.

Je ne fais que d'apprendre l'heureux accouchement de madame de Grignan, dont je vous félicite, ma chère cousine. Ce n'est pas que vous ne m'ayez fort abandonné depuis six mois; mais j'aime toujours à faire mon devoir envers mes amis, quand même ils se relâchent avec moi. Vous savez bien que je vous ai écrit le dernier. M. de Corbinelli a été à Bussy depuis : nous avons été fort aises de nous revoir, et vous jugez bien que la conversation ne languissoit pas trop entre nous; vous en avez été le sujet souvent. J'ai reçu de ses nouvelles depuis peu et j'espère de le revoir l'été prochain en Bourgogne. Cependant je m'amuse à mille occupations : les unes agréables, les autres utiles, et j'envisage d'un esprit clair et net ce qui se passe à la cour. Un de mes amusements, c'est de recueillir tout ce que je puis trouver de nos pères et d'en faire une petite histoire généalogique. Voilà l'épître dédicatoire qui sera à la tête, qui ne vous déplaira peut-être pas :

A madame la marquise de Sévigné.

Madame,

Mayeul de Rabutin, le premier de cette maison (au moins de notre connoissance), accompagné d'une assez nombreuse no-

---

(1) Cette lettre, donnée dans l'édition de 1706, a été oubliée dans les éditions de MM. Monmerqué et Gault de Saint-Germain. Elle a été datée à tort du 22 décembre, puisque madame de Sévigné y répond le 19.

blesse, va trouver sa postérité. Je me suis mis dans la troupe pour faire ce voyage avec lui, et j'ai cru, madame, que vous aviez des raisons de vouloir être de la partie. Quoiqu'il soit un vieux seigneur, je suis assuré que sa compagnie ne vous déplaira pas, et que vous estimeriez encore plus celle de son père si vous aviez l'honneur de le connoître. Toutes les apparences, madame, sont que Mayeul de Rabutin étoit déjà de bonne maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment parmi les grands seigneurs du Mâconnois; mais il est certain qu'il étoit homme d'honneur, puisqu'il nous paroît comme garant de la foi d'un souverain. J'aurois bien souhaité de trouver de plus grandes particularités de sa vie que je ne fais; de vous pouvoir rapporter quelques-unes de ses campagnes; de vous faire voir de ses lettres d'amour, et de vous découvrir s'il n'a point eu affaire à quelque infidèle aussi bien que ses descendants. Je n'en voudrois pas jurer : ce n'est pas d'aujourd'hui que le changement plaît à votre sexe, et même le changement de bien en mal, plutôt que de ne pas changer. Mais enfin, ne pouvant avoir de mémoires de tous ces détails, il nous faut contenter de savoir qu'il y a plus de cinq cents ans que Mayeul de Rabutin étoit un homme de qualité. Si les chefs des maisons prennent encore dans l'autre monde quelque intérêt à leur postérité, je ne doute pas que Mayeul n'ait du chagrin du peu d'établissement de la sienne, vu le mérite des Amés, des Claudes, des Christofles et de quelques autres particuliers. Mais comme il voit beaucoup d'exemples ailleurs de pareilles injustices, je crois qu'il prend patience, et d'autant plus qu'il voit en vous, madame, tant de vertu et tant d'agréments de corps et d'esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu le récompenser de tous les malheurs de sa maison par une personne aussi extraordinaire que vous. J'aurois moins de peine à persuader cette vérité que notre noblesse, madame; car celle-ci dépend de contrats qu'on ne prend pas la peine de lire, et votre mérite est établi par le témoignage de toute la France.

Au reste, madame, j'ai les pièces justificatives de tout ce que j'avance. Si je n'avois pas été assez heureux pour les trouver, j'aurois mieux aimé n'en point parler que de me parer

d'une gloire ou fausse ou incertaine. Mais si nous avons sujet d'être contents de notre noblesse, il n'en est pas de même des biens et des grandes dignités; il nous faut plus de modération. Les avantages de la fortune ne sont pas proportionnés au reste. Mais les regrets n'y font rien. Nous pouvions naître simples gentilshommes avec moins de biens que nous n'en avons. Consolons-nous donc, madame, de ce que nous sommes au moins de bonne maison. Je le savois confusément quand j'étois à la cour et à la guerre; mais ma disgrâce m'a donné le moyen de m'instruire à fond des particularités de ma naissance; et c'est aussi dans l'adversité qu'on apprend à se connoître.

324. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 15 décembre 1670.

Je suis toujours ravi de voir le roi faire des grâces. Cela marque un fond de bonté dont les princes ordinaires ne se piquent pas; d'ailleurs, comme on rapporte tout à soi, j'espère que je ne serai pas le seul pour qui il aura de la dureté. Le comte de Guiche, Vivonne et le maréchal d'Albret sont mes intimes amis : je me trouve heureux quand on leur fait du bien. Thianges est mon proche parent, sa femme ma bonne amie. Rien ne me peut faire plus de plaisir que leurs élévations et celles de leurs proches et de leurs amis.

Il auroit été plaisant, dans une régence de reine, de voir arriver un ambassadeur de Guinée tout nu à l'audience.

Il est beau au roi d'acheter les villes qu'il ne peut conquérir; mais je trouve plaisant que le roi d'Angleterre s'érige en marchand de villes. Il nous a déjà vendu Dunkerque : j'espère que nous achèterons Londres au premier jour.

325. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 19 décembre 1670.

Voilà M. de Pomponne (1), à qui je parlois de vous avec plaisir et déplaisir. Je ne vous fais pas valoir la douleur que j'ai de l'état de votre fortune : ce seroit vouloir escroquer des reconnoissances. Quand je vois des gens fort heureux, je suis au désespoir : cela n'est pas d'une belle âme, mais le moyen aussi de souffrir des coups de tonnerre de bonheur, comme il y en a, dit-on, pour les inclinations? Je vous remercie de votre compliment sur l'accouchement de ma fille : c'en est trop pour une troisième fille de Grignan ; mais que dites-vous de la charge de grand maréchal des logis qu'on vient de donner à notre cousin de Thianges?

Rodrigue, qui l'eût cru? Chimène, qui l'eût dit?

Je me tais tout court : j'irois trop loin si je ne me retenois ; je dirai encore pourtant que je suis au désespoir quand je vois des gens heureux sans raison, et vous en l'état où vous êtes. Je trouve mon intérêt si mêlé avec le vôtre, et l'amour-propre si confondu avec l'amitié, qu'il est impossible de les démêler.

[J'aime fort que vous vous amusiez à notre belle et ancienne chevalerie ; cela me fait un plaisir extrême. Je ne trouve rien de si proche que d'être d'une même maison.

---

(1) Quelques éditions ne donnent que l'initiale de ce nom. Suivant M. Monmerqué, il faudrait lire Plombières ; mais le nom de Pomponne est en toutes lettres dans l'édition de 1721.

Il ne faut pas s'étonner si l'on s'intéresse : cela tient dans la moelle des os, au moins à moi.] (1).

La lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour me dédier notre généalogie est trop aimable et trop obligeante : il faudroit être parfaite, c'est-à-dire n'avoir point d'amour-propre pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées ; elles sont même choisies et tournées d'une manière que, si l'on n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus ; vous réparez trop bien le passé, et d'une manière si noble et si naturelle que je veux bien présentement vous en devoir le reste. Adieu, comte ; c'est grand dommage que nos étoiles nous aient séparés. Nous étions bien propres à vivre dans une même ville : nous nous entendons, ce me semble, à demi-mot. Je ne me réjouis pas bien sans vous ; et si je ris, cela ne passe pas le nœud de la gorge. M. de Pomponne me paroît passionné pour vous. Je voudrois bien, comme dit le maréchal de Gramont, que ce qu'il a dans la tête pour vous pût passer dans une autre tête que je dirois bien.

326. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 19 décembre 1670.

Je ne vous écrivis point le dernier ordinaire, monsieur, parce que je voulois voir notre ami le duc de Saint-Ai-

---

(1) Ce passage tiré des anciennes éditions, a été omis dans les éditions modernes.

gnan avant que de vous répondre. Je l'ai fort entretenu, et principalement sur votre chapitre. Je vous assure que je l'ai vu d'une façon pour vous, qui m'a étonnée dans le siècle où nous sommes, où il y a si peu de vertu et de vraie générosité : je crois que vous pouvez compter sur tous les services qu'il vous pourra rendre. Il m'a promis de donner de vos lettres au roi quand vous voudrez : chose, quoique vous en vouliez dire, qui est quasi comme impossible, vu le terrain de la cour présentement. Nous avons cherché parmi les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : nous en avons trouvé deux qui parlent du roi comme il le mérite, du temps même que vous ne pensiez pas que je les lui pusse faire voir.

Notre ami est de même opinion que moi sur vos *Mémoires;* mais puisque vous n'en voulez pas être, il ne sert de rien de vous le faire savoir, et je ne me veux plus faire contester là-dessus. Cependant j'avoue que je suis une dame assez opiniâtre où je crois qu'il y va du bien de mes amis. Quand vous voudrez écrire à votre ami, vous n'avez qu'à m'envoyer les lettres; je les lui rendrai promptement et j'exciterai son amitié tant que je pourrai, quoique je croie qu'elle n'en a pas besoin. Mais enfin tous les cœurs de la cour dorment, et il n'est pas mal à propos de les réveiller quelquefois. Ce n'est pas, encore un coup, que je dise cela pour celui dont je parle.

Je n'ai encore osé répondre au comte de Guiche. Ce n'est pas que vous écrivant, monsieur, on ne pût bien écrire à d'autres ; mais l'amitié que vous m'avez promise il y a longtemps m'a enhardie, et ce qui est entre le comte de Guiche et moi n'est qu'une simple connoissance; car du reste on peut dire, sans vous flatter, que vous êtes pour écrire le premier homme du monde. Au reste, monsieur, je trouve la vie que vous menez assez douce, et j'en ai beaucoup de joie. Ce qu'il y a à la campagne, c'est que les plaisirs et les peines n'y sont pas si vives ni si sensibles

qu'à la cour, et il semble que le cœur et l'esprit humain aiment à être touchés fortement.

327. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 23 décembre 1670.

De la manière que je vois que ma mauvaise fortune vous touche, madame, c'est à moi à vous consoler; car, pour mon particulier, je vous assure que j'en suis tout consolé, et plus je vois de choses extraordinaires sur la bonne fortune des autres, plus j'ai l'esprit en repos, comme je vous disois l'autre jour : ces coups-là honorent les honnêtes malheureux et font croire que le même caprice qui fait faire des fortunes prodigieuses à de certaines gens fait éprouver à d'autres de grandes disgrâces sans fondement. Telles et semblables réflexions que je fais, jointes à la nécessité, m'ont fait prendre le parti de ne me plus affliger de rien. Je vous conseille, ma chère cousine, d'en user de même, et je vous supplie de croire que la manière dont je soutiens les persécutions qu'on me fait depuis cinq ans me doit faire autant d'honneur que les plus belles campagnes que j'aie jamais faites. Mon cousin de Thianges a bien du mérite; mais il faut dire le vrai, il est bien heureux.

Il est vrai, ma chère cousine, que nous étions assez faits l'un pour l'autre : mais je ne désespère pas encore que nous ne passions une bonne partie de notre vie ensemble; songeons seulement à vivre, et nous verrons bien des choses. Pour moi, j'ai une santé que je n'ai point eue depuis trente ans; je vous veux seulement surprendre quand je retournerai à Paris : je m'en irai un beau matin chez vous sans livrées, je vous ferai dire que c'est un gentilhomme breton dont vous ne connoissez pas le nom,

seulement il se terminera en *ec*. J'entrerai dans votre chambre, je déguiserai ma voix : je suis assuré que vous ne me reconnoîtrez pas, et que quand je me découvrirai, vous serez surprise de mon air jeune et de ma fraîcheur. On diroit à me voir que Dieu me veut remplacer en une longue vie ce qu'il m'ôte de fortune : ce n'est pas tout perdre au moins. Je crois que si ce qui est dans la tête de Pomponne pour moi étoit dans celle que vous diriez bien, je serois un exemple de grande fortune aux siècles présents et à venir.

328. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 4 janvier 1671.

Quoi que vous ait témoigné notre ami le duc de Saint-Aignan en ma faveur, et quoi qu'il puisse jamais faire, il ne me sauroit surprendre. Je n'ai pas attendu de lui qu'il me voulût servir dans le temps, ou que mes affaires étoient trop aigries, ou que les siennes n'étoient pas en assez bon état : car il est trop sage pour me nuire par un zèle indiscret ; mais j'ai cru qu'il ne perdroit jamais un temps de me rendre un bon office quand il verroit bonne apparence d'y réussir. Je sais qu'il est fait comme cela, et que la corruption de la cour ne le sauroit changer ; aussi l'aimai-je et l'estimai-je mille fois plus que ceux que j'aime et que j'estime en ce pays-là.

Puisque vous trouvez tous deux qu'il y a deux de mes lettres dont de certains endroits seroient bons à montrer au roi, faites-le.

Je suis le plus satisfait du monde de la lettre que vous venez de m'écrire. Rien n'est de meilleur sens ni mieux écrit, je vous le dis franchement. Je ne pense pas que nous nous enrouillions l'un avec l'autre.

Quand les gens de la cour oublient leurs amis absents et malheureux, ce n'est pas que leurs cœurs dorment, comme vous dites : ils sont trop éveillés; mais c'est qu'ils veillent pour leurs intérêts, et qu'il n'y en a guère qui ait assez de crédit pour faire ses affaires et celles des autres.

Ce que vous me mandez qu'il y a de différence des plaisirs et des peines de la cour et de la campagne, est le mieux pensé et le mieux dit du monde. Vous qui louez les autres de bien écrire, méritez pour le moins autant de louanges qu'eux. J'oubliois de vous dire que je sais bien que je n'ai pas une amie au monde qui m'aime plus que vous faites : aussi n'en ai-je point que j'aime tant que vous.

329. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Chaseu, ce 7 janvier 1671.

Vous m'aimez bien, madame, cependant vous m'oubliez souvent : accordez cela. J'ai peur que vous n'ayez trop de confiance en l'amitié que j'ai pour vous et que vous ne me réduisiez enfin à faire semblant d'être en colère : car, pour vous dire le vrai, je ne pense pas que j'y pusse être tout de bon contre vous ; mais il faut aussi qu'une bonne fois pour toutes vous fassiez une ferme résolution d'être un peu plus soigneuse à l'avenir, et que vous n'y manquiez pas. Je ne saurois m'accoutumer à croire l'affaire de Mademoiselle (1). D'abord que je reviens à songer après quelque temps, je prends cela pour mon dernier songe,

(1) Le mariage manqué de Mademoiselle avec Lauzun. Voy. à ce sujet les Mémoires de Mademoiselle et les lettres de madame de Sévigné à M. de Coulanges (15, 19, 24 et 31 déc. 1670).

et à moins que d'avoir vingt lettres de gens de créance sur ce sujet, j'en douterois toujours. Outre l'intérêt que je prends à la fortune de M. de Lauzun, il y a encore en cette affaire une chose qui me fâche, c'est que j'aime à m'étonner, j'aime à voir des événements extraordinaires, et, après celui-là, rien ne me sauroit plus surprendre. Si ce beau coup failli n'abat point, comme vous dites, M. de Lauzun, il faut qu'il ait la tête bonne. Le roi qui l'aime et qui l'a empêché de faire cette grande affaire, là lui remplacera assurément en d'autres rencontres. Je vous assure que j'en serai ravi. Adieu, ma chère madame; encore une fois songez plus à votre ami que vous n'avez fait, autrement vous seriez une ingrate.

330. — *Bussy à dom Côme.*

A Chaseu, ce 10 janvier 1671.

Enfin, mon révérend Père, le roi vous a fait justice, et cela lui est aussi glorieux qu'à vous; car il y avoit longtemps que nous attendions des marques de l'estime qu'il vous devoit (1). Outre la joie que j'en ai, commune avec tous ceux qui sont bien aises de voir récompenser le mérite, j'en ai encore une particulière et très-grande de voir celui de mon ami récompensé; car il ne me reste plus sur ce sujet qu'à souhaiter que vous jouissiez longues années, et que vous croyiez bien toujours qu'on ne peut être à vous plus que j'y suis.

---

(1) Dom Côme venait d'être nommé évêque de Lombez.

331. — *Bussy au comte de T(avannes?).*

A Chaseu, ce 10 janvier 1671.

D'où vient que je ne reçois point de vos lettres, mon cher? Seroit-ce la goutte qui vous auroit repris? Mandez-le-moi, je vous prie, ou me le faites mander; j'en suis tout à fait en peine. N'oubliez pas encore de me bien mander ce que vous savez de l'affaire de M. de Lauzun et de Mademoiselle : je ne saurois savoir cela de trop d'endroits, et puis chacun sait une particularité que l'autre ne sait pas. Ah! que ne sommes-nous à marier vous et moi, mon cher : dans l'humeur où sont les dames aujourd'hui, nous épouserions au moins des princesses étrangères. Mais puisque cela ne se peut plus pour nous, il nous faut retrancher à l'espérance de voir nos enfants souverains de quelque endroit. Je ne sais rien sur mes affaires; j'attends toujours la grâce du Seigneur sans la prévoir par aucune connoissance particulière. En l'attendant, écrivez-moi quelquefois et m'aimez toujours, car je vous aime de tout mon cœur.

332. — *Le comte de Lauzun à Bussy.*

A Paris, ce 13 janvier 1671.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de la part que vous prenez à mes affaires; soyez persuadé que je suis extrêmement touché de votre souvenir, et qu'on ne peut pas aussi être plus fâché que je le suis de la continuation de vos malheurs. Vous me ferez justice de n'en point douter, et beaucoup d'honneur de prendre toujours quelque part à mes bonnes ou à mes mauvaises fortunes et d'être

persuadé qu'on ne peut pas être à vous de meilleur cœur que moi.

333. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

Paris, ce 18 janvier 1671.

Vous en usez, monsieur, d'une manière si obligeante avec vos amis et vos serviteurs que, quelque chose qu'on tâche à faire pour votre service, on vous en doit toujours infiniment de reste.

Ce que vous avez entendu dire au Menteur, dans une comédie de Corneille (1), quand il se plaint d'avoir en même temps un amour, une querelle et un procès, se trouve quasi véritable en moi, au moins pour l'embarras, quoi que ce ne soient pas les mêmes affaires. Je marie mon fils dans huit jours (2), je suis des trois fêtes de Vincennes, je déménage et j'ai force visites à recevoir et à rendre. Si ce n'est pour occuper tout un homme, je ne me connois point en occupation, y joignant le soin de faire ma cour et de voir le ballet. Mais, monsieur, si toutes ces choses me donnent un souci plus agréable que celui de vous écrire et de penser au plus honnête homme du monde en pensant à vous, ne m'estimez jamais. C'est à un pro-

---

(1) Voici les vers auxquels il est fait allusion

. . . Je revins hier soir de Poitiers ;
D'aujourd'hui seulement je produis mon visage,
Et j'ai déjà querelle, amour et mariage.
Pour un commencement ce n'est pas mal trouvé.
Vienne encore un procès et je suis achevé.

(Le *Menteur*, acte II, scène X.)

(2) Paul de Beauvillier, épousa le 21 (ou le 19, suivant la *Gazette*) janvier 1671 Henriette-Louise, seconde fille de Colbert, morte en 1733.

vincial comme vous que doivent penser les courtisans. Mais, mon Dieu! que valent plusieurs de ces messieurs-là et que ne valez-vous point? Oui, monsieur, j'ai vu vos lettres entre les mains de madame de Scudéry et je les ai admirées avec elle. Quand verrai-je vos *Mémoires* et quand vous ferai-je voir les miens (1)? Comme je ne puis aller où vous êtes, venez, je vous prie, où je suis : tout de bon, voulez-vous que vos amis s'y employent, quand et comme quoi? Découplez-moi lorsque vous jugerez que je doive courir. Pardon de la comparaison; mais, pour mes péchés, j'ai passé une partie de la journée avec le grand-veneur.

334. — *Dom Côme à Bussy.*

A Paris, ce 20 janvier 1671.

Je compte, monsieur, l'honneur que vous m'avez fait de prendre part à la grâce que j'ai reçue des bontés du roi comme l'un des meilleurs revenus de l'évêché de Lombez. Il m'est bien glorieux qu'un homme de votre qualité et de votre mérite veuille s'intéresser en ce qui me touche; j'en ai, monsieur, toute la reconnoissance possible : je m'en explique avec Dieu dans toutes les prières que je lui fais; je lui demande pour vous la suite de ces sentiments chrétiens que vous me fîtes paroître quand j'eus l'honneur de vous entretenir. Je vous souhaite tous les jours ce qu'une de vos amies dit être nécessaire à la félicité d'un homme : Paris en ce monde et Paradis en l'autre. Je suis, monsieur, avec tout le respect imaginable, etc.

---

(1) Voy. p. 318, *note* 2.

335. — *Bussy à madame de Montespan.*

A Chaseu, ce 21 janvier 1671.

Si j'avois été en un état plus heureux que je ne suis, madame, je n'aurois pas été si longtemps à vous témoigner la part que je prends à toutes les prospérités de votre maison; mais enfin je trouve qu'il n'est pas juste que ce scrupule me donne plus longtemps un air d'indifférence pour des événements qui me donnent la plus grande joie du monde. Parmi tous ces avantages, vous savez, madame, par l'honneur que j'ai de vous appartenir, l'intérêt que je dois prendre au mariage de madame la duchesse de Nevers (1). Il est très-grand, je vous l'assure, mais il ne l'est pas plus que celui que je prendrai à tout ce qui vous arrivera, parce que je suis véritablement, etc.

336. — *Bussy à mademoiselle de Montpensier.*

A Chaseu, ce 21 janvier 1671.

Il y a si longtemps que je suis serviteur particulier de Votre Altesse royale, Mademoiselle, que je ne serois pas excusable si dans la conjoncture présente je ne lui faisois mon compliment. Si j'avois l'honneur d'être auprès d'elle, je saurois mieux comment il faudroit lui parler de ce qui s'est passé (2). Mais je me contenterai de vous dire, Ma-

(1) Mademoiselle de Thianges (Diane-Gabrielle de Damas), sœur de madame de Montespan, avait épousé le 14 décembre Philippe-Julien Mazarini-Mancini, duc de Nevers. Voy. la lettre de madame de Sévigné à M. de Grignan du 10 décembre 1670.

(2) Son mariage manqué avec Lauzun.

demoiselle, que vous n'aurez jamais de chagrin ni de joie où je ne prenne une sensible part; car je n'oublierai jamais toutes les bontés que vous m'avez fait l'honneur de me témoigner dans tous les temps.

337. — *Bussy à M. le Tellier.*

A Chaseu, ce 21 janvier 1671.

Les compliments des exilés ont tellement l'air d'importunité, que je vous en fais bien moins à cette heure que si j'étois à la cour. Cependant, monsieur, si vous me faites justice, vous ne doutez pas que je ne sois ravi de toutes les grâces que votre maison reçoit du roi (1), puisque je suis de longue main dans vos intérêts et que je veux être toute ma vie, etc.

338. — *Bussy à M. du H(ousset).*

A Chaseu, ce 21 janvier 1671.

J'ai appris, monsieur, la charge que vous avez achetée de chancelier de Monsieur (2); je vous assure que j'en ai beaucoup de joie, et qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ne prenne grande part. Ce n'est pas que le plaisir que j'ai en cette rencontre ne soit mêlé de chagrin de prévoir que je ne vous verrai plus ou fort rarement en Bourgogne; mais il faut aimer ses amis pour l'amour d'eux-

---

(1) Il s'agit probablement de la nomination de Louvois, fils de le Tellier à la charge de chancelier des ordres du roi.

(2) Du Housset (ou du Houssay), intendant des finances, succéda comme chancelier de Monsieur au comte de Serrant. Voy. *Gazette* (1671), p. 23.

mêmes et non pas seulement pour le plaisir qu'on a avec eux. C'est ce qui fait qu'en quelques lieux que vous soyez content, je le serai aussi; car je suis de tout mon cœur à vous.

339. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 21 janvier 1671.

Notre ami (1) est empêché ; il vient de marier son fils (2). La noce s'est faite sans grande cérémonie : mais avec cela un mariage de cette importance-là embarrasse toujours. Nous reverrons vos lettres ensemble dès que la fête sera passée; et puis je ferai sur cela ce que vous me dites, car tout de bon, monsieur, j'ai plus d'envie de vous servir que vous n'avez d'être servi.

Je ne vous dirai rien de l'affaire de Mademoiselle; vous aurez su sans doute tout ce qui s'est passé. J'ajouterai seulement que si vous saviez ce que c'est qu'une grande passion dans le cœur d'une honnête personne comme elle, vous vous en étonneriez et vous en auriez pitié. Pour moi, qui ne connois point l'amour par mon expérience, je comprends pourtant que Mademoiselle est fort à plaindre; car elle ne dort pas la nuit, elle s'agite tout le jour, elle pleure; et enfin elle fait la plus misérable vie du monde.

J'ai bien d'autres choses à vous apprendre; mais je ne suis point aujourd'hui en humeur de bien conter, et pour cette fois-ci vous ne me louerez pas de bien écrire. On a quelquefois l'esprit entortillé; et, en vérité, il y a des heures où l'excès de mauvaise fortune m'occupe tellement

(1) Le duc de Saint-Aignan.
(2) Voy. plus haut lettre n° 333.

malgré moi, que je n'ai l'esprit guère libre. Avec tout mon chagrin, je vais ce soir à une fête, car le monde est fait de manière que ce n'est pas assez de souffrir ses maux, il les faut encore cacher, et il faut souvent rire quand on voudroit bien même ne pas parler. Chacun a ses épines.

Vous êtes bien heureux, monsieur, d'avoir deux filles qui soient vos amies et qui soient dignes de l'être. J'espère qu'un jour elles me voudront bien faire l'honneur d'être les miennes aussi : et, en attendant, je vous demande de bons offices auprès d'elles pour les y disposer. Vous faites bien de ne les point élever dans cette ignorance grossière où nous sommes toutes nourries; car enfin, on dira tout ce qu'on voudra du grand livre du monde, il faut en avoir lu d'autres pour savoir profiter de celui-là, et je me plains tous les jours de ce qu'on ne m'a rien appris; car, ne vous y trompez pas, c'est ma belle-sœur qui est savante. Pour moi, je ne sais que bien vivre avec mes amis et souffrir mes malheurs assez doucement sans en importuner personne.

Rien n'est plus plaisant que la fin de votre lettre, où vous dites que vous avez oublié à me dire que vous m'aimiez. Cela m'a fait souvenir d'un homme qui m'écrivoit : « J'oubliois à vous dire qu'il y a trois jours que ma femme est morte. » Bonsoir, monsieur; j'ai bien la migraine aujourd'hui.

340. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 23 janvier 1671.

Voilà, mon cousin, tout ce que l'abbé de Coulanges sait de notre maison, dont vous avez dessein de faire une petite histoire. Je voudrois que vous n'eussiez jamais fait que celle-là. Nous sommes très-obligés à M. du Bouchet : il

nous démêle fort et nous fait valoir en des occasions qui font plaisir. En vérité, c'est peu de n'avoir que moi pour représenter ici le corps des Rabutins. Je suis transplantée, et ce que l'on dit soi-même, outre qu'on ne voudroit guère souvent parler sur ce chapitre, ne fait pas un grand effet.

On me vient de conter une aventure extraordinaire qui s'est passée à l'hôtel de Condé, et qui mériteroit de vous être mandée, quand nous n'y aurions pas l'intérêt que nous y avons. La voici : Madame la princesse ayant pris, il y a quelque temps, de l'affection pour un de ses valets de pied nommé Duval, celui-ci fut assez fou pour souffrir impatiemment la bonne volonté qu'elle témoignoit aussi pour le jeune Rabutin, qui avoit été son page. Un jour qu'ils se trouvoient tous deux dans sa chambre, Duval ayant dit quelque chose qui manquoit de respect à la princesse, Rabutin mit l'épée à la main pour l'en châtier; Duval tira aussi la sienne, et la princesse se mettant entre deux pour les séparer, elle fut blessée légèrement à la gorge. On a arrêté Duval et Rabutin est en fuite; cela fait grand bruit en ce pays-ci (1). Quoique le sujet de la noise soit honorable, je n'aime pas qu'on nomme un valet de pied avec Rabutin. Je vous avoue que je ne suis guère humble, et que j'aurois eu une grande joie que vous eussiez fait de votre nom tout ce qui étoit en vos mains. Adieu, mon pauvre Rabutin, non pas celui qui s'est battu contre Duval, mais un autre qui eût bien fait de l'honneur à ses parents, s'il avoit plu à la destinée. Je vous souhaite la continuation de votre philosophie, et à moi celle de votre amitié; elle ne sauroit périr, quoi que nous puissions faire : elle est

(1) Cette affaire scandaleuse où la princesse fut blessée « au-dessus de la mamelle droite, » est racontée assez longuement dans la *Gazette* (1671, p. 71). Elle s'était passée le 17 janvier. Le jeune Rabutin se retira en Allemagne où il prit du service et finit par épouser une princesse de Holstein, avec qui plus tard Bussy échangea quelques lettres.

d'une bonne trempe et le fond en tient à nos os. Ma fille vous fait mille compliments et mille adieux; elle s'en va au diantre en Provence; je suis inconsolable de cette séparation. J'embrasse mes chères nièces.

341. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 26 janvier 1671.

Vous ne m'avez jamais écrit une si agréable lettre, monsieur, que celle du 18 de ce mois. Elle part d'un esprit satisfait, et par là me donne une joie que je ne vous saurois témoigner.

Votre comparaison du Menteur de Corneille m'a fait rire; mais parmi la différence que vous trouvez entre ses embarras et les vôtres, j'y en trouve encore une meilleure: et c'est qu'il mentoit et que vous dites vrai; et cette vérité m'a fait le plus grand plaisir que j'aie ressenti depuis cinq ans. Oui, monsieur, la nouvelle du mariage de M. votre fils me transporte de joie, après tout ce que vous pouvez savoir qui s'est dit depuis un an là-dessus; et quand je vois que toutes ces grandes affaires, avec toutes les occupations qu'elles vous donnent, ne vous empêchent pas de songer à moi et de m'écrire une longue lettre, je vous aime plus que ma vie. Si tout le monde soutenoit la prospérité comme vous, il y a bien des malheureux qui ne le seroient plus. Au reste, monsieur, je suis ravi que vous ayez trouvé mes lettres à votre gré, et j'ai bien de l'impatience de vous montrer le reste; mais j'en ai encore plus de voir ce que vous avez écrit, et particulièrement les endroits où vous parlez du roi. Pour moi, quand je tombe sur ce chapitre, j'ai de si belles idées, que je suis fâché de la pauvreté de notre langue. Cependant vous ne trouverez peut-être pas que j'aie été trop malheureux à parler de la

gloire de notre maître. Je suis assuré que ce que vous et moi laisserons de lui à la postérité honorera plus sa mémoire que toutes les annales des historiens, parce que ce sont des gens mercenaires, dont les vérités mêmes sont suspectes, qui n'écrivent que sur des instructions remplies de matières que bien souvent ils n'entendent pas et particulièrement quand elles sont sur la guerre; que leur génie est petit et qu'ils n'ont pas ces façons de parler agréables et nobles, si familières aux honnêtes gens de la cour. Vous me mandez comme je souhaite qu'on se prenne à me servir, en m'offrant le plus cordialement du monde tout ce qui dépend de vous; vous pouvez mieux savoir que moi ce qu'il y a à faire, monsieur. Si j'étois à la cour, je vous demanderois conseil, à plus forte raison en étant éloigné depuis tant d'années. De plus, vous savez vos forces et vos ressources en détail, que je ne sais qu'en gros : tout ce que je puis vous dire, c'est qu'en me détachant de mes propres intérêts, et regardant mes affaires comme je ferois celles d'un autre, il me semble que la justice du roi pourroit être satisfaite de tout ce qu'il m'a fait depuis dix ans.

Adieu, monsieur; croyez bien, je vous supplie, que personne au monde, quel qu'il soit, ne vous aime ni ne vous estime plus que je fais.

342. — *Bussy à Colbert.*

A Chaseu, ce 26 janvier 1671.

Monsieur, j'ai tant de raison de m'intéresser à tout ce qui vous touche, que je n'y manquerai jamais : ce qui se passe aujourd'hui dans votre famille me donne une très-grande joie, voyant l'alliance de mon meilleur ami (1)

(1) Le duc de Saint-Aignan.

avec la personne du monde que j'honore le plus, à qui j'ai aussi l'honneur d'appartenir, et de qui je serai toute ma vie, etc.

343. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 29 janvier 1671.

Notre ami le duc m'a mandé qu'il alloit marier son fils, et le soin de m'écrire une grande lettre, dans le temps qu'il avoit mille affaires, m'a donné plus d'estime pour lui et m'a paru plus obligeant pour moi que quoi ce soit qu'il ait fait depuis longtemps ; mais ce qui m'a encore touché davantage, ce sont les offres pressantes qu'il m'a faites de s'employer pour moi dans le temps qu'il est plus en état de me servir qu'il n'a jamais été. Vous croyez bien, madame, fait comme vous me connoissez, que je l'aime de tout mon cœur, et vous avez bien raison.

Je comprends bien ce que c'est qu'une passion dans un cœur neuf comme celui de Mademoiselle, de son tempérament et de son âge, et je vous avoue que cela me fait pitié. Il me semble que l'amour est une maladie comme la petite vérole, plus on l'a tard et plus on est malade. Je ne connois votre mauvaise fortune, madame, que parce que vous m'en assurez ; car elle ne me paroît point dans votre esprit : mais c'est qu'il a de la force autant qu'il a d'agrément. Je ne saurois m'empêcher de vous dire que nous mériterions vous et moi d'être plus heureux que nous ne sommes. Je vous assure, madame, que mesdemoiselles de Bussy vous aiment et vous estiment infiniment. Vos lettres vous ont rendu ce bon office auprès d'elles, si bon office y a. Il est vrai que de vous avoir dit à la fin d'une lettre que j'avois oublié de vous dire que je vous aimois, c'est faire la même chose que celui qui mandoit à son amie, après lui avoir

écrit une longue lettre, qu'il oublioit de lui apprendre la mort de sa femme qui venoit d'arriver, etc.

344. — *Mademoiselle de Montpensier à Bussy.*

A Paris, ce 31 janvier 1671.

Je n'ai pas douté que vous ne prissiez part à tout ce qui m'est arrivé, sachant combien vous êtes de mes amis. Croyez bien aussi que votre longue disgrâce me touche, et que si mes souhaits étoient accomplis elle finiroit bientôt.

345. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 1er février 1671.

Je viens de recevoir votre lettre et le mémoire de notre maison, dont je vous rends mille grâces et à M. l'abbé. Les pièces que vous avez, avec les miennes, font toutes les preuves que nous pouvons souhaiter, car, quoique votre cadet, j'en ai bien plus que vous.

Je suis bien aise, ma chère cousine, que vous approuviez le dessein de mon histoire généalogique; vous verrez un jour ce que j'en ai fait, et vous louerez encore plus mon entreprise que vous ne faites. Mais ne sauriez-vous vous corriger de reparler toujours du passé quand il est désagréable?

Vous me mandez que vous voudriez que je n'eusse jamais fait d'autre histoire que celle de notre maison, et en suite du chagrin que vous témoignez du mélange des noms de Rabutin et de Duval, vous me dites que vous auriez eu une grande joie si j'avois voulu faire de mon nom tout ce qui étoit en mon pouvoir. Je n'ai que deux mots à vous

dire là-dessus, sans entrer avec vous dans le détail de ma justification : ou je suis coupable et me suis attiré ma mauvaise fortune, ou seulement malheureux. Si c'est celui-ci, vous êtes injuste de me rien reprocher, et si je suis coupable, il est malhonnête à vous, dans tous les temps, de me le dire, mais particulièrement quand je suis accablé de persécutions. Personne que vous ne me parle ainsi, et si mes ennemis le disent quelquefois, je suis assuré qu'ils ne le pensent pas.

Je vois bien que c'est le départ de madame de Grignan qui vous met en méchante humeur ; mais je remarque que vous avez, à point nommé, quand vous m'écrivez, des occasions de *picoterie* dont je me passerois fort bien. Regardez s'il vous seroit agréable que je vous redisse souvent que, si vous aviez voulu, on n'auroit pas dit de vous et du surintendant Fouquet les sottises qui s'en dirent après qu'il fut arrêté ; je ne les ai jamais crues, mais aussi je ne vous ai pas donné le chagrin de les entendre. Je vous prie donc, ma chère cousine, d'avoir les mêmes égards pour moi que j'ai pour vous ; car, quoique je ne puisse jamais m'empêcher de vous aimer, je n'aimerois pas que toute notre vie se passât en reproches et en éclaircissements ; c'est tout ce que nous pourrions faire s'il y avoit de l'amour sur le jeu.

L'aventure de notre cousin n'est ni belle ni laide : la maîtresse lui fait honneur et le rival de la honte.

346. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 2 février 1671.

Je voudrois bien, monsieur, que vous pussiez donner ici votre voix à l'Académie à M. de Paris (1), qui y va remplir la place de son prédécesseur.

Je vous envoie un madrigal de M. le Laboureur (2). Voilà aussi un bout-rimé sur des rimes, et des rimes à remplir : c'est à qui finira de nous deux, monsieur; vous sur votre matière et moi sur la mienne.

Pour le roi.

L'amour, la gloire et la *fortune*,
Dont le charmant éclat rend les yeux *éblouis*,
Las de se faire entre eux une guerre *importune*,
Se sont venus ranger auprès du grand *Louis*.
Ce demi-Dieu sous qui tout *tremble*,
D'un lien si doux les *assemble*,
Qu'ils ne quitteront plus cet aimable *séjour* :
Qui voudra les trouver *ensemble*,
Les vienne chercher à sa *Cour*.

347. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 6 février 1671.

Feu M. de Paris (3) étoit fort de mes amis. Il avoit de la capacité et de l'esprit, mais il n'étoit pas si digne d'être

(1) François de Harlay de Champvallon, successeur de Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, qui était mort le 1er janvier 1671.

(2) Louis le Laboureur, poëte médiocre, né en 1615 mort en 1679. Il était frère de Jean le Laboureur, l'historien.

(3) H. de Péréfixe.

de l'Académie que son successeur ; je lui donnerois volontiers ma voix. Si je ne la donne à celui-ci, je la donnerai à quelque autre. Cela viendra dans son temps : il ne faut que vivre et je me porte mieux que la plupart des gens qui ont plus de bonne fortune que moi.

Voilà mon bout-rimé sur vos rimes, mademoiselle ; prenez-vous-en à elles si vous trouvez le premier quatrain un peu gaillard : on est trop heureux d'en sortir à quelque prix que ce soit.

Du temps que de Philis j'étois le seul *mignard*,
J'avois le plus souvent l'humeur d'un vrai *Saturne;*
Et cela me venoit de mon emploi *nocturne*,
Car auprès de Philis je me levois fort *tard*.

Malheureux est celui qui suit son *étendard!*
Il est toujours rêveur, chagrin et *taciturne;*
Il faut dans peu de temps lui préparer une *urne*.
Sous ses lois on ne peut jamais être *vieillard*.

Elle vous rend plus sec que l'usage du *nitre*.
J'étois de la servir (je l'avoue) un *belitre*.
Plutôt qu'en venir là, je courrois en *Alger*.

Elle porte malheur ainsi qu'une *chouette*.
Ma muse, qui n'a pas encore été *muette*,
Aux siècles à venir dira son cœur *léger*.

348. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Chaseu, ce 7 février 1671.

S'il ne tient qu'à vous faire importuner pour avoir de vos nouvelles, madame, je n'y manquerai pas ; je vais donner charge à celui qui vous rendra les miennes de ne vous laisser pas longtemps en repos. J'ai trop de plaisir à recevoir de vos nouvelles pour ne pas faire ce que je pourrai pour en avoir.

La fortune de M. de Lauzun me satisfait au dernier point, et dans le désordre de la mienne je ne saurois avoir un plus grand plaisir que de savoir que la sienne fait du chemin (1).

Il y a plus de quatre mois que j'ai prévu la retraite de madame de la Vallière, parce que je voyois sa décadence; chacun son tour. M. de Saint-Aignan m'a mandé le mariage de son fils; vous croyez bien que j'en ai été ravi.

Je vous rends grâces du livre du ballet (2) : on me l'a déjà envoyé; on voit bien que ce n'est plus Benserade qui en fait les vers. Adieu, ma chère madame. Je vous assure que vous n'avez pas un ami au monde si tendre que je le suis pour vous.

349. — *Corbinelli à Bussy.*

A Aigues-Mortes, ce 15 février 1671.

Je m'en doutois bien, monsieur, que mes lettres étoient perdues : ou par votre adresse, qui ne vaut rien, ou par la faute de celui qui l'a mal écrite. Quoi qu'il en soit, je vous rendis compte de moi environ huit jours après mon arrivée, et je vous mandois positivement que je ne vous écrirois plus que je n'eusse de vos nouvelles; depuis cela je n'ai fait que compter les temps de l'ordinaire,

Bene quæ numeramus, amantes.

et me plaindre de votre silence,

Nec venit ante suam nostra querela diem.

---

(1) Il venait d'être nommé gouverneur du Berry.

(2) Le ballet avait été donné dans la salle des machines des Tuileries, le 17 janvier. Voy. *Gazette*, 1671, p. 81, 83.

J'ai fait enfin comme Philis à Demophoon :

Denique fidus amor quicquid properantibus obstat,
Finxit, et ad causas ingeniosa fui.

En un mot :

Sæpe fui mendax pro te (1).

Cependant je vois bien que j'avois tort et que vous faisiez la même chose de votre côté. Que faire à cela? Rien du tout, sinon de tâcher de nous consoler et de nous revaloir tant de temps perdu. Est-il possible que mesdemoiselles de Bussy m'aient plaint ? Si elles savoient combien je leur en suis obligé, elles me garderoient encore quelques larmes pour quand je serai effectivement mort. Je les chanterai en bouts-rimés jusqu'au dernier caprice de ma veine poétique : leur gloire peut compter là-dessus. Pour vous, monsieur, je ne doute non plus que vous m'aimez, que je doute à présent si je vous écris ; la possession m'est un grand titre là-dessus : je n'ai plus que faire de mérite pour cela, le temps m'en est un ; tant d'années sont une prescription à l'indifférence. Me fondant sur tout cela, je fais mon compte de vous aller voir à Chaseu cet été, si le diable ne trouble mes desseins, et les voici :

Je songe de partir d'ici vers la fin de mai pour aller chez l'évêque du Puy (2), à une lieue de Lyon ; de là je gagnerai Châlon et puis Chaseu, où vous ferez de moi tout ce qu'il vous plaira, jusqu'à ce que vous alliez à Bussy. Là je vous quitterai pour aller rôder chez le commandeur de

---

(1) Nous les comptons bien, nous autres amants — Notre plainte n'est pas venue avant son jour — Enfin tous les obstacles que peuvent rencontrer ceux qui se hâtent, mon fidèle amour les a imaginés, et j'ai été ingénieuse à trouver des prétextes. — Souvent j'ai menti pour toi. (*Ovide, Héroïdes*, ép. II.)

(2) Armand de Béthune.

Bourlemont et chez le cardinal de Retz. Je mets toujours l'ancienne condition que, dès qu'on s'embarrasse de moi et que je commence à être de trop, je m'enfuis comme si le diable m'emportoit.

Que de raisonnements vous aurez fait sur l'aventure de M. de Lauzun! Adieu, monsieur: l'ordinaire part, et je ne sais si cette lettre ira à bon port; en voilà assez dans cette incertitude.

350. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 15 février 1671.

Je savois bien que mon ami le duc vous avoit écrit, car il m'avoit dit qu'il le feroit. Je l'ai vu deux fois seulement en particulier depuis le mariage de son fils : il m'est venu chercher sans me trouver, et nous avons résolu de ne parler de nos affaires qu'après le carnaval. La vôtre est de ce nombre, car les affaires de nos amis sont les nôtres; et moi, qui n'espère qu'en la douceur de l'amitié, je ne puis espérer rien de plus doux que de vous voir à Paris au coin de mon feu, disant librement nos sentiments sur nous et sur les autres. En vérité, monsieur, j'ai aussi envie de vous revoir ici que de voir ma fortune changée : elle m'est favorable en de certaines choses, mais si terrible sur l'article du bien, qu'il faut que vous ayez la bonté de savoir que votre amie court risque d'être la plus gueuse demoiselle du royaume. Cependant je ne suis pas de celles qui croient que le mal qu'elles souffrent est le plus grand de tous; car je pense, avec la modération que j'ai, qu'il en est de plus piquants.

351. — *M. du Housset à Bussy.*

A Paris, ce 17 février 1671.

Si j'ai été si longtemps sans vous écrire, monsieur, je mérite plutôt votre pitié que vos reproches. J'ai été obligé d'avoir tant d'application pour des affaires assez grandes et assez épineuses, que je n'ai pas eu le temps de penser aux agréables. Vous croirez aisément que j'aurois beaucoup mieux aimé vous parler sur les prodigieux effets de l'amour qu'à M. Osanet sur les prodigieux effets de la chicane. Je ne prétends pas vous en faire une en vous assurant que je fis réponse à votre dernière lettre.

Mademoiselle a paru très-affligée de la rupture de son mariage : elle pleure encore quelquefois quand elle y pense ; souvent elle rit quand elle n'y pense pas. Son amant soutient cette grande fortune manquée en homme qui ne méritoit pas qu'elle manquât ; il continue de la voir et personne ne s'y oppose : je ne sais ce qui en arrivera. Il est quelque bruit de guerre entre le Danemark et la Hollande ; mais je crois que tout se passera comme en Gascogne : beaucoup de procédés et peu de combats. Il se passe tous les jours quelque histoire nouvelle entre les dames que je n'ai pas le loisir d'écouter : elles sont encore un peu plus emportées que vous ne les avez laissées, et l'on peut dire comme Trivelin : *Oimè! m'invecchio, el mondo s'imputanisce.* Je finis par ce beau mot, et je suis plus à vous qu'homme du monde.

352. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 19 février 1671 (1).

Mon Dieu! monsieur, que votre lettre est plaisante et que je suis impertinente de vous attaquer toujours. Vous me faites voir si clairement que j'ai tort, que je n'ai pas le mot à dire, et je suis tellement résolue de m'en corriger que, quand vos lettres désormais devroient être aussi froides qu'elles sont vives, il est certain que je ne vous donnerai jamais sujet d'écrire sur ce ton. Au milieu de mon repentir, à l'heure que je vous parle, il me vient encore des aigreurs au bout de ma plume : ce sont des tentations du diable, que je renvoie d'où elles viennent. Le départ de ma fille m'a causé des vapeurs noires ; je prendrai mieux mon temps quand je vous écrirai une autre fois, et de bonne foi je ne vous fâcherai de ma vie.

J'aime fort que vous vous amusiez à notre belle et ancienne chevalerie : l'abbé vous prie de lui faire part de votre dessein ; il a fait une litanie des Sévigné, il veut travailler à nos Rabutins ; écrivez lui quelque chose qui puisse embellir son histoire. Je ne trouve rien de si proche que d'être d'une même maison ; il ne faut pas s'étonner si l'on s'intéresse : cela tient dans la moelle des os, au moins à moi. C'est fort bien fait à vous d'avoir tous nos titres : je suis hors de la famille, et c'est vous qui devez tout soutenir. Adieu, mon cher comte; écrivons-nous un peu sans nous gronder, pour voir comment nous nous en trouverons. Si cela nous ennuie, nous serons toujours sur nos pieds pour

(1) Dans l'édition Monmerqué cette lettre est datée du 16 février et le texte offre quelques petites différences avec celui que nous donnons ici.

nous faire quelque petite querelle d'Allemand, sur d'autres sujets, cela s'entend. Ce qui me plaît de tout ceci, c'est que nous éprouvons la bonté de nos cœurs, qui est inépuisable.

353. — *Bussy à madame de Sévigné* (1).

A Chaseu, ce 23 février 1671.

Si votre lettre du mois de janvier me donna du chagrin contre vous, madame, celle que je viens de recevoir m'a donné bien de l'estime et de l'amitié pour vous. Je n'ai jamais vu un retour si honnête que le vôtre, ni qui marquât un cœur si bien fait. Je ne doute pas, après cela, que vous n'ayez à l'avenir plus d'égard pour moi que vous n'en avez eu, et vous savez que depuis ma faute contre vous et mon amnistie on ne peut être plus net que je l'ai été. Au reste, ne croyez pas que mes lettres soient moins vives quand vous ne seriez pas aigre; je ne laisse pas d'être animé avec ceux dont je suis content : et si enfin vous me trouvez un peu fade, nous trouverons assez de gens qui méritent des coups de patte sans nous en donner l'un à l'autre.

Je suis fort aise que vous approuviez mon amusement. Si vous l'aviez vu tel qu'il est, vous l'approuveriez encore plus, et, pour vous montrer la confiance que j'ai en vous, je m'en vais vous dire ce que c'est, ce que je n'ai dit qu'à une seule personne (2). Pendant que j'étois à la Bastille, je me mis dans la tête d'écrire mes campagnes ; il

---

(1) Cette lettre, dans l'édition Monmerqué, est donnée avec de notables différences. Nous avons suivi le texte des anciennes éditions, qui nous a paru de beaucoup préférable.

(2) A Madame de Scudéry. Voy. lettre n° 307.

y a trois ans que je trouvai ce travail assez beau pour m'obliger à l'étendre davantage et faire ce qu'on appelle des *Mémoires*. Le roi sait ceci, et, comme vous pouvez croire, le verra quand je serai à la cour; et c'est pourquoi, ma chère cousine, je vous demande le secret. Peut-être que les actions de guerre, qui sont diversifiées d'autres événements, et tout cela conté avec un tour assez singulier, divertiront ce grand prince : tant y a qu'en l'amusant je lui apprendrai, à n'en pouvoir douter, ce que j'ai fait pour son service, et c'est là mon principal dessein (1). Comme il y a un an que cela est achevé, il m'a pris fantaisie d'écrire la vie de mon père, dont j'ai vu la fin et dont j'ai appris le commencement par ses papiers; j'en suis venu à bout, et de celle de mon grand-père : de sorte que je remonte présentement jusqu'à mon aïeul, c'est-à-dire par la droite ligne; car pour les collatéraux, je ne les nommerai qu'en passant. Ce sera donc une histoire généalogique de notre maison, qui sera aussi exacte, moins flatteuse et plus agréablement écrite que si les gens du métier l'avoient faite. Dites ce que vous jugerez à propos à M. l'abbé de Coulanges : vous le connoissez mieux que moi; cependant comme il me paroît un homme sage, je pense que vous lui pouvez confier ce secret, et pour moi j'en serai bien aise, quand ce ne seroit que pour lui témoigner ma reconnoissance sur le dessein qu'il a de travailler à nos Rabutins. Adieu.

---

(1) Ce qui suit manque dans les éditions Monmerqué et Gault de Saint-Germain.

354. — *Madame de Montmorency à Bussy* (1).

A Paris, ce 25 février 1671.

Pour vous dire l'histoire de madame la Princesse (2), vous saurez qu'un homme qui avoit été à elle en qualité de valet de pied, et auquel par une manière de pitié elle donnoit pension, n'en étant pas bien payé, la lui demanda insolemment devant un garçon de qualité qui porte votre nom, et qui avoit été nourri page de M. le Prince ; celui-ci trouva le procédé du valet de pied mauvais : sur cela l'autre lui répondit une insolence. Ils mirent l'épée à la main ; madame la Princesse, voulant les séparer, fut blessée de deux coups, et là-dessus on a fait mille commentaires : l'on vouloit que ces deux hommes fussent bien avec elle, et que le valet de pied, croyant baisser, s'en prît à l'autre; ce fut là le sujet de leur querelle : l'on a tourné cela le plus mal qu'on a pu, pour madame la Princesse, que M. le prince a envoyée à Châteauroux. M. le Duc a fait ce qu'il a pu pour rompre ce voyage, mais la Palatine a mis la dernière aigreur dans l'esprit de M. le Prince. On dit que ce qui l'a encore plus irrité, c'est qu'il a su que Mademoiselle, qui le hait à cause de l'affaire de Lauzun (3), en a fait des railleries avec le roi. La colère de M. le Prince étoit si grande que, sans M. le Duc, madame la Princesse

(1) Cette lettre et la suivante sont tirées du *Supplément* aux Mémoires de Bussy, t. I, p. 89 et 93.

(2) Voy. plus haut la lettre de madame de Sévigné, en date du 23 janvier 1671.

(3) La famille de Condé s'était violemment opposée au mariage de Mademoiselle, qui dans ses Mémoires (p. 458) parle de l'aventure de la princesse en termes assez méprisants

s'en alloit sans équipage. Il n'y a point de désespoir pareil au sien. Personne que ses très-proches ne l'a vue en partant.

La duchesse de la Vallière se mit, comme vous savez, aux filles de Sainte-Marie de Chaillot le mercredi des cendres : elle avoit parlé légèrement au roi la veille; Sa Majesté l'envoya quérir par Bellefonds inutilement. Mais M. de Colbert y alla et lui dit qu'il avoit ordre de se servir de l'autorité du roi, si elle l'y obligeoit, de sorte qu'il fallut obéir. Le roi témoigna la plus grande affliction du monde en cette rencontre et la plus grande joie.

Des gens, qui disent l'avoir ouï, assurent que le roi et madame de Montespan ont eu grand démêlé sur cela, et que celle-ci ne vouloit point souffrir le retour de l'autre. Il y a, dit-on, entre le roi, ces deux dames, Lauzun, M. Colbert et le Tellier, quelque chose qu'on ne sait point : tout cela est caché, et cependant l'on entrevoit je ne sais quoi qui fera du bruit apparemment.

On ne parle plus, pour madame de Montespan, de la charge de la comtesse de Soissons, de surintendante de la maison de la reine; on ne sait si c'est que celle-ci soit bien rétablie ou que l'autre baisse; mais il est certain que l'affaire est demeurée là, quoique madame de Montespan en ait fort envie.

La reine ne voit plus Remenecourt, le roi ne l'a pas agréable; et, quoique madame Colbert fasse tout ce qu'elle peut, elle n'a pu faire trouver au roi que le commerce continuât. Dans un démêlé que madame Colbert a eu avec la signora Molina, à qui, par parenthèse, elle a de grandes obligations, et particulièrement des bonnes grâces de la reine, elle trouva Remenecourt dans ses intérêts; c'est pourquoi on ne doute pas qu'elle ne lui rende tous les bons offices qu'elle pourra.

Madame de Nemours vous baise les mains et vous mande qu'il ne lui appartient pas de faire des sottises cette an-

née, et que ce n'est pas de son rang; qu'elle les laisse à de plus grandes dames qu'elle, à qui elle sait bien ce qu'elle doit; que pour l'année qui vient, elle ne sait pas ce qu'elle fera, mais que jusque-là elle vous assure que vous n'avez rien à craindre pour elle.

Le roi va aujourd'hui à Saint-Germain, et le jeudi de la mi-carême il revient à Versailles. On dit toujours le voyage de Flandre, mais qu'on ne croit pas que la duchesse de la Vallière le veuille faire, et que le roi lui donne la maison de madame de Beauvais avec cent mille francs de rente qu'il lui assure.

M. de Nevers s'en va à Rome avec madame de Mazarin; il laisse ici sa femme, dont il témoigne se soucier fort peu. Madame de Montespan n'en fait pas de même : elle prend un grand soin de la conduire et la faire vivre fort sévèrement. M. de Ventadour épouse jeudi mademoiselle de la Mothe.

Il est vrai que je suis bien longtemps sans avoir de vos nouvelles; je crois que vous avez quelque correspondant mieux informé que je ne suis, et que vous voulez vous épargner la peine de m'écrire si souvent.

L'on ne parle non plus de marier Monsieur que s'il avoit fait vœux de vivre en célibat : il est toujours fort assidu auprès des *anges* (1).

Je ne vous dis rien de madame de Montglas; elle ne fait que jouer. J'ai pourtant soupé avec elle depuis peu; mais son berlan est tout ce qui l'occupe.

Voilà un couplet que je vous envoie sur un menuet :

On revoit au monde
L'histoire de Joconde;
On revoit au monde

---

(1) Madame de Grancey, maîtresse du chevalier de Lorraine et sa sœur cadette, Marie-Louise Rouxel, comtesse de Marey.

Et rien n'est si certain,
Que de plus belle,
Mademoiselle
Nous renouvelle
En Peguillain
Les bizarres amours du nain (1).

355. — *Bussy à madame de Montmorency.*

(Sans date.)

Vous avez été bien longtemps à me faire réponse. C'est à moi à vous faire des reproches, et non pas à vous, car enfin je vous ai écrit le dernier.

Il est vrai que j'ai d'autres correspondants que vous, mais personne ne me mande des nouvelles si sûres que les vôtres, et votre commerce m'est mille fois plus agréable que celui de qui que ce soit.

Vous m'avez fait plaisir de me mander ce qu'on dit de madame la Princesse. Celui qui porte le même nom que moi est mon parent fort éloigné, mais de ma maison. Je crois que vous savez, madame, que j'ai été autrefois lieutenant de M. le Prince, et je trouve qu'il y a de la fatalité de voir que les Rabutins soient partout les lieutenants. Il ne me semble pas que la place que tenoit mon petit cousin fût trop mauvaise pour un homme de son âge. Il n'y a que son prédécesseur qui m'en déplaît, car un endroit par où les charges me paroissent considérables c'est quand on y succède à d'honnêtes gens. Je crois que la pauvre Princesse fut bien touchée, quand elle vit que tout ce qu'elle aimoit le mieux au monde s'alloit égorger

(1) Ce couplet est donné dans un recueil manuscrit des chansons de Bussy, comme étant de Bussy lui-même.

devant elle. Aussi aima-t-elle mieux parer les coups; c'est ce qui s'appelle aimer.

Je voudrois bien savoir si madame de Montglas nous voyant l'épée à la main, M. de Ménars (1) et moi, prêts à nous percer l'un l'autre, se seroit mise entre deux. Je ne pense pas que Mademoiselle ni Lausun pardonnent jamais à M. le Prince le tour qu'il leur a fait, et je leur pardonne quand je me mets à leur place. Souvenez-vous de ce que je vous dis aujourd'hui. Ils se vengeront tôt ou tard. J'ai su le désespoir amoureux de la duchesse de la Vallière, le procédé du roi pour la ravoir, et sa joie quand elle est revenue. Ce qu'a fait la duchesse me paroît fort naturel, mais je ne comprends rien à ce qu'a fait le roi, car il est certain qu'il a une grande passion pour madame de Montespan. S'il s'étoit contenté de faire revenir simplement madame de la Vallière, je trouverois que la politique l'y auroit pu obliger parce qu'il a besoin d'un prétexte pour madame de Montespan. Mais les pleurs qu'il répandit de douleur et de joie, quand la duchesse s'est retirée et à son retour, marquent en lui une tendresse extraordinaire. Cependant, il faut qu'il se déclare, car madame de Montespan ne manquera pas de lui demander qui vive; et mon sentiment est qu'il se déclarera pour elle, et qu'il éloignera madame de la Vallière. Je crois aussi qu'il arrivera du bruit à la cour et peut-être quelque changement considérable.

Le roi a raison de rompre le commerce de la reine avec Remenecourt. Celle-ci est une personne à donner des conseils à la reine qui pourroient causer de la peine au roi.

Ce que vous m'écriviez que me mande madame de Nemours est fort plaisant, mais je ne voudrois pas jurer

---

(1) Le président Ménars. Les chansons du temps mentionnent sa liaison avec madame de Montglas.

que son nain ne se trouvât cette année. Je ne sais que lui souhaiter là-dessus, car peut-être se trouve-t-elle bien comme elle est, et il n'y a de gens heureux que ceux qui croient l'être. Cependant si elle veut croire Mademoiselle, elle lui dira qu'elle n'a eu de plaisir au monde que depuis qu'elle aime.

Je pense que M. de Nevers ne sauroit rien faire qui plaise tant à sa femme que de s'en aller en Italie, pourvu qu'il la laisse à la cour.

La passion de Monsieur l'empêchera de se marier si tôt, et peut-être le mènera-t-elle bien loin.

Vous me parlez bien succinctement de madame de Montglas, cependant il n'est pas vraisemblable que vous ayez soupé ensemble sans avoir traité mon chapitre un peu amplement. Pour moi je parle assez souvent d'elle et toujours de son mérite, car vous savez que j'aime à faire justice aux gens.

Le couplet de Joconde est de la main d'un bon ouvrier; il est fort joli.

Adieu, madame; vous avez du plaisir à m'entendre dire: je vous aime; j'en ai un fort grand à vous en assurer.

356. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Paris, ce 26 février 1671.

Rien n'est plus obligeant, madame, que ce que vous me mandez, que vous avez autant d'envie de me voir à Paris que de voir votre fortune changée. Quelque opinion que j'aie de votre modération, je ne laisse pas de compter cette préférence pour beaucoup; et pour vous en témoigner ma reconnoissance, je vous assurerai que je voudrois revenir deux ans plus tard à la cour que je ne ferai, et que vos affaires fussent en meilleur état qu'elles ne sont. Au reste,

ne croyez pas que je sois honteux d'avoir une amie aussi mal en ses affaires que vous courez risque d'être. Je savois à peu près sur ce chapitre ce que je sais, quand je fis amitié avec vous; et la manière avec laquelle vous soutenez dès lors votre mauvaise fortune ne fut pas une des moindres raisons qui me firent souhaiter d'être votre ami. Adieu, madame.

357. — *Madame de Scudéry à Bussy* (1).

A Paris, ce 6 mars 1671.

Vous êtes bien généreux, monsieur, de ne point faire de différence entre vos amis malheureux et ceux qui ne le sont pas. Pour vous dire la vérité, il y a présentement tant d'honnêtes gens qui n'ont pas de bonne fortune que vous ne me discerneriez pas dans la foule, et d'autant plus que, sans vanité, je suis une misérable d'assez bon air. La pauvreté se cache à Paris dans le tumulte. Je suis assez bien logée, pas trop mal meublée, j'ai quelquefois une robe neuve, toujours des bougies pour éclairer ceux qui me viennent voir et du bois pour les chauffer. Le reste va mal, mais il n'y a que moi qui en souffre. Je vois bonne compagnie, je me promène avec les uns et avec les autres; j'ai beaucoup d'apparences d'amis et d'amies, car, en effet, monsieur, l'on n'en a guère. Mais il n'importe, j'ai l'âme douce et j'aime tout de l'amitié jusqu'à l'apparence, et je dirois volontiers sur ce sujet ce qui est dans Astrée sur un autre :

Privé de mon vrai bien, ce faux bien me soulage.

---

(1) Cette lettre et la suivante sont tirées du *Supplément*, t. I, p. 96 et suiv.

Cependant je vous avoue que cela est bien incommode de faire toujours l'échange des Indiens avec ses amis, de leur donner de bon or et ne recevoir que du verre. Je suis toujours la dupe; car, sans vanité, j'ai le cœur bien fait, et je pourrois dire de moi en amitié ce qu'une certaine dame disoit dernièrement d'elle en galanterie, qu'elle étoit une des meilleures femmes (1) de France. Car je soutiens, quelque pauvre créature qu'on puisse être, quand on a bien envie de faire plaisir on vient à bout d'en trouver l'occasion.

Mais, assez parlé d'amitié, parlons de nouvelles. Vous avez envie d'en savoir du comte de Guiche, je vous dirai qu'il s'est mis à m'écrire quelquefois depuis un an. C'est madame de Saint-Chaumont (2) qui lui en a fait venir l'envie; il s'est adressé à moi pour me prier de faire compliment à Mademoiselle et à M. de Lauzun sur ce qui s'est passé entre eux depuis peu. Mademoiselle s'attendrit de telle façon en entendant lire la lettre que le comte de Guiche m'écrivoit sur ce sujet, et versa tant de larmes, que je pensai m'enfuir craignant que tout son domestique ne crût que je lui étois venu dire quelque terrible chose. Ces honnêtetés du comte de Guiche l'ont raccommodé avec M. de Lauzun avec qui il étoit brouillé, il y a quelque temps. Pour moi je ne connois pas le comte, je n'étois pas dans le monde quand il y étoit : si les choses sont dans l'ordre, à son retour nous serons amis. Mais quel homme est-ce? Vous me le pourriez dire vous qui le connoissez tant. Le roi lui a écrit une lettre de satisfaction sur un service qu'il a reçu de lui depuis peu, à ce que m'a mandé madame de Saint-Chaumont. Je ne sais si cela adoucira les affaires. Comment êtes-vous ensemble? Mandez-le moi.

---

(1) *Var.*, Fortunes, suivant l'édition de 1747.
(2) Voy. p. 63, note 5.

Notre ami, le duc de Saint-Aignan, me vient d'écrire une lettre si tendre et si pleine d'offres généreuses, qu'il faut que je lui en fasse honneur en vous le disant. Il est bien rare de trouver à présent de tels amis.

Il n'y a rien de nouveau à la cour, qu'une grosse querelle entre madame de Gesvres (1) et la maréchale de la Mothe (2), parce que cette première, dit-on, s'est un peu moquée de M. de Ventadour, son gendre.

Madame de Rambures (3) est brouillée avec Mademoiselle, quoiqu'elle ait servi M. de Lauzun.

La duchesse de la Vallière est à la cour comme auparavant. Je ne saurois m'empêcher de vous dire que le roi est louable même dans ses quitteries, comme dit la maréchale de la Meilleraye. Il a des égards pour ce qu'il a aimé, que messieurs du bel air n'auroient point pour une dame qu'ils n'aimeroient point, fût-elle aussi fidèle que la duchesse.

---

(1) Marie-Françoise Angélique du Val, fille unique du marquis de Fontenay-Mareuil, l'auteur des *Mémoires*, mariée, en 1651, à Léon Potier, duc de Gesvres, pair de France, etc.— Elle mourut le 24 octobre 1702, à l'âge de 70 ans; son mari, bien qu'âgé de 82 ans, se remaria le 29 janvier suivant. Il mourut le 9 décembre 1704.—Voy. sur eux Saint-Simon, édit. in-18, t. IV, p. 90 et suiv., VI, 226, 257, VIII, 70.

(2) Louise, fille de Louis de Prie, marquis de Toucy, mariée, en 1650, au maréchal de la Mothe-Houdancourt, gouvernante du dauphin et des enfants de France, morte en 1709, à 85 ans. Le mariage de sa fille Charlotte-Éléonore Madelaine avec Louis Charles de Lévis, duc de Ventadour, se fit le 14 mars 1671. Elle mourut, en 1744, à 90 ans. Le duc de Ventadour était, dit Saint-Simon, « un homme fort laid et fort contrefait qui, avec beaucoup d'esprit et de valeur, avait toujours mené la vie la plus obscure et la plus débauchée. Par sa mort (1717) son duché-pairie fut éteint. »

(3) Marie de Bautru, fille du comte de Nogent, connue par ses galanteries, morte le 10 mars 1683. Son mari, Charles, marquis de Rambures, mourut le 21 mai 1671.

Mademoiselle parle toujours à M. de Lauzun. Leurs conversations commencent et finissent par des larmes. Cependant, je vous le dis, cela n'aboutira à rien.

Madame de Mazarin s'en est encore allée cette fois plus hardiment que les autres; quand les cervelles de nous autres femmes se démontent, en vérité cela ne se raccommode jamais. Dieu m'en veuille bien garder, car il ne se faut assurer de rien. Et, comme vous dites si bien, il en est de l'amour comme de la petite vérole, qui ne tue d'ordinaire que quand elle vient tard; mademoiselle de Vandy m'a promis de m'enfermer si elle m'en voit jamais malade. Adieu, monsieur; madame de Montmorency vient de venir ici : on lui a dit que je n'y étois pas, et ce, parce que je vous écrivois.

358. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 13 mars 1671.

J'ai trouvé fort plaisante la description que vous me faites de vos affaires; mais j'ai trouvé beau tout ce que vous me mandez de l'amitié, et je remarque que vous n'êtes pas de ceux qui étalent d'abord leurs plus belles marchandises; toutes vos lettres sont fort agréables, mais les dernières me le paroissent encore davantage.

Je crois que l'affaire de Mademoiselle et Lauzun aura un succès heureux, non pas de la manière qu'ils l'espéroient d'abord, mais d'une autre plus secrète qui se fera du consentement du roi; et j'en serai bien aise, car j'aime fort Mademoiselle et tout ce qu'elle aime. Elle m'a écrit avec bien de la bonté sur le compliment que je lui ai fait; je me réjouis que vous ayez commerce avec elle et j'espère qu'elle vous fera du bien.

Le comte de Guiche est un homme d'esprit et de cou-

rage. Avant son malheur, il ne lui manquoit de bonne qualité que celle de faire des réflexions. Je pense que dans ses exils il aura eu le loisir de les acquérir : au moins sais-je par expérience que cela fait d'ordinaire cet effet. Quand il est parti de la cour nous étions amis; il n'est rien arrivé depuis qui nous pût brouiller. Cependant nous n'avons eu aucun commerce ensemble.

Je suis charmé de ce que vous me dites de notre ami. J'aime à lui voir faire de bonnes actions, et particulièrement quand elles s'adressent à vous. J'attends sa réponse sur les lettres que je lui ai écrites et à M. Colbert ; je suis persuadé qu'il n'oubliera rien de ce qu'il faut faire pour servir son ami.

C'est une plaisante vaillante que madame de Gesvres pour se moquer de M. de Ventadour : la pelle se moque du fourgon. Je suis pour la maréchale de la Mothe.

Je vous ai déjà dit que le roi me paroissoit admirable presque dans toutes ses actions ; mais vous ne me réduirez jamais à confesser qu'il mérite des louanges pour avoir des égards pour les maîtresses qu'il quitte. Ce ne sont pas des satisfactions qu'il leur fait pour le mal de les avoir quittées, et je vous maintiens même que c'est pour son propre intérêt et par politique qu'il a fait revenir madame de la Vallière.

Madame de Mazarin est bien folle, je l'avoue; mais il faut que vous confessiez que M. Mazarin est bien sot.

Vous avez raison, madame, de vous recommander à Dieu pour les exemples que vous voyez des prodigieux effets de l'amour : autant vous en pend à l'oreille; car avec toute la bonne opinion que j'ai de votre prudence, je ne pense pas que vous prétendiez en avoir davantage que Mademoiselle en a jusqu'ici. Mademoiselle de Vandy, dites-vous, vous a promis de vous faire enfermer si jamais vous vous entêtez, et je crois, je vous assure, que vous l'étrangleriez si elle vouloit tenir sa parole en ce cas-là. Adieu,

madame; je ne saurois assez dire combien je suis à vous. — Mon Dieu, comme je vous aime d'aimer fort madame de Montglas comme vous faites!

359. — *Bussy à madame de Thianges.*

A Chaseu, ce 13 mars 1671.

L'on m'a mandé le voyage du roi en Flandre à la fin du mois d'avril. Je prends encore patience quand Sa Majesté est à Paris, à Saint-Germain ou à Versailles : mais quand elle marche avec une armée, il me paroît si honteux à moi d'être dans ma maison, que je ne puis m'empêcher de témoigner au roi l'envie que j'ai de le suivre. Voyez la lettre que j'écris pour cela à Sa Majesté, madame, et me faites la grâce de la lui donner (1). Est-il possible que sa justice ne soit pas satisfaite de tous les maux que j'ai soufferts depuis six ans, et qu'il ne me fasse point miséricorde en faveur des sentiments de tendresse, d'estime et de respect que j'ai toujours eus et que j'ai encore pour Sa Majesté! Cela m'afflige quelquefois, mais la ferme croyance que j'ai qu'il est bon et juste me fait tout supporter avec la plus grande résignation du monde. Aidez-moi à lui faire connoître cela, madame; en me faisant le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, je vous assure que vous redonnerez au roi un des plus zélés serviteurs qu'il ait dans son royaume.

---

(1) Voy. cette lettre à l'Appendice.

360. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 15 mars 1671.

Il faut que je vous aime bien de vous écrire, monsieur le comte, ayant un procès à solliciter qui se juge demain. Il est arrivé un étrange accident dans la chambre des filles de la reine. Un chien enragé de Théobon a mordu du Ludre, du Rouvroy et Coëtlogon (1). Elles vont à la mer. M. de Ventadour épouse mademoiselle de la Mothe. M. le Prince a donné un régal magnifique au roi à Chantilly. Cependant Vatel, maître d'hôtel de M. le Prince, enragé de ce que la marée n'étoit pas arrivée un jour maigre, s'alla poignarder (2). En voilà assez pour une dame qui va solliciter.

361. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 22 mars 1671.

J'aurois pardonné à ma maîtresse de ne point écrire la veille du jugement d'un procès qu'elle auroit eu à gagner ou à perdre; jugez, madame, combien je vous compte le peu que vous m'avez écrit.

Ce n'est plus le temps que les filles de la reine enragent, la reine les choisit trop bien. Peut-être que l'Amour, pour se venger, a fait le chien de Théobon pour faire toujours enrager ces belles de sa façon. L'aventure de Vatel a bien

---

(1) Elles étaient toutes quatre filles d'honneur de la reine. Voy. la lettre de madame de Sévigné à sa fille, en date du 13 mars 1671.

(2) Voy. les lettres de madame de Sévigné à madame de Grignan en date du 24 et du 26 avril 1671.

troublé la fête de Chantilly. Il faut que ce maître d'hôtel fût fou avant l'accident de la marée, car la première folie ne coûte pas d'ordinaire la vie.

Si mademoiselle de la Mothe est plus belle que M. de Ventadour, il ne laisse pas d'être un bon parti pour elle comme pour toute autre.

362. — *Bussy au comte de Lauzun.*

A Chaseu, ce 11 avril 1671.

Mille gens vous feront compliment sur la grâce (1) que le roi vient de vous faire, monsieur : mais je vous assure que personne ne vous en fera un plus sincère que le mien, qui est que j'en ai la plus grande joie du monde, et que je souhaite que Sa Majesté ne mette jamais de bornes à l'amitié qu'il a pour vous. Je vous supplie de le croire et d'en avoir un peu pour votre très-humble et très-obéissant serviteur.

363. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 15 avril 1671.

Je ne sais par quel malheur nous recevons vos lettres si tard, monsieur. Je vous suis bien obligée de trouver que j'écris moins mal qu'à l'ordinaire ; cela vient de la bonté que vous avez pour moi : car pour de l'esprit, je n'en ai pas davantage, et je ne travaille pas même à en avoir. C'est une marchandise de contrebande ici; plus on en a et tant pis c'est : en vérité, cela nuit plus qu'il ne sert. Pour l'amitié, monsieur, dont vous me louez de si bien parler,

(1) Lauzun venait d'obtenir le gouvernement du Berry.

quand vous voudrez nous en ferons de grands chapitres, mais mon cœur m'en fera bien parler sans que mon esprit s'en mêle. Il est vrai que je sais tant de choses que personne ne connoît en ce pays-ci, que je suis assurée de surprendre tout le monde, si je m'explique de la manière dont je suis capable d'aimer mes amis : mais je ne trouve que des profanes en mon chemin, à qui je n'en daigne parler. Notre ami, le duc de Saint-Aignan, est parti pour son gouvernement, et de là, il ira joindre le roi à Dunkerque. En partant j'ai encore reçu de nouvelles marques de sa générosité et de son amitié. Je suis aussi opiniâtre que vous sur le jugement des quitteries. J'en vois tant ici, que je puis vous assurer que personne ne les fait si honnêtement que le roi. Avez-vous oublié qu'elles sont toujours suivies et accompagnées de mépris et d'outrages, et que les quitteurs et les quitteuses ne laissent point leur amitié à la place de leur amour, ce qui seroit toujours quelque consolation? J'en sais des abandonnées qui ne voudroient que cela, et qui ne le sauroient avoir. Pourquoi donc, monsieur, ne louerez-vous pas ceux ou celles qui ne voulant plus avoir d'amour, laissent à sa place honnêtement des bienfaits, de l'assiduité, des soins et de l'amitié. Vous êtes injuste sur cela, je ne puis m'empêcher de vous le dire. Pour les alarmes que vous me voulez donner sur les foiblesses que l'amour fait faire cette année, je n'en ai pas peur : la constellation n'est que pour les princesses. Et pour ce que vous me mandez que, si le mal me prenoit, j'étranglerois mademoiselle de Vandy, si elle vouloit m'enfermer, elle dit que cela est vrai, qu'elle ne s'y hasarderoit point aussi et qu'elle me laisseroit courir les rues. C'est pourquoi je prendrai toutes les précautions imaginables pour me garantir de cette peste, puisque je serois si mal assistée. Certainement je suis fort aise de n'être point folle, et je me console de n'être plus jeune. Plus je connois notre amie, madame de Montmorency, plus je l'aime; il

n'y a pas une meilleure amie; elle est d'un fort bon commerce et très-agréable, et avec tout son enjouement, elle est fort solide. Je l'aime de tout mon cœur, et je lui ai même beaucoup d'obligation. Vous lui en avez aussi, monsieur, et vous lui devez bien de l'amitié. Adieu, monsieur.

364. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Paris, ce 1er mai 1671.

Je demeure d'accord avec vous, madame, que l'esprit ne sert de guère à la fortune et qu'il est même capable de rendre les autres bonnes qualités inutiles, et je ne saurois assez m'en étonner; car les courtisans d'ordinaire étant les copistes du roi, quel mérite ne devroient-ils point avoir, ayant pour patron un si bon original!

Pour vous, madame, que la modestie seule oblige de parler ainsi de vous sur le chapitre de l'esprit, je vous redirai encore que je trouve qu'il est fort juste, et que personne ne s'explique plus agréablement que vous. Je ne conviens pas pourtant que, lorsque vous parlez de l'amitié, il n'y ait que votre cœur qui s'en mêle. Si vous n'aviez pas beaucoup d'esprit, vous ne diriez pas cela même si bien que vous le dites.

Je ne me rends point sur les sentiments que j'ai de la plupart des inconstances. Je vous redis encore que ceux qui quittent, bien loin de faire du mal à ceux qu'ils ont quittés, voudroient demeurer leurs amis; et s'il y a un exemple du contraire, cela est si rare et si fou, qu'il ne doit point faire donner des louanges à ceux qui en usent autrement. Les abandonnées que vous dites que vous savez qui ne voudroient que de l'amitié, ont assurément quitté les premières, ou du moins ont donné par leurs co-

quetteries ou par leurs infidélités, occasion de les quitter. Vous ferez fort bien de vous tenir sur vos gardes sur le chapitre de l'amour. Car outre que vous n'aurez aucune assistance de mademoiselle de Vandy ni d'autres, c'est que votre âge qui est moindre que celui de Mademoiselle, ne vous garantira pas des inconvénients dont elle s'est sauvée. Je suis bien aise que vous aimiez et que vous estimiez fort madame de Montmorency; vous ne trouverez jamais une amie qui le mérite davantage. Pour moi, je l'aime extrêmement; et je trouve que j'eusse été trop heureux si ma maîtresse eût eu le cœur fait comme elle.

365. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 3 mai 1671.

Vous avez des bontés pour moi, mademoiselle, dont je ne saurois assez vous rendre grâces. Je vous prie seulement de croire que je n'en suis point ingrat. Achevez de m'obliger, en remerciant pour moi M. l'abbé de Cassagne(1) de son oraison funèbre. Nous l'avons lue, M. d'Autun et moi, avec un fort grand plaisir; nous l'avons trouvée pleine d'esprit et de jugement et la mieux écrite du monde. Vous savez que ce prélat se connoît à beaucoup de choses, et particulièrement à ces sortes d'ouvrages, dont il s'est autrefois acquitté avec d'heureux succès. Pour moi, quelque plaisir que j'aie eu à lire le panégyrique qu'a fait M. l'abbé de Cassagne; j'en ai encore eu da-

(1) Jacques Cassaigne, poëte et prédicateur ridiculisé par Boileau, membre de l'Académie française (1661), né à Nîmes en 1636, mort en 1679. L'oraison funèbre dont il s'agit est celle de Hardouin de Péréfixe. (Paris, 1671, in-4.)

vantage à recevoir cette marque de son amitié. Je vous supplie, mademoiselle, de lui répondre de la mienne.

J'ai bien du déplaisir de la disgrâce de MM. de Segrais et Guilloire (1), parce qu'ils sont de mes amis. Je ne doute point qu'on ne les ait noircis auprès de Mademoiselle, et que, pour un mot qu'ils auroient pu dire, on ne leur en ait fait dire cent de peu respectueux. Je sais ce que c'est que la calomnie des cours; si je voulois, j'en ferois d'amples chapitres; et, s'il y a quelqu'un qui doive haïr les calomniateurs, c'est moi, puisqu'ils m'ont coûté ma fortune. Aussi déchargerois-je contre eux ma bile sur le papier, ne le pouvant pas faire autrement, et j'en demanderois justice à la postérité, si Philippe de Comines ne l'avoit fait pour moi, lui qui avoit pourtant moins de raisons que moi de s'en plaindre. Ce gentilhomme qui, au meilleur sens du monde, avoit ajouté trente ans de cour, et d'une cour raffinée comme celle de Louis XI, dont il avoit été fort aimé et fort employé, parle si bien des princes qui aiment les rapports sans en rechercher la vérité, que je ne puis m'empêcher de vous faire copier ce qu'il en dit :

Les pauvres gens qui travaillent et labourent pour nourrir eux et leurs enfants et payent la taille et les subsides à leurs seigneurs devroient vivre en grand déconfort si les grands princes et seigneurs n'avoient que tous plaisirs au monde, et eux travail et misère. Mais la chose en va bien autrement : car si je me voulois mettre à écrire les passions que j'ai vu porter aux grands tant hommes que femmes depuis trente ans seulement, j'en ferois un gros livre ; et ceux qui ne les pratiquoient point de si près comme moi les réputoient bien-

---

(1) Médecin de Mademoiselle. Lui et Segrais s'étaient vivement prononcés contre son mariage avec Lauzun. — Voy. les Mémoires de Mademoiselle, p. 158 et suiv., et *Segraisiana* (1722), p. 75 et 107.

heureux, et si j'ai vu autrefois leurs déplaisirs et douleurs être fondés en si peu de raison, qu'à grande peine l'eussent voulu croire les gens qui ne les hantoient point : et la plupart étoient fondés en soupçons et rapports, qui est une maladie cachée qui règne aux maisons des grands princes, dont advient maint mal, tant en leurs personnes qu'à leurs serviteurs et sujets, et leur abrége tant leurs vies, qu'à grande peine s'est vu aucun roi en France depuis Charlemagne avoir passé soixante ans. Pour cette suspicion, quand le roi Louis XI vint et approcha du terme étant malade de cette maladie, se jugea déjà mort. Son père, Charles VII, qui tant avoit fait de belles choses en France, étant malade, se mit en fantaisie qu'on le vouloit empoisonner ; pourquoi il ne vouloit jamais manger. Autres suspicions eut le roi Charles VI, qui devint fou, et le tout par rapports, ce qui doit être réputé à grande faute aux princes quand ils ne les avèrent pas ou font avérer, si c'étoit chose qui leur touchent; et encore qu'il ne fût de trop grande importance; car par ce moyen il n'y en auroit point si souvent et faudroit les demander aux personnes l'un devant l'autre, j'entends de l'accusateur et de l'accusé. Par ce moyen ne se feroit aucun rapport, s'il n'étoit véritable ; mais il y en a de si bêtes, qu'ils promettent et jurent qu'ils n'en diront rien, et par ce moyen ils emportent aucunes fois ces angoisses dont je parle, et s'y haïssent le plus souvent les meilleurs et les plus loyaux serviteurs qu'ils aient, et leur font des dommages à l'appétit et rapport de plusieurs méchants, et par ce moyen font de grands torts et de grands griefs à leurs sujets (1).

---

(1) Bussy aimait à citer Comines. Voy. sa lettre à madame de Sévigné, en date du 14 octobre 1678.

366. — *Bussy à Corbinelli.*

A Chaseu, ce 8 mai 1671.

Si vous saviez combien toute la famille a été abattue de la peur que vous témoignez de ne pouvoir venir en Bourgogne, vous l'aimeriez encore plus que vous ne faites. Mesdemoiselles de Bussy avoient fait une petite provision d'esprit, dont elles prétendoient vous régaler, et croyant que la connoissance des langues étrangères ne leur nuiroit pas à gagner votre estime, elles s'étoient adonnées à l'italien depuis un mois. Elles ont un maître céans pour cela. Mais je crains bien qu'elles ne se relâchent sur l'alarme que vous nous donnez. Je ne sais si vous n'avez point vu une lettre de madame la Palatine (1), par laquelle elle répond pour se divertir à madame de la Baume et à l'abbé Bourdelot (2), qui avoient écrit contre l'espérance. La voici que je vous envoie; et quoique je ne songe pas à vous prévenir par la déclaration de ce que je pense, je vous dirai que je n'ai de ma vie rien vu de mieux écrit,

---

(1) Anne de Gonzague, fille de Charles de Gonzague, duc de Mantoue, née en 1606, morte en 1684. Elle avait épousé Édouard, comte palatin du Rhin. Voy. sur elle les Mémoires de madame de Motteville et du cardinal de Retz. On sait que les Mémoires publiés sous son nom sont dus à Sénac de Meilhan. (La *Biblioth. histor. de la France* cite d'elle (n° 4782) l'opuscule suivant : *Écrit de madame Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine, où elle rend compte de ce qui a été l'occasion de sa conversion, avec l'Oraison funèbre de cette princesse, par feu M. Bossuet, évêque de Meaux*, in-4.

(2) P. Michon, dit l'abbé Bourdelot, naturaliste, médecin du roi, né à Sens en 1610, mort en 1685.—Il avait été appelé, en 1651, à Stockholm auprès de la reine Christine, sur laquelle il exerça une assez déplorable influence. Voy. les *Mémoires* de Huet, traduct. C. Nisard, p. 65.

ni plus délicatement. Il faut dire la vérité, la matière est heureuse; mais aussi personne ne la pouvoit traiter plus heureusement qu'a fait madame la Palatine; il ne s'y peut rien ajouter. Cependant, comme c'est ma passion dominante que l'espérance, et que j'y suis sujet plus qu'à pas une autre, je ne puis m'empêcher de faire des réflexions sur cette matière, et d'en dire encore un mot, plus pour justifier mes inclinations que pour dire quelque chose de bon sur ce sujet que madame la Palatine n'ait pas dit. Je ne saurois assez m'étonner qu'il y ait des gens qui veuillent parler contre l'espérance. Il faut assurément qu'ils confondent les visions et les chimères avec elle, et qu'ayant eu de méchants succès de leurs ridicules désirs, ils s'en prennent à l'espérance raisonnable, qui est la source de tous les biens. Cependant on les devroit châtier, non pas comme faisant le mal, mais comme le conseillant, car ils sont cause des funestes effets du désespoir. Si le malheureux Vatel n'eût été persuadé que l'espérance étoit inutile, et même que le désespoir étoit un remède, il n'auroit pas, en se poignardant, fait horreur aux hommes, offensé Dieu et la clémence du prince son maître, qui est une de ses principales vertus; au contraire, il auroit par ses soins à l'avenir regagné sa grâce, de laquelle il a désespéré si sottement. Combien de gens voit-on aujourd'hui comblés d'honneurs et de biens qui avoient été justement châtiés par le roi de quelques fautes qu'ils avoient faites? Ils ne seroient pas si glorieusement sortis d'affaire s'ils s'étoient abandonnés au désespoir, ou si même ils n'avoient pas espéré de rentrer en grâce par une meilleure conduite. Il est donc vrai que l'espérance est le seul bien de ceux qui n'en ont plus. Mais si l'on peut ajouter quelque chose à cela, il est certain qu'elle est aussi le partage des gens heureux, qui ne se maintiendroient pas dans leur bonne fortune, s'ils n'avoient l'espérance de s'y pouvoir maintenir. Je ne pense pas que vous soyez d'autre avis que le mien : car si

depuis le temps que vous êtes malheureux, c'est-à-dire que vous êtes au monde, l'espérance ne vous avoit soutenu, vous auriez dans votre désespoir imité Judas ou servi d'exemple à Vatel. La question n'eût été qu'au choix de la mort. Je finirai ces réflexions en vous disant que je crois que l'abbé Bourdelot et moi sommes aujourd'hui fort remplis des passions à quoi nous sommes enclins : lui du désespoir d'avoir attaqué l'espérance avec si peu de succès, et moi de l'espérance que tout le monde trouvera que madame la Palatine l'a défendue avec tout l'esprit imaginable.

Lettre de madame la Palatine sur des lettres écrites contre l'espérance, et sur ce que l'abbé Bourdelot avoit dit que l'espérance étoit maigre et que le désespoir étoit gras (1).

A quoi pensez-vous, ennemis déclarés du grand bien de la vie et des plus doux plaisirs du cœur? Quel démon vous inspire d'employer des esprits aussi délicats que les vôtres pour soutenir un si méchant parti? Haïssez-vous assez l'espérance pour renoncer même à celle de la louange et de l'estime du public? De quelle secte pouvez-vous être ou de quelle religion êtes-vous, de parler si hardiment contre l'opinion des sages et contre la loi de Dieu? Que vous a-t-elle fait, cette espérance aimable, pour la bannir ainsi de la société humaine et du commerce des honnêtes gens? Qu'a-t-elle de commun avec les passions déréglées et les désirs ridicules des visionnaires? Pourquoi ne séparez-vous pas les prétentions légitimes d'avec les chimériques souhaits? Ne sauroit-on espérer avec un esprit tranquille ce qu'on désire avec raison? Quelle humeur maligne vous fait prendre un parti si proche de celui du désespoir? Ce monstre abominable, ce partage des lâches et des damnés, pourroit-il séduire assez vos esprits pour vous

(1) Nous publions cette lettre qui n'a jamais été imprimée que dans le recueil des lettres de Bussy.

rendre protecteurs d'une si terrible opinion? Ne voyez-vous pas qu'en voulant combattre les vices vous querellez les vertus, dont l'espérance sans doute est la plus noble et la plus utile? Que peut-on faire sans espoir? Y a-t il quelque action dans la vie qui s'en puisse passer? Et vous-même, en la condamnant, n'avez-vous pas eu quelque espérance de nous persuader de n'en avoir plus, et d'attirer nos louanges par la beauté de vos lettres et la nouveauté de vos raisonnements? Que si vous n'avez pas réussi, la faute en est à la cause que vous soutenez et non pas à votre espoir. L'espérance en elle-même n'a rien que d'aimable et de bon. Elle élève le cœur des honnêtes gens: elle fortifie les foibles et ne peut nuire qu'aux impertinents et aux ridicules, qui ne s'en servent jamais qu'en se trompant eux-mêmes dans la vanité de leurs desseins. L'espérance est enfin le dernier bien des misérables. Que vous a-t-elle donc fait pour la traiter si mal, ou plutôt que vous a fait le genre humain, pour le priver d'un bien que les tyrans et la mauvaise fortune n'ont jamais pu ôter aux plus malheureux? L'espérance a toujours préparé les chemins de la gloire, et tous les héros dont on en trouve encore quelques-uns aujourd'hui n'ont peut-être jamais vu leurs victoires aller plus loin que leur espoir. Il est permis de mesurer son espérance à son courage; il est beau de la soutenir malgré les difficultés, mais il n'est pas moins glorieux d'en souffrir la ruine entière avec le même cœur qui avoit osé la concevoir. Laissez-nous donc espérer, puisque aussi bien ne sauriez-vous nous en empêcher. Instruisez-nous, si vous voulez, à régler nos souhaits. Apprenez-nous à choisir nos désirs, mais permettez-nous de nous consoler de nos mauvais succès par la satisfaction d'avoir eu des espérances bien fondées; et songez que souvent la perte d'un bien longtemps attendu n'est la douleur que d'un jour, au lieu que la joie de l'avoir espéré a fait le bonheur de plusieurs années et la douceur de mille agréables moments. Ne parlez donc plus contre cette espérance si aimable et si chère. Qu'elle soit sèche ou non, le mérite en est égal; et, quoique vous en puissiez dire, une espérance maigre vaudra toujours mieux qu'un gras désespoir. Cette injure, qu'on lui donna hier au milieu des plus illustres

maigreurs de France, n'a rien fait contre sa réputation : et le désespoir, tout gros et tout gras qu'on nous le représente, n'a fait nulle impression sur mon cœur. Je ne sais si Judas étoit maigre ou replet. L'Écriture, qui parle de son désespoir, ne dit rien de son embonpoint. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'il se pendit faute d'un peu d'espérance. Cet exemple n'est pas beau. Ainsi, malgré tous vos raisonnements, j'espérerai toute ma vie et ne me pendrai jamais.

367. — *Bussy à madame de la Roche.*

A Chaseu, ce 12 mai 1671.

Enfin je ne vous ai pas perdue, madame, comme je commençois de le craindre. Vous m'avouerez que le long temps qu'il y avoit que vous ne m'aviez écrit étoit capable de donner des alarmes à une amitié aussi grande que la mienne. Mais qui vous a empêché de m'écrire, madame? Car de dire, comme vous faites, que vous n'aviez rien de nouveau à me mander, ce n'est pas une bonne raison; notre commerce ne s'est point établi sur des nouvelles : la matière nous auroit manqué à toute heure et nous avons d'autres ressources. Cependant, quand vous auriez eu un peu de négligence pour votre ami, vous revenez si agréablement à lui que vous êtes toujours la bienvenue. Que ne me feriez-vous pas oublier, madame, avec les louanges que vous me donnez et le fonds de tendresse que j'ai pour vous? Il n'en falloit pas tant pour effacer ce que vous m'avez fait : le moindre billet de votre part m'eût apaisé. Le premier mois passé sans recevoir de vos lettres, je vous crus malade, et puis après, madame votre mère morte. Une autre fois, je crus que votre réponse avoit été perdue; et ce ne fut plus que, ne sachant que me dire, que je vous soupçonnai de m'avoir oublié. Je vous en demande pardon, madame; mais songez qu'on n'aime pas bien les

gens si, en de certaines rencontres, on ne craint de les avoir perdus. Au reste, madame, vous avez beau me louer, je ne m'en connoîtrai pas moins. Si vous me faites tourner la tête, ce ne sera pas par votre encens. Je verrai bien toujours que l'inégalité qu'il y a sur le mérite entre nous est toute en votre faveur. Il y a plus d'hommes faits comme moi que de femmes faites comme vous. Croyez donc bien, s'il vous plaît, qu'avec mon inclination, la connoissance que j'ai de ce que vous valez m'engage fortement à vous aimer toute ma vie.

Je suis à Chaseu depuis cinq mois. J'en serois déjà parti si on ne m'avoit dit qu'on vous attendoit à la Roche; et c'est encore une des raisons que je me disois, pour vous excuser de ce que vous ne m'écriviez point. Je me divertis toujours à mille petits accommodements à Chaseu aussi bien qu'à Bussy ; car il faut que je fasse toujours quelque chose. Mes affaires de la cour sont au même état que vous les avez laissées. En fait d'exil, le radoucissement ne paroît qu'au rappel. Vous savez que je me suis mis en possession d'écrire au roi toutes les fois qu'il fait un voyage de guerre, et vous savez aussi qu'il a la bonté de lire mes lettres. Je lui viens d'écrire sur ce dernier voyage.

Vous avez raison, madame, de préférer l'ouvrage d'un beau lit à la connoissance d'une langue étrangère, puisque vous n'y preniez pas plus de plaisir. Je ne vous saurois assez dire, madame, combien toute ma famille vous honore. Il est vrai qu'outre les raisons particulières que chacun en a, je leur suis un bel exemple pour l'estime qu'on doit avoir pour vous.

368. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 17 mai 1671.

Il m'ennuyoit fort, monsieur, de ne point recevoir de vos lettres : c'est un bien à quoi vous m'avez accoutumée, et dont j'aurois présentement bien de la peine à me passer. Je vous suis très-obligée de savoir gré à notre ami le duc de Saint-Aignan de l'amitié qu'il me témoigne. Je vous réponds qu'il en a pour vous aussi ; mais il a une manière qui fait de la peine : c'est que les choses qu'il ne peut faire, au lieu de dire pourquoi, il ne répond point. Au reste, monsieur, vous vous moquez bien de moi de me flatter sur mon esprit. Je fais fort mal mes affaires ; je suis la dupe de presque tous ceux qui me veulent tromper : jugez après cela s'il est raisonnable à vous de m'aller écrire que j'ai de l'esprit. Non, monsieur, je vous le dis sans fausse humilité, je n'ai qu'un bon cœur et beaucoup de connoissance du monde à mes dépens. Si je pouvois entendre ce que le comte de Guiche m'en écrit, je crois que je saurois qu'il est mal satisfait de toute la cour ; mais comme il n'écrit pas si nettement que vous et que, pour tout dire, il est fort obscur dans ses lettres, je n'oserois assurer ce qu'il veut dire. Cet entortillement d'esprit paroissoit-il en sa conversation ? car je ne le connois qu'en lettres. A propos de lui, mademoiselle de M*** (1) m'a écrit ce matin une grande lettre d'amitié ; il y a trois ans que je n'en avois

(1) Je crois qu'il s'agit de mademoiselle de Montalais, qui avait été la maîtresse de Corbinelli et qui avait trempé dans les intrigues d'Henriette d'Angleterre et du comte de Guiche contre mademoiselle de la Vallière. Elle était fille de Pierre, seigneur de Chambellai.

reçu. Mes amis qui m'ont laissée reviennent à moi quand ils veulent; ils sont toujours les bien-venus. Elle se fait dévote : elle est toujours fort amie du maréchal de Gramont. Je ne comprends pas ce qui fait un si grand attachement entre ces deux personnes. Enfin, il est constant qu'elle a eu de la cour trente-cinq mille écus, à compter les vingt-cinq mille que M*** (1) lui donna un peu avant que de mourir. Après tout, c'est avoir du savoir faire. Pour moi, je ne l'ai jamais trouvée méchante; elle n'est qu'un peu légère. Madame de Montmorency, assurément, a le cœur très-bon, et même très-grand et très-noble; elle est de fort bon commerce avec ses amis, et enfin c'est une très-agréable amie : cependant sa fortune est très-déplorable, et sur cela je hais fort madame de Nemours; car enfin pourquoi n'adoucir pas la fortune de madame de Montmorency si elle ne la change : elle est environnée de la plus détestable compagnie du royaume, et elle fait plus pour tous ces gens-là que pour une première amie de ce mérite et de cette persévérance. Il y a dans ce procédé-là, à mon gré, un déréglement de cervelle insupportable. Sa pauvre amie s'en loue éternellement et ne veut pas qu'on la blâme de son peu d'amitié pour elle; mais au fond elle a de l'esprit et de la sensibilité, et je jurerois que cela lui fait une plaie au cœur très-douloureuse. Si vous saviez avec quelles bourgeoises madame de Nemours passe sa vie, vous seriez épouvanté, car enfin elle a de l'esprit, de la délicatesse et de la pénétration. Madame de Montglas n'est pas si heureuse aussi qu'elle le mérite, quoi que vous en vouliez dire. Dernièrement je fus à l'Opéra avec elle : elle me fit pitié; je lui trouvai une santé toute détruite, et même, contre son tempérament, une humeur fort sombre. Vous croyez la haïr et vous l'aimez. Seigneur Dieu! si j'étais assez folle

(1) Probablement Madame, Henriette d'Angleterre.

pour m'entêter de quelqu'un, je ne demanderois sinon qu'il m'aimât autant dans sa tendresse que vous aimez madame de Montglas dans votre colère. On ne parle point tant de ce qu'on n'aime pas. Adieu, monsieur; personne assurément n'est plus votre servante que moi.

369. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 17 (ou 19) mai 1671.

Je vous écris dans ma cellule de notre petite sœur de Sainte-Marie (1). J'aime cette nièce, je lui trouve de l'esprit, et une piété qui me charme et qui me donne de l'envie : car, après tout, mon pauvre cousin, rien n'est si bon ni si solide que la pensée de son salut. Voici une créature qui en est uniquement occupée. Cela fait que je l'honore, contre l'inclination naturelle que j'aurois de ne la pas trop respecter. Je la quitte pour vous dire que je loue fort l'occupation que vous vous donnez présentement. Elle est digne de votre esprit, et je m'en réjouis par avance pour l'intérêt de nos neveux, qui trouveront un grand goût à ces *Mémoires*. Je pars demain pour aller en Bretagne. J'y serai jusqu'à la Toussaint. La pauvre Grignan est sous son soleil de Provence. Si les honneurs qu'on lui fait pouvoient la rafraîchir un peu, elle seroit bien heureuse; mais je doute que rien la puisse entièrement consoler de nous avoir quittés. Écrivez, monsieur le comte, écrivez-moi dans ma province, et croyez que vous n'êtes guère moins bien auprès de moi qu'auprès de notre petite sœur, à la réserve qu'elle vous respecte comme son père, et que je vous honore comme mon cousin.

---

(1) Voy. p. 287, note 1.

370. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 22 mai 1671.

Si vous avez de la peine à vous passer de mes lettres, madame, je vous assure que je n'en ai pas moins à me passer des vôtres, et cela étant ainsi, donnons-nous en au cœur joie le plus souvent que nous pourrons. Je vois bien que vous connoissez notre ami Saint-Aignan, et peut-être mieux qu'il ne se connoît lui-même, car s'il savoit le méchant effet que le peu de confiance qu'il a en ses bons amis peut faire en leurs esprits et en leurs affaires, je suis assuré qu'il leur parleroit plus franchement qu'il ne fait. Quand il ne m'attire aucuns bons offices de M. Colbert, il faut que je croie qu'il est un foible ami, ou qu'il n'a point de crédit auprès de lui. Si je n'avois eu de grandes preuves de son amitié, je croirois plutôt le premier que l'autre, car toutes les apparences sont qu'il doit être très-bien avec M. Colbert. Mais outre l'estime que j'ai pour mon ami qui m'empêche de le soupçonner d'aucune foiblesse, je sais encore de bonne part que M. Colbert a dit qu'il n'avoit fait ce mariage que parce que le roi lui avoit commandé. Voyez, madame, si je ne savois l'état de ces choses que par notre ami, combien je prendrois de fausses mesures ; et demeurez d'accord qu'avec les meilleures intentions du monde que je sais qu'il a pour moi, il hasarde de me faire morfondre dans de vaines espérances. Je sais bien qu'il faut s'accommoder aux manières de ses amis, aussi ne l'aimai-je pas moins que s'il en avoit de plus agréables sur ce chapitre.

Pour n'être pas bien dans vos affaires et pour qu'il soit aisé de vous tromper, il ne s'ensuit pas que vous n'ayez point d'esprit ; vous en manqueriez si la même personne vous avoit trompée deux fois, mais c'est ce que je ne pense

pas qui se puisse; et pour la première, tous les honnêtes gens y peuvent être attrapés. Ce que vous me mandez du comte de Guiche est le plus véritable et le plus agréablement dit du monde : c'est proprement un entortillement d'esprit que ses expressions, et surtout dans ses lettres. Comme il n'est pas bien persuadé qu'il faille écrire comme il faut parler, il n'est presque pas possible d'entendre ce qu'il écrit. S'il laisse à la postérité des mémoires en notre langue, je ne doute pas que pour les entendre, on ne soit réduit un jour à les traduire en françois; il n'est pas tout à fait si obscur dans ses conversations. L'amitié du maréchal de Gramont pour mademoiselle de Montalais qui dure encore, me paroît être fondée sur la crainte qu'elle ne dise ou qu'elle ne montre quelque chose contre le comte de Guiche qui n'a pas été vu (1). Elle me fait faire des compliments de temps en temps. Je la crois, comme vous dites, une bonne fille; mais ce que vous appelez légèreté, des indifférents l'appelleroient folie. Je vous conterai un jour les folies qu'elle avoit sur mon sujet. Je pense de madame de Montmorency tout le bien que vous en pensez, et j'ai pour madame de Nemours tout le mépris qu'on peut avoir, quand je vois celle-ci gorgée de biens laisser sa première amie dans la pauvreté. Cela ne peut venir assurément, comme vous me le mandez, que d'un déréglement d'esprit, que le reste de sa conduite nous confirme assez. Pour madame de Montglas, pour laquelle vous me voulez donner de la pitié afin de me faire taire, je vous dirai, madame, que vous ne réussirez pas, et même que j'aime mieux que vous croyez que c'est l'amour qui m'en fait parler, que de ne me pas réjouir à ses dépens autant que je le pourrai faire. Ainsi qu'elle soit laide, qu'elle soit belle, qu'elle soit saine ou malade, mé-

(1) Il paraît qu'elle avait entre les mains les lettres du comte de Guiche à Henriette d'Angleterre.

lancolique ou gaie, elle sera toujours le sujet de mes vers.

371. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 24 mai 1671.

Lorsque j'ai voulu faire réponse à votre lettre, ma chère cousine, j'ai été tout prêt à m'aller enfermer dans la chambre du père gardien des capucins d'Autun : car je ne suis pas un homme à me laisser donner mon reste sur les bons exemples, non plus que sur autre chose. Mais pour revenir à notre petite sœur de Sainte-Marie, je vous avouerai qu'elle a de l'esprit, et que je la crois une bonne religieuse; et sur les pensées que vous avez avec elle de votre salut, je remarque que les bons et les mauvais exemples sont souvent le bien et le mal de la conduite. Avec les regieuses on songe à se sauver, et on se damne souvent avec les gens du monde. Je suis fait tout comme cela, et cent mille gens me ressemblent.

Ce que vous me dites sur mes *Mémoires* m'encourage fort à les continuer. Je vous écrirai en Bretagne : mais quelque soin que nous prenions de nous entretenir, à peine pourrons-nous en cinq mois, moi vous écrire une fois, et vous me faire réponse. Cependant faisons toujours tout ce qui dépendra de nous sur cela. Si madame de Grignan est assurée de retourner cet hiver à Paris, je vous assure que les honneurs qu'elle recevra en Provence la consoleront fort de n'être pas auprès de vous. Mais si elle ne doit point revenir, elle aura mille chagrins pires que les excessives chaleurs. Puisque vous voulez que je vous envoie tout ce que j'écris au roi, voilà ma dernière lettre (1). Je ne veux de

(1) Voy. l'Appendice.

vous, ma chère cousine, ni des respects ni des honneurs, je veux seulement de l'amitié et de l'estime, et vous ne me les devez pas refuser, car j'en ai infiniment pour vous.

372. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 25 mai 1671.

Je vous écris dès que je le puis, monsieur, car j'ai eu douze jours de fièvre continue avec des douleurs de tête à perdre la raison; dès que j'eus reçu votre lettre pour M. le duc de Saint-Aignan, je la lui envoyai. Je n'ai point eu de ses nouvelles il y a longtemps. Je sais comment il le faut réveiller quand il dort, c'est un très-bon homme et qui fait tout le bien qu'il peut avec plaisir. Il y a quinze jours que je suis seule, c'est ce qui fait que je ne sais rien. Je suis si sotte quand je suis malade, que je suis assez aise de ne voir personne. Que dites-vous de mademoiselle d'Armentières (1) et de sa terrible affliction à la mort de l'abbé de Foix (2)? Pour moi, je lui en sais bon gré, soit ami, soit amant. Car enfin quand on a bien voulu se coiffer d'un de ceux-ci, qu'il est fidèle et qu'on le perd, on fait une grande perte.

Ne trouvez-vous pas que c'est une affaire bien grave pour madame de Rambures (3) que d'être veuve les trois premiers mois? Après cela, elle s'accommodera de cette qualité, car il n'y a pas au monde une condition plus libre : et

---

(1) Voy. la lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, en date du 18 mai 1671.

(2) Henri-Charles de Foix, abbé de Rebais, mort le 14 mai 1671, à 24 ans.

(3) Voy. la lettre de madame de Sévigné à sa fille, en date du 15 mai 1671.

tout de bon, la facilité qu'on auroit à mal faire fait qu'on n'en a point tant d'envie. Adieu, monsieur le comte, la tête me tourne, et si je ne vous estimois fort et qu'il ne m'ennuyât de n'avoir point de vos lettres qui me sont devenues un bien nécessaire, je ne pourrois assurément pas écrire. Hélas! monsieur, encore un rondeau. Faites-le plutôt contre moi que de n'en point faire; car après la déclaration que vous m'avez faite que vous ne travailleriez point que sur un certain chapitre, je n'oserois vous rien demander à moins que de me livrer moi-même pour vous servir de matière.

373. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 26 mai 1671.

J'ai reçu le panégyrique du roi dont je vous rends mille grâces, mademoiselle; il faudroit que je fusse bien ingrat si je n'étois très-satisfait de vous. Je ne vous dirai pas comme le comte de Charost disoit au cardinal de Richelieu (quand celui-ci faisoit semblant de lui reprocher qu'il n'aimoit que sa fortune) qu'il eût voulu que Son Éminence eût été la plus misérable personne du royaume, pour connoître qu'il n'eût pas laissé de l'aimer autant qu'il faisoit dans la prospérité. Mon zèle n'est pas si indiscret, mademoiselle; bien loin de parler ainsi, je souhaite que vous ne soyez jamais en état d'avoir besoin de mes soins, au moins en pareille rencontre que celle où vous m'en rendez. J'ai une très-grande obligation à M. Regnier de m'avoir envoyé le panégyrique du roi (1) et sa traduction : je vous prie de l'en bien remercier pour moi, en attendant que je

(1) Par Pellisson. Regnier Desmarets en avait fait une traduction italienne.

le puisse faire moi-même. Je ne sais quand cessera mon exil. Il n'y a que Dieu seul qui le sache. Je le souhaite sans impatience, et je l'espère sans me flatter, parce que j'ai une grande confiance en la justice du roi.

La propreté de faire broder les nappes de fleurs est nouvelle, au moins en France, et il faut que madame de Hauterive ait appris cela en Hollande où elle a été si longtemps.

374. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 1er juin 1671.

Votre raison ne me paroît nullement affoiblie de tous vos maux de tête, madame; je crois qu'elle est à l'épreuve de bien d'autres migraines : cependant je suis fort aise que vous soyez en meilleure santé. Le défaut de notre ami Saint-Aignan n'est pas de ne point servir ses amis quand il le peut, mais il est de ne leur point avouer que quelquefois il ne le peut pas. Je m'étonne que vous ayez été quinze jours sans savoir des nouvelles de vos bonnes amies; elles pouvoient bien croire qu'il vous étoit arrivé quelque chose qui méritoit leurs soins, puisqu'elles étoient tout ce temps-là sans entendre parler de vous. Mademoiselle d'Armentières a raison de s'affliger de la mort de l'abbé de Foix et même de ne s'en pas contraindre, car elle prétendoit l'épouser. Je ne ne sais si on lui en a fait compliment, je l'ai demandé à madame de Montmorency. Je ne pense pas, comme vous dites, que madame de Rambures soutienne dignement les trois premiers mois la qualité de veuve, et même je suis fort trompé si elle n'éclate de rire au nez de ceux qui entreprendront de la consoler. Je conviens avec vous que le veuvage est une condition agréable, et bien plus aux femmes qu'aux hommes, parce qu'elles

deviennent libres; et sans offenser la mémoire du pauvre défunt, je vois bien, entre nous deux, que vous ne voudriez pas être à recommencer.

375. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Chaseu, ce 5 juin 1671.

Ne remarquez-vous pas, madame, que vous me faites souvent des excuses sur l'irrégularité de votre commerce, et qu'il faut que j'emploie souvent l'estime et l'amitié que j'ai pour vous à vous excuser? Prenez-y garde, madame; je pense sur l'amitié ce que j'ai dit de l'amour:

L'infidélité rompt l'amour,
Et les petites fautes l'usent (1).

Il en peut arriver de même entre les amis. N'auriez-vous point commerce avec des gens qui ne m'aimeroient pas? Cela pourroit insensiblement vous refroidir pour moi. Examinez-vous là-dessus et ne vous laissez pas corrompre aux méchantes compagnies. Je crois bien valoir tous ceux qui vous pourroient gâter sur mon sujet; ils n'ont assurément rien de préférable à moi que la présence. A la vérité, c'est beaucoup avec la plupart des dames, mais je ne veux pas encore croire que vous soyez du nombre.

---

(1) Voy. les *Maximes d'amour*, Mémoires, t. II, p. 173.

376. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

A ..... ce 6 juin 1671.

Vous ne me perdrez jamais, monsieur; et si toutes vos amies vous aiment aussi constamment que moi, vous les garderez toute votre vie. Une personne comme vous n'a rien à craindre; et ce ne peut être que la mauvaise opinion que vous avez des autres qui vous donne lieu d'appréhender; car ceux qui vous quitteroient y perdroient beaucoup plus que vous. Cependant je vous suis très-obligée d'avoir cherché à m'excuser, et, encore plus, d'avoir craint pour moi. J'en tire une conséquence qui me plaît fort, et je vous rends mille grâces de cette sensibilité : elle est selon mon cœur au dernier point, et il n'y a rien que je haïsse davantage que les amis tièdes et tranquilles. Jugez donc combien j'aime ceux qui leur sont opposés : que cela soit bon ou mauvais, comme je le trouve en moi et que je crains facilement, j'aime à voir les mêmes choses dans les autres. Cependant, monsieur, j'avoue de bonne foi que quand vous n'auriez pas une qualité qui m'est si agréable, je devrois vous le pardonner. Je vous le dirai toujours : vous ne devriez pas être si inquiet qu'un autre, ou bien vous ne vous voyez pas des yeux dont les autres vous voient; et la crainte de ne pas conserver vos amis est en vous une œuvre de surérogation. J'avoue que l'excuse dont je me servois n'étoit pas des meilleures; mais que voulez-vous? J'avois été paresseuse, j'avois tort et je ne savois que dire; je dis cela à tout hasard : je n'y retournerai plus. Au reste, je trouve la lettre que vous avez écrite au roi la plus belle du monde. Je vous suis très-obligée de me l'avoir fait voir. Je suis assurée que si vos ennemis empêchent qu'il ne vous aime, ils ne sauroient

empêcher qu'il ne vous estime. Je croirois assez votre retour si nous avions la guerre. Dieu veuille vous donner le bonheur que vous méritez ! Ce ne sera jamais sitôt que je le désire. Je vous demande, et à toute votre belle famille, la continuation de vos bonnes grâces. Je vous suis plus acquise que vous ne sauriez l'imaginer.

377. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 9 juin 1671.

Je vais suivre vos conseils, monsieur, et me donner à cœur joie de vous écrire souvent, pourvu que vous me répondiez de même; ce sera l'échange de l'Indien : je vous donnerai du fer et vous me rendrez de l'or. Mais ce qu'il y aura de bon pour moi en ce commerce, c'est que j'en serai plus riche et que vous n'en serez pas plus pauvre. Au reste, monsieur, si ce que l'on me dit hier est vrai, voici la guerre. Je vis hier M. de ***, à qui on a mandé qu'on disoit que le roi étoit d'accord avec l'Angleterre pour établir le prince d'Orange souverain des Provinces-Unies. Je ne crois pas cela; mais si le cas arrivoit, messieurs les héros, vous auriez votre compte, c'est-à-dire que nous aurions la guerre. Le petit ***, qui est en Lorraine, écrivit hier à son père que l'on les avoit commandés pour aller ils ne savent où; qu'on leur avoit fait prendre du pain pour trois jours, et que leur première journée (qui étoit celle d'où il écrivoit) on leur avoit fait faire seize lieues. D'autres gens écrivent que Nuremberg est assiégé par l'évêque de Munster et que nos troupes le vont joindre. Si tout cela est vrai, ne seroit-ce pas un moyen de vous revoir ici bientôt? Un peu de temps nous éclaircira de toutes choses. Ce que vous dites des lettres du comte de Guiche est vrai; qu'il faudroit les traduire en françois pour les ren-

dre intelligibles. Il écrit bien mieux à la (Montalais?) qu'à moi. Je crois que c'est qu'il ne songe pas tant à lui bien écrire.

378. — *Bussy à madame de Lamorésan* (1).

A Chaseu, ce 20 juin 1671.

J'ai usé toute ma patience à attendre votre réponse, madame, et j'ai donné tout le temps que j'ai pu à vos maux de vous reprendre et de vous quitter. Mais à la fin la peur m'a pris que votre amitié ne fût pour moi plus languissante que votre santé. Ne me mettez plus si longtemps à l'épreuve de craindre l'un ou l'autre de ces maux, car je vous aime assez pour vous souhaiter la fièvre plutôt que de l'indifférence pour moi (2).

---

(1) Ce nom se trouve encore écrit dans les lettres de Bussy sous les deux formes l'Amorésan et Damorésan. — Cette dame était la sœur de madame Dufresnoy, femme du premier commis de Louvois et maîtresse de celui-ci.

(2) On trouve dans les anciennes éditions la lettre suivante adressée à madame de Scudéry, en date du 25 juin et qui me paraît être un double de la lettre à madame de l'Amorésan. Voy. plus loin, n° 380.

« J'ai attendu une réponse de vous le plus longtemps que j'ai pu, madame, et j'ai donné à vos maux le loisir imaginable pour vous prendre et vous quitter. Enfin, voyant que je ne recevois aucunes nouvelles de vous, la peur m'a pris qu'il ne vous fût arrivé quelque chose d'extraordinaire et de fort fâcheux, et c'est ce qui m'oblige aujourd'hui de m'en éclaircir. Prenez la peine de me le mander, si vous êtes en état de le pouvoir faire vous-même, et croyez que rien au monde ne me peut faire manquer à l'amitié que je vous ai promise. »

379. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 22 juin 1671.

Je vous envoie, monsieur, la relation d'une retraite que l'abbé le Camus (1) a faite à la Trappe, qui est une abbaye en commende que l'abbé de Rancé a réformée et qu'il a mise dans une régularité dont il n'y a point eu de modèle.

Je ne sais si vous avez vu la harangue que fit M. Pellisson, comme directeur de l'Académie, à M. de Paris (du Harlay) quand il y fut reçu. Cette harangue a été traduite en italien et envoyée à la Crusca. Je crois qu'elle fera bien de l'honneur à notre nation.

J'ai fait une promenade ces jours passés avec une de mes amies et M. Clément (2), qui n'est pas des moins zélés pour ce qui vous regarde. Il a fait depuis peu une devise pour une jeune et belle dame de ma connoissance. Le corps est un diamant et le mot : *Arte nitet, natura induruit.*

Qu'en dites-vous, monsieur, et que vous semble du mariage de mademoiselle de Biais (3), qui donne de l'amour à quarante-cinq ans, sans bien, sans beauté et sans esprit ? Sans mentir, l'amour est bien aveugle; n'ai-je pas raison de le mépriser? Ce qui m'aide encore à me sauver de ses pattes, c'est l'exemple de tous ceux et celles à qui

---

(1) C'est peut-être celui dont il est question dans les *Mémoires*, t. II, p. 80 et suiv.; 419 et suiv., et qui fut évêque de Grenoble et cardinal.

(2) Est-ce Clément le garde de la Bibliothèque du roi, né en 1647, mort en 1712 ?

(3) C'était une amie de madame de Sévigné. — Dans notre édition des *Mémoires* (t. I, p. 378) une faute d'impression nous a fait dire qu'elle se maria en 1651 au lieu de 1671.

il fait faire tant de sottises. A sa place, j'ai rempli mon cœur d'amitié et je ne m'en trouve guère mieux, car quand je perds quelqu'un que j'aime, je souffre presque autant que les demoiselles qui perdent leurs amants. M. Huet est nommé pour être sous-précepteur de M. le dauphin. C'est lui qui fait de si beaux vers latins, et c'est à lui que j'écrivois l'année passée de Sainte-Reine :

J'emporte un teint vermeil et frais,
Un esprit gai ; pour un cœur tendre,
Vous auriez tort de le prétendre.

380. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 25 juin 1671.

Voilà donc qui est fait, madame ; nous allons nous écrire souvent : ne soyez pas en peine si je vous répondrai exactement ; j'ai plus de loisir que vous. Je ne réponds point aux louanges que vous me donnez sur mon or et sur votre fer ; mais voulez-vous savoir ce qui me fait écrire des lettres qui vous plaisent ? C'est que je sais que vous en connoissez le prix, et je vous avoue que cela m'anime. Vous me mandez que l'on croit la guerre. Pour moi, je ne suis pas sur ce chapitre comme on est d'ordinaire sur ceux des choses que l'on souhaite ; je ne la crois pas. Je pense que nous nous défendrions si on nous attaquoit ; mais nous nous trouvons trop bien de l'état présent des affaires pour changer par notre choix. Sur ma parole, nous ne commencerons pas la noise. Les amis du comte de Guiche ont raison de l'amuser par des présents : il faut, en l'état où nous sommes lui et moi, qu'on nous divertisse et qu'on nous occupe, en sorte que nous n'ayons pas le loisir de faire réflexion sur nos affaires de la cour. Il faut que nous

ne songions qu'à vivre; car, quand toute la terre seroit contre, le temps est pour les malheureux. Je ne doute pas, comme vous dites, que l'obscurité des lettres du comte de Guiche ne vienne de l'effort qu'il fait pour bien écrire. Quand on a du génie on n'a qu'à le laisser faire et se donner bien de garde de le forcer. Mais si les énigmes du comte de Guiche vous donnent de la peine d'un côté, ils vous donnent de l'honneur de l'autre; vous l'entendriez mieux s'il ne vous estimoit pas tant et s'il n'avoit bien envie de vous plaire. Il se rend intelligible à la M*** (1) parce qu'il la méprise. Si votre commerce dure avec lui, il lèvera le masque quelque jour et se dévoilera devant vous.

La dévotion de la M(ontalais?), mêlée avec toutes ses autres manières, font un bon tripotage; mais je ne savois pas qu'elle fût amie de madame de Montespan. Il me semble que cela n'étoit pas quand elle étoit à la cour, et qu'elle n'étoit alors amie que de madame de la Vallière.

Votre ami a des yeux comme un autre homme; mais j'ai trouvé plaisant qu'aussitôt après m'avoir parlé de lui vous m'ayez parlé d'une dame de mes amies (2). Je suis assuré que vous l'avez fait sans songer à la relation; mais il arrive tous les jours que de certaines gens font souvenir d'autres, ce qui ne manque pas de faire le même effet que si on y entendoit finesse. Je suis de votre sentiment sur le sujet de M. de Hauterive. C'est un galant homme et que j'estime fort. Madame de Hauterive eut plus d'amour que d'ambition quand elle épousa son mari; mais je ne sais si cela dure toujours : j'en douterois quand elle est à Paris, car elle s'y trouve souvent dans des occasions de sou-

---

(1) Mademoiselle de Montalais?

(2) Le passage auquel répond Bussy manque dans la lettre de madame de Scudéry.

haiter d'être encore duchesse. Quelque honnête homme et quelque agréable que soit un mari, on s'y accoutume enfin, et la tentation des honneurs qu'on a quittés reprend volontiers. Quoi qu'il en soit, madame de Hauterive a raison de paroître contente, car il n'y a que cela qui la puisse sauver dans le monde d'avoir fait une sottise. Je l'aime fort, et ils ont tous deux raison de m'aimer. Je serois pourtant bien attrapé si vous et madame de Montmorency ne m'aimiez pas davantage, car dans mon cœur vous marchez devant eux. Pour madame de Montglas, je la méprise fort, et ce n'est ni haine ni dépit qui m'acharne contre elle : c'est pour me divertir seulement. Ses malheurs ne réveillent point ma générosité, car les miens n'en ont point trouvé en elle. Du reste, ce que j'en dis ne va qu'à vous et à madame de Montmorency.

381. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 26 juin 1671.

Je vais faire copier votre lettre sur l'espérance (1) pour la répandre parmi mes amis connoisseurs. Il y a une certaine facilité et un tour naturel et d'honnête homme dans cette lettre, sans lesquelles les meilleures choses ne sont point belles. Je connois assurément la beauté de vos lettres et les grâces de vos vers, et je ne me défends pas d'un peu de bon goût. Un bel esprit de la ville, qui est un homme de cinquante ans, me donna hier les vers que je vous envoie; je les ai trouvés dignes de votre approbation. Mandez-moi si je me suis trompée. La demoiselle est une fille de dix-huit ans, dans mon quartier, dont je ne

(1) Voy. lettre n° 366.

connois pourtant que la beauté. Vous n'aurez aujourd'hui de moi que cela, monsieur ; encore est-ce à condition que vous m'enverrez aussi quelque chose de vous. Mais ne sauriez-vous changer de sujet? Ne vous ennuyez-vous point de faire toujours le même thème en cent façons? Égayez-vous sur d'autres matières : la pitié que me donne votre infidèle vous fait perdre à mon égard une partie du mérite de vos vers, et c'est grand dommage.

Philis, mes beaux jours sont passés,
Et mon fils n'est qu'à son aurore ;
Pour vous il est trop jeune encore,
Et je ne le suis pas assez.

Une maligne destinée,
Sauve nos cœurs de votre loi ;
Vous naquîtes trop tard pour moi,
Pour lui vous êtes trop tôt née.

Ni moi, ni ce jeune écolier,
Ne savons comment nous y prendre.
Il commence à peine d'apprendre,
Et je commence d'oublier.

Que votre destin et le nôtre,
Seroient charmants et merveilleux,
Si ce qui manque à l'un des deux
Se pouvoit retrancher de l'autre,

Si de mon âge joint au sien
On faisoit un égal partage,
Et qu'on ajoutât à son âge
Ce que l'on ôteroit du mien !

Par là vous pourriez voir éclore,
Pour vous deux galants à la fois.
Je deviendrois ce que j'étois,
Et lui ce qu'il n'est pas encore.

Mais pourquoi former ce désir?
Si notre âge approchoit du vôtre,
Nous serions rivaux l'un de l'autre,
Et vous auriez peine à choisir.

Que mon fils donc seul y prétende,
Que pour atteindre vos appas,
L'amour en lui double le pas,
Et que votre beauté l'attende.

Que fera-t-elle en attendant?
Votre cœur avant qu'il s'engage,
Voudroit-il se mettre en otage
Entre les mains d'un confident?

Mais, Dieux, quelle assurance prendre,
Sur un jeune cœur en dépôt!
Tel qui l'auroit, mourroit plutôt
Que de se résoudre à le rendre.

Ce cœur, s'il vouloit prendre avis
Sur un si délicat mystère,
Pourroit essayer sur le père
Comment il aimera le fils.

382. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 27 juin 1671.

La réforme de la Trappe est trop excessive pour durer de même force, mademoiselle; je crois que l'abbé de Rancé a eu en vue qu'au bout de plusieurs années de relâchement elle se trouveroit dans une régularité praticable, mais jusque-là il fera autant de martyrs que les tyrans.

J'aimerois bien autant des madrigaux de Pellisson que des harangues. Il a dans l'esprit une délicatesse et des tours que j'admire toujours dans tout ce qu'il fait. La devise de M. Clément est belle et juste pour le diamant; mais, pour une dame qui brille par art, ce n'est pas une chose fort obligeante. Le mariage de mademoiselle de Biais n'est beau que pour l'amour. Il n'appartient qu'à lui de faire admirer son pouvoir par les folies qu'il fait faire.

Les demoiselles devroient faire un recueil de tout ce que vous écrivez contre l'amour. Ce sont d'agréables leçons qui s'insinuent plus aisément dans l'esprit des jeunes gens en vers que tout ce que leurs mères leur disent gravement sur ce chapitre.

383. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 27 juin 1671.

J'ai un livre à vous envoyer de la part du P. Rapin (1), que vous ne connoissez point. C'est une des premières têtes d'entre eux (2), et qui a beaucoup de crédit. Vous jugez bien que les amis qu'il a, à connoître le monde comme vous le connoissez, lui donnent mille autres amis de qualité. Je lui ai montré une fois une lettre de vous : une marque qu'il a du bon goût, c'est qu'il en a été charmé. Il meurt d'envie d'être en commerce avec vous et en amitié. Enfin, monsieur, je suis d'avis que vous receviez gracieusement son présent, et que vous lui fassiez l'honneur de lui écrire. Je lui ai promis de vous mander quel homme il est et je lui tiendrai parole à la fin de cette lettre. Mais, monsieur, vous ne méritez pas que je vous écrive si amiablement; et quand j'ai commencé ma lettre j'avois oublié que j'étois en colère contre vous. Comment, monsieur, me dire que je suis bien aise d'être veuve, moi qui, trois ans durant, ai pensé mourir de douleur d'avoir perdu un fort bon homme, qui étoit de mes amis comme

(1) René Rapin, célèbre jésuite, né en 1621, mort en 1687. Voy. son éloge par Bouhours; l'*Histoire des ouvrages des savants* (par Henri Basnage), à la date du 17 novembre 1687; Niceron, t. XXXII; le *Parnasse françois*, p. 421, et le *Dict. crit.* de Bayle.

(2) C'est à-dire, d'entre les jésuites.

s'il n'eût pas été mon mari; qui ne m'a jamais contrariée un moment; qui m'a toujours louée, toujours estimée, toujours bien traitée, et qui me déchargeoit tout au moins de la moitié du mal que j'ai à cette heure à souffrir ma mauvaise fortune toute seule. Sachez s'il vous plaît, monsieur, que quand je parle des sentiments ordinaires des femmes, je ne m'y comprends point. Si j'ose le dire, je me trouve toujours fort au-dessus d'elles et je vis d'une manière où la liberté ne me sert de rien; la société d'un honnête homme m'étoit plus douce. Faites-moi donc toutes les réparations que vous me devez.

Le dernier rondeau que vous m'avez envoyé est, n'en déplaise à Clément Marot, plus agréable qu'aucun qu'il ait fait. Enfin, on ne vous sauroit savoir mauvais gré de tout ce que vous dites en vers, et on a besoin de toutes ses forces pour vous gronder quelquefois de tout ce que vous dites en prose.

Il y a mille ans que je n'ai vu madame de Montmorency; je la rencontrai l'autre jour : il me sembloit qu'elle me grondoit; mais ce sont de petits nuages qui se dissipent. Je pardonne à mes amis tout ce qui vient de leur humeur; et pourvu que le cœur aille bien, le reste va comme il peut.

Mais reparlons du P. Rapin, qui est l'ami que je vous veux donner, monsieur. Il a une physionomie qui découvre une partie de sa bonté et de sa douceur. Dans ses manières et dans son procédé il n'y a rien d'affecté, comme ont la plupart de ceux qui portent un habit de religieux. Il se contente de garder les bienséances et d'avoir la sagesse qui convient à un homme de son âge et de sa profession. Il est non-seulement moralement bon, il a une grande piété : sa dévotion lui fait faire mille bonnes choses pour lui; mais, à l'égard du prochain, elle ne le rend point un persécuteur de ceux qui ont des défauts : car il est tellement persuadé que le retour du mal au bien doit venir de la grâce de Dieu, qu'il aime mieux prier pour les

pécheurs que de s'amuser à leur faire des remontrances, quand il voit qu'elles ne serviroient qu'à leur aigrir l'esprit. L'on ne voit donc de sa dévotion qu'autant qu'il en faut pour en être fort édifié et pour connoître qu'un extrêmement honnête homme peut être extrêmement dévot. Il a une qualité dans l'esprit qui, à mon gré, est la marque de l'avoir véritablement grand : c'est qu'il le hausse et qu'il le baisse tant qu'il lui plaît. Il est, à ce que disent tous les savants, un des plus savants hommes de son siècle. Cependant on peut dire de lui qu'il n'est pas un docteur tout cru; mais sa science est si bien digérée qu'il ne paroît dans sa conversation ordinaire que du bon sens et de la raison. On a, ce me semble, beaucoup d'obligations à un homme qui sait dire mille belles choses d'en vouloir bien dire de communes pour s'accommoder à la portée de ceux à qui il parle. Personne ne sait plus précisément que lui parler à chacun de ce qu'il sait le mieux et de ce qui lui plaît davantage. Cela est admirable à un jésuite de savoir si bien une chose qui, à mon avis, est la plus grande science du monde. Il est aimé et recherché de ce qu'il y a de grand dans le royaume. Cependant on ne lui voit nul entêtement pour les personnes de grande qualité et de grand esprit, ni aucun mépris pour les personnes de mérite au-dessous de cela. Il a la plus grande droiture et la plus grande équité qu'on puisse avoir. Ni grandeur, ni faveur, ni rang, ni esprit, rien ne le peut séduire ni l'éblouir. C'est le meilleur homme qui vive : bienfaisant, officieux à tout le monde; mais, pour ses amis particuliers, sans aucun ménagement; ne voyant point de conséquences et n'ayant point d'égards qui l'empêchent d'employer tout son crédit pour eux. Savez-vous bien, monsieur, qu'outre l'estime qu'il a pour vous, il a souhaité d'être de vos amis pour, dans la suite du temps, avoir lieu de vous servir, et qu'au travers de tout ce que vos ennemis content, il a pénétré que vous aviez de la bonté? Cependant

c'est sur le prétexte de votre esprit qu'il vous envoie son livre et qu'il vous supplie de le corriger, parce qu'il le fait réimprimer avec d'autres. Et ce qu'il y a de vrai et d'extraordinaire, c'est que je vous réponds que vos corrections, s'il en mérite, l'obligeront plus que vos louanges (chose peu ordinaire à un auteur). Il a fait depuis peu un autre livre, *De la comparaison d'Aristote et de Platon.* Il vous l'enverra sitôt qu'il aura su votre sentiment de celui-ci. Cependant, si vous ne recevez bien l'ami que je veux vous donner et le livre qu'il vous envoie, je serai fort mécontente. Je vous plains, monsieur, d'avoir tant à lire; mais songez aussi que j'ai beaucoup écrit, et je vous assure que, si je n'étois fort votre servante, vous ne m'y attraperiez plus.

384. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

30 juin 1671.

Vous saurez que le maréchal de Grancey (1) a une demoiselle de chambre nommée du Mény, belle et connue particulièrement de tout ce qu'il y a d'hommes à la cour capables de ces sortes de commerce. Le roi même parle quelquefois de la belle passion du maréchal et de l'infidélité de sa maîtresse. Cette nymphe étant allée l'autre jour à la messe aux Grands-Jacobins, qui est à présent l'église où se trouve la fine chevalerie, madame de la Baume s'y trouva aussi et y entra comme l'autre sortoit. Le laquais de mademoiselle du Mény ayant un peu choqué madame de la Baume, celle-ci donna un grand soufflet au laquais;

(1) Jacques, comte de Grancey, maréchal de France (1651), mort en 1680 à l'âge de 78 ans.

sa maîtresse lui demande fièrement pourquoi elle le bat. L'autre lui répond qu'il est un insolent, et qu'elle est bien hardie de parler à elle. La du Mény lui réplique qu'elle s'étonne qu'elle tienne de tels discours, et ajoute qu'elle est d'une manière à n'attirer aucun respect de personne. La Baume l'appelle d'un étrange nom, la du Mény demeure d'accord que ce nom lui convienne, mais qu'il est commun entre elles; la Baume la menace de lui faire couper sa robe, elle lui repart qu'il y a longtemps, à la vie qu'elle a faite, on devrait lui avoir coupé le nez, que c'est une merveille qu'elle l'ait encore après toutes les méchancetés qu'elle a faites. La Baume crie qu'elle la fera rouer de coups; l'autre lui dit sans s'émouvoir qu'elle ne fasse pas tant de bruit, qu'on les connoît bien toutes deux, qu'elles sont de même métier, et qu'elles devroient vivre en bonne intelligence; que les femmes de leur profession devroient être plus douces, et que toute la compagnie qui étoit assemblée (car tout ce qu'il y avoit d'hommes et de femmes aux Jacobins vint autour d'elles), savoient bien qu'elles faisoient la même vie, qu'il ne falloit pas qu'elle voulût se tirer du pair, que toutes les guenipes de profession étoient égales, et que c'est ce qui l'obligeoit de lui dire qu'elle étoit son amie, et lui ayant fait sa révérence, la planta là. Et l'histoire finit ainsi.

Samedi dernier, madame de Lionne (1) revenant chez elle gaie et gaillarde de chez le roi, elle y trouva un ordre de Sa Majesté d'aller à Angers. Son mari ne s'est déchaîné contre elle que par la plainte que lui a faite le marquis de

---

(1) Paule Payen, morte en 1704 à soixante-quatorze ans. Elle avait épousé en 1645 Hugues de Lionne, l'un des plus habiles diplomates du siècle, mort en 1671 à soixante ans. « Il y a longtemps, dit madame de Sévigné, en parlant de cette aventure, que je l'avois chassée du nombre des mères. » (Lettre du 2 août 1671.)

Cœuvres (1), son gendre, des bons enseignements qu'elle donnoit à sa femme. Le bruit est que l'on a trouvé sa fille dans un même lit, et le comte de Saulx au milieu d'elles. Cela a fait ici un bruit épouvantable (2).

385. — *Bussy à madame de Montmorency.*

(Sans date.)

L'aventure de la du Mény et de la Baume est fort plaisante d'elle-même, mais aussi vous la contez plaisamment, et je suis assuré que vous ne lui ôtez aucune de ses grâces. Je trouve un peu madame du Mény dans son tort, car quoiqu'elle soit aussi honnête que l'autre, madame de la Baume ayant été maîtresse du maréchal de Gramont, qui est le doyen des maréchaux, la maîtresse du maréchal de Grancey lui doit céder par tous pays.

Je crois que c'est M. de Lionne qui a fait exiler sa femme, mais je ne comprends pas le raisonnement de ce ministre; ne pouvoit-il pas chasser sa femme de son autorité particulière, et la vanité de ne rien faire dans son domestique que par lettres de cachet l'a-t-elle plus touchée que la honte d'un plus grand éclat? J'ai ouï parler quelquefois de parties carrées dans un lit, même d'un homme entre deux guenipes de rempart, mais non pas encore d'un galant entre la mère et la fille. Voilà des amours bien extraordinaires où la jalousie n'a guère de part.

---

(1) François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, plus tard duc et pair, marié en 1670 à Madeleine de Lionne, morte en 1684.

(2) A la fin du *Supplément aux Mémoires* d'où nous tirons cette lettre et la suivante, on trouve (t. II, p. 213) une *chanson galante sur l'évêque de Laon, depuis cardinal d'Estrées, qui découvrit ma-*

386. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 2 juillet 1671.

Vous seriez toute propre à me gâter, madame; car personne ne sait mieux donner de la vraisemblance aux louanges que vous ne le faites, et ne leur ôte avec plus d'esprit une certaine fadeur qui en est presque toujours inséparable. Si j'ai bien soutenu le parti de l'espérance, c'est que j'en ai le cœur rempli, et que d'ordinaire on parle bien de ce que l'on sent. C'est la seule passion qui me reste aujourd'hui, et je trouve qu'elle est une maîtresse qui réjouit toujours et qui ne quitte jamais son amant, pas même dans l'adversité.

Les vers de votre ami sont jolis et galants. Un homme qui parle ainsi à cinquante ans me toucheroit davantage, si j'étois dame, qu'un jeune homme ordinairement sot et présomptueux. Peut-être que mon âge me fait parler ainsi, et que si j'étois une fille de dix-huit ans j'aimerois mieux le fils que le père.

Vous me feriez bien rompre d'autres serments, madame, que celui de ne faire des vers que contre mon infidèle. Je vous envoie une ballade dont vous ne tirerez, s'il vous plaît, aucune conséquence que je sois amoureux, car vous vous tromperiez. J'ai si longtemps parlé cette langue, que

---

dame de Lionne et la marquise de Cœuvres, sa fille, couchées ensemble avec le comte de Saulx :

L'évêque fait-il bien ou mal
De déshonorer sa famille ?
S'il sait s'en faire cardinal,
C'est un scélérat bien habile;
Mais, s'il revient de noir vêtu,
Il n'aura rien fait qu'un cocu.

je ne la puis oublier : mais je ne parle plus là-dessus que par mémoire.

L'Amour pour ma liberté
Me promet un doux martyre;
Ma raison de son côté,
Me fait peur de son empire,
Me dit que je m'en retire ;
Mais mon cœur, sans s'alarmer,
Me dit : aime, ose, désire,
Il n'est rien tel que d'aimer.

Hé bien ! à ta volonté,
Mon cœur, je m'en vais souscrire;
Mais enfin si la beauté,
A qui tu veux que j'aspire,
Te rebute, te déchire,
Pourras-tu tout endurer,
Et pourras-tu me redire,
Il n'est rien tel que d'aimer?

Oui je te le redirai,
Dit mon cœur, tant que j'expire.
On est assez fortuné
D'aimer toujours Silvanire,
Sans espoir de la réduire.
Laisse-moi donc l'enflammer,
Si tu veux que je respire.
Il n'est rien tel que d'aimer.

Envoi.

Beauté pour qui je soupire,
Quoi qu'il en puisse arriver,
N'aimer rien, c'est, sans trop dire,
De tous les états le pire.
Il n'est rien tel que d'aimer

387. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 5 juillet 1671.

Il y a huit jours, monsieur, que je vous envoyai un livre du P. Rapin; mandez-moi, s'il vous plaît, si vous l'avez reçu, et ne manquez pas de lui écrire pour l'en remercier : vous l'enchanterez, car c'est un homme qui a du goût pour les bonnes choses. Vous passez bien vite sur le chapitre de votre or et de mon fer. Convenez-en de bonne foi, et dites comme feue madame de Choisy : « J'ai de l'esprit. » Cela vous siéra aussi bien qu'à elle.

Nous attendons la cour samedi prochain; il me semble qu'il faut attendre ce temps-là pour songer à vos affaires. Il y a longtemps que le comte de Guiche ne m'a écrit. Je ne crois pas que nous ayons jamais assez de commerce pour que je le puisse entendre. Pour la pauvre madame de*** je la plains fort sur les emportements de l'amant qu'elle a quitté. Une femme n'a-t-elle pas fait assez de grâces à un homme de l'aimer, pour devoir l'empêcher de perdre par ses discours, une personne qui s'est presque perdue par tendresse pour lui? Il ne faut jamais oublier un grand bienfait; et une belle âme doit être plus sensible aux bienfaits qu'aux outrages. Il me semble que les grandes grâces qu'on reçoit sont des chaînes qu'on ne doit jamais rompre. Vous me demanderez peut-être de quoi je me mêle de parler de ce que je ne connois pas? Mais, après tout, monsieur, on parle quelquefois la langue d'un pays où l'on n'a jamais été. Adieu, monsienr, je meurs d'envie de vous revoir. Êtes-vous bien changé d'humeur et de visage depuis que vous n'êtes plus ici? Pour moi, vous ne me connoîtrez pas. J'étois grasse, je suis presque maigre; j'étois fort rouge, il ne s'en faut guère que je ne sois pâle. Il ne m'est rien

resté de tout ce que vous m'avez vu, que la mauvaise fortune et le chagrin qui n'est que pour moi, car je le cache assez bien à mes amis pour qu'il y en ait quelques-uns qui doutent si j'en ai, et j'ai une grande confiance et une grande amitié pour ceux à qui je me laisse voir triste. Adieu encore une fois, monsieur, je ne suis point agréable comme il vous plaît de me le dire très-flatteusement; mais je suis très-fidèle et très-zélée pour mes amis. Vous pouvez compter que je suis et serai toujours cela pour vous, et faites croire aux autres, pour m'en récompenser, que je suis très-charmante et très-agréable, si vous pouvez, car vous autres gens d'esprit, vous imposez assez aisément quand vous voulez.

388. — *Bussy à madame Bossuet* (1).

A Dijon, ce 10 juillet 1671.

Je viens de chez vous, madame, pour vous dire adieu. Vous croyez bien que j'ai été fort fâchée de ne vous pas trouver; car vous vous connoissez et vous savez que j'ai du discernement. Je me préparois à passer une agréable après-dînée, mais je ne suis pas heureux. J'avois résolu de vous demander votre amitié; je pense que cela vous eût un peu surprise, et que vous n'êtes pas trop accoutumée à de pareilles demandes; mais moi qui n'aime pas autrement la presse et ne sais même si je vous verrai ja-

---

(1) Renée de Gauréau du Mont, mariée le 26 avril 1662 avec Antoine Bossuet, trésorier général des États de Bourgogne, maître des requêtes et intendant de Soissons, frère du grand Bossuet. — Sa beauté et son esprit égalaient sa galanterie. — Voy. sur son mari les *Études sur la vie de Bossuet*, par M. Floquet, t. III, p. 311 et suiv.

mais, j'eusse borné là mes prétentions. Ce que j'eusse fait dans une conversation, madame, vous voulez bien que je le fasse par une lettre en vous assurant que je reconnoîtrai cette grâce, si vous me la faites, par la plus grande amitié et la plus fidèle du monde. Au reste, madame, vous m'aviez promis la *Bérénice* de Racine et cependant vous ne vous en êtes pas souvenue. Cela m'auroit rebuté, car je suis un peu glorieux, si je n'avois trop perdu à me tenir sur mon quant-à-moi; mais, avec un mérite comme le vôtre, le bon sens veut qu'on mette toute sa gloire sous les pieds.

389. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 12 juillet 1671.

Je vous demande quartier, monsieur; il n'y a que vous au monde qui puissiez faire trouver de l'esprit en des mots qui signifient si peu. Quand vous en aurez choisi d'autres meilleurs, je tâcherai à vous suivre; et cependant je vous envoie une traduction qu'a faite un de mes amis pour faire sa cour à la reine de Portugal. Vous rirez, je m'assure, des imaginations qu'ont les gens de ce pays-là; mais je pense que vous serez content du style du jésuite traducteur qui écrit bien en notre langue et en plusieurs autres. C'est une grande perte pour la nôtre que vous n'acheviez pas l'histoire du roi, ce seroit un chef-d'œuvre qui éterniseroit sa gloire et la vôtre. Voici ce qu'on a fait sur sa statue qui doit être à l'une des portes du Louvre, posée sur un monde représenté en boule :

Ce théâtre est trop peu pour un si grand héros,
Et ce n'est pas sur lui que sa gloire se fonde.
Le monde n'est pas son repos;
Mais il est le repos du monde.

J'aurois bien voulu vous envoyer le compliment de M. de Condom, à sa réception à l'Académie (1). Il y parle du roi le plus noblement du monde, mais je ne l'ai pu avoir encore. J'apprends que vous êtes sur le point de lier un commerce d'amitié avec le P. Rapin. Il en est digne et, s'il étoit connu de vous, je vous assure qu'il vous plairoit fort. Son dernier ouvrage est une comparaison d'Aristote et de Platon : vous la trouverez fort agréable.

390. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 17 juillet 1671.

Vous m'avez fait un si grand plaisir de m'avoir attiré l'estime et l'amitié du P. Rapin, que je vous en saurai bon gré toute ma vie. Je n'ai pas encore reçu ce livre que vous m'avez envoyé de sa part, mais un de mes amis me l'ayant donné depuis peu, j'ai commencé à le lire. Il me plaît extrêment : j'y trouve une chose que je n'ai point encore vu, le savoir d'un habile homme et, dans les expressions, le tour aisé et naturel d'un très-honnête homme de la cour. Je jurerois sur cet échantillon qu'il est pour sa manière tel que vous me le représentez. Quand j'aurai reçu son livre et achevé de le lire, je lui en dirai mon sentiment avec la franchise d'un ami, qui n'a ni la bassesse de la flatterie ni la rudesse de la critique. Cependant voilà un petit compliment que je vous prie de lui rendre de ma part, mais accompagnez-le de toutes les assurances dont vous pourrez vous aviser : Que j'aime bien les gens qui m'ai-

(1) Bossuet fut reçu à l'Académie française le 8 juin 1671, en remplacement de l'abbé Daniel Hay du Chastelet. — Voy. Floquet, ouvrage cité, t. III, p. 330.

ment, quoiqu'ils n'aient pas toujours le mérite qui me paroît en lui. Mais pour revenir à vous, madame, il faut que je vous avoue que vous vous êtes surpassée vous-même dans le portrait que vous avez fait du P. Rapin. Si je l'avois pratiqué dix ans durant tous les jours, je ne comprendrois pas mieux que je fais par les choses que vous m'en dites, comment il est fait. Je ne m'étonne pas tant de ce que vous le connoissez si bien (car vous avez de l'esprit et du discernement) que de ce que vous me le faites si bien connoître. Encore une fois, il me semble que je le vois et que je vois dans son cœur, et vous jugez bien que je le vais aimer beaucoup par l'estime que vous m'en donnez.

Vous avez beau me vouloir persuader que vous voudriez n'être pas veuve, vous ne m'y réduirez jamais. Voici comment je crois que la chose s'est passée. M. de Scudéry vivant avec vous, comme vous me le mandez, vous l'aimiez comme un ami qui vous aidoit à supporter votre mauvaise fortune, ainsi vous fûtes fort touchée de sa mort, mais cela ne dura pas trois ans. Je vous passe six mois de véritable douleur, le reste ne fut que grimace. L'esprit humain n'est pas capable d'une si longue affliction, et particulièrement dans le pays où vous êtes, où mille agréables sujets font oublier en peu de temps les plus sensibles déplaisirs. Vous avez beau dire, quand vous songez quelquefois au pauvre défunt, si vous pensez qu'il étoit votre ami, vous pensez aussitôt qu'il étoit votre maître; et quoique vous ne vouliez peut-être pas maintenant vous remarier, vous songez qu'il y étoit un obstacle, et vous savez qu'il n'y a rien au monde de si doux que la liberté. De sorte que j'en demeure toujours là, à croire que quoique vous ayez aimé M. de Scudéry, quoique vous l'ayez regretté, vous ne voudriez pas qu'il ressuscitât pour vous. Quand je pense cela de vous, madame, je ne vous en estime pas moins. Il n'y a que l'amour qui puisse faire d'au-

tres effets, et je suis assuré que vous n'en aviez point pour notre ami.

391. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Chaseu, ce 19 juillet 1671.

Mon Dieu! madame, que je suis content de votre lettre. Elle me paroît venir de la meilleure amie du monde. D'ailleurs vous m'y témoignez une estime qui me plaît extrêmement; mais de peur de la perdre, je ne prendrai pas le parti de la modestie et de faire les honneurs de mon mérite: au contraire, j'ai envie de vous dire que vous ne connoissez pas encore tout ce que je vaux : et il est certain, madame, que si la tendresse est une qualité considérable dans les bons amis, vous ne sauriez jamais assez m'estimer. Toute votre lettre me plaît fort : mais il y a entre autres un endroit de sincérité qui me ravit quand vous dites : « J'avoue que l'excuse dont je me servis, n'étoit pas des meilleures; mais que voulez-vous? J'avois été paresseuse, j'avois tort, et si je ne savois que dire; je dis cela à tout hasard, je n'y retournerai plus. » On ne parle pas ainsi, madame, qu'on n'ait le cœur bien fait; et il y a mille fois plus d'esprit à cela, qu'à dire une méchante raison qu'on doit bien croire qui ne sera pas reçue par des gens qui ne sont pas bêtes. Ce qui fait dire ces méchantes raisons, c'est une sotte gloire qui persuade qu'il est bien honteux d'avouer qu'on a failli.

392. — *L'abbé de Choisy* (1) *à Bussy.*

A Dijon, ce 20 juillet 1671.

Je ne pensois pas, monsieur, que ce fût à moi à vous attaquer. L'entreprise est un peu délicate, et je m'engage dans une affaire dont j'aurai peine à me bien tirer. J'avois espéré jusqu'ici que vous me porteriez les premiers coups, et qu'en ne faisant que parer et me battre en retraite, j'apprendrois votre manière de batailler : mais l'impatience d'avoir de vos nouvelles me fait aller au-devant du péril, et je suis résolu à tout, pourvu que par mes petits soins je lie un commerce aussi agréable que le vôtre.

Au reste, monsieur, je voudrois bien vous demander à quoi vous songez. Vous pouvez écrire à madame Bossuet, et vous ne le faites pas; elle vous feroit réponse, vous verriez de son écriture, et vous négligez cela. Ainsi va le monde, les uns méprisent ce que les autres adorent; mais peut-être n'êtes-vous pas si méprisant que je pense. Cela seroit plaisant si je n'étois qu'un facteur de cérémonie, et qu'on ne se servît de moi que pour les bagatelles. Je vous demande pardon, monsieur; tout est suspect d'un homme fait comme vous.

---

(1) F. Timoléon de Choisy, l'auteur des *Mémoires*, membre de l'Académie française, né en 1644, mort en 1724. Il a raconté lui-même dans un ouvrage publié en 1782 sous le titre de *l'Histoire de madame la comtesse des Barres*, les honteux désordres de sa jeunesse, dont il passa plusieurs années habillé en femme. — On croirait lire des épisodes de Faublas. Voy. la notice en tête de ses *Mémoires* dans la collection Michaud.

393. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 22 juillet 1671.

Vous avez dû recevoir ma lettre, madame, par laquelle je vous mandois que je n'avois pas encore reçu le livre du R. P. Rapin, et cependant je vous envoyois une lettre pour lui. Le messager qui m'apporte son livre n'est pas encore arrivé. Si je trouve que ce soit le même que l'on m'ait déjà donné, il y a trois semaines, et que je viens d'achever de lire, je lui manderai amplement ce que j'en pense, puisqu'il le veut bien, et par avance, je vous dirai que je n'ai rien vu de ma vie de mieux pensé ni de mieux écrit.

Je trouve vos lettres tous les jours de plus belles en plus belles : je vous prie seulement de m'écrire désormais par article, cela fait une plus grande netteté (1). Vous voulez savoir, madame, comment je suis à présent. Je m'en vais vous le dire. Pour l'humeur, je suis aussi gai que je l'ai jamais été; mais les assassinats par où j'ai passé m'ont donné plus d'égards que je n'avois et plus de prudence. Pour le corps, je ne suis point grossi, j'ai le visage plus plein et la couleur plus vive, l'amour et la fortune me le jaunissoient autrefois. Vous voyez maintenant comment je suis payé de mes peines; enfin j'ai une santé capable de me consoler de plus grands malheurs que les miens, et de faire trembler mes ennemis, car il n'y a point de fortune si bien établie qu'elle.

Vous me faites une plaisante description de vous. Songez à vivre, madame, et à vivre avec le moins de chagrin que vous pourrez. Voilà ce que je fais, parce

(1) C'est ainsi que Bussy écrivait, comme on le voit d'après les manuscrits de sa correspondance.

que, comme je vous ai déjà mandé, le temps est pour nous autres malheureux : il ne nous peut arriver pis, et tout changement ne nous sauroit être que favorable. Vous avez beau me persuader de mentir pour vous acquérir des amis ; si je n'avois à dire des vérités pour vous, je n'en parlerois pas. Je dînai hier avec M. d'Autun à qui je vous définis. Il me dit qu'il en avoit déjà ouï parler et dire beaucoup de bien. Je lui dis que, hors lui, il n'y avoit guère d'honnête homme dans le clergé qui ne fût de vos amis. Je crois qu'il rechercheroit d'en être s'il n'en étoit déjà trop chargé, mais à peine peut-il fournir à ceux qu'il a, et il faut dire la vérité, personne ne mérite mieux d'en avoir.

394. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 24 juillet 1671.

Il est vrai, monsieur, que madame de Scudéry m'ayant fait voir de vos lettres, je fus si fort touché de votre manière d'écrire et je conçus tant d'estime pour vous, que je la priai de vous envoyer un livre que j'avois fait sur l'éloquence pour mériter quelque part en vos bonnes grâces et avoir commerce avec vous. Je vous avoue, néanmoins, que je ne suis pas assez vain pour rechercher ce commerce purement parce qu'il m'est glorieux et qu'il est éclatant, mais parce que j'ai cru qu'il me pouvoit être utile. J'ai assez de connoissance de l'antiquité pour voir, monsieur, que votre manière d'écrire est la vraie, et que vous êtes le seul qui ayez trouvé l'art d'écrire simplement sans paroître bas et d'être naturel sans être plat. Ce talent est si rare, que c'est ce qui m'a donné tant d'estime pour vous et tant de passion d'être de vos amis. S'il est vrai, comme vous dites, que vous ayez le cœur encore mieux fait que

l'esprit, vous n'aurez pas de peine à m'accorder la grâce que je vous demande, de prendre la peine de lire le livre que je vous envoie et d'y mettre vos remarques pour ajouter ou diminuer ce que vous trouverez à propos. Je dois faire imprimer un recueil de trois comparaisons des six premiers savants de l'antiquité, de Platon et d'Aristote (1), de Démosthène et de Cicéron, d'Homère et de Virgile, pour faire dans un même volume une philosophie, une rhétorique et une poétique historique; et, dans l'idée du livre que je vous ai envoyé, qui me paroît le plus foible des trois, un rayon de votre esprit que vous laisserez écouler sur ce livre le raccommodera et le corrigera. C'est la grâce que je vous demande, et vous ne serez pas fâché d'obliger une personne qui a déjà tant de disposition à vous honorer, qui vous estime si fort et qui peut apprendre aux autres de quelle manière on doit vous estimer. Excusez, monsieur, si je vous écris sans façon. Je prends volontiers ce parti pour ne me pas méprendre aux façons qu'il faut faire aux personnes de votre qualité. Je suis, avec un respect sans égal, etc.

395. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 27 juillet 1671.

Je suis bien aise que vous vous soyez rendue à vos rimes, mademoiselle; cela vous corrigera d'en chercher de si extraordinaires. En voilà de ma façon qui ne sont pas difficiles à mettre en œuvre. Je vous rends mille grâces

---

(1) La *Comparaison de Démosthène et de Cicéron* avait paru en 1670, celle de Platon et d'Aristote en 1671 (Voy. Bayle, art. Aristote); celle d'Homère et de Virgile ne parut qu'en 1698.

de la traduction que vous m'avez envoyée; je vois bien qu'elle est belle. Je ne sais pas si, par la beauté du style et par les tours agréables, je pourrois servir à la gloire du roi en faisant son histoire; mais ce que je sais, c'est qu'un homme de ma profession et de ma naissance seroit un historien digne de lui. Il me connoît assez; il sait bien que je lui suis nécessaire, et ce n'est pas par oubli qu'il ne me fait pas revenir. Les quatre vers qu'on a faits pour lui ne sont pas mauvais; cependant il y a une faute dans le premier.

Ce théâtre est trop peu pour un si grand héros.

Il faut dire : *Ce théâtre est trop petit.* J'ai le compliment de M. de Condom à l'Académie. Il est beau; cela ne me surprend pas : il ne fait rien qui ne soit de cette nature. J'ai ouï dire tant de bien du P. Rapin, et je l'estime d'ailleurs si fort sur ses ouvrages, que j'ai fort envie d'être son ami. J'ai vu sa *Comparaison de Cicéron et de Démosthène*, j'aurai bientôt celle d'*Aristote et de Platon.* Adieu, mademoiselle; croyez bien toujours que je suis à vous de tout mon cœur, etc.

396. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 28 juillet 1671.

Non, monsieur, je n'ai plus de mal à la tête; votre lettre vient d'achever ce que votre dernière visite avoit déjà bien commencé : il me semble que c'est assez dire que vous avez tout l'honneur de ma guérison, et que ce seroit même en dire un peu trop si vous ne vous étiez déclaré pour l'amitié. Je suis très-fâchée de ne pouvoir vous envoyer la *Bérénice* de Racine; je l'attends de Paris : je suis

assurée qu'elle vous plaira; mais il faut pour cela que vous soyez en goût de tendresse, je dis de la plus fine, car jamais femme n'a poussé si loin l'amour et la délicatesse qu'a fait celle-là. Mon Dieu! la jolie maîtresse, et que c'est grand dommage qu'un seul personnage ne puisse pas faire une bonne pièce; la tragédie de Racine seroit parfaite.

397. — *Bussy à l'abbé de Choisy.*

A Chaseu, ce 28 juillet 1671.

Nous nous sommes donné un coup fourré, vous et moi. Je crois que les lettres que nous nous sommes écrites sont datées du même jour. Ainsi, quand vous ne vous presseriez pas de me faire réponse, je n'aurois pas sujet de m'en plaindre; mais pour madame Bossuet je ne sais à quoi elle songe : assurément elle a tort. Je vous prie de lui dire cela de ma part; car de la vôtre il ne vous appartient pas de la blâmer ni de lui tenir de rudes propos. Adieu; aimez-moi toujours et m'écrivez, et dites à votre amie qu'elle fasse l'un ou l'autre : je lui donne le choix des armes, etc.

398. — *L'abbé de Choisy à Bussy.*

A Dijon, ce 30 juillet 1671.

Qu'elle m'aime ou qu'elle m'écrive, disoit un jour un chevalier en parlant d'une beauté adorable; mais n'en déplaise à ce chevalier, l'alternative est injurieuse, et il ne mérite pas qu'on l'aime, puisqu'en demandant beaucoup il se contente de si peu. Adieu, monsieur; j'étois en train de vous écrire une grande lettre, mais on me vient quérir, et je vous quitte avec joie, etc.

399. — *Bussy à l'abbé de Choisy.*

A Chaseu, ce 1er août 1671.

Je suis bien aise que votre amie (madame Bossuet) et vous ayez trouvé plaisant le conte que je lui ai envoyé; vous croyez bien que je ne suis pas fâché de le faire. Je vous avoue que s'il n'y devoit avoir qu'une femme au monde qui fût ridicule, j'aimerois mieux que ce fut madame de la Baume qu'une autre. Je la hais quand je songe à elle; mais à moins qu'on ne m'en parle je n'y songe jamais. Je ne comprends pas que vous croyiez que j'aie lu la lettre de madame Bossuet avant la vôtre; car, sans toucher à l'esprit, sur lequel je ne décide point, la lettre d'une belle dame amie est un meilleur morceau que celle d'un ami, et l'on le doit garder pour la bonne bouche : c'est aussi ce que j'ai fait, et en pareille rencontre vous vous y devez toujours attendre. Si vous aviez réglé vos demandes sur la droite raison comme j'ai réglé les miennes, je ne doute pas que vous ne fussiez content; mais vous êtes assurément un petit téméraire qui portez vos désirs au-dessus des forces humaines. Entre nous autres latins

Non est mortale quod optas (1).

Le chevalier qui a demandé qu'une belle dame l'aimât ou qu'elle lui écrivît, ne tient pas cela égal; mais quand il voit que cette beauté est fort difficile à se résoudre de lui écrire, il croit qu'elle ne le seroit pas plus de se résoudre à l'aimer : et, dans cette pensée, il lui donne le choix, sachant pourtant bien en son cœur ce qui lui plairoit da-

(1) Ce que tu désires n'est pas au pouvoir d'un mortel.

vantage. Mais vous vous plaignez qu'on ne vous écrit point, vous qu'on vient quérir tous les jours pour vous promener. Vous avez le solide et je n'ai que la bagatelle; car il n'y a pas de comparaison entre une promenade et une lettre comme celle qu'on m'écrit.

400. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Chaseu, ce 1er août 1671.

Que j'ai de plaisirs à la fois, madame! Vous vous portez bien et vous m'écrivez que c'est moi seul qui suis la cause que vous n'êtes plus malade. Après vous avoir remise en santé, il ne me reste plus qu'à vous réjouir : c'est là l'affaire. Je vous assure que si j'avois un secret pour cela je ne vous le cacherois pas, et que vous êtes la dame du monde que j'aimerois le plus à faire rire et à réjouir. Même sans cela, je suis très-content de votre lettre, et je trouve les gens de fort bon goût qui disent que vous écrivez le mieux du monde. Ne vous offensez pas de ce que je parois vouloir dire que vous avez écrit à beaucoup de gens : c'est une manière de parler; et je ne sais que d'une seule personne que vous écrivez si bien. Je suis plus croyable qu'elle en cette rencontre, car jusqu'ici je crois voir plus clair qu'elle sur votre sujet. Je devrois avoir honte de vous le dire, madame, et je trouve qu'il n'y a pas de quoi me vanter; mais je suis sincère, et quand les choses seront autrement je vous le dirai avec la même sincérité. Je serai bien aise de voir la *Bérénice* de Racine; et s'il ne faut, comme vous dites, qu'être en goût de tendresse pour l'estimer, je ne désespère pas d'en faire le cas qu'elle mérite. Je suis né tendre, et je n'irai pas fort loin pour revenir là-dessus à mon naturel.

401. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 5 août 1671.

Tenez, monsieur, voilà la *Bérénice* de Racine que je vous ai promise. Je vous défie, tout révolté que vous puissiez être contre l'amour, de la lire sans émotion, et, quelque entêté que vous soyez de la gloire, de ne vouloir pas un mal enragé à Titus de la préférer à une si aimable maîtresse. Les dames, après cela, n'ont qu'à être de bonne foi pour les messieurs, et qu'à les bien assurer de leur cœur, vous voyez ce qu'il en coûte : encore sont-elles la plupart assez sottes pour n'avoir pas de regrets à leurs peines. Mais ne seroit-on pas trop heureux de pouvoir se contenter des tièdes plaisirs de la bonne amitié? Dites-moi ce que vous en pensez, monsieur; ce peut être le sujet d'une lettre. Notre ami l'abbé de Choisy est enfin à Paris. Vous ne savez peut-être plus par où m'écrire, en perdant un correspondant aussi soigneux qu'il étoit; et comme je ne prétends pas que notre commerce en demeure là, je lui ai demandé votre adresse et voici la mienne. Je ne vous dis pas que vous me ferez un très-grand plaisir de vous en servir souvent; vous me croyez d'assez bon goût pour que vous n'en doutiez pas. Je vous prie seulement que la pauvreté de mes lettres ne vous rebute point.

APPENDICE.

I.

Lettres de Bussy au roi.

Pendant son exil, Bussy ne manquait pas d'adresser, chaque année, au moins une lettre au roi pour lui demander sa grâce. Nous avons cru devoir réunir ici ceux de ces placets qui, par leur date, appartiennent à notre premier volume. Ils avaient déjà été publiés, sauf le quatrième, qui est relatif à une affaire sur laquelle nous n'avons pas de renseignements. Ainsi que Bussy nous le dit lui-même, il faisait remettre ses lettres au roi soit par madame de Thianges, soit par le duc de Noailles, soit par le duc de Saint-Aignan.

La lettre de Bussy à madame de Sévigné, en date du 23 mai 1667, se termine par ces mots, omis dans les éditions modernes : « Voici la copie de la dernière lettre que j'ai écrite au roi. »

«Sire,

» Tant qu'il n'y a eu que mes affaires domestiques qui m'aient obligé de sortir de chez moi pour y mettre l'ordre,

je me suis contenté de faire supplier très-humblement Votre Majesté de m'accorder cette grâce; mais recevant de tous côtés des nouvelles que tout se prépare à la guerre, je m'adresse directement à Votre Majesté, Sire, pour la supplier avec toutes les soumissions imaginables de me permettre d'aller chercher la mort pour son service. J'ai été jusqu'ici trop malheureux pour oser désormais rien attendre de la fortune, et je ne suis pas assez visionnaire pour en rien espérer; je ne me relâcherai jamais du zèle ardent que j'ai toujours eu pour la personne et pour le service de Votre Majesté. Elle m'a fait du mal, Sire, mais elle me l'a fait avec tant de justice que moi, qui me la fais toujours, cela n'a point ôté l'amitié et a augmenté même, s'il se peut, l'estime que j'ai toujours eue pour vous. J'ai tellement dans la tête que si j'avois l'honneur d'être particulièrement connu de Votre Majesté, Sire, elle auroit de la bonté pour moi, et, j'ose dire, de l'estime, qu'il n'y a rien au monde que je ne tente pour m'en faire bien connoître; n'en refusez pas les moyens, Sire, à un homme qui signera de son sang à Votre Majesté qu'il n'a aucune prétention et qu'il ne demande que la permission de vous faire bien voir qu'il vous aime plus que sa vie et que c'est de tout cœur qu'il est, etc.

» A Bussy, ce 27 avril 1667. »

A la fin de la lettre à madame de Sévigné, en date du 9 juin 1668, il y a cette phrase, qu'on ne retrouve pas dans les dernières éditions :

« Je fais toujours souvenir le roi de moi de temps en temps. Voilà les deux dernières lettres que je lui ai écrites. Il ne m'a pas encore écouté. Patience! »

« Sire,

» Toutes les fois qu'il s'agira de mon intérêt particulier, je serai fort circonspect à ne point importuner Votre Majesté; mais quand il ira de son service, elle trouvera bon, s'il lui plaît, que je n'aie pas tant de retenue. Ne condamnez pas ces sentiments, Sire, ils sont trop justes, puisqu'ils n'ont pour but que de me faire obtenir l'estime de Votre Majesté, qui est la seule chose au monde que je demande à Dieu. Accordez donc moi la grâce, Sire, de suivre Votre Majesté en ce voyage, et si je ne meurs pas en la servant, je reviendrai attendre en patience chez moi qu'il plaise à Votre Majesté de me rappeler auprès d'elle; cependant je la supplie très-humblement de croire que la justice qu'elle exerce sur moi ne m'ôte pas du cœur le zèle et l'admiration que j'ai toujours eus pour sa personne. Je prie Dieu, Sire, qu'il m'abîme si je mens et si ce n'est avec vérité que je suis et avec tous les respects imaginables, etc.

» A Bussy, ce 4 février 1668. »

« Sire,

» Je demande très-humblement pardon à Votre Majesté de mes importunités. J'ose lui dire, avec tout le respect que je lui dois, qu'elle se les attire en quelque sorte et que, si elle n'alloit pas si souvent à la guerre, je ne lui demanderois pas si souvent que je fais la permission de l'y suivre; et le moyen, Sire, que je voie sans impatience le plus brave homme du monde aussi bien que le plus grand roi, de qui j'ai l'honneur d'être sujet, aller exposer sa personne pour la seule gloire, et que je demeure chez moi pendant ce temps-là, comme si je ne l'aimois pas et que je n'eusse point de courage. Accordez-moi donc la grâce, Sire, que je puisse avoir l'honneur de servir auprès de Votre Majesté,

et si, comme je viens déjà de lui dire, j'en reviens et qu'elle ne trouve pas sa justice assez satisfaite des châtiments que j'ai reçus, je reviendrai chez moi attendre qu'il lui plaise de me rappeler auprès d'elle. Si je pouvois témoigner à Votre Majesté plus de résignation que cela, Sire, et plus de zèle, je le ferois de tout mon cœur, car je ne songe depuis le matin jusqu'au soir qu'à lui bien faire connoître que je suis avec toute la fidélité et la passion du monde, etc.

» A Bussy, ce 6 avril 1668. »

La lettre qui suit est inédite. Nous la tirons du manuscrit Brottier (Bibliothèque impériale) où elle est accompagnée de cette note :

« Sur ce qu'un paysan de Bussy avoit présenté un placet au roi contre le comte de Bussy, l'accusaut faussement d'avoir protégé sa partie contre un arrêt du parlement de Dijon, qu'il avoit obtenu contre elle, Bussy écrivit cette lettre à Sa Majesté : »

« Sire,

» Lorsque j'appris qu'on avoit présenté un placet contre moi à Votre Majesté, je priai M. le Tellier de la supplier très-humblement de ma part de le faire renvoyer à l'intendant de Bourgogne et de lui ordonner de faire justice de moi si j'étois coupable, ou de me la faire si j'étois innocent. Cependant, Sire, le sieur Bouchu demeure d'accord de la calomnie et ne me fait pas raison du calomniateur. Je supplie très-humblement Votre Majesté de le lui ordonner et d'être persuadée que quoique j'aie été châtié le plus justement du monde, ce n'est pas ici la première fois que j'ai été faussement accusé. On a dit à Votre Majesté beaucoup plus de mal qu'il n'y en avoit en moi, et s'il y a du bien, on n'a eu garde de le lui dire; mais j'ai confiance

en Dieu et en Votre Majesté, qui sait récompenser encore plus volontiers que punir. Cependant je suis toujours avec mes respects ordinaires, etc.

» A Bussy, le 22 juin 1668. »

« Sire,

Quoique j'aie beaucoup d'affaires domestiques dont je ne puis sortir qu'au parlement de Paris, le respect infini que j'ai pour Votre Majesté et la crainte de l'importuner m'ont empêché jusqu'ici de la supplier très-humblement de me permettre d'y aller. Je n'ai pas eu la même retenue, Sire, quand on a parlé de guerre; il m'a paru si honnête d'offrir ma vie à Votre Majesté pour son service, que je n'ai pu résister à un si beau sentiment. Elle ne m'a pas jugé digne de cette grâce quand je la lui ai demandée; mais cela ne m'a point rebuté, et aujourd'hui que le bruit de la guerre recommence et qu'on me mande que Votre Majesté ira en personne, je ne puis m'empêcher de la supplier très-humblement de me permettre de la suivre. J'espère qu'avec de l'estime elle aura quelque bonté pour moi, si j'en reviens; si j'y demeure, je n'aurai pas de regret à la perte d'une vie qui a été assez malheureuse pour lui déplaire. Je m'adresse directement à Votre Majesté, Sire, parce que je n'ai de confiance qu'en elle et que je trouve tant de gloire à vous avoir pour mon maître qu'il ne me prend aucune envie d'en chercher d'autre à la cour. Daignez donc jeter les yeux sur moi, Sire, comme sur un homme qui s'est tellement fait justice sur les châtiments qu'il a reçus que cela ne l'empêche pas de vous aimer de tout son cœur, de vous admirer et d'être avec la plus grande envie du monde de vous plaire, etc.

» A Bussy, le 18 janvier 1669 (1). »

(1) Voy. plus haut, p. 152.

« Sire,

J'ai été treize mois en prison, pendant lesquels j'ai été destitué de ma charge; il y a quatre ans que je suis exilé, et tout cela le plus justement du monde; cependant, Sire, je supplie très-humblement Votre Majesté de trouver bon que je la fasse souvenir de moi et qu'en même temps je lui dise que je l'ai servie vingt-sept ans avec assez d'éclat pour mériter quelques grâces si je n'avois pas été fort malheureux. Permettez-moi, Sire, en considération de tous ces services, de m'aller jeter aux pieds de Votre Majesté pour lui demander très-humblement pardon de lui avoir déplu; je l'assure que j'en ai mille fois plus de regrets que d'avoir perdu tous mes services.

» Si Votre Majesté pouvoit faire un moment de réflexion sur l'état où se trouve un gentilhomme qui a servi dès son enfance, toujours avec honneur et souvent avec avantage pour son maître, qui a été assez malheureux pour lui déplaire, je suis assuré que Votre Majesté auroit pitié de moi : car enfin, Sire, vous m'avez fait du mal avec justice, cependant je vous ai bien servi, je vous ai aimé et admiré, je vous aime et je vous admire. Votre Majesté sait bien que ce n'est pas depuis ma disgrâce que je parle ainsi. Il faut que je sois bien maudit pour que tous ces sentiments ne me servent de rien et que les mêmes choses qui font les favoris ne me sauvent pas de la plus grande disgrâce du monde. Finissez-la, Sire, s'il vous plaît; Votre Majesté trouvera en moi de quoi lui justifier sa miséricorde : j'ai toujours le même courage et les mêmes forces pour la bien servir, et mes malheurs m'ont rendu plus sage; mais ce que j'ai autant que le plus reconnoissant de tous ceux que Votre Majesté a comblés de grâces, c'est un zèle, un respect et une admiration infinie pour sa per-

sonne, et que je suis avec toutes les soumissions imaginables, etc.

» A Bussy, ce 27 août 1670. »

« Sire,

Sur ce que j'ai appris que Votre Majesté se préparoit à marcher bientôt en Flandre, j'ai cru qu'elle ne trouveroit pas mauvais que je la suppliasse très-humblement de me permettre de la suivre en ce voyage. Il ne m'appartient pas, Sire, de pénétrer plus avant, mais enfin je vois Votre Majesté marcher avec une armée, et à quoi qu'il lui plaise de l'employer, je lui offre avec toute sorte de respect mes très-humbles services. Je ne demande pas à Votre Majesté, Sire, qu'elle finisse mes peines si elle ne me juge pas encore digne de cette grâce, mais seulement qu'elle les change : qu'au lieu d'un exil où je lui suis tout à fait inutile, elle me donne quelque chose à faire pour son service où je travaille nuit et jour, je vous en supplie très-humblement, Sire, et d'avoir quelques égards à mes services passés, à une année de prison, à cinq années d'exil, à la perte de ma fortune et à la soumission avec laquelle j'ai reçu tous ces châtiments. Quelque grands qu'ils aient été, Sire, j'ai toujours eu une entière confiance en votre justice; j'ai remarqué tant de gens que vous aviez punis de leurs fautes et depuis récompensés de leurs mérites et de leurs bonnes actions, que je n'ai pas désespéré que mon tour ne vînt aussi; mais, Sire, ce qui m'a encore plus encouragé à bien espérer, c'est le fonds de tendresse et d'admiration que j'ai pour Votre Majesté, et je n'ai pas cru qu'il fût possible que Dieu m'eût fait ainsi le cœur et l'esprit pour vous, sans prendre soin tôt ou tard de vous le faire connoître. Ayez donc la bonté de m'éprouver, Sire, et si vous ne trouvez pas que je dise vrai,

Votre Majesté me renverra encore plus loin d'elle que je ne suis, mais elle sera bien aise de m'avoir fait grâce si elle connoît que qui ce soit n'a plus de zèle pour sa personne et plus de respect que moi et n'est plus véritablement, etc. (1)

» A Bussy, ce 13 mars 1671. »

II.

La comtesse de la Roche.

(Voy. p. 69, *note.*)

On lit dans le *Supplément aux Mémoires de Bussy* (t. I, p. 76) le passage suivant au sujet des vers que Bussy et sa famille envoyèrent à la comtesse de la Roche « Le premier jour de l'an 1669, Toulongeon, sa femme et l'abbé Dance se trouvant chez moi à Chaseu, je leur proposai d'envoyer des étrennes à la comtesse de la Roche, jeune veuve de la maison de Freselière, qui avoit de l'esprit, qui demeuroit depuis quelque temps dans notre voisinage et que nous voyions assez souvent; et pour faire quelque chose par l'invention, ne le pouvant par la richesse des présents, nous nous avisâmes de lui envoyer chacun une jolie bourse et chacun un madrigal. L'abbé Dance fit le sien fort bien et je me chargeai de ceux des autres et même de la lettre commune pour tous. » — Voy. cette lettre p. 144. Le texte que nous avons donné offre avec celui du *Supplément* quelques différences qui ne valent pas la peine d'être relevées.

---

(1) Voy. p. 389.

III.

Les remèdes contre l'amour.

(Voy. p. 131.)

Dans sa lettre à madame de Sévigné, en date du 7 septembre 1668, Bussy dit à sa cousine qu'il lui envoie une imitation du *Remedium amoris* d'Ovide. — Voici cette pièce où l'auteur a seulement emprunté quelques traits au poëte latin :

L'Amour n'eut pas plus tôt lu le titre de cet ouvrage, qu'aussitôt alarmé

On m'en veut (dit-il), je le voi.
Quoi ! des remèdes contre moi !
On me traite donc sur la terre
Comme la peste ? Guerre, guerre !
J'en ferai bien mourir un jour.
Tout beau, (lui répondis-je), Amour,
Ne condamnez pas sans l'entendre
Un homme qui toujours fort tendre,
A soutenu vos intérêts,
Plus que tous vos autres sujets.
La plupart de la jeunesse
N'a jamais eu de tendresse,
Et même contre vous se tient le cœur armé.
Quant à moi j'ai toujours, et sans contrainte, aimé ;
Et si vous me demandez même
Ce que je fais aujourd'hui, j'aime.

Après tout ce que j'ai fait pour votre service, me pouvez-vous soupçonner de trahison? Peut-on croire que celui qui a fait des maximes pour se faire aimer puisse jamais rien faire contre l'amour, et soit assez lâche pour se dédire ?

Non, non, Amour, mon petit maître,
Je ne suis ni Normand ni traître.
Si on a d'heureuses amours,
Je consens qu'on aime toujours.
Mais si, non content de sa belle,
Comme ingrate ou comme infidèle,
Un amant en perd la santé,
Je le veux mettre en liberté;
Encore qu'il n'en ait point d'envie,
Et par là lui sauver la vie.

Ainsi, tout le tort que j'ai, c'est d'avoir intitulé cet ouvrage *les Remèdes contre l'amour*. Je devois l'appeler : *les Remèdes contre la mort,* qui suit d'ordinaire les amours infortunés. Mais puisque, malgré mon titre, vous voyez bien mon dessein, grand Dieu, vous n'avez pas sujet de vous plaindre.

Car enfin je suis assuré
Qu'un pauvre amant désespéré,
Qui le fer à la main se tue,
N'est point pour vous une agréable vue.

Mon dessein est donc, comme je viens de vous dire, de guérir de leur passion ceux qui mourroient s'ils continuoient d'aimer : et cela étant, Amour, on ne se prendra plus à vous de la mort de personne.

Vous êtes un enfant, beau sire,
Qui ne devez songer qu'à rire,
Qu'à sauter, qu'à danser ballets.
Je sais que vous avez des traits
Qui font souvent que l'on enrage;
Mais la mort n'est pas leur usage.
Laissez faire la guerre à Mars,
Et n'ayez d'autres étendards
Que ceux que Vénus, votre mère,
Porte dans l'île de Cythère.
Amour, tout votre emportement
Doit être borné seulement

A faire qu'un jaloux amant
Rompe quelque porte ou fenêtre ;
Et tout votre emploi ne doit être
Qu'à bien traiter les favoris
Au préjudice des maris.
Des amants les pleurs infidèles,
Les dépits, les paix, les querelles
Sont de vos droits : mais pour leur mort,
Ce n'est pas de votre ressort.

Voilà comment je parlai à l'Amour, qui témoigna être satisfait de mes raisons, et en s'envolant, me dit d'achever mon ouvrage.

Venez donc, malheureux amants,
Qui souffrez cent mille tourments
Pour une insensible bergère
Ou pour une dame légère,
Venez apprendre les moyens
De vous tirer de leurs liens.
J'ai fait le mal qui vous possède;
Je vous donnerai le remède.

Au reste, ce que je dirai pour les hommes pourra aussi servir aux femmes.

Je tiens qu'on a grande raison
De vouloir sortir de prison,
Et surtout quand elle est cruelle,
Qu'on est dans les fers d'une belle
Dont l'inconstance, ou la rigueur,
Vous met la rage dans le cœur.

Si j'avois été du conseil de Philis, de Didon et de Médée, les infidélités de Démophoon, d'Énée et de Jason ne les auroient pas portées aux extrémités où elles les portèrent.

O vous, Apollon, dieu des vers,
Et qui montrez à l'univers

L'art qui nous rend une santé parfaite,
Assistez dans ce beau dessein
Un homme de tout temps poëte,
Et d'aujourd'hui seulement médecin.
Si vous avez, amants, assez longtemps aimé,
Pour croire apparemment qu'en aimant davantage,
Vous n'en aurez nul avantage,
Et que vous puissiez bien vous tirer d'esclavage,
Il le faut faire à point nommé.
Plus on attend, plus on s'engage.
Cependant fussiez-vous engagé fortement,
Je ne laisserois pas de vous tirer d'affaire;
Mais au lieu de vouloir vous guérir promptement,
Je vous serois plus salutaire,
En laissant le cours libre à votre passion.
Quand du mal la rage est extrême,
Laissez-la passer d'elle-même:
Car la moindre opposition
Augmente beaucoup sa furie.
Enragez bien, je vous en prie,
Et quand vous aurez bien langui,
Enragé, soupiré, pâti,
Vous serez alors plus traitables.
Ceux-là seroient déraisonnables
Qui voudroient consoler une mère au moment
Qu'elle vient d'avoir la nouvelle
Que son fils est au monument:
Mais après qu'elle aura pleuré suffisamment,
On pourra sans manquer alors de jugement,
L'entretenir de sa douleur cruelle
Et ne pas vainement lui témoigner son zèle.
Lorsque vous aurez donc quelque relâchement
Au mal qui vous fait tant de peine,
Fuyez l'oisiveté, car c'est chose certaine
Qu'elle vous fait un méchant tour.
Chassez l'oisiveté, vous chasserez l'amour.
Vous avez le palais, vous avez les armées.
Voilà des Espagnols les troupes assemblées,
Qui vont donner matière au triomphe du roi,
Signalez, en suivant ce grand prince aux tranchées,
Votre courage et votre foi.
Vous remporterez deux trophées:
L'un en battant les ennemis,

Et l'autre en oubliant Philis.
Que si votre amour pacifique
Vous porte à mépriser l'encens,
Qu'on donne à la vie héroïque,
Occupez-vous aux plaisirs innocents
Des champs ;
Et soit chez le voisin, soit dans le domestique,
Fatiguez-vous si fort le jour,
Que la nuit abattu de votre emploi rustique,
Vous ne songiez plus à l'amour.
Mais enfin de quelque manière
Dont vous quittiez l'objet qui vous a su charmer,
Plutôt qu'à petit feu vous laisser consumer,
Fuyez sans regarder derrière,
Et ne revenez pas sitôt.
Fuyez, et me croyez, c'est un faire le faut.
Je suis maître en cette matière.
Il me souvient bien qu'autrefois,
Quand je vous ai donné des lois,
Pour allonger le cours d'une agréable affaire,
J'ai dit qu'il étoit nécessaire,
(Non tant pour le plaisir du cœur, comme des sens),
De se quitter de temps en temps :
Mais j'ai voulu qu'on retournât au gîte
Bientôt après; au lieu qu'en ce triste moment
Vous ne sauriez partir trop vite,
Ni revenir trop lentement.
Vous pleurerez d'abord : je consens à vos larmes ;
Pourvu que vous partiez, il m'importe fort peu.
Si vos larmes pouvoient éteindre votre feu,
J'y trouverois même des charmes.
Mais quoi qu'il en puisse arriver,
Je ne les défends pas, par là l'on se soulage ;
Vous serez moins chagrin pendant votre voyage ;
Autrement vous pourriez crever.
Et ce seroit fort grand dommage
De crever pour une volage,
Par exemple.... Partez enfin,
Et, s'il se peut, de grand matin.
Ne vous informez pas, amants, pourquoi cette heure ;
Il suffit qu'elle est la meilleure.
Je sais bien pourquoi je le fais,
Fiez-vous à moi du succès.

Vous m'allez accuser d'un peu de barbarie.
Vos conseils, direz-vous, sont pleins de dureté.
D'accord de cette qualité;
Mais si j'avois moins de sévérité,
Vous courriez risque de la vie.
Vous souffrez le fer et le feu
Pour la santé du corps; et pour celle de l'âme,
Si je vous presse tant soit peu,
Vous me chargez de reproche et de blâme.
Cependant contre l'une et l'autre guérison,
Il n'est point de comparaison.
Après tout en ceci le seul début est rude :
Mais insensiblement on en fait habitude.
Vous serez d'abord fort surpris
Quand il faudra quitter la maison paternelle;
Et quand vous en serez sortis,
Votre amour se couvrant du nom d'un pieux zèle
Vous voudra tous les jours ramener au logis.
Mais résistez à cette envie,
Et songez pour cela qu'il y va de la vie.
Quand vous serez par les chemins,
Les nouveautés d'un long voyage
Adouciront fort vos chagrins;
Lisez, non les romans de ces vieux paladins,
Ils pourroient vous porter dommage;
C'est de l'amour l'apprentissage.
Les Voitures, les Sarrasins,
Ont encore pour vos maux un dangereux langage.
Lisez-moi seulement quelques moralités.
Informez vous des raretés
Des lieux qui sont sur votre route;
Mais dans tous ces endroits divers,
Je ne veux point que l'on écoute
Les histoires d'amour, ni qu'on fasse des vers.
J'ai vu des gens dans la créance
Que la magie avoit puissance
De donner et d'ôter l'amour quand on vouloit.
Mais ce n'est pas ce que je pense,
Car si cela se pouvoit,
L'enchanteresse Médée
Auroit retenu Jason,
Ou de ses fers dégagée
Recouvré sa guérison.

Mais peut-être que vos affaires
Ne vous permettront pas de sortir de Paris.
En ce cas-là, voici ce que je vous prescris,
Et les choses surtout qui vous sont nécessaires.
Premièrement vous songerez
Combien l'ingrate vous méprise.
Si vous avez du cœur, vous en enragerez,
Et trouverez que c'est sottise
De laisser plus longtemps votre âme ainsi soumise.
Rappelez à votre secours
Votre gloire et votre courage,
Pour ne pas souffrir davantage
Les rigueurs et les méchants tours
Dont sans cesse elle vous outrage.
Au reste je suis complaisant
Assez pour vous permettre en cette conjoncture
De faire quelquefois semblant
De chercher ailleurs aventure,
Pour faire revenir à vous
Votre ingrate ou votre parjure
Par quelque sentiment jaloux.
Que si cela ne vous succède,
Guérissez-vous, en aimant tout de bon,
Du premier mal par un second,
Et faites servir l'un à l'autre de remède.
N'avez-vous pas encor par là contentement?
Si par exemple elle étoit décriée
Quand vous en devîntes amant,
Et que vos bons conseils l'eussent raccommodée,
Mettez-vous bien dans la pensée
Le mépris que mérite un cœur
Qui peut abandonner contre la foi donnée
Son amant et son bienfaiteur.
Représentez-vous bien ses fureurs, ses boutades,
Ses emportements dans le jeu.
Amants, vous seriez bien malades
Si cela vous soulageoit peu.
Songez bien aux brusques manières
Qu'elle avoit même aux plus tendres moments.
Combien insupportable en de telles matières
Est la rudesse à de tendres amants!
N'oubliez pas de vous bien dire
Combien de fois manquant à la sincérité,

L'ingrate a feint quelque incommodité,
Pour s'exempter du soin de vous écrire.
Songez bien ce que son amour,
Amants, coûte à votre fortune
Par le temps pris sur votre cour,
Pour le passer et la nuit et le jour
Près de cette perfide brune.
Remettez bien dans votre souvenir
Ce qu'elle coûte à votre bourse,
Quand pour pouvoir entretenir
Ses bijoux et son jeu, vous étiez sa ressource.
Si malgré tout cela votre cœur infidèle
Ne peut quitter votre infidèle,
Montrez ce que vous avez d'elle.
Déchaînez-vous, vous serez déchaîné.
Il faut être cruel à qui vous est cruelle.
S'il se pouvoit, je voudrois bien aussi
Que vous eussiez un bon ami
A qui de vos chagrins vous fissiez confidence,
Et plût à Dieu qu'en parlant de ceci
Vous eussiez beaucoup d'éloquence;
Mais vous en aurez, que je pense,
Si, comme vous devez, vous êtes fort aigri.
J'aimois autrefois une dame,
Qui m'ayant donné cœur pour cœur,
Éteignit aussitôt sa flamme
Qu'elle me vit dans le malheur;
Et pour tâcher de sauver son honneur
Qui couroit grand hasard dans cette conjoncture,
Elle me jura, la parjure,
Que le diable lui faisoit peur,
Et que son cœur rempli d'une flamme plus pure,
N'abandonnoit la créature
Que pour aimer le Créateur.
J'eus grand besoin alors de toute ma constance,
Et même de tous mes secrets:
Et quoique j'aie assez de suffisance
En cette sorte de sujets,
J'eus d'abord de si grands regrets,
Que je faillis perdre patience.
Enfin tout mon soulagement
Vint d'avoir songé fortement
Aux défauts de cette perfide.

Et d'en avoir parlé souvent
A des gens qui m'aimant d'une amitié solide,
Entroient dans mon ressentiment.
Qu'elle est laide quand elle joue !
(Disois-je), elle fait une moue
Capable de glacer un amant tout de feu.
Que son humeur est aigre et mal propre aux tendresses,
Et qu'on est bien maudit de Dieu,
Quand on s'attache à de telles maîtresses !
Puis je reprenois aussitôt :
Que son avarice incommode !
A mon gré c'est un grand défaut,
(Quoiqu'il soit assez à la mode).
Mais voici les endroits où j'étois transporté,
Et sur lesquels sans vanité
Je parlois avec énergie.
A peine connoit-elle une Divinité,
(Disois-je) et cependant l'impie,
Pour faire une infidélité,
Se sert de l'hypocrisie.
Qu'elle est infâme d'avoir pris
Le temps que j'étois en disgrâce,
Pour manquer à l'amour qu'elle m'avoit promis,
Et de se trouver sitôt lasse
D'un mal qui ne lassant qu'une âme foible et basse,
Réchauffe bien souvent les plus tièdes amis !
Ceci me toucha fort, et certe
Ce fut la meilleure raison
Qui me consola de sa perte
Et qui causa ma guérison.

Mais pour revenir à vous, amants, je vous dirai que comme la perfection n'est jamais si fort au milieu, qu'elle n'approche plus ou de l'excès ou du défaut, vous pourrez ternir en quelque façon les bonnes qualités de votre maîtresse, et, les tirant du côté du mépris, tromper pour quelque temps votre amour et votre jugement.

Par xemple, si l'infidèle
N'a pas la taille grande et belle,
Vous direz en parlant contre elle,

Qu'elle est trop petite; et si,
Elle est brune, qu'elle est noire.
Sur ces défauts tâchez à vous en faire accroire,
Et vous aurez bien réussi (1).
Dites qu'elle est couperosée,
Si son teint est haut en couleur.
Si un peu libre est son humeur,
Vous direz qu'elle est effrontée.
Nommez son feu trop de chaleur,
Et son embonpoint trop de graisse;
En un mot de cette maîtresse
Augmentez les indignités.
Amoindrissez (si la chose est faisable)
Toutes ses bonnes qualités,
Et gâtez
Tout ce qu'elle a de plus aimable (2).

IV.

Rondeau de Bussy.

Dans l'édition de 1697, la lettre de Bussy à madame de Montmorency, en date du 2 mai 1669, renferme le rondeau suivant contre madame de Montglas, rondeau qui a paru peut-être un peu grossier, car dans les éditions postérieures on y a substitué celui que nous avons reproduit page 162 :

Faire l'amour, la chose est ordinaire,
C'est votre avis ; le mien n'est pas contraire;

---

(1) Ce vers est pris à Scarron. Voy. ses *Stances burlesques* à mademoiselle du Lude (OEuvres, 1719, t. I, p. 29).

(2) Ces derniers vers sont la contre-partie des vers de Lucrèce, si admirablement traduits par Molière dans le *Misanthrope* (act. II. sc. VI).

J'en suis d'accord en dépit des jaloux.
Vous l'avez fait, nous en convenons tous ;
Et le ferez ; il vous est nécessaire.
Mais dans le temps que je suis en misère,
Qu'avecque moi vous avez une affaire,
Vous me changez, et que prétendez-vous
Faire ?

Savez-vous bien quel est votre salaire?
Je jure ici le soleil qui m'éclaire,
Qu'à votre égard, je serai pis qu'époux,
Qu'à tout jamais durera mon courroux,
Et cependant, perfide, allez vous faire
Faire.

V.

Aux pages 165 et 166, nous avons donné une lettre de mademoiselle d'Armentières à Bussy et la réponse de celui-ci. Dans l'édition de 1721, à côté de ces deux lettres, on en trouve deux autres ayant à peu près la même date et qui sont évidemment la répétition des premières. Cependant, comme elles offrent quelques différences, nous les reproduisons ici.

Mademoiselle d'Armentières à Bussy.

A Paris, ce 8 mai 1669.

Votre lettre et votre livrée m'ont donné une joie incroyable, monsieur ; jugez ce que vous feriez vous-même. En attendant ce temps bien heureux, j'ai été ravie de voir madame votre femme et votre belle chanoinesse. Toute jeune qu'elle est, on la reconnoît bien à son esprit pour votre belle fille.

J'aurois fait plus tôt réponse à votre lettre si je n'avois voulu vous dire des nouvelles de toutes vos amies qui n'étoient pas ici : une rame de papier ne suffiroit pas à vous écrire toutes les amitiés que vous font les petites cousines.

Votre *Cœur* est si content de vous, qu'il m'a presque promis de ne plus accoucher puisque cela vous fait mal.

Si vous aviez voulu venir accoucher pour madame votre femme, vous l'auriez tirée d'une grande peine et vous eussiez fait grand plaisir à toutes vos amies; sérieusement nous mourons d'envie de vous revoir, et moi plus que personne.

Bussy à mademoiselle d'Armentières.

A Bussy, ce 15 mai 1669.

Mettez mon amitié pour vous, mademoiselle, à d'autres épreuves qu'à celles d'aller à Paris pour vous voir plus tôt; je vous avoue que je ne puis m'y résoudre : c'est tout ce que je pourrois faire si vous me promettiez de l'amour à ce prix.

Vous me mandez que ma fille de Rabutin vous plaît fort; je suis fort aise que vous la trouviez jolie : je n'en fais point d'autres : j'ai ici ma fille de Bussy, sa sœur aînée, qui ne vous déplairoit pas. On me mande que le roi va en Flandre visiter ses places. S'il n'est pas si brillant de les fortifier que de les prendre, il n'est pas moins utile à l'État, et il est fort rare de voir un roi jeune et galant employer aussi solidement ses loisirs que s'il étoit vieux et brutal. Les petites comtesses, mon *Cœur* et vous, partagez, je vous assure, mes plus pressants désirs pour mon retour.

VI.

Nous avons omis, page 242, d'intercaler à sa date la lettre suivante, dont nous prenons le texte dans l'édition de 1721 :

Madame du Bouchet à Bussy.

A Paris, ce 20 février 1670.

Je ne savois à qui m'en prendre de ne point recevoir de vos nouvelles, monsieur, et après la déclaration que je vous avois faite, que si vous ne m'écriviez je me tiendrois pour brouillée avec vous, je ne faisois quasi point de doute de ce malheur. Votre lettre m'a consolée en me faisant le plus grand plaisir du monde.

Ce que vous me mandez sur *Zaïde* est écrit et pensé admirablement. Vos remarques sont si justes, et vous les faites si poliment, que je suis sûre que Segrais en seroit d'accord. Je souhaiterois toujours aux plus habiles gens qui écrivent des amis sincères et éclairés et de la docilité pour les croire.

Vous me demandez des nouvelles de M. de Coligny; vous ne pouviez prendre votre temps plus juste : il me vient d'écrire de Champagne, où il est tourmenté de la goutte, et s'accommodant de sa retraite comme vous faites de votre exil, avec courage et résignation. Il est toujours fort de vos amis et me prie souvent de vous le mander. M. de Riberpré (1) est de même pour vous : du reste, je ne sais rien de lui à vous mander, sinon qu'il est aussi grand qu'à son ordinaire.

---

(1) Probablement le marquis de Riberpré, gouverneur de Ham, mort en 1678.

VII.

(Voy. plus haut lettre de madame de Montmorency à Bussy, n° 215, p. 262.)

Lettre écrite par madame de la Fayette, où elle fait parler un amant jaloux à sa maîtresse.

« Ce sont de ces sortes de choses qu'on ne pardonne pas en mille ans, que le trait que vous me fîtes hier. Vous étiez sous les armes belle comme un petit ange. Vous savez que je suis alerte sur le compère Dangeau ; je vous l'avois dit de bonne foi et cependant vous me quittâtes franc et net pour le galopper. Cela s'appelle rompre de couronne à couronne : c'est n'avoir aucun ménagement et manquer à toutes sortes d'égards.

» Vous pouvez croire que cette manière de peindre m'a tiré de grands rideaux. Il est vrai que vous avez peut-être oublié qu'il y a des choses dont je ne tâte jamais, et que je suis une espèce d'homme que l'on ne tourne pas aisément sur un certain pied. Sûrement ce n'est pas mon caractère que d'être dupe et de donner tête baissée dans le panneau. Je me le tiens pour dit : j'entends le françois, à la vérité ; je ne ferai point de fracas, j'en userai honnêtement ; je n'afficherai point, je ne donnerai rien au public ; je retirerai mes troupes, mais comptez que vous n'avez pas obligé un ingrat. »

VIII.

Voy. p. 282.

Nous avons omis d'ajouter à la note sur Antoine d'Aubray, comte d'Offemont et lieutenant civil, qu'il était le père de la marquise de Brinvilliers qui, lorsqu'elle fut arrêtée, confessa l'avoir empoisonné.

IX.

(Voy. p. 333.).

Lettre de Pellisson au roi, sur son abjuration.

« Sire,

» Quelque profond que soit mon respect pour Votre Majesté, j'ai cru que je devois faire la seule chose du monde qu'il ne faut pas faire pour lui obéir ni pour lui plaire sans lui en parler. Dieu a voulu toutefois qu'après lui Votre Majesté y eût la première part. Sept ans de prière et d'étude avoient éclairé et convaincu ma raison : le seul état d'infortune et de disgrâce où je me trouvois me rendoient suspectes toutes les lumières et les inspirations du ciel, quoique vives et fortes. Il a plu à Votre Majesté de me tirer de cet état il y a neuf mois. Qu'elle compte désormais entre les grâces que j'ai reçues de sa bonté, et dont je lui dois être éternellement obligé, celle qui est sans comparaison la plus grande et qu'elle ne pensoit pas

m'avoir faite; je veux dire tout ce que les hommes pouvoient contribuer à ma conversion et à mon salut; et qu'elle soit bien persuadée aussi qu'on ne peut être avec plus de vénération, de respect et reconnoissance que je serai toute ma vie, etc.

FIN DU PREMIER VOLUME DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Lettres adressées à Bussy.

PAR

Armentières (mademoiselle d').— *année* 1667. p. 13. — 1668. p. 93, 134.—1669. p. 165, 189, 463.
Benserade.—1667. p. 62.
Bossuet (madame).—1671. p. 440, 444.
Bourdenave (de).—1667. p. 61.
Bussy (madame de). — 1669. p. 197.
Choiseul (comte de). — 1670. p. 275, 286, 299.
Choisy (abbé de).—1671. p. 436.
Coligny (comte de).—1667. p. 31.
Côme (dom).—1666. p. 4.—1667. p. 79.—1670. p. 239, 247.—1671. p. 358.
Conrart. — 1669. p. 215.
Corbinelli. — 1669. p. 169, 181, 204, 272, 281, 308. — 1671. p. 371.
Corbinelli (madame de). — 1670. p. 339.
Du Bouchet (madame). — 1667. p. 16, 25, 27, 52.—1669. p. 201, 228.—1670. p. 465.
Dupré (mademoiselle). — 1669. p. 198, 213, 222, 231. — 1670. p. 242, 282, 287, 333. — 1671. p. 369, 416, 432.
Époisses (marquise d'). — 1670. p. 236.
Estrées (comte d').—1670. p. 310.
Fiennes (madame de). — 1669. p. 317.
Fiesque (comtesse de). — 1667. p. 15, 29, 39, 57, 60. — 1668. p. 80. — 1670. p. 269.
Gouville (marquise de). — 1666. p. 4, 7.—1667. p. 18, 42, 53, 65, 66, 75. — 1668. p. 92. — 1670. p. 263, 06, 308.
Gramont (comte de). — 1667. p. 48, 51, 55.—1668. p. 89.—1669. p. 226.—1679. p. 257.
Hauterive (marquis d'). — 1669. p. 219.
Housset (du). — 1671. p. 374.
Humières (maréchal d'). — 1668. p. 123.
Humières (marquise d'). — 1667. p. 23.
La Roche (comtesse de). — 1668. p. 120.—1669. p. 160.—1671. p. 413.
Lauzun. — 1671. p. 356.
Le Tellier. — 1668. p. 103.
Louis XIV. p. 445 et suiv.
Montausier (duc de). — 1668. p. 134.

Montausier (duchesse de).—1667. p. 26.
Montmorency (madame de). — 1667. p. 37. — 1668. p. 94, 95, 103, 125, 142. — 1669. p. 155, 157, 164, 173, 185, 192, 193, 194, 227. — 1670. p. 254, 262, 276, 329, 342. — 1671. p. 378, 390, 425.
Montpensier (mademoiselle de). —1666. p. 2.—1671. p. 367.
Noailles (le duc de).—1666. p. 2. — 1668. p. 87, 104. — 1669. p. 197.
Nouet (le P.). — 1670. p. 300.
Plessis (comtesse du). — 1667. p. 43.—1670. p. 240.
Provenchère (de la). — 1669. p. 169, 209.
Rabutin (madame de), fille de Bussy. — 1669. p. 184.
Rapin (le P.). — 1671. p. 438.
Rivière (le chevalier de). — 1670. p. 305.
Saint-Aignan (le duc de).—1666. p. 8. — 1667. p. 11. — 1671. p. 357.
Scudéry (madame de). — 1670. p. 273, 289, 301, 312, 317, 325, 330, 337, 341, 350. — 1671. 361, 373, 384, 391, 403, 409, 414, 419, 423, 430.
Sévigné (madame de). — 1667. p. 33. — 1668. p. 98, 108, 123, 125, 130, 137. — 1669. p. 148, 174, 177, 192. — 1670. p. 255, 265, 279, 291, 349. — 1671. p. 362, 375, 405.
Thianges (madame de). — 1670. p. 262, 313.
Zoccoli (le P.). — 1670. p. 253.

Lettres écrites par Bussy.

A

Armentières (mademoiselle d').— 1667. p. 13, 14, 70, 79.—1668. p. 85, 86, 88, 91, 96, 97, 106, 112, 135, 136. — 1669. p. 166, 189, 464. — 1670. p. 314.
Autun (évêq. d'). Voy. Roquette.
Benserade. — 1667. p. 66.
Bossuet (madame).—1671. p. 341, 443.
Choiseul (comte de). — 1670. p. 277, 304.
Choisy (abbé de). — 1671. p. 441, 442.
Colbert. — 1671. p. 365.
Côme (Dom).—1666. p. 3.—1667. p. 76. — 1670. p. 237, 245. — 1671. p. 355.
Conrart.—1669. p. 203.
Corbinelli. — 1669. p. 163, 186, 211. — 1670. p. 263, 284, 309, 340. — 1671. p. 397.
Corbinelli (madame de). — 1670. p. 340.
D*** (madame de).—1669. p. 186.
Du Bouchet (madame). — 1667. p. 18, 28, 57.—1668. p. 135.— 1669. p. 172, 202, 230, 241. — 1670. p. 261. — 1671. p. 354, 370, 412.
Dupré (mademoiselle). — 1667. p. 10.—1669. p. 199, 218, 224.— 1670. p. 235, 246, 268, 287, 298, 315, 338. — 1671. p. 369, 394, 410, 421, 439.
Époisses (marquise d'). — 1670. p. 237, 322.
Estrées (comte d').—1670. p. 323.
Fiennes (madame de). — 1669. p. 216, 299.
Fiesque (comtesse de). — 1667. p. 21, 28, 30, 40, 58, 68.—1668. p. 81. — 1670. p. 254, 294.

Gouville (marquise de). — 1666. p. 1. — 1667. p. 10, 23, 43, 54, 67, 69, 71. — 1668. p. 102. — 1669. p. 152, 153. — 1670. p. 279, 285.
Gramont (comte de). — 1667. p. 20, 49, 53, 56.—1669. p. 227. —1670. p. 260.
Guiche (comte de).—1668. p. 121.
Guiche (la comtesse de). — 1667. 12, 72.
Housset (du). — 1671. p. 360.
Humières (maréchal d').—1668. p. 107.
Humières (marquise d'). — 1667. p. 22.—1668. p. 107.
Lamorésan (madame de).—1671. p. 415.
La Roche (comtesse de). — 1667. p. 68. — 1668. p. 120, 133. — 1669. p. 144, 147, 159, 162, 221.—1670. p. 234, 311.—1671. p. 401, 435.
Lauzun. — 1671. p. 391.
Le Tellier.—1667. p. 73.—1671. p. 360.
Montausier (duc de). — 1668. p. 132.
Montausier (duchesse de).—1667. p. 24.
Montespan (madame de).—1669. p. 191.—1671. p. 359.
Montmorency (madame de). — 1667. p. 19, 38, 46. — 1668. p. 93, 96, 105, 122, 132, 143.— 1669. p. 153, 156, 158, 161, 180, 190, 195, 200, 228. — 1670. p. 256, 264, 281, 294, 323, 331, 336, 348. — 1671. p. 381, 390, 427.
Montpensier (mademoiselle de). —1666. p. 1.—1669. p. 168.— 1671. p. 339.
Noailles (duc de).— 1666. p. 2.— 1667. p. 26, 30, 47.—1668. p. 90.
Nouet (le P.)—1670. p. 295.
Plessis (comtesse du). — 1667. p. 44.—1670. p. 236.
Rivière (chevalier de). — 1670. p. 305.
Roquette (G. de), évêque d'Autun. — 1667. p. 78.
Saint-Aignan (duc de). — 1667. p. 9, 50, 74.—1671. p. 364.
S. A*** (madame de). — 1669. p. 149.
Scudéry (madame de). — 1670. p. 277, 292, 303, 313, 318, 326, 334. 343. — 1671. p. 353, 366, 383, 387, 393, 406, 411, 415 *note*, 417, 428, 433, 437.
Séguier (le chancelier). — 1667. p. 11.
Sévigné (madame de). — 1666. p. 6. — 1667. p. 34. — 1668. p. 99, 105, 113, 124, 129, 131. 139. — 1669. p. 150, 167, 175, 179, 194. — 1670. p. 253, 271, 283, 296, 346, 352. — 1671. p. 367, 376, 408.
Tavannes (comte de). — 1670. p. 248. — 1671. p. 356.
[Thianges] (marquis de).—1670. p. 339.
Thianges (marquise de). — 1668. p. 90. — 1669. p. 163. — 1670. p. 252, 307, 321.—1671. p. 389.
V*** (le comte de).—1670. p. 270.
Villeroy (marquise de). — 1670. p. 286.
Zoccoli (le P.).—1670. p. 254.
*** (madame de). — 1668. p. 83. —1669. p. 221.—1670. p. 304.

FIN DE LA TABLE DES LETTRES.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

Notice. v
Avertissement des premières éditions. xv
Correspondance de Bussy (du 3 septembre 1666 au 5 août 1671). 1

APPENDICE.

I.—Lettres de Bussy au roi. 445
II.—La comtesse de la Roche. 452
III.—*Les remèdes contre l'amour*, imitation d'Ovide. . . 453
IV.—Rondeau de Bussy contre madame de Montglas. . . 462
V.—Lettres de mademoiselle d'Armentières à Bussy et de Bussy à mademoiselle d'Armentières. 463
VI.—Lettre de madame du Bouchet à Bussy. 465
VII.—Lettre de madame de la Fayette. 466
VIII.—Le lieutenant civil d'Aubray. 467
IX.—Lettre de Pellisson au roi. . . . . *ib.*
Table des lettres adressées à Bussy. 469
Table des lettres écrites par Bussy. 470

FIN DE LA TAEBL DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

497
4980 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

MAR 23 1977

a39003 001232429b

DC 130 .B9A4 1858 V1
BUSSY, ROGER DE RABUTI
CORRESPONDANCE DE ROGE

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 12 02 11 0